Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 57 (1993) **Heft:** 227-228

Buchbesprechung: Comptes rendu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas, III Lingüística Pragmática e Sociolingüística, Universidade de Santiago de Compostela, 1989, publicadas por Ramón LORENZO, Fundación «Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa», A Coruña, 1992, 616 pages.

Ce volume contient des articles issus de communications présentées au Congrès de la Société de Linguistique Romane dans la section de Pragmatique et de Sociolinguistique organisé par l'Université de Santiago de Compostelle en 1989 et présidé par le Professeur Georg Kremnitz (Vienne) assisté du Professeur Klaus Bochmann (Halle). Y sont rassemblés 48 articles traitant tous des langues romanes et signés de chercheurs de 19 pays. Les études, diachroniques et synchroniques, relatives à la sociolinguistique pragmatique sont les plus nombreuses.

Le phénomène de «conscience linguistique» est évoqué à plusieurs reprises: «La 'coscienza linguistica' degli Informatori negli Atlanti nazionali italiani», Sabina Canobbio (Torino), «La conscience linguistique reflète-t-elle d'une manière adéquate les véritables problèmes d'évolution d'une langue?», Bärbel Techtmeier (Berlin). Des articles contribuent à faire mieux connaître certaines langues très limitées géographiquement: «Valeurs et fonctions pragmatiques des premiers textes modernes en galicien issus de la Guerre d'Indépendance de l'Espagne (1808-1898), Klaus Bochmann (Leipzig), «Pourquoi et comment élaborer une orthographe pour des langues romanes non encore codifiées? Quelques réflexions comparatives à propos de la codification du ladin des Dolomites et du créole mauricien», Peter Stein et Dieter Kattenbusch (Regensburg), «Le romanche au lycée», Guiu Sobiela-Caanitz (Ardez). Les thèmes de la diglossie et de l'apprentissage d'une langue étrangère par les immigrants sont également abordés: «Approche de la diglossie dans une communauté dialectophone insulaire d'oïl: Noirmoutier (Vendée)», Jean Léo Léonard (Toulouse), «Formes et fonctions du récit dans des discussions entre interlocuteurs français et marocains», Birgit Apfelbaum (Aix-en-Provence). D'autres sujets de ce recueil font l'objet d'une analyse purement pragmatique: «Les connecteurs pragmatiques en français et en roumain», Olga Galatanu (Bucarest), «Contribution à l'étude pragmatique des prépositions », Jean Cervoni (Talant). Quelques aspects spécifiques d'une langue sont présentés, pour le français: «Y a-t-il un 'il' ostensif?», Georges Kleiber (Strasbourg), pour l'espagnol d'Argentine: «Perfecto compuesto y perfecto simple en el habla de Buenos Aires», Hugo Kubarth (Graz). Enfin, on lira avec intérêt deux études tout à fait originales qui, elles aussi, font le lien entre des faits de langue et des faits de société: «'Il faut battre la page tant que la plume est chaude'. Remarques sur la modification des proverbes dans la presse et la publicité contemporaine», Annette Sabban (Munich) et «L'expression de la foi catholique dans les avis nécrologiques du Soir», Danielle Chalon-Deheselle (Liège).

Ces actes ont le mérite de rassembler des travaux variés donnant une bonne vision d'ensemble de l'approche sociolinguistique et pragmatique des langues romanes. Par la diversité des langues étudiées et des problèmes soulevés ils s'adressent non seulement aux chercheurs en linguistique romane mais aussi aux spécialistes de la linguistique générale. A ce titre ce recueil témoigne de la vitalité des recherches en linguistique.

Michèle BIERMANN FISCHER

SOURCE PICARDE, Hommage à René DEBRIE. Textes réunis par J.M. ELOY, M. CRAMPON et P. PAUCHET. Centre d'Études Picardes de l'Université de Picardie-Jules Verne, Amiens, 1992, 234 pages.

René Debrie, l'apôtre des études picardes, mis à la retraite le 1^{er} octobre 1988, s'est éteint le 1^{er} août 1989; une notice nécrologique lui était consacrée dans la *Revue de Linguistique Romane* (1989, p. 597). Il ne lui a pas été donné de voir paraître le volume d'hommage, préparé par des collègues, des élèves et des amis, dont la publication n'est arrivée à terme qu'en décembre 1992.

Après un avant-propos de Robert Mallet, recteur honoraire de l'Académie d'Amiens, M. Crampon et P. Pauchet résument la biographie, puis rassemblent l'imposante bibliographie du disparu (1958-1991).

La première partie de l'ouvrage réunit des travaux sur la langue picarde: W. Bal étudie «l'article défini et ses combinaisons avec des prépositions dans le parler wallo-picard de Jamioulx», ce village du Hainaut étant le lieu de naissance de l'auteur. L'article défini, généralement invariable en genre, peut se combiner avec les prépositions à, dè, dè + à (= dà), en et pa; - F. Carton présente «les noms du chat et du coq dans l'Atlas linguistique Picard: un conflit homonymique». L'auteur rappelle la fameuse collision de cattu et gallu en Gascogne; en Picardie, il s'agit de cattu et coccu, animés d'une fâcheuse tendance à se réduire, l'un et l'autre, à ko. L'homonymie est complète sur environ un cinquième du domaine picard. Ailleurs, le conflit se résout par une différenciation des timbres vocaliques: ka/ko, koe/ko, ka/ koe, ka/ku, ko/ku... Une carte délimitant ces divers domaines, est assurément la bienvenue; - C'est aux curiosités du parler de son village natal, «le parler du Vieux-Rouen» que G. Mounin va initier le lecteur. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, Vieux-Rouen est un village picard, situé, il est vrai, sur les confins normands. G. Mounin avait élaboré dès 1935 un fichier des singularités du parler de son village, fichier disparu en 1940, et reconstitué de mémoire par l'auteur, assisté de ses quatre frères et sœurs. Soucieux de ne faire ressortir que ce qui est

vraiment original, il élimine de ses notes tout ce que l'on peut rencontrer dans d'autres répertoires lexicaux; après cette sévère épuration on aboutit à une énumération de vocables vraiment peu connus.

La seconde partie de l'ouvrage est intitulée «Au-delà du picard». Elle est ouverte à des linguistes qui, n'ayant pas eu l'heur de naître en Picardie, n'ont pas osé affronter les autochtones sur leur domaine réservé: H. Guiter recherche, parmi «les auxiliaires du passé en Europe centro-occidentale», ce qui peut constituer la spécificité du français. Mieux que les commentaires, une carte fait ressortir la singularité du domaine français; - R. Matzen catalogue «les emprunts des patois vosgiens au dialecte alsacien». La «ligne bleue des Vosges» est une véritable frontière naturelle, qui a eu longtemps une valeur politique, et qui conserve, en dépit de tous les avatars, une vocation à séparer le monde germanique du monde roman. Néanmoins des relations de voisinage se sont établies entre les montagnards des deux versants; il en est résulté l'apparition d'aires patoisantes, en particulier l'introduction de vocables germaniques dans les vallées lorraines des Vosges. L'auteur a pu constituer un glossaire d'environ deux cents mots alsaciens recueillis au Ban de la Roche et dans la Vallée Blanche. Les entrées sont indiquées en allemand, ce qui apporte un élément de stabilité au polymorphisme fréquent de l'alsacien; - G. Taverdet relève «quelques diphtongaisons de A et E en Bourgogne», diphtongaisons qui affectent des voyelles entravées, et qui sont, par ailleurs, bien attestées dans les parlers de l'Est et du Nord de la France. Ainsi que le montre une carte linguistique, terre apparaît sous les formes tierre ou tiarre en pleine Bourgogne. Des enquêtes de microtoponymie viennent conforter ces observations: des mollis (ou mala) terra apparaissent, certes, sous la forme Molle Terre, mais aussi Moltiards, Maltière, Molletiare. D'autres diphtongaisons se manifestent pour carru devenu chiar, cancer devenu chaintre, chientre / chiantre, ou faber devenu fièvre. De tels faits se rencontrent déjà dans les textes anciens.

La troisième partie est intitulée «La langue et ses gens»: A. Lefebvre relève les «marqueurs sociaux dans le français de la région lilloise»; il s'agit essentiellement de confronter des timbres vocaliques légèrement modifiés à ceux du français «moyen»; — J.M. Eloy a organisé «Parlez-vous picard? Un test de compréhension». Il a questionné quatre catégories d'adolescents, les uns nés à Amiens de famille picarde, d'autres nés à Amiens de famille maghrébine, d'autres encore n'ayant toujours vécu qu'en Franche-Comté, d'autres enfin issus du domaine occitan. Dans quelle mesure comprennent-ils des phrases picardes? Les pourcentages de succès sont, dans l'ordre des groupes 73, 63, 48 et 37; — J.M. Marconot nous informe sur «l'union des patoisants en langue romane de la Trouée de Belfort et régions limitrophes (Domaine comtois d'oil: étude d'une association patoisante)»; il nous retrace à cette fin l'entretien qu'il a eu avec le président de cette association; — S. Boulard de déclare «pour une démarche ethnologique d'accès au locuteur picard», et expose ses expériences personnelles.

La quatrième partie est consacrée aux noms propres: M.T. Morlet a inventorié le «Terrier de la Seigneurie du Marquais». Elle en fait l'étude onomastique. Elle classe les noms de baptême masculins et féminins, les anthroponymes et les topo-

nymes; — M. Lebègue «à propos des noms de lieux habités du canton d'Hornoy (arrond. d'Amiens)» dresse un petit dictionnaire toponymique de ce canton.

La cinquième partie s'intitule «Histoire et coutumes»: W. Eloy se penche sur les «voies légendaires: les chaussées Brunehaut: Picardie et Artois». C'est une occasion de suivre l'évolution du réseau routier depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours; — F. Beauvy évoque «les rites, fêtes et saisons en pays d'Oise».

Enfin une sixième partie est réservée à la littérature: J. Chaurand confronte «Mon village» de Juliette Lamber (la future Juliette Adam) et «Lettres Picardes» de Jean-Louis Gosseu; il s'essaie à renouer les liens ténus qui ont pu exister entre les deux écrivains picards; — J. Picoche remet en scène «un diable portugais qui parle picard» dans l'Auto das Fadas de Gil Vicente. Les dialogues où intervient le picard, sont reproduits et traduits; — P. Ivart écrit un long texte d'hommage à R. Debrie, dans le dialecte picard de Wailly-Beaucamp, son village natal, dont il normalise la graphie en utilisant une œuvre de Debrie, le Lexique Picard du parler de Wailly-Beaucamp.

La lecture de ce volume de Mélanges présente un intérêt soutenu, à travers la variété des sujets qui y sont abordés. Notre analyse s'est essentiellement portée sur ceux qui traitaient de thèmes linguistiques.

Henri GUITER

Travaux de linguistique et de philologie, recueil annuel publié par Georges Kleiber et Gilles Roques, Strasbourg-Nancy, Klincksieck, vol. 30, 1992, 431 pages.

Ce fort volume rassemble seize contributions de très bonne valeur qui concernent essentiellement le domaine galloroman envisagé sous les angles de la philologie textuelle, de l'histoire lexicale, de la morpho-syntaxe et de la sémantique.

Philippe Olivier et Jean-Claude Rivière «Le livre de recettes de la Seigneurie d'Auteroche et de Couzans (Cantal) (1454-1470)» [187-318]. Cet article, le plus long du recueil, se compose de deux parties. Dans la première, Ph. Olivier édite [187-284] un document de 41 feuillets écrit entièrement (mis à part quelques notations en latin et en français) dans la langue d'une région de la Haute-Auvergne pour laquelle on ne dispose que de peu de textes anciens. Le texte est suivi d'un glossaire qui recense et référence toutes les formes auvergnates, puis des index des noms de lieux et des noms de personnes. Dans la seconde partie [285-318] J.-Cl. Rivière étudie la langue du texte. Un inventaire des graphèmes « qui présentent de l'intérêt pour l'étude linguistique du texte» [289] précède l'explication sur le plan phonétique qui tente de repérer les notations étrangères à la «koinê» médiévale et qui se rapprochent des formes dialectales modernes de la région. L'interprétation est forcée dans le cas de amellas «amandes» qui peut très bien être une forme autochtone (cf. FEW 24, 498b) plutôt que de représenter une forme amenla [297]. L'étude lexicale intitulée «le vocabulaire et la société auvergnate» [305-315] s'efforce de retrouver à partir du lexique les principaux aspects de la vie de la région au 15^e siècle par une comparaison avec les données contemporaines du texte et celles des dialectes modernes. Noter que dans *comblun* m. « mesure comble » (cf. FEW 2, 1527a) -un représente plutôt -ūmen que « le suffixe de collectif issu de -ūnu latin » [294]. Les données onomastiques, particulièrement intéressantes, sont simplement présentées, leur étude étant réservée à un article ultérieur [314].

J.-P. Chambon, «Pour le texte, le lexique et la localisation du Quaderno di Segreti d'un Regista Provenzale del Medioevo» (éd. Vitale-Brovarone) [319-353]. Cet article publie les deux premières parties d'une étude sur les notes d'un metteur en scène d'une passion à la charnière des 15° et 16° siècles. L'éditeur, malgré toute sa perspicacité, n'a pu élucider tous les problèmes posés par le texte que nous a livré un document en très mauvais état. La première partie de l'article analyse minutieu-sement une quarantaine de passages pour proposer des émendations et restitutions assurées ou, parfois, seulement probables. Celles-ci fournissent les matériaux de la seconde partie qui corrigent et complètent le glossaire qui avait été dressé par l'éditeur. On y trouvera incidemment la première attestation du français ficelle (1510, au lieu de 1564, FEW) [347]. Certains de ces matériaux apportent déjà des éléments qui s'intégreront dans la troisième partie, seulement annoncée, qui s'efforcera de localiser le texte «en Rouergue et même, avec une grande probabilité, à Millau» [320].

Th. Städler, «De 'bouche qui peut manger sans que rien la gêne' à 'enfer'. Remarque philologique au v. 2291 du Besant de Dieu» [65-67]. Cette note propose de corriger gole desatelee en gole de Satelee « enfer ». Ce serait une locution formée à partir du nom du très dangereux goufre de Satalie, en Asie mineure, qui serait issue d'un croisement entre *goufre de Satalee « goufre de Satalie » et *gole de Satenie « enfer » construit d'après gole d'enfer et goufre de Satenie « enfer ». Le syntagme cependant ne dénomme pas l'enfer dans le texte. Cette gole (Qui ne puet estre saolee, v. 2292), représente la coveitise par une métaphore qui appartient plus probablement au même champ sémantique que la métaphore du vers suivant La faim, qui tuz les biens devore (v. 2293).

T. Matsumura, «Pour la localisation de Florent et Octavien» [355-366]. Par l'étude des régionalismes lexicaux montre que les manuscrits picards sont plus proches de l'original que le manuscrit «francien» tenu jusqu'ici comme le plus ancien et le plus fiable. Ce manuscrit s'oppose aux deux autres en omettant des régionalismes du nord du galloroman, notamment de Picardie, qui se trouvent dans les deux autres manuscrits, tels que fourdine «prunelle», caure «chaleur», gien a gien «l'un contre l'autre», blangier «flatter», artisien «monnaie frappée par les comtes de Flandre, puis d'Artois», de chief en cor «d'un bout à l'autre», demars «mardi», par d'encoste «à côté de». Par ailleurs il arrive qu'il conserve un régionalisme en commun avec un seul des manuscrits picards: coron «coin, bout», ente «triste, affligé», ou encore que le régionalisme se retrouve dans les trois manuscrits: fie «fois», leçon «petit lit», moillon «milieu, centre». Ces trois cas de figure pour les régionalismes picards ne peuvent s'expliquer que par l'origine picarde de l'œuvre que le manuscrit «francien» a plus gommée que les deux autres et qui ne peut constituer la base d'une édition. On sait aussi que M. ne croit plus désormais au caractère francien du ms. en question (RLiR 56, 633-34).

- H. Häyrynen, «Premières attestations dans le *Traité de Conseil* de Guillaume Fillastre» [367-386]. Signale, dans cette œuvre écrite en 1472-1473, 160 premières attestations ou attestations intéressantes soit du mot (par ex. *sociable*), soit quant au sens ou à la construction (par ex. *ame* «principal moteur, principal agent d'une entreprise» (1616-1620, TLF); *modeste* «exempt de vanité» (1611, TLF, FEW). Les jalons, moins spectaculaires, n'ont cependant pas moins d'intérêt que les premières attestations. On a ici la première attestation de *disner* m. «repas du soir». On aimerait avoir quelques repères qui jalonnent la continuité, s'il y en a une, avec la dénomination moderne.
- C. Bougy, «Les désignations imagées de la tête dans La Muse Normande de David Ferrand» [83-105]. Concerne aussi le visage et ses parties: le nez, la bouche, les lèvres, les dents, les cheveux, la pomme d'Adam. Les images sont plus souvent celles des parlers normands que des créations de l'auteur.
- M.-G. Boutier, M.-J. Brochard, E. Büchi, J.-P. Chambon, J.-P. Chauveau, C. Dondaine, «Cas d'étymologie double dans le FEW (IV)» [387-415]. Proposent 157 rectifications au FEW, dont la suppression d'une quinzaine d'articles, et une dizaine de compléments, voire de rectifications, aux rectifications proposées antérieurement.
- I. Schütz, «Les huit thèses de Gottfried Schramm et l'ethnogénèse roumaine» [417-430]. Compte rendu développé et enrichi de vues personnelles d'une monographie de G. Schramm parue en 1986-1987 et consacrée à la localisation de la langue roumaine dans les Balkans. Schramm pose un unique foyer originel pour toutes les branches du roumain, qu'il localise au sud du Danube très précisément dans les montagnes du sud-ouest de la Bulgarie actuelle, et au contact des Albanais, où les descendants de la latinité se seraient réfugiés. Ils y auraient inventé selon Schramm, mais appris des Albanais selon l'auteur, la transhumance. Se serait ainsi créée une romanité pastorale qui expliquerait «la continuité mobile de l'ethnie roumaine» [417]. L'auteur prône, pour confirmer définitivement les thèses de Schramm, une comparaison systématique des lexiques roumains et albanais.
- J.-L. Roch, «De l'histoire à l'étymologie: bélître, maraud et autres gueux» [37-63]. Revient à des étymologies traditionnelles ou anciennes en les appuyant, d'une part, sur une reconstitution rigoureuse de l'histoire des mots par les textes et leur répartition géographique et, d'autre part, par la reconstitution des parcours sémantiques en inscrivant ces mots dans un paradigme. Bélître, diffusé au 16e siècle à travers toute la France, apparaît vers le milieu du 15e siècle, d'abord dans la locution ordre de belistre, où ordre renvoie de manière facétieuse aux ordres religieux, de façon comparable aux abbayes ou confréries de dérision par lesquels on dénommait les sociétés de jeunesse qui organisaient alors les fêtes. Cela permet à l'auteur de donner du crédit à une proposition ancienne reprise par Spitzer et Corominas pour expliquer les formes françaises, italiennes et espagnoles, à partir du terme d'école emprunté au grec blituri au sens de « mot sans signification ». La mention de libraieries de belistre « de nullité » dans un sermon joyeux d'environ 1462, qui relève du milieu scolaire, atteste le passage à « chose sans valeur » qu'on retrouve dans l'or-

dre de belistre qui englobe tous les gens de néant à la même époque. Ce serait donc un mot plaisant apparu dans le milieu scolaire et «récupéré par les groupes qui mettent en place la réforme de l'assistance au 16e siècle» [49]. Pour maraud il invalide la base textuelle de l'étymologie à partir de marre «houe» proposée par Chr. Schmitt et montre la discordance géolinguistique entre les deux types lexicaux pour en revenir à l'étymon mas, maris «mâle».

M.-G. Boutier, «Une question de génétique: wallon tchawe-sori et français chauve-souris» [7-36]. La question du lien entre le type wallon et le type français oblige à examiner l'étymologie de ce dernier. L'historique des propositions avancées depuis plus d'un siècle montre qu'on est parvenu à un accord sur deux bases étymologiques mais pas sur les rapports qui pourraient les unir. La première, à l'origine de la forme française, est calva sorix, composé roman attesté dans les gloses de Reichenau. La seconde, *kawa sorix, explique la forme wallonne. Elle est formée à partir d'un prototype celtique *kawa «oiseau nocturne», documenté par lat. tard. cauua, qui se poursuit dans l'afr. choue «chouette», dont l'afr. choue «corneille» serait un homonyme dû à un emprunt au francique. Cette dualité originelle cependant se heurte au continuum géographique et formel que constituent les formes galloromanes du nord jusqu'au sud-ouest. Ce continuum paraît de plus organisé en deux périphéries où règnent deux types comparables *kawa sorix en Wallonie et *sorix/ratta kawa en Gascogne, qui encadrent des formes diverses qu'on rattache à calva sorix. Une telle organisation de l'espace oblige à formuler deux hypothèses: ou bien les formes rattachées à calva sorix, plus récentes, refoulent les représentants du type plus ancien formé sur *kawa aux périphéries, ou bien elles constituent des altérations diverses de celui-ci. Les formes calvas sorices des gloses de Reichenau et calva suricis du glossaire Rz attestent ce type dès le 9e siècle. S'il représente une altération d'un plus ancien *kawa sorix, celle-ci a pu se faire vers le 5e siècle au moment où les représentants de calva et *kawa étaient phonétiquement les plus proches. Sur le plan sémantique un composé souris-chauve ne se justifie pas comme originel, la qualification par «chauve» ne se concevant et n'étant documentée qu'appliquée à un oiseau. Sur le plan syntaxique, les formes diverses rattachées à calva sorix se divisent en deux groupes: au nord domine l'ordre N+souris (chauve-souris, chaude-souris, etc.), au sud l'ordre inverse (souris-chaude, etc.), ce qui correspond respectivement à l'ordre des éléments dans les prototypes septentrional *kawa sorix de Wallonie et méridional *sorix/ratta kawa de Gascogne. C'est là un indice supplémentaire de la dépendance des formes rattachées à calva sorix à un type plus ancien où la chauve-souris était considérée comme un oiseau nocturne ayant quelque analogie avec la souris ou comme une souris/ratte ayant quelque analogie avec un oiseau nocturne. De cette belle démonstration, je contesterai seulement un point mineur, le rattachement direct à *kawa sorix de formes d'Île-de-France cóssuri, et non ¢ósuri, on attendrait d'ailleurs * çusuri [27].

P. Swiggers, «La grammaire des Académiciens prise d'assaut: un exemple de 'récurrence différentielle' dans l'histoire de la grammaire française» [125-137]. Cet article d'histoire de la linguistique compare la critique faite par le Père Buffier en

1706 de la deuxième édition du *Traité de la grammaire françoise* publiée par Régnier-Desmarais, le secrétaire perpétuel d'alors de l'Académie française, et celle faite par Ferdinand Brunot en 1932 de la *Grammaire de l'Académie française*. Les deux événements, qui forment à eux seuls la récurrence, présentent des analogies, mais la qualité des protagonistes, essentiellement la médiocrité de la grammaire de 1932, fait la différence.

- M. Forsgren, «L'interprétation de la construction asyndétique Art N₁ N₂ en français» [139-156]. Discute quelques points centraux du livre de Michèle Noailly, Le substantif épithète, Paris, PUF 1990. Aux catégorisations des rôles du substantif épithète qui sont présentées par M. Noailly comme: qualification, coordination, complémentation et identification, il substitue un modèle qui ne veut pas «réfuter la description proposée par Michèle Noailly» [153], mais certainement l'analyse.
- O. Halmøy, «La concurrence futur simple/futur périphrastique dans un roman contemporain Étude contextuelle» [171-185]. Étudie la concurrence de ces deux futurs dans un roman récent où ils sont particulièrement nombreux et identifie une série de facteurs hiérarchisés qui déterminent leur occurence: type de discours (monologue intérieur, dialogue, récit), nature de la relation entre les interlocuteurs, verbes modaux, phrases négatives.
- L. Tasmowski-De Ryck, «Le verbe transitif sans complément» [157-170]. Dans les emplois absolus de verbes transitifs faut-il poser un SN postverbal nul lorsque la récupération du COD doit se faire en fonction du contexte extraphrastique? Prenant ses exemples dans des livres de cuisine (cf. servir chaud, laisser infuser, etc.), l'auteur montre qu'on à affaire en français à des phénomènes de lexicalisation ou de style télégraphique qui n'obligent pas à postuler l'existence d'un SN postverbal vide.
- P.-Y. Raccah, «Quelques remarques sur la sémantique linguistique et la construction du sens» [69-81]. Montre que la description sémantique des énoncés ne peut pas se limiter à celle de leur information objective, mais qu'elle doit comporter une composante argumentionnelle autonome, étant donné que les énoncés ne véhiculent pas seulement des informations mais fournissent aussi des instructions qui permettent aux destinataires de construire le sens. Présente la Théorie de l'Argumentation dans la Langue qui cherche à en rendre compte, et propose d'étendre la description argumentationnelle au lexique.
- G. Kleiber, «Mais qui donc est sur l'étagère de gauche? ou Faut-il multiplier les référents?» [107-124]. S'opposant à l'approche référentielle analytique, défend une option référentielle unitaire pour des énoncés tels que Françoise Sagan aime écrire et Françoise Sagan est sur l'étagère de gauche, d'où le titre, quoique le locuteur ait le sentiment que ce sont les œuvres de l'écrivain et non l'écricain qui se trouvent sur l'étagère. A la différence d'un énoncé tel que L'omelette est partie sans payer où il y a référence indirecte par l'intermédiaire d'une métonymie: plat commandé → client, dans Françoise Sagan est sur l'étagère de gauche il y a maintenance du référent en vertu du principe, proposé par l'auteur, de métonymie intégrée qui stipule que « certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout» [112]. Dans

l'exemple choisi le rangement des livres d'un auteur dans une bibliothèque peut être conçu comme un des modes d'existence de l'écrivain en tant qu'écrivain, comme une caractéristique de l'écrivain lui-même.

Jean-Paul CHAUVEAU

Lexique 11. Les prépositions: méthodes d'analyse, coordonné et présenté par A.-M. Berthonneau & P. Cadiot, P.U.L., Lille, 1992, 277 pages.

Le regain d'intérêt pour l'étude des prépositions est la résultante d'une double cause:

- d'une part, un courant cognitiviste: il a renoué et développé l'ancienne théorie selon laquelle la motivation du sens prend sa source dans l'ordre de la perception, de l'inscription dans la langue de l'expérience physique du locuteur. Les emplois spatiaux ou possessifs par exemple, sont premiers, prototypiques; mais alors, quelle relation établir entre cette notion et les autres interprétations?
- d'autre part l'accès au sens et à la référence passe par la phrase: toute hypothèse sur le sens d'une préposition suppose ainsi une procédure minutieuse de réduction et d'abstraction, permettant d'identifier les variables produisant un sens particulier. Les rôles du lexique, de la détermination, de l'aspect, l'identification des phénomènes de prototypie, de stéréotypie, de figures ou de scénarios sont essentiels.

Les travaux exposés dans ce numéro se consacrent à deux thèmes principaux:

- l'espace et le temps, analysés soit disjonctivement (prépositions dans et pour), soit dans leurs relations avec les deux couples «avant/après» et «sur/sous»;
- les SN complexes au niveau syntaxique pour les relations N de N ou à la frontière de la syntaxe et de la composition nominale pour les séquences N à N.

Par-delà les descriptions particulières de l'une ou l'autre préposition, les auteurs s'attachent à résoudre la question suivante: Comment articuler la multiplicité des effets contextuels d'une préposition à une hypothèse unitaire sur son sens? Faut-il recourir à d'autres principes d'explication que le seul sens de la préposition?

- C. Vandeloise (Analyse de la préposition DANS, pp. 15-40), à propos de la préposition «dans» soutient que la multiplicité des niveaux décrivant le sens d'une préposition repose avant tout sur la nécessité de corriger les descriptions sémantiques procédant de présupposés erronés sur la nature du langage. Sa démarche repose sur une analyse critique des approches géométriques et topologiques auxquelles il oppose une description en terme de contenant-contenu. Il insiste sur la force exercée par le contenant sur le contenu pour montrer que si «dans» est formulé en termes fonctionnels, il n'est plus besoin de recourir à des niveaux intermédiaires.
- A.-M. Berthonneau (Avant/après. De l'espace au temps, pp. 41-109), en décrivant le sens de «avant/après», discute de la pertinence de la notion de pôle, tel que C. Vandeloise l'a défini pour décrire le sens de ces prépositions en termes de

«rencontre potentielle», de mouvement concret quand il s'applique au domaine spatial, abstrait s'il est transposé à d'autres domaines, en particulier au temps. Pour A.-M. Berthonneau, «avant-après» ne sont pas toujours converses:

- si l'on reformule leur sens à partir du site et non du pôle,
- si l'on articule cette nouvelle version du sens sur les caractéristiques respectives de l'organisation de l'espace et du temps,

on peut expliquer pourquoi ces prépositions sont les seules antonymes pour le temps, pourquoi on passe d'une relation d'ordre: «Julien quitta la France avant-sous-après la Révolution» à une relation de paraphrase entre avant et sous — suivis d'une mesure (avant/sous 2 jours). «Après» quant à lui, n'est pas toujours antonyme de «avant». Une série de propriétés sont enfin définies, qui distinguent «avant» et «après» des autres prépositions communes à l'espace-temps.

La description sémantique des prépositions, permet ici d'éclairer le processus de mise en formes linguistiques du sens.

- J.-C. Anscombre (*Sur/sous*, pp. 111-145) décrit une classe d'emplois de « sur/sous » à déterminant zéro ou défini. Il part de deux constatations apparemment indépendantes :
- La première est que «sur» et «sous» sélectionnent des ensembles de noms quasiment disjoints: sur ordre / *sous ordre, *sur prétexte / sous prétexte.
- La seconde est qu'il n'y a pas de lien a priori entre l'interprétation de ces emplois et le sens spatial usuel de ces prépositions.

La résolution de la première constatation permet de répondre à la question soulevée par la seconde: les noms qui suivent sur et sous sont processifs, impliquant un procès P1. «Sur» demande des noms capables d'établir une relation d'antériorité entre P1 et le procès principal P2, alors que ceux introduits par «sous» ont la démarche inverse: englober P2 dans P1. Cette analyse temporelle des SN à déterminant zéro ou défini est en continuité avec les principes soutenus par Vandeloise pour les emplois spatiaux de «sur» et «sous».

D. Maurel (Reconnaissance automatique des adverbes de date, pp. 147-161) présente un essai de prétraitement automatique des adverbes de date, illustrant la notion de grammaire locale dans le cadre de la modélisation du LADL, lui-même comparé à d'autres types de traitement automatique.

Les articles restants traitent des prépositions entre deux noms et posent le problème de la multiplicité des interprétations portées par une même configuration.

I. Bartning (La préposition de. Essai d'approche cognitive, pp. 163-191) tente une approche cognitive de la préposition «de» et des interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Si l'on remarque que cette préposition ne code pas de sens propre, on peut cependant l'interpréter comme une instruction spécifique de mise en relation: N1 identifié par N2 ou N2 repéré par N1. Ce travail de repérage ou d'identification est hiérarchisé par 3 modes principaux d'interprétation:

- Une interprétation prototypique: l'inventaire du sémantisme du N1 montre presque toujours la prédictibilité de l'interprétation de toute la séquence.
- Les interprétations pragmatiques, plus rares, sont inférables du savoir extralinguistique et des principes pragmatiques de plausibilité.
- Les SN à interprétation discursive sont plus productifs. L'interprétation se fait à partir des thèmes saillants dans le discours repris par le N2.

Quel que soit le cas, la fonction première de «de» est de véhiculer une relation qu'elle ne fait qu'emprunter au SN, au contexte linguistique ou extra-linguistique.

L'article de P. Cadiot (A entre deux noms, pp. 193-240) s'inscrit dans le débat actuel sur la composition nominale. C'est un phénomène dynamique non modulaire résultant de plusieurs facteurs lexicaux et pragmatiques. L'auteur examine les différents paramètres contribuant à la définition d'un nom composé de type N à N, N2 qualifiant N1 à partir de l'instruction donnée par la préposition «à». Deux modules sont détaillés: «à» glosé par «avec» et «à» glosé par «pour». Ce qui est stable ce n'est pas l'interprétation de telle ou telle séquence susceptible d'être détournée, mais celle des types.

On le voit, l'ouvrage est un document de référence pour tous ceux qui s'intéressent aux développements de la linguistique cognitive. Il est assurément, pour reprendre un mot à la mode, «incontournable» pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'étude des prépositions. On ne peut donc que vivement en conseiller la lecture.

Song-Nim PAK

SÉMIOTIQUES, vol. 1, nº 1, juin 1991: Représentation des connaissances et analyse lexicale, nº dirigé par Peter STOCKINGER, CNRS, INaLF, URL7-Analyse du discours, Paris, Didier-érudition, 139 pages.

Il est agréable de lire, dans l'Éditorial [3-4] de Jean-Claude Coquet qui présente cette nouvelle publication périodique, une citation d'Antoine Meillet: «Chaque siècle a la grammaire de sa philosophie» (Linguistique historique et linguistique générale 1, Paris, 1921 [1975], VIII). Le grand linguiste français, se référant à Saussure comme à un commencement, tirait de ce constat l'idée qu'il restait à faire, au XXe siècle, «un grand travail pour ordonner les faits linguistiques au point de vue de la langue même» (op. cit., loc. laud.). Soixante-dix ans plus tard, l'éditorialiste constate, lui, de façon lucidement autocritique, qu'«il est vrai par exemple qu'un certain structuralisme a cessé d'être productif»: il s'agirait peut-être de préciser lequel. On mesure le chemin parcouru.

Il est sûrement vrai, en tout cas, qu'« ordonner les faits linguistiques au point de vue de la langue même » n'est pas exactement le programme que s'assignent la plupart des contributeurs de ce numéro 1, dont le directeur prend soin de souligner d'entrée de jeu, dans son Avant-propos [7], le « niveau intellectuel et scientifique exceptionnel ».

Le numéro débute par deux articles italiens rédigés en anglais: Diego MARCONI, «Understanding and Reference» [9-25], auquel réplique Marco SANTAMBROGIO, «Reference without Understanding. A Comment on Diego Marconi's *Understanding and Reference*» [27-57]. On est loin, disons-le, d'une linguistique des langues propre à susciter l'intérêt des romanistes qui voudraient «nourrir [leur] réflexion sur le langage» [3]. Les deux articles suivants nous en rapprochent quelque peu, surtout peut-être celui de Fr. Rastier par les implications de la théorie du *parangon* en lexicologie historique.

La contribution de Georges KLEIBER, «Hiérarchie lexicale: catégorisation verticale et termes de base» [35-57], donne une impression de déjà lu, mais, vérification faite, c'est bien sous la plume, si féconde, de l'auteur qu'on a pu prendre connaissance de ces pages (*Sémantique du prototype*, Paris, 1990, 78-98 et 114 pour partie de la conclusion). Sauf erreur de notre part, la postpublication n'est pas signalée.

Une impression identique se dégage à la lecture du texte de François RASTIER, «Peut-on définir sémantiquement le prototype?» [59-68], paru dans Sémantique et recherches cognitives (Paris, 1991), 197-204; le caractère de postpublication est ici signalé, in fine [66]. En confrontant, en léger différé, mes deux impressions de lecture, je m'aperçois n'être pas convaincu qu'un bon sous-chapitre d'un excellent livre (8 pages sur 250 environ) fasse un aussi bon article de périodique: le lecteur s'attend à un traitement plus approfondi, se montre sans doute plus exigeant quant au traitement des données (sur lat. pecunia «bétail» «s'étendant à 'richesse'» [63], et étant entendu que l'on peut théoriser juste sur des exemples douteux, voir E. Benveniste, Le Vocabulaire des institutions indo-européennes, Paris, 1969, I, 50 sqq.), et il risque, en fin de compte, de rester quelque peu sur sa faim.

Mentionnons pour terminer le reste du sommaire: — Jacques François, «La pertinence linguistique des représentations propositionnelles de la sémantique cognitive» [69-80]; — Jean Fargues, «Un essai de définition de structures conceptuelles: sémantique des verbes de transfert» [81-105]; — Nicoletta Calzolari, «Les tendances actuelles de la lexicographie et de la lexicologie assistées par ordinateur» [107-139].

Jean-Pierre CHAMBON

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Andrea PULEGA, Da Argo alla nave d'amore: contributo alla storia di une metafora, Florence, La Nuova Italia (publication du Département de Langues et Littératures Néo-latines de l'Université de Bergame), 1989, 180 pages.

Cette recherche s'articule en deux parties complémentaires; la première, théorique (*Viaggio alla volta della Metafora*, [7-32]) cerne les concepts de métaphore, de topos (ici, la vie représentée comme une navigation), de champ métaphorique (selon

l'expression de WEINRICH), lequel peut être subdivisé en sous-ensembles (navigation morale, navigation politique, navigation amoureuse, etc.), caractérisé par l'écart de l'image, la contradictio in adiecto (ainsi le navire-état est et n'est pas un navire: il l'est dans la mesure où la convention du langage figuré l'admet). PULEGA montre comment naît, à la fin du Moyen Age, la distinction d'abord évanescente entre métaphore, symbole, allégorie, qui se dessine clairement à travers l'exemple du sonnet de PETRAROUE: Passa la nave mia; la métaphore du navire-PETRARQUE devient une allégorie du poète, une psychomachia, et la transformation s'accomplit à travers une métonymisation de la métaphore de base (ici, les éléments tempesta, pioggia, nebbia, etc., donnent à l'allégorie son autonomie). La métaphore ne prend sa vraie valeur que resituée dans le contexte où elle a été créée: il est nécessaire de la relier aux métaphores qui étaient vivantes dans la tradition de l'époque (intertextualité); ainsi, pour les métaphores médiévales en général, et dantesques en particulier, faut-il les mettre en rapport avec la tradition biblique; c'est ce que FRYE appelle le type, issu du passé, qui s'oppose à l'antitype, actualisé dans le présent et dans le futur, bien illustré par l'exemple du voyage d'Ulysse (dans ce cas précis, la métaphore créée par DANTE représente l'antitype). Remontant, avec CURTIUS (Nave degli Argonauti, 1950) à l'origine de la métaphore de la navigation, l'auteur met en évidence deux de ses motifs récurrents, bien évidents déjà dans l'Epode X d'HORACE, et dans l'Epithalame de CATULLE, celui du malheur (sventura) et celui de l'étonnement (stupore), qui seront à la base de l'enrichissement du thème.

La deuxième partie (Viaggio all'interno della Metafora, [35-145]) se présente comme une typologie de la métaphore de la navigation, depuis la littérature grecque jusqu'à la fin du Moyen Age, laquelle se répartit entre cinq domaines, dont les quatre premiers sont traités de manière synthétique, alors que le dernier, la navigation amoureuse, est en quelque sorte une anthologie. Dans le domaine éthico-religieux [35-42], la vie est comparée, depuis la Bible, à un cheminement (pellegrinaggio) terrestre (il ne s'agit pas seulement, selon FRYE, d'une métaphore, mais du typus, dont la voie de la rédemption sera à l'époque chrétienne l'antitype): le thème de la smarrita via est bien représenté par le voyage de Saint Brandan, de Saint Patrice, etc., mais surtout par DANTE, qui en est le plus important utilisateur: dans le célèbre sonnet Guido, i' vorrei..., et dans les chants introductifs au Purgatoire et au Paradis; en France, cette métaphore qui est à la base de Perceval, de Lancelot, et du Roman de la Rose, trouvera un développement particulier à la fin du XVIe siècle dans l'école de Lyon et de la Pléiade; un exemple est finement analysé: le sonnet Barque qui vas flottant de PHILIPPE DU PLESSIS, d'inspiration calviniste, où s'épanouit le baroque religieux, caractérisé par une organisation en série des métaphores. La métaphorisation éthico-philosophique [42-45] exploite le thème de la vie comme navigation, qui s'était vite réduit à un stéréotype, particulièrement chez les poètes de l'Anthologie palatine (sont donnés des extraits de PALLADA, de LOL-LIO BASSO), revivifié, dans les derniers temps du paganisme par le sens dramatique de la fin d'un monde (voir les prosopopées de LEONIDE D'ALEXANDRIE et d'ANTIPATRE DE THESSALONIQUE); parmi les écrivains chrétiens, c'est Saint AUGUSTIN qui reprend cette métaphore; elle trouvera sa meilleure expression au

XIIe siècle, chez HUGO DE SAINT VICTOR (De arca Noe morali), et chez Saint BERNARD, qui parle de arca cordis dans le De laude novae militiae. La métaphore de la navigation, dans le secteur politique [46-54], chargée d'une valeur idéologicohistorique, a été mise en œuvre depuis l'Antiquité; on peut en trouver une expression majeure dans l'Ode XIV d'HORACE, et avant lui chez les penseurs grecs, et en particulier chez PLATON: on a pu considérer (LONGO) que cette métaphore traduit une idéologie esclavagiste, dans la mesure où le navire représente l'état, et se placerait à l'intérieur d'un système politique répressif; cette métaphore serait une sublimation de la violence du rapport à autrui, dont on peut retrouver l'origine chez certains poètes grecs comme ALCEE (VIIe siècle av. J.C.), et même chez ARCHI-LOQUE, qui enrichit la nomenclature de la navigation, et semble avoir créé le navire-état, qu'on retrouvera plus tard chez HORACE (Carmina I, 14); au Moyen Age, cette métaphore sera largement développée (et l'on peut citer entre autres l'apostrophe de DANTE, Purg. VI: Nave senza nocchiere...), mais elle peut alors se charger aussi d'une dimension religieuse, lorsqu'elle évoque la puissance de l'Église, comme dans Purg. XXXII: O navicella mia..., ou lorsqu'elle fait allusion à la tradition iconographique de la barque de Saint Pierre (Purg. XXII, Par. XI et XXIV). Dans le domaine littéraire [54-61], la métaphore de la navigation représente l'aventure de l'esprit, «le voyage intellectuel»; le navire est aussi l'image du discours de l'orateur ou l'orateur lui-même (dans l'épigramme A.P. X, 23, d'AUTOMEDON), et le port est la métaphore de la conclusion, comme l'a montré CURTIUS, à travers de nombreux exemples tirés des auteurs latins (VIRGILE dans les Géorgiques, HORACE, OVIDE, PROPERCE, PLINE, QUINTILIEN) ou chrétiens (Saint JEROME, PRUDENCE, DANTE dans le Proemio II du Convivio, et surtout dans le premier chant du Purgatoire ou du Paradis); ces deux passages, analysés en profondeur, montrent d'une part le rapport avec PROPERCE, et d'autre part le remarquable enrichissement de la métaphore, puisque la navicella del mio ingegno devient l'emblème de l'expérience de l'esprit; comme le démontre PULEGA, chez DANTE, la navigation est totalisante: dans la spiritualité médiévale, tout événement terrestre est signe de l'histoire sacrée (le voyage d'Ulysse devient «la figure négative du vol de DANTE»); ainsi la métaphorisation du voyage littéraire vient-elle coïncider avec la métaphore éthique, religieuse et existentielle.

Notre auteur donne un développement plus large à la métaphorisation amoureuse [61-128], dans la mesure, où, pour ce domaine, il cite des poèmes intégralement, suivis de leur traduction, et d'un commentaire, où est mise en évidence l'évolution ou l'enrichissement de la métaphore: partant des poètes grecs de l'Anthologie palatine (DIOSCORIDE, MELEAGRE) et latins (OVIDE, Ars amatoria, II, 719-732), chez qui la métaphore nautique tend à dénoncer les dangers de la passion et de la déraison, PULEGA s'arrête longuement sur la poésie des troubadours (pp. 69-96), où l'on voit poindre la valeur morale de cette métaphore (BERTRAN DE BORN, BENRART DE VENTADORN, GUIRAUT DE BORNELH, RAIMON JORDAN, PEIROL, ARNAUT CATALAN, SORDELLO), étroitement liée à une conception féodale du rapport de dépendance, à laquelle chaque poète apporte un traitement personnel (le jeu de mots par exemple chez SORDELLO, les allusions

sexuelles chez PEIROL, et même scatologiques chez ARNAUT CATALAN, etc.); cette métaphore, si présente dans la lyrique des troubadours se diffuse en France et en Italie: ARNAUT DANIEL [97-100] y introduit l'ambiguïté, comme on le constate dans les derniers vers de la strophe VI de la chanson En breu brisara 'l temps braus, où peleagre («Deu, tu'm somers / o'm peris el peleagre») peut représenter soit la mer d'amour ou au contraire le naufrage, punition divine; mais c'est PETRARQUE [100-107] qui lui donne une multiplicité de valeurs, dans une perspective déjà plus humaniste que médiévale, où s'exprime toute l'étendue de l'inquietudine moderne, et qui codifiera ce discours métaphorique, appelé à déboucher dans le maniérisme, autrement dit le pétrarquisme; la métaphore de la navigation chez PETRARQUE s'humanise: dans de nombreuses chansons ou sonnets, la métaphore nautique sert à exprimer la contradiction du poète (il dissidio): Laure est bello scoglio, dolce calamita (chans. Occhi miei lassi); dans la sextine LXXX, les six rimes qui se répètent ont un rôle polysémique, et confèrent à la métaphore une complexité faite d'ambiguïté; dans le sonnet le plus célèbre: Passa la nave mia, le poète navizzato (métaphorisé en navire) se contemple lui-même: c'est un allégorisme riche en «segnali rivelatori del pensiero»; ainsi s'achemine-t-on, après un retour, chez CHARLES D'ORLEANS et d'autres poètes français du XVe siècle à l'allégorisme du Roman de la Rose (voir la ballade En la nef de Bonne Nouvelle, [108-109]), vers la dimension baroque, qui s'épanouira chez les poètes cancioneriles espagnols de ce même siècle [113-128], ALONSO PEREZ DE VIVERO, JUAN DE DUEÑAS: l'influence de PETRARQUE est très forte; par exemple dans la Nao de amor de ce dernier [116-119], le poète navigue en altas ondas de amar, dans la tempête, au milieu des vents contraires, que sont ses penas: sa barque est faite d'humilité, de loyauté, de force d'âme, etc.; chaque élément du grément, chaque épisode de la navigation, la foudre, le rejet du lest, la destruction finale, renvoient à l'aventure amoureuse (et peut-être politique) du poète: tout le poème est une métaphore filée, une théâtralisation allégorique, qui aura des prolongements dans le milieu hispanonapolitain, et aussi chez MARSILIO FICINO et son disciple français SYMPHO-RIEN CHAMPIER: la Nef des dames vertueuses, ouvrage du début du XVIe siècle est représentatif de la transformation de notre métaphore, à la recherche d'une nouvelle tradition courtoise, et toute empreinte de pétrarquisme et de platonisme.

Sylviane LAZARD

Harald ULLAND, Les Nominalisations agentive et instrumentale en français moderne, Berne, P. Lang, 1993, 227 pages.

Ce livre est la version révisée d'une thèse soutenue à l'Université de Bergen en février 1992. L'auteur se propose d'examiner les «nominalisations déverbales agentive et instrumentale dans une perspective syntaxique et sémantique» (p. 7). Cela ne signifie pas que les préoccupations morphologiques en soient absentes. Mais elles n'interviennent que dans la mesure où la morphologie entraîne des conséquences sémantico-syntaxiques: les noms en -eur (bricoleur), les noms en -ant (attaquant) et les composés du type trouble-fête n'ont assurément pas le même fonctionnement. Il

s'agit d'une part de savoir quels verbes se prêtent à la nominalisation agentive ou instrumentale et d'autre part quels compléments des verbes source peuvent se retrouver dans le syntagme nominalisé et sous quelle forme; ainsi ceux qui s'opposent à la corrida sont des opposants à la corrida; mais ceux qui accusent Victor de viol, tout en étant des accusateurs, ne sont pas *les accusateurs de Victor de viol.

Après une présentation critique de quelques travaux antérieurs sur la nominalisation (généralement consacrés à la «nominalisation nucléaire», celle qui correspond à «l'action de», «le fait de»...), l'auteur construit, dans une perspective dépendancielle à la Tesnière, une typologie des nominalisations. En dehors de la «nominalisation nucléaire», la «nominalisation actancielle» est opposée à la «nominalisation circonstancielle» (dancing, «lieu où l'on danse»); la «nominalisation instrumentale» (hachoir) relève de ce dernier type. L'opposition actant/circonstant est reprise sans critique à L. Tesnière. Une distinction intéressante consiste, dans la «nominalisation actancielle», à opposer l'actant qu'elle «désigne» et le ou les actants qu'elle «contient». Ainsi, le syntagme le créateur de l'univers «désigne» l'Être qui a créé l'univers et «contient» l'actant univers. En somme, le but du travail est de déterminer d'une part comment une nominalisation agentive «désigne» et d'autre part ce qu'elle peut «contenir».

La manière de désigner est traitée sous l'étiquette d'antécédent (pp. 36-59); « l'antécédent est soit un nom générique, soit un nom spécifique » ; l'un est noté *ProN*, l'autre *N* :

ProN qui fument la pipe ⇒ fumeurs de pipe

N qui fument la pipe $\Rightarrow N$ fumeurs de pipe

(les élèves qui fument la pipe ⇒ les élèves fumeurs de pipe)

« ProN est obligatoirement effacé lors de la nominalisation, alors que N ne l'est pas » (p. 37): cette analyse rend compte de manière simple de l'usage «épithète» (ou « apposition »?); en revanche, l'idée que ProN s'efface a l'inconvénient de voiler le fait que ProN n'est rien d'autre que l'argument (au sens logique) véhiculé par le substantif en -eur ou -ant. Notons aussi que l'opposition générique/spécifique ne correspond nullement à l'usage habituel de ces notions; en l'occurrence, le «générique» ne désigne pas l'extension référentielle dans l'usage d'un substantif, mais sa « généralité sémantique » en comparaison d'autres substantifs. Les notions de généricité et de spécificité au sens habituel auraient pourtant été précieuses pour distinguer le type braqueur de banques, « celui qui braque les banques » et le braqueur de la Banque XY, «celui qui a braqué la Banque XY» (notons au passage que le braqueur de cette banque, p. 174, ne semble pas une mauvaise formation); la même opposition intervient dans un joueur, «celui qui joue (dans une circonstance déterminée)» et être joueur, «aimer à jouer»; l'exploiteur est celui qui exploite les autres (trait générique); l'exploitant celui qui exploite qqc. (sans répercussion qualificative).

L'essentiel de l'ouvrage est consacré à ce que le syntagme nominalisé «contient», c'est-à-dire aux actants qu'il peut reprendre de la «phrase sous-jacente»: c'est à mon sens l'aspect le plus réussi. Sont examinés successivement les verbes à un seul argument (qqn patine » un patineur), les verbes à deux arguments

(qqn détruit les entreprises ⇒ un destructeur d'entreprises), les verbes à trois arguments (où les deux compléments ne peuvent être repris simultanément: Max a hérité un million de francs de Jean ⇒ Max est l'héritier de Jean ou Max est l'héritier d'un million de francs, mais non *Max est l'héritier d'un million de francs de Jean). L'auteur décrit aussi les «éléments libres» du syntagme verbal et le sort qui leur est fait dans la nominalisation; ainsi beaucoup devient grand (celui qui lit beaucoup est un grand liseur) ou gros (celui qui mange beaucoup est un gros mangeur). Le livre se clôt par une esquisse intéressante d'analyse contrastive du français et du norvégien.

Une des qualités essentielles de cet ouvrage tient à la clarté parfaite de l'exposition. Une écriture sobre mais toujours correcte permet d'en suivre aisément les étapes (corriger p. 17 Verblexikon; p. 32, n. 1 chapitre; p. 99 raccommoder, raccommodeur; p. 171 quoi qu'il en soit). On regrettera tout au plus une certaine fragilité du métalangage. Sans revenir sur les «actants» et les «circonstants», sur le «générique» et le «spécifique», on notera que l'«ergativité» (p. 63) appelait une définition précise (en quoi disparaître est-il «ergatif»?); que la notion d'«objet interne», qui pouvait être fort utile (p. 65), demandait un examen plus attentif; que la sémantique des cas profonds n'est prise en compte qu'allusivement (l'opposition du résultat - constructeur d'avions - et de l'objet - réparateur de motos - est-elle sans aucun intérêt?). On pouvait souhaiter aussi une étude plus extensive à partir de la nomenclature d'un dictionnaire d'usage. Il n'en demeure pas moins qu'un pas important est franchi: non seulement les problèmes de nominalisation agentive sont clairement posés, mais de multiples aspects trouvent ici des solutions prometteuses.

Robert MARTIN

Gustave GUILLAUME - Leçons de linguistique de l'année 1938-1939 publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly - texte établi par Annette Vassant en collaboration avec Hervé Curat - Presses de l'Université Laval (Québec) et Presses Universitaires de Lille, 1993, 412 pages.

Ce volume regroupe les premières leçons données par G. G. à l'École des Hautes Études. Si elles sont parmi les dernières à paraître, c'est en raison de l'état du manuscrit qui n'était pas excellent et qui a donné beaucoup de mal à toute une équipe d'éditeurs. Elle comporte une table analytique et un index des noms et des notions, très utile début de lemmatisation d'un vocabulaire qui ne brille pas toujours par la clarté.

G. G., qui atteignait alors la cinquantaine, avait eu le temps, depuis les publications qui avaient attiré sur lui l'attention de linguistes comme Meillet, Vendryès, Benveniste, de compléter sa culture linguistique en s'informant non seulement de l'allemand et de l'anglais, mais encore de diverses langues slaves, notamment du russe et d'une langue non indo-européenne, le chinois. Il ne touche toutefois pas aux langues africaines ni amérindiennes. Il peut ainsi montrer les réalisations des

différentes langues comme des solutions différentes apportées à des problèmes semblables, la résolution de conflits entre tendances opposées (ex. p. 62: en slave, le «conflit de l'animé avec l'accuşatif»), sa préoccupation étant non de faire un juste étiquetage de phénomènes linguistiques mais de se représenter clairement «les procès créateurs de résultat linguistique» (p. 47), par l'utilisation systématique, au cours des âges des «accidents utiles» (p. 85) en combinant vues théoriques et observations historiques.

On ne sera pas étonné de retrouver dans ce volume les thèmes dominants de la pensée de G. G.: problèmes du temps, de l'aspect, des verbes auxiliaires et de l'emploi des articles. On notera tout particulièrement comme apportant plus de nouveauté, les exposés originaux concernant le genre, l'animé et l'inanimé, le nombre de la flexion nominale.

L'auteur de ce CR a été heureuse de trouver, dès la seconde leçon, la réponse à une question qu'elle n'était peut-être pas la seule à se poser depuis longtemps: Pourquoi affirmer que «le nom est le mot qui achève son entendement à l'espace et le verbe le mot qui achève son entendement au temps» (p. 7) alors que précisément et par exemple des noms comme temps, ou comme raisonnement ne disent strictement rien de spatial? La réponse est ceci: il ne s'agit pas d'un temps qui se mesure en jours, heures, minutes ni d'un espace qui se mesure en mètres, centimètres, kilomètres, mais d'un temps et d'un espace «linguistiques», qui, ayant en commun la propriété d'être infinis, s'opposent par le fait que «l'espace est l'extension infinie de ce qui demeure, persiste (idée d'être, d'existant)» et le temps «l'extension infinie de ce qui ne demeure pas, de ce qui passe». Les choses se compliquent lorsqu'on apprend que le verbe a besoin d'une «spatialisation interne» pour exprimer le temps. Les relations et jeux réciproques de l'espace et du temps linguistiques sont l'objet d'une leçon sur les relations entre l'infinitif: marcher et le nom déverbal: la marche (p. 147).

Elle a été sensible également à l'insistance de G. G. sur les notions de subductivité et de subduction en ce qui concerne la formation des verbes auxiliaires: « la subduction est dans la langue un procès psychique qui a porté des conséquences d'une ampleur extraordinaire, en morphologie, en sémantique». Certaines vues sur la « dématérialisation du verbe » dans de nombreuses locutions mettant en jeu faire, prendre, tenir, rendre (p. 36), d'autres sur la polysémie des mots (p. 197) justifient une application extensive au lexique des théories de G. G.

Jacqueline PICOCHE

DOMAINE ROUMAIN

Beiträge zur rumänischen Sprache im 19. Jahrhundert, Akten des Kolloquiums «Die rumänische Sprache im 19. Jahrhundert», Regensburg 26.-28. April 1990, herausgegeben von Gerhard ERNST, Peter STEIN und Barbara WEBER, Max Niemeyer Verlag, Tübingen 1992, 370 pages.

La parution de ce volume d'actes remet en actualité le roumain — présence plutôt discrète dans la linguistique romane occidentale pendant ces dernières années. Sous le titre de *Contributions à la langue roumaine au 19e siècle* sont réunis 31 articles (dont 23 représentent les communications présentées il y a 3 ans au colloque de Ratisbonne); leur hétérogénéité rend le titre assez restrictif — on y trouve des articles concernant des particularités linguistiques du roumain à l'époque donnée, comparées à l'état actuel ou analysées dans leur évolution (modernisation), mais aussi des contributions dont l'objet n'est pas la langue, mais la linguistique et même la littérature roumaine du siècle passé.

On retrouve facilement (à très peu d'exceptions) dans la diversité des sujets abordés un point commun: la réromanisation du roumain, en tant que processus de modernisation sous l'influence latine et romane décelable à tous les niveaux, de la phonétique et l'orthographe jusqu'à la production de nouveaux types de textes et à la rhétorique.

L'article de Gerhard Ernst, La ce punct au ajuns studiile despre limba română din secolul al XIX-lea?, représente un bilan bienveillant, mais nécessairement critique, de la linguistique roumaine actuelle et des études roumaines: ce que l'auteur déplore c'est le manque d'études de socio- (et pragma)linguistique et l'inexistence d'un dictionnaire étymologique de référence. Vu l'enrichissement du vocabulaire roumain au XIXe siècle, G. Ernst fait des propositions pour un dictionnaire étymologique des néologismes, qui, à son avis, devrait entre autres distinguer entre les emprunts au latin et aux autres langues romanes et les dérivés formés en roumain à partir de ces emprunts (distinction indispensable pour un dictionnaire étymologique, mais qu'on ne trouve pas toujours, ni même dans les grands dictionnaires étymologiques des langues romanes que l'auteur indique comme terme de comparaison) et qui devrait également dépasser l'ambiguïté de l'«étymologie multiple» (concept couramment employé par la linguistique roumaine du XXe siècle pour désigner un néologisme qui a pénétré en roumain à la même époque par des voies différentes chez des auteurs différents), que l'auteur considère comme une solution «trop commode». Il est vrai que la lexicographie roumaine a abusé parfois de cette solution étymologique à cause de la connaissance imparfaite des sources manuscrites des XVIIIe-XIXe siècles; quand même, dans beaucoup de cas, l'étymologie multiple s'avère être l'unique solution raisonnée qui peut rendre compte également des hésitations qu'on remarque dans le processus d'adaptation des néologismes (v. pour des détails l'article de M. Sala, infra). La brève contribution de Flora Şuteu (Zu den methodischen Prinzipien bei der Erforschung der rumänischen Sprache des 19. Jahrhunderts) va dans le même sens (bilan et desiderata de la recherche).

La langue roumaine au XIX^e siècle est envisagée dans le volume sous plusieurs aspects, le résultat en étant un tableau très instructif des changements et des hésitations qui ont eu lieu au cours du processus de modernisation et de standardisation du roumain. Maria Iliescu (Die rumänische Standardsprache des ausgehenden 19. und des 20. Jahrhunderts) offre une synthèse des changements survenus au niveau morphologique, syntaxique, de la formation des mots et du vocabulaire. Le second arti-

cle de synthèse, celui de Peter Stein (Die Sprache der rumänischen Liviusübersetzungen des 19. Jahrhunderts), analyse l'évolution de l'orthographe, de la morphologie verbale et du lexique à partir de trois traductions roumaines du Tite Live.

Trois aspects de la concurrence des formes au niveau morpho-syntaxique sont analysés par: Mioara Avram, Din istoria formatiilor participiale moderne în -înd /-ind (la concurrence entre le modèle français (roman) et le modèle latin dans l'emploi du gérondif à flexion nominale); — Liliane Tasmowski-De Ryck, Infinitif et subjonctif après a putea, a sti et a vrea dans quelques textes du 19e siècle (la statistique des emplois est suivie par des suggestions concernant les conditionnements sémantiques et pragmatiques du choix d'un des deux modes après a putea, l'unique verbe qui peut être suivi soit par l'infinitif, soit par le subjonctif dans la langue littéraire actuelle); — Larisa Schippel, Synthetische vs. analytische Strukturen im Nominalbereich der rumänischen Sprache des 19. Jahrhunderts im Vergleich zum 20. Jahrhundert (la concurrence entre le génitif-datif synthétique et le cas prépositionnel, ce dernier permettant de neutraliser l'opposition déterminé - indéterminé).

L'évolution du lexique roumain au XIXe siècle fait l'objet de 4 articles. Comme pour répondre aux desiderata de G. Ernst, Marius Sala, Probleme de etimologie ale lexicului românesc, discute, en renvoyant aux recherches des dernières décennies, un nombre de critères permettant d'établir plus précisément l'étymologie des néologismes latins et romans. Elena Toma, Tendinte în constituirea limbii române literare între 1780-1860 (Istoria unei terminologii stiintifice), étudie la constitution au cours du XIXe siècle de la terminologie spécialisée médicale et biologique. Gabriele Birken-Silverman, Die Verfeinerung der rumänischen Eßkultur im 19. Jahrhundert: eine Analyse der Neologismen im Rumänischen, analyse du point de vue étymologique le champ sémantique 'nourritures et boissons'. Le déclin des emprunts turcs en roumain depuis les années '20 du siècle passé fait l'objet de l'article de Elsa Lüder et Paul Miron, Der Verfall der türkischen Elemente im Rumänischen; très utile est la liste des emprunts turcs annexée à la fin de l'article.

Trois chercheurs allemands analysent les aspects sociolinguistiques et pragmatiques de la constitution des styles fonctionnels au cours du XIX^e siècle: Klaus Bochmann, Die Modernisierung des Rumänischen im 19. Jahrhundert als Wandel diskursiven Verhaltens; — Arthur M. Beyrer, Überlegungen zur Entfaltung öffentlicher rumänischer Sprache in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts; — Birgit Zenker, Textsorten im Bereich der Politik und typische explizit performative Formeln.

Ne manquent pas les analyses restreintes à l'œuvre des grands écrivains de la seconde moitié du siècle passé: S. Bronsert, Zu einigen Aspekten der Adverbialsatzstruktur im Werk von Jon Creangă (les phrases temporelles et concessives); — Ioana Vintilă-Rădulescu, Observatii asupra limbajului publicisticii lui Mihai Eminescu; — Sanda Sora, Le comique linguistique chez Caragiale; — Michael Metzeltin, Alecsandris Pasteluri: Eine Bestandsaufnahme; Maria Manoliu-Manea, Pronom, dynamisme communicatif et discours. La fonction discursive des sujets dans la prose de Jon Luca Caragiale.

Un groupe compact d'articles a comme objet la linguistique roumaine et les études roumaines de l'époque: Jürgen Erfurt, Rumänische Grammatikographie und 'Conversation' in der 1. Hälfte des 19. Jahrhunderts; - Helmuth Frisch, Der Beitrag der Siebenbürger Sachsen zur Beschreibung des Rumänischen in der 1. Hälfte des 19. Jahrhunderts; - Otto Winkelmann, Hauptströmungen der rumänischen Lexikographie im 19. Jahrhundert; - Günter Holtus, Zum Stand der rumänisch-deutschen Lexikographie am Ende des 19. und am Ende des 20. Jahrhunderts (Tiktin 1903-1925, Tiktin/ Miron 1985-89); - Ileana Oancea, Reromanizarea prin preluarea de neologisme în limba română literară a secolului al XIX-lea. Direcția retorică (l'attitude des rhétoriciens à l'égard des néologismes); - Rudolf Windisch, Gramatec'a limbei române a lui Timotei Cipariu (1805-1887), precursoare a Gramaticii Academiei Române; - Luminița Fassel, O contribuție la importanța limbii române pentru lingvistica romanică: Eduard Gruber din Jași; - Jenny Brumme, Die Latinitätsidee bei Titu Maiorescu (im Rahmen seiner sprach- und bildungspolitischen Überlegungen). Nicolae Saramandu (Pentru o limbă literară comună românilor nord- și suddunăreni. O încercare de la începutul secolului al XIX-lea) présente l'intéressante tentative de l'Aroumain Gh. C. Roja de créer une langue littéraire unique pour les Roumains du Nord et du Sud du Danube, basée sur le dacoroumain, mais comprenant beaucoup de formes aroumaines. Johannes Kramer (Aron Pumnuls Schreibung von 1864 als Vorläuferin der heutigen rumänischen Orthographie) traite de l'actualité de l'orthographe phonologique roumaine créée par A. Pumnul, comme précurseur direct de l'orthographe actuelle; la lecture de cet article ne peut provoquer aujourd'hui parmi les linguistes roumains qu'un triste sourire en souvenir du système orthographique modifié il y a quelques mois par l'Académie Roumaine en faveur d'un système alourdi, pseudo-étymologique...

Deux articles s'éloignent du titre du colloque et du volume: Wolfgang Schweikard, Die sprachwissenschaftliche Rezension als Forschungsgegenstand (am Beispiel rumänistischer Rezensionen des 19. Jahrhunderts) et Alexandru Niculescu, La 'tentation allemande' dans la culture et la langue roumaines.

Pour conclure: un volume intéressant pour les spécialistes du roumain et très utile comme introduction aux études de la langue roumaine littéraire pour les non-spécialistes.

Victoria POPOVICI

DOMAINE RHÉTO-ROMAN

John HAIMAN and Paola BENINCÀ, *The Rhaeto-Romance Languages*, Routledge, London and New York, 1992, IX + 260 pages.

The Rhaeto-Romance Languages représente, après des décennies, le premier essai d'une synthèse envisageant les trois groupes dialectaux rhéto-romans (romanche, ladin et frioulan); la nouveauté du livre de J. Haiman et de P. Benincà (qui s'est chargée de l'ample révision des informations concernant le ladin et le

frioulan) réside dans le fait qu'il contient pour la première fois une phonologie (à côté de la phonétique historique traditionnelle) et les prémisses d'une morphologie et d'une syntaxe comparées des dialectes rhéto-romans.

Il était probablement inévitable que les auteurs d'un tel livre prennent position dans la questione ladina. Ils n'ont pas voulu, semble-t-il, se limiter à une description, mais bien faire valoir leur conception battistienne, annoncée d'ailleurs par le titre même (Les langues rhéto-romanes) et par l'introduction du livre, qui tient lieu aussi de conclusion: Il n'y aurait aucune raison de grouper ensemble, en tant que langue romane unique, le romanche, le ladin et le frioulan; les traits qui les relient se retrouvent, pour la plupart, dans d'autres langues romanes également, notamment dans les dialectes italiens du nord; plus que cela, il est possible, pour presque chaque phénomène analysé, de tracer des isoglosses à l'intérieur même des dialectes «rhéto-romans» (p. 8). Aucun ascolien - il est vrai - ne saura nier que le traitement des pronoms sujets ou l'ordre des mots ne sont pas unitaires dans les dialectes rhéto-romans. Pourtant, l'affirmation qu'on se trouve en présence d'un « classic [...] granfalloon, a largely fictitious entity like the class of 'vitamins', sharing little in common but a name» (ib.) est, en dépit des précautions des auteurs, «particulary radical» et pas entièrement justifiée - v. pour la discussion sur le rapport général (type rhéto-roman) - individuel (traits linguistiques) H. Goebl, RLiR, 56, pp. 227-234, spéc. 230.

Faute d'un sommaire détaillé, on essaiera de présenter ici le contenu du livre, afin de rendre plus explicite l'entreprise de J. Haiman et de P. Benincà. L'introduction (pp. 1-27) synthétise les données sur l'histoire et sur la situation actuelle des domaines linguistiques rhéto-romans, ainsi que sur l'histoire de la réflexion linguistique au sujet du «rhéto-roman». Dans le 1er chapitre, Phonology (pp. 28-74), on trouve la description des systèmes phonologiques des dialectes rhéto-romans standard et une esquisse de phonétique historique (vocalisme accentué, inaccentué, système consonantique). Le second chapitre, Morphology (pp. 75-153) présente, dans un ordre qui, parfois, peut rendre le lecteur confus, la morphologie verbale (2.1 Morphological categories of the verb, avec les sous-chapitres 2.1.1 Synthetic categories: 2.1.1.1 The infinitive; 2.1.1.2 The perfect participle; 2.1.1.3 The gerund; 2.1.1.4 The present participe; 2.1.1.5 Finite non-personal suffixes; 2.1.1.6 The augments: (a) Inherited -ISC- and its descendants, (b) Badiot /\varepsilon/, Fassa /e/ < -I-: 2.1.1.7 Tense, aspect, and modal categories: (a) The imperfect indicative, (b) The imperfect subjunctive, (c) The future, (d) The past definite, (e) The counterfactual conditional, (f) The personal desinences, (g) The present indicative - y suit un commentaire sur les désinences du présent -, (h) The imperative; 2.1.1.8 Secondary personal desinences: (a) The imperfect indicative, (b) The unmarked subjunctive, (c) The imperfect subjunctive desinences, (d) The future desinences; 2.1.2 Verbal categories expressed by auxiliary verbs: 2.1.2.1 The analitic future, 2.1.2.2 The passive, 2.1.2.3 The perfect; 2.1.3 The order of auxiliaries; 2.1.4 Summary) et la morphologie nominale (2.2 Nominal categories, avec les sous-chapitres 2.2.1 Nouns: 2.2.1.1 Plural marking on nouns, 2.2.1.2 Collective plurals; 2.2.2 Inflected pronouns: 2.2.2.1 Demonstrative pronouns: (a) Definite articles, (b) The stressed demonstratives;

2.2.2.2 The interrogative pronouns; 2.2.2.3 The relative pronouns and the complementizer; 2.2.2.4 The personal pronouns: (a) Object pronouns, (b) Subject pronouns; 2.2.2.5 Atonic reflexive pronouns; 2.2.3 Adjectives; 2.2.3.1 Surselvan; 2.2.3.2 Vallader; 2.2.3.3 Ladin; 2.2.3.4 Friulian; 2.2.4 Numerals and the indefinite article). Dans le court chapitre 3, Lexicon, (pp. 154-164) les auteurs ont renoncé à la démarche traditionnelle: au lieu de chercher les éléments lexicaux communs des 3 groupes dialectaux rhéto-romans, ils présentent les traits qui les distinguent l'un de l'autre. Le chapitre annoncé dans l'introduction (p. 8) comme innovateur est 4, Syntax (pp. 165-228), dans lequel les auteurs insistent sur l'ordre des mots et sur un grand nombre de phénomènes connexes: la présence et la place des pronoms sujets (indéfinis, personnels, impersonnels) dans l'ordre SV et dans l'inversion, le statut affixal du pronom sujet et l'accord (discussion des cas particuliers: l'accord sujetattribut en surs. (1), l'accord entre un nom fém. et ses compléments déterminatifs en ladin; l'accord verbe-objet quand l'objet est un pronom relatif ou réfléchi). Résumons quelques-unes des conclusions de ce chapitre. Plusieurs traits de typologie syntaxique séparent les dialectes rhéto-romans en deux groupes: le romanche et les dialectes ladins de Gardena et Badia (exposés à l'influence allemande) d'un côté, le frioulan et les dialectes ladins de Fassa, Livinallongo et Ampezzo de l'autre (pp. 204-205). Le premier groupe évite l'ordre V/3 (verbe en 3e position dans l'énoncé) et se soumet à l'ordre V/2, ce qui implique l'inversion verbe-sujet quand un constituant autre que le sujet occupe la 1re position (XVS); le deuxième groupe accepte que le verbe occupe les positions V/1, V/3 dans la phrase (pp. 167-173). L'origine de l'ordre V/2 reste obscure: tandis que J. Haiman le considère d'origine allemande, P. Benincà préfère l'hypothèse d'un modèle nord-italien médiéval indépendant de l'allemand (p. 205). En romanche et en Gardena les pronoms personnels de la 2e pers. sing. et pl. peuvent ou même doivent être omis dans l'inversion, tandis qu'en frioulan et dans les autres dialectes ladins ils sont obligatoires (p. 181). Dans le 1er groupe on trouve des pronoms sujet clitiques seulement dans l'inversion (à l'exception du surs. qui n'a pas de pronoms inaccentués); dans le 2e groupe, le redoublement clitique est général (pp. 203-205). A la fin du livre on trouve les tableaux de conjugaison des principaux verbes irréguliers dans les dialectes rhétoromans (pp. 228-243), la bibliographie et l'index.

Pour citer Mme Benincà (pp. VII-VIII): «this is one of those works which, by its very nature, is certain to attract criticism before it is ever begun: due to the vastness of the area dealt with, errors and omissions are almost sure to occur». C'est ce que le présent compte rendu se propose: corriger quelques-unes des erreurs et ajouter des informations, qui, à cause de la bibliographie incomplète pour le domaine romanche, ont été omises.

Avant tout, il faut reconnaître que le matériel soumis à l'analyse est inégal: tandis que pour le frioulan l'auteur (J. Haiman) dispose d'études dialectologiques

⁽¹⁾ Abréviations employées: surs. = sursilvan; suts. = sutsilvan; surm. = surmiran; eng. = engadinois; h. eng. = haut-engadinois, «puter»; b. eng. = basengadinois, «vallader».

amples, de grammaires, dictionnaires, etc. (et en particulier d'une spécialiste réputée, Mme Benincà, qui a vérifié les données et leur interprétation), ses informations sur le sutsilvan n'ont généralement que deux sources: une description phonétique du début du siècle (J. Luzi, *Die sutselvischen Dialekte: Lautlehre*, 1904) et l'étude sur la germanisation de la commune de Bonaduz (P. Cavigelli, *Die Germanisierung von Bonaduz*, 1969). Pour le surs., surm. et eng. on a employé en premier lieu les vieux manuels (à tendance normative) pour l'apprentissage du dialecte, qui n'ont pas fourni, surtout pour le chapitre consacré à la morphologie, assez d'informations.

D'une manière peut-être paradoxale, le frioulan est moins présent dans le livre que le romanche, ce dernier étant, à cause de son morcellement dialectal si prononcé, difficile à maîtriser. Les auteurs se sont proposé de se limiter aux variantes standard (p. 41: «'typical' rather than deviant dialects within each group», p. ex. le b. eng. parlé à Sent, et non pas le dialecte de la Val Müstair), mais c'est une proposition qu'ils ne respectent pas toujours. Heureusement, pourrait-on dire, quand on trouve le tableau détaillé des résultats de lat. -AL- dans les différents parlers suts. (p. 55, v. la discussion infra); malheureusement, quand on trouve un phénomène marginal (une construction syntaxique individuelle, rencontrée dans une seule source) présenté comme s'il représentait la règle pour tout le suts. (pp. 188-189). Dans d'autres situations, l'exclusion des variantes locales «aberrantes» empêche les auteurs d'atteindre une vision d'ensemble cohérente: surtout pour la phonétique historique on ne peut pas exclure d'emblée de la discussion le parler b. eng. de la Val Müstair et le parler surs. de Tujetsch, dont les traits archaïques témoignent plus que les dialectes standard des états plus anciens du romanche (v. p. ex. infra, la discussion sur la diphtongue AU).

Les observations ponctuelles qui suivent auront pour objet le romanche.

Introduction — P 15: l'information sur l'enseignement en romanche n'est pas actuelle; le romanche est langue d'enseignement pendant les premières 6 années. Ib.: le Rumantsch Grischun n'est pas seulement «a new orthographic Romansh koine», «a spelling compromise», mais aussi une langue de compromis au niveau morphologique, lexical et syntaxique.

Phonology — Pour le surm. (p. 32) et l'eng. (p. 33) on indique des situations qui témoignent de la phonologisation de la longueur vocalique. D'autres sources donnent des renseignements différents: Pour la paire minimale b. eng. [tʃel] < ECCE ILLE ~ [tʃe:1] < CAELUM, c'est aussi (et même, il semble, en premier lieu) le degré d'aperture vocalique qui engendre l'opposition: b. eng. [tʃel], [tʃel] < ECCE ILLE ~ /tʃe:1/ ~ CAELUM (Pult, Sent, p. 202, transcrit le pronom comme [tšell] et le substantif comme [tšel], en indiquant (p. 11) que [e] représente un son intermédiaire entre [e] et [i]. Pour d'autres paires minimales, telles que surm. (p. 32) [er] «aussi» ~ [e:r] < AGER, il n'y a pratiquement, d'après le DRG, aucune différence, ni de longueur, ni de qualité: [e:r] «aussi» (dans le point C 40 Salouf aussi [e:ər]), inaccentué [er, e:r, er] ne s'oppose pas en Surmeir à [e:r] < AGER (enregistré dans C 40 aussi comme [e:ər]).

La palatalisation du lat. U > romanche [y], (maintenu comme [y] en eng., mais évolué à travers une étape [e] à [i] en surs., suts et surm.) pose de nombreux problèmes de chronologie. Il est difficile d'admettre que l'évolution surs. y > e > i ait pu commencer déjà au 8^e s. (p. 44: le toponyme Flem < FLUMEN en serait l'unique preuve, argument cité d'après Prader-Schucany 1970: 791). Flem, attesté en 765 dans la forme Flemme, ne provient probablement pas de FLUMEN, v. Eichenhofer 1989, § $75^{(2)}$. Les toponymes romanches maintenus dans les régions germanisées prouvent que la palatalisation y > i n'est pas antérieure au 13^e s. (Eichenhofer 1989, § 79).

P. 50: «Umlauted *o gives (en b. eng., n.n.) /úə/ before liquid clusters, /ø/ elsewhere». Le résultat avant R + consonne est [yə], [yé], parfois [ié]; ainsi HORTU > [yért], [iért]. — À corriger également dans le tableau 1.5., p. 52 b. eng. [cyárn] à la place de [cyrn] < CORNU et b. eng. [fø] à la place de [fo] < FOCU. — P. 54, tabl. 1.6: les descendants de ANNU sont: h. eng. [an] (et non pas [ɛn]), suts. [ɔn], [on] (et non pas [ɛun]); CLAVE > suts. [kla:f].

L'entière discussion sur l'évolution de *@∑ (< lat. AU ou lat. AL/_C), pp. 53-56 manque de clarté. La répartition actuelle des descendants de *aw dans les dialectes romanches se présente de la manière suivante: le surs. maintient (il s'agit plutôt du maintien, que de réfection) aw; les 2 vallées conservatrices de la Surselva (Tujetsch et Medel) ne font aucune distinction entre le aw primaire et le aw secondaire et maintiennent les prépalatales č, § < C, G + A(UL); dans le reste de la Surselva, aw secondaire est reproduit par awl (résultat d'une régression, plus probablement à l'intérieur des paradigmes que par suite d'une influence de la part du latin de l'Église); les prépalatales č, ğ ont subi également la régression: ainsi CALDU > surs. (Foppa, Cadi) [kául], mais Tujetsch, Medel [čáut]. En suts., aw a subi des traitements très différenciés, discutés de manière presque exhaustive par J. Haiman et P. Benincà. Le surm. (à l'exception de Marmorera et Beiva) et le h. eng. présentent -o-. Marmorera a réduit la diphtongue aw à -a- [čat]; Beiva a atteint à travers -a- le degré -e- [ket]. Très complexe est la situation en b. eng., qui ne peut pas être résumée par aw > -o-, mais -a- avant les vélaires (p. 55). Le b. eng. présente 3 résultats de *aw: aw maintenu (surtout en Lavin, Ardez, Guarda, Ftan), -a- (Val Müstair, parfois dans la partie inférieure de la Basse Eng.) et finalement -o-. Les résultats aw et a en b. eng. s'opposent à l'explication courante, selon laquelle la présence de aw en surs. et suts. (Plaun) serait «an unambiguous (possibly Latinizing) innovation» (p. 55). Au contraire, il semble plutôt que la monophtongaison dans les régions centrales (h. eng., partiellement b. eng., surm., Val Schons) soit une innovation qui n'ait pas atteint les dialectes latéraux (v. Eichenhofer § 7-11, spéc. 11).

Morphology – Pp. 77-78, *Infinitif*. À ajouter, comme évolution à part, le déplacement de l'accent sur le radical des verbes de 1^{re} conj. [árər] < ARARE,

⁽²⁾ W. Eichenhofer, Diachronie des betonten Vokalismus im Bündnerromanischen seit dem Vulgärlatein, Zürich, 1989 (= Romanica Rætica 6).

[čátər] < CAPTARE et parfois aussi dans les autres conjugaisons [tážər] < TA-CERE, phénomène typique de la Val Müstair⁽³⁾.

- P. 78, tableau 2.2.: la terminaison du participe passé en h. eng. est, à l'exception de la 1^{re} conjugaison, [ía], [ía], et non pas [iw].
- P. 79: À côté des dialectes ladins (Gardena), qui ne présentent pas la sonorisation de t > d au participe passé fém. d'un nombre de verbes irréguliers, il faut ajouter le b. eng.: ainsi stat statta, dat datta.

Le sous-chapitre sur les verbes «inchoatifs», Inherited -ISC- and its descendants (pp. 82-83) est assez confus. Il y manque un inventaire des temps et modes présentant l'infixe. En échange, on trouve comme point de départ la comparaison avec le français et l'italien (« The paradigmatic distribution of the augment is the same as in French and Italian, at least in the present tense of the indicative», p. 83); or, les deux langues n'ont pas la même distribution: tandis que l'italien standard présente l'infixe aux 1er, 2e, 3e et 6e personnes, le français l'a généralisé à tout le paradigme du présent. Une large parenthèse se propose de démontrer que «Two Romansh dialects have gone beyond this»: le surm. qui aurait généralisé l'infixe /εʃ/ à l'impératif sing. et le h. eng. à tout le paradigme du subjonctif présent. Or, dans tous les dialectes rhéto-romans, de même qu'en français et italien standard, les verbes qui connaissent l'élargissement /εʃ/, /iʃ/ au présent de l'indicatif le présentent aussi à l'impératif sing. Quant à la deuxième affirmation, ce n'est pas seulement le h. eng. qui a généralisé l'infixe à toutes les personnes du subj. présent; le b. eng. a la même distribution (1re pers. ch'eu evitescha, 4e pers. cha no eviteschan). On ne saurait non plus comprendre pourquoi le verbe suts. schmaladir vient d'être cité parmi «a minuscule number of verbs of the second or third conjugations which have generalized the augment»: schmaladir, pan-romanche, conjugué avec l'infixe, est un verbe de la IVe conjugaison. Quand les auteurs affirment que « No other dialects [que le surm. et le puter] have generalized the augment beyond the present tense of the indicative», on ne peut que se demander ce qu'ils pensent du futur synthétique frioulan qui présente aussi la variante augmentée; absent de la section dédiée au suffixe «inchoatif», il sera heureusement mentionné dans le sous-chapitre The future (p. 88), comme «a peculiarity of some varieties of Friulian» (lesquelles?).

P. 96: Dans la discussion sur la grammaticalisation des pronoms enclitiques indépendamment de l'ordre de mots, discussion qui résume Linder 1987, p. 76, une erreur s'est glissée. «In fact, Linder shows, there is at least one Puter dialect, spoken in Pontresina, where -sa has been reinterpreted as a verbal desinence entirely independent of word order»: Linder, loc. cit. démontre que le processus, attesté il y a un siècle à Pontresina, peut être retrouvé aussi dans d'autres dialectes romanches: à Zernez (b. eng.), Bivio (surm.) et dans les villages du Plaun (suts.).

Pp. 98-101 The imperative. La comparaison entre la formation de l'impératif hortatif en badiot et en russe (p. 98) est sans doute très utile. Plus utile aurait été

⁽³⁾ A. Schorta, Lautlehre der Mundart von Müstair, Paris-Zürich-Leipzig, 1939 (= Romanica Helvetica 7), p. 132.

une brève présentation de la diachronie des formations hortatives, telle que l'on trouve dans le LRL III, 1989, p. 774 (pour le romanche). Le LRL, bien que cité dans la bibliographie du livre, n'a malheureusement pas non plus été consulté pour la formation de l'impératif négatif; un renvoi à la p. 773 du LRL III aurait pu épargner le commentaire suivant: «The negative imperative, at least in the currently spoken languages, is one category which exhibits a fundamental split between Surselvan on the one side, ans all the other Rhaeto-Romance languages on the other. In Surselvan alone, the negative particle buka is a separate word which may either precede or folow the imperative [...]. In all the other dialects, the negative particle no or nu is a proclitic on the following verb.» (p. 99). L'impératif négatif avec buca est caractéristique aussi pour le suts. et le surm.

P. 116: Les descendants de lat. UNUS (comme pronom indéfini) étant une des preuves du maintien du cas sujet en romanche, il n'est pas dépourvu d'intérêt de mentionner que dans les dialectes qui maintiennent le cas sujet (le surs. et le surm.) on a enregistré, à côté de la forme *ins*, des formes qui apparemment continuent le cas régime (surs. Sevgiein, Tujetsch *in* — enregistré en 1939 chez des gens âgés, fichier DRG, surm. Vaz *in*, attesté en 1733, ib.).

P. 119 Collective plurals. On n'a pas de preuves pour affirmer que la formation des pluriels collectifs en -a, caractéristique pour le romanche, «was more (possibly entirely) productive» en a. surs.; l'exemple cité, schanuglia (< GENUCULA, pl. n.) ne représente pas une création surs., mais un des pluriels collectifs pan-romanches.

Pp. 121-123 The stressed demonstratives. P. 121: Le surs. et le surm. ne sont pas les uniques dialectes romanches qui ont maintenu la 3e série de démonstratifs, provenant du lat. ILLE IPSE. Il faut y ajouter le suts. actuel (lez, lezza, glez) et l'a. eng.; au début du siècle, [les] était encore employé par les gens âgés de la Basse Eng. (Augustin 1903, p. 18⁽⁴⁾; v. aussi Prader-Schucany 1970, p. 156, n. 5, qui l'atteste en b. eng. et en Val Müstair; J. Haiman et P. Benincà font référence seulement à la p. 151). - P. 122: le surm. n'est pas l'unique dialecte romanche qui distingue une forme neutre, différente du masc., pour les 3 séries de démonstratifs ECCU ILLE, ECCE ILLE et ILLE IPSE; le surs. et le suts. le font aussi, v. surs. quel, quella, quei; tschel, tschella, tschei; lez, lezza, gliez. - La transcription du surm. chel (chella, chegl) n'est pas [cɛl], mais [kɛl]. - À ajouter, à côté du surs. et du surm., le suts., qui possède également le pronom emphatique ME, TE, SE + IPSE (> mez, tez, sez). - Le surm. et les autres dialectes qui connaissent le pronom emphatique marquent le féminin non seulement pour la 3e pers. sg., mais pour toutes les personnes (ainsi mez - mezza, etc.). - Les formes surs. /nussets-s/ et /nussets-i/ ne se trouvent plus en variation libre; d'après Spescha 1989, p. 341⁽⁵⁾, les formes avec -i sont vieillies.

P. 124: Les pronoms relatifs du type *il qual* n'existent pas seulement dans «some Romansh dialects», mais dans tous, bien entendu au niveau de la langue écrite.

⁽⁴⁾ H. Augustin, Unterengadinische Syntax, Halle a. S, 1903.

⁽⁵⁾ A. Spescha, Grammatica sursilvana, Cuera, 1989.

Lexicon — Il est dommage que le grand DRG (paru jusqu'à IN-), bien que cité dans la bibliographie, n'ait pas été consulté par les auteurs. On aurait pu corriger à partir du DRG les étymons suivants: P. 159 — ARMENTUM a pris la signification «single animal (usually bovine)» en romanche aussi (eng., surm. et suts. à l'exception du Plaun). P. 160 — AURA «weather» ne s'est maintenu pas uniquement en surs., mais aussi dans les autres dialectes romanches (suts., surm., eng. ora); — AVUNCULU a été hérité en surs., mais aussi en suts. ô(c). — Les phrases polémiques au sujet du lat. ALBUS hérité en surs., tandis que «all the other so-called 'Rhaeto-Romance' dialects, just like Spanish, French, and Italian, have borrowed blank: thus even the Engadine dialects have /blɛnc/» ne sont pas très claires: ALBUS est hérité dans tous les dialectes romanches; quant au h. eng. [blɛnc], il représente un emprunt au lombard. — P. 163: le romanche [bler] ne peut provenir naturellement pas de MILLIARDU (!); même l'étymon MILLIARIU, proposé par Gartner, pose des difficultés phonétiques.

Syntax - Il y a très peu de règles syntaxiques sans exception. Même la principale contrainte syntaxique du romanche, mise en évidence par les auteurs - la nécessité d'éviter l'ordre V/3 -, est moins ferme que l'on ne le croit: à côté de l'ordre XVS on peut rencontrer, il est vrai, moins souvent, l'ordre XSV, surtout (mais pas exclusivement), quand la première position est occupée par un adverbe de temps. Déjà Augustin 1903, p. 90 avait signalé pour le b. eng. de telles situations (Ossa la paira livra), assez fréquentes dans la langue parlée, cf. Biert, Müdada (6), p. 56: Uossa il cromer cuorra nan; p. 154: hoz ils peschs nu tscherchan; p. 341: inaquella il sulai es gnü our da la nüvla. Les grammaires eng. de Ganzoni (h. eng.: 1977, p. 214; b. eng.: 1983, p. 209), bien que normatives, acceptent que l'inversion peut manquer (aussi dans la langue écrite) quand le sujet n'est pas un pronom; mais v. Biert, Müdada, p. 49: Lura ella til vaiva tut intuorn culöz, où le sujet est le pronom ella. V. également les exemples surm.: Oz ins na catta mianc ple en fastez da chest bietg (Cadotsch, Tera⁽⁷⁾, p. 202) et Dafora i antscheva a far stgeir (Cadotsch, Tera, p. 205) où les pronoms indéfinis ins «on» et i «il» apparaissent en 2e position. Pour le surs., Spescha 1989, p. 565 admet aussi que, pour des raisons stylistiques, il est possible de laisser apparaître le sujet avant le verbe quand un autre constituant se trouve en première position: Pertut el ha anflau in pievel beinvulent e curteseivel.

Pp. 176-177: Discussion sur la construction pronominale impersonnelle eng. du type it. si dice, accompagnée toujours (au moins dans l'ordre SV) par le pronom sujet h. eng. a(d), b. eng. i(d), à laquelle correspond en surs., suts. et surm. une construction du type fr. on dit. À partir des interprétations similaires données à l'impersonnel italien si, les auteurs discutent quelques arguments en faveur de l'idée (finalement rejetée) que la structure impersonnelle eng. puisse être réanalysée comme sujet indéfini du type all. man, fr. on (le pronom réfléchi impersonnel appa-

⁽⁶⁾ C. Biert, La müdada (roman), 1962, s.l.

⁽⁷⁾ P. Cadotsch, Tera banadeida, Riom, 1967; ex. tiré d'un texte en prose.

raît aussi auprès des verbes intransitifs et la cooccurence avec des pronoms objet est permise). Ajoutons ici la vieille hypothèse de Schorta (que les auteurs ne mentionnent pas), selon laquelle les structures eng. du type *i's fa*, *i's disch* ne seraient pas pronominales impersonnelles, mais des descendants de UNUS + 3° pers. sg. (*ins fa* > *is fa*, comme INSIMUL > *isembel*) (A. Schorta, VR 6, 1941/1942, p. 361). — P. 177: À ajouter que le b. eng. permet parfois lui aussi l'omission du pronom clitique dans l'inversion, p. ex. *Dal rest s'ha in mera d'adattar la paja* (Fögl Ladin 42, 11.06.1993).

P. 184: le surs. n'est pas l'unique dialecte qui permet l'omission du pronom sujet clitique dans les phrases présentatives à sujet postposé et verbe non-existentiel; à côté de l'exemple (35 a) surs. denton vegnan reparti dalla mumma ils regals, on pourrait citer le b. eng. A la fin da la cuorsa [...] sun gnüds scumpartits ils premis, las medaglias ed ils diploms (Fögl Ladin, 38, 25.05.1993).

Appendix: some irregular verbs — En b. eng. le -t# de la désinence personnelle 2 sing. -ast ne se prononce pas. La transcription sera partout: [εs], [pows], [vas], etc. La prononciation b. eng. tend à s'imposer aussi en h. eng. — Tableau A.1 «be»: b. eng. 3 sg. [ajs] est vieilli; la forme actuelle est [εs], [εz]. — Tableau A.3 «come»: à côté de b. eng. [vajns] (2 sg.) et [vajn] (3 sg.) seraient à noter les formes [vens], [vens]. — Tableau A. 13 «want»: pour 3 sg. le b. eng. emploie aussi [vøs]; la forme [vo:san] pour 3 pl. n'existe pas: le b. eng. emploie [vówlən] ou [vø:san].

Bibliography — À côté des ouvrages indiqués déjà dans les notes 2, 3, 4 et 5 on aurait aimé trouver dans la bibliographie: R. Liver, Manuel pratique de romanche. Sursilvan — Vallader, Coire, 1982 (21991); K. D. Schneider, Die Mundart von Ramosch, Berlin, 1968 (qui y figure seulement par le compte rendu de J. Kramer 1972b); les dictionnaires romanches (O. Peer, Dicziunari rumantsch. Ladin — Tudais-ch, Coire, 1962; R. Vieli/A. Decurtins, Vocabulari romontsch. Sursilvan — Tudestg, Coire, 1962; C. Mani, Pledari sutsilvan, Coire, 1977 — le seul dictionnaire de la bibliographie est A. Sonder/M. Grisch, Vocabulari da Surmeir) et, surtout pour la syntaxe, des textes dialectaux, dont la lecture peut mettre parfois en question l'existence des contraintes syntaxiques rigoureuses que les auteurs énoncent. — À corriger (dans la bibliographie, l'index et le texte) les graphies erronées des noms d'auteurs suivants: G. Hilty (et non Helty), H. Schmid (et non Schmidt), G. Pult (et non J. Pult).

Victoria POPOVICI

Joachim BORN, Untersuchungen zur Mehrsprachigkeit in den ladinischen Dolomitentälern, Ergebnisse einer soziolinguistischen Befragung, Gottfried Egert Verlag, 1992, 292 pages.

Le livre de J. Born offre une excellente introduction à la situation linguistique actuelle des vallées ladines des Dolomites. Il s'agit des résultats d'une enquête

sociolinguistique effectuée par l'auteur en 1981 à l'aide des questionnaires envoyés en premier lieu à des habitants ladinophones, mais aussi à des personnes appartenant aux autres deux groupes linguistiques (italien et allemand). L'enquête a eu pour but d'établir la position et la vitalité des dialectes ladins, parlés actuellement en 3 provinces italiennes du Tyrol du Sud, dont seulement la province de Bolzano accorde aux Ladins le statut de minorité privilégié.

Les questions posées visaient: (1) la compétence du ladin (compris, parlé, écrit); (2) l'emploi des 3 langues de la région dans des domaines distincts — langue de l'enfance, de la conversation en famille, de la conversation avec les amis, langue de l'église, de la correspondance et des anecdotes; (3) les différentes attitudes envers le ladin — l'importance de sa sauvegarde, son utilité, la fierté d'être ladinophone, le prestige social du ladin, le désir des adultes que leurs enfants apprennent le dialecte, enfin la position des politiciens et des partis politiques vis-à-vis du ladin et (4) la réception des mass media ladins (y inclus les livres). Une enquête ultérieure (1991), dont les sujets ont été des leaders d'opinion des vallées, a confirmé quelques-unes des tendances décelables à partir des réponses obtenues dix ans plus tôt (p. ex. le prestige croissant du dialecte), à côté de réponses contradictoires aux questions d'actualité, comme l'évaluation de la compétence linguistique des ladins ou l'épineux problème de la standardisation des dialectes.

Je citerai seulement quelques résultats de l'enquête de J. Born. La population ladine a augmenté de manière spectaculaire dans la province de Bolzano (de 15456 ladins en 1971 à 17739 en 1981 et 18434 en 1991), augmentation due surtout au changement positif du prestige du ladin. Dans les 4 vallées pour lesquelles l'auteur dispose de réponses (Gardena, Gadera, Fassa et Livinallongo; Ampezzo y manque à cause d'un malentendu), on comprend à 100% le dialecte local parlé et, à divers degrés, d'autres variétés aussi. La compétence du ladin écrit est bien sûr plus élevée dans la province de Bolzano, où il est enseigné, que dans les vallées appartenant aux provinces de Trento et Belluno.

Les habitants de Livinallongo sont ceux qui reconnaissent au plus haut degré l'importance de la sauvegarde du ladin; on y constate aussi le pourcentage le plus haut d'informateurs qui se déclarent très fiers de parler, le ladin; le degré de fierté est plus élevé chez les jeunes, mais baisse chez les gens qui ont fait des études supérieures. La conviction que le ladin jouit d'un prestige social est plus ferme chez les personnes plus âgées. Contrairement aux habitants des vallées de Gadera, Gardena et Livinallongo, seulement 58 % des Fassans considèrent qu'il est important que le ladin ait (ou reçoive) un statut d'égalité avec l'italien (et l'allemand) dans le Tyrol du Sud. C'est dans la même vallée qu'on rencontre le plus bas pourcentage de gens désirant que leurs enfants apprennent le dialecte (87,1 %), tandis que, d'une manière peut-être surprenante, 100 % des Allemands aimeraient voir leurs enfants parler le ladin (les Italiens en sont moins convaincus: seulement 68,8 %).

Pour que la présentation soit plus complète on aurait attendu que l'auteur pose lors de son enquête deux autres questions concernant la langue parlée au travail (J. Born avoue qu'il a omis de poser cette question, p. 53, n. 88) et le jugement des

informateurs ladins eux-mêmes sur leur compétence — surtout en grammaire et lexique — des trois langues de la région (à côté du jugement des leaders d'opinion sur la maîtrise du ladin dans les vallées, question 2 du questionnaire supplémentaire) (1).

On ne saurait finir cette présentation sans renvoyer à la riche annexe contenant des données complémentaires à l'enquête (nombre des habitants ladins, allemands et italiens dans chaque commune, résultats des élections locales de 1992) et les réponses que l'auteur a reçues au questionnaire supplémentaire.

Victoria POPOVICI

Carli TOMASCHETT, Die Orts- und Flurnamen der Gemeinde Trun (Romanica Raetica 7), Trun/Cuera 1991, XLVIII + 571 p., 3 carte geografiche.

Trun, un paese situato nella valle del Reno anteriore tra Disentis/Mustér e Ilanz/Glion, fa parte della regione grigionese di lingua retoromancia-soprassilvana. Il suddetto lavoro è stato accettato come tesi di laurea dalla facoltà di lettere dell'università di Friburgo nel semestre d'inverno 1990/91.

T., nato a Trun, presenta una raccolta di 655 toponimi che esistono sul territorio del paese. Essa contiene i nomi che figurano nel *Rätisches Namenbuch (RN.)* vol. I, p. 25-27, 534 e nei tre lavori inediti di M. MATHIUET, V. NAY e A. NAY (p. XLVIII). Rilievi personali dell'autore e lo studio di archivi inediti del comune di Trun e dei paesi vicini (p. XLI ss.) completano la raccolta e costituiscono una base solida per trattare il materiale toponomastico. Ispezioni personali e inchieste con una sessantina di informanti hanno consentito una descrizione e una localizzazione esatta dei toponimi rispettivi. Essi sono rilevabili con l'aiuto delle coordinate indicate, sulle carte geografiche aggiunte.

Il metodo della presentazione (p. 1-463) segue quello del *St. Galler Namenbuch*, nella serie romanistica del quale sono stati editi finora i lavori di H. STRICKER sui nomi locali di *Grabs* e di *Wartau* e di V. VINCENZ su quelli di *Buchs* e di *Sevelen* (p. XXXIX). Lo scopo principale di questi lavori è, oltre all'archiviazione e alla descrizione dell'inventario toponomastico di un comune, l'etimologizzazione dei nomi locali.

Gli articoli sono strutturati come segue: il nome, normalmente nella grafia del *Vocabulari sursilvan-tudestg* di R. VIELI e A. DECURTINS, equivale al lemma; seguono la pronunzia del nome con preposizioni articolate, la descrizione, l'indicazione dell'altitudine e le coordinate della località. Una seconda parte è costituita

⁽¹⁾ En Grisons, où les Romanches sont également bi- et trilingues, on entend souvent de la part des (intellectuels) Romanches la constatation qu'ils sont trilingues, sans avoir la compétence active souhaitée dans aucune des langues.

dalle citazioni di grafie antiche degli archivi con il loro contesto, con una parziale valutazione di queste grafie, nonché da tutte le proposte etimologiche fatte finora con un commento dell'autore e, talvolta, con la sua propria proposta di un'etimologia del nome della località.

Dallo studio e dalla valutazione delle forme dei diversi archivi (p. XLI-XLVIII) che T. ha consultato, è risultata qualche correzione o precisazione di certe conclusioni del RN. concernenti la localizzazione, l'etimologia o l'appartenenza di un nome al territorio di Trun.

Esempi: T. spiega la localizazzione di † Alte Schmelze (p. 22) o di † Strada (p. 386); una rilettura esatta dei documenti antichi dimostra che † Glins (p. 197) corrisponde a Clius III (p. 95) e che † Monett (p. 234) è da leggere come mondt « monte » che è trattato nell'articolo Munt (Sut) (p. 239 s.).

Acladira pare essere una combinazione di acla «piccola masseria secondaria che si trova fuori del paese» e dira «dura» anziché una derivazione primaria da ACCOLA «vicino» + -ATURA (p. 13 ss.); il nome Carmanera è spiegato plausibilmente come derivazione di CULMEN «colmo» + -ARIA (p. 64 s.); Cúvers riflette lo svizzero tedesco Gufer «masso, terreno portaticcio» (p. 152 s.) e non il latino *CUBULU «covile»; Parvials non è da mettere in relazione con VIALE «concernente la via», ma è una composizione di prau «prato» e bials «belli», con spirantizzazione della /b-/ iniziale di bials dopo par- (metatetico, atono) < PRATUM (p. 260); l'etimologia di Rumbembels è plausibile: si tratta di una combinazione di run «diboscamento» e uerbel «turbine», conclusione sostenuta dalla grafia antica runurbels dell'anno 1804 (p. 337).

T. ha potuto eliminare 31 nomi dall'elenco toponomastico di Trun dato nel RN. (cf. p. 540); per esempio non è chiaro se An è un toponimo o se si tratta della preposizione tedesca an (p. 24), o † Falcinella che l'autore identifica come cognome (p. 167).

Oso fare qui qualche osservazione su alcuni articoli.

- Le etimologie di *Mischaunca*, derivato di *MUSEU, questo variante di MUSU «muso», + -ANCA (p. 234) e quella di *Muscheins* (*MUSEU + ENU + -s) (p. 244) non mi paiono giustificate per ragioni semantiche; più possibile mi sembra infatti una relazione con *muschna* «macereto» che è un riflesso dal preromanzo *múkina (cf. il materiale del *DRG*.).
- Quanto a *Uglieuls* credo che una derivazione da OVILE + -EOLOS non sia la proposta giusta, visto che la Soprasselva e la Sottosselva hanno come riflesso da OVILE forme del tipo /nuéł/ con /n-/ iniziale (< IN-) (cf. il materiale del *DRG*.) che mancano completamente nell'elenco delle grafie antiche; la proposta di T. (n. 3, p. 420) di supporre AQUALE «concernente l'acqua» come radice mi pare più accettabile dato che il terreno situato vicino al Reno potrebbe essere stato percorso da ruscelli in tempi passati.

- Basare *Val Biastga* su BOVA «serpente» + -ASCA è foneticamente problematico perchè *bovásca, *buásca non si sviluppa di regola a b<u>i</u>ásca, cf. *buatsch* «sterco di vacca» < BOVE «bue» + -ACEU.
- L'etimologia di Zavragia dadens II, derivazione di SUPER «sopra» + -aga (p. 457) non mi pare plausibile; -aga è un suffisso che non si collega con avverbi (cf. p. 458 n. 7 i tipi Furgnaga ecc. che non contengono radici avverbiali) e non si sviluppa sempre a -áğα (p. 457), cf. plaga < PLAGA «piaga» con il riflesso /plágα/ a Trun (cf. il materiale del DRG.). Forse la base è (ALPE) SELVATICA /sαlvácἄ, sαlváğα/ incrociata con SEPARATA /tsαvrádα/ che spiegherebbe –LV-> /-vr-/.

Nonostante l'intenzione dell'autore di voler presentare tutte le etimologie proposte finora, le citazioni di L. BRUNNER, *Rätische Sprache* (p. XXXIV) per esempio pp. 19, 33, 73, 245 ecc. e altri articoli dello stesso autore (pp. 352, 403) non mi sembrano necessarie.

Una monografia su di toponimi di un unico comune ha, secondo T. (p. XXVII ss.), i vantaggi di potere a) presentare i diversi motivi che hanno portato alla denominazione delle località, b) mettere in chiaro cognizioni sulla storia della colonizzazione e su quella culturale (- scopi che per gli autori del RN. non erano rilevanti estendendosi il loro territorio d'indagine su tutto il canton Grigioni, cf. p. 473).

La parte analitica (p. 465 ss.) informa sulla storia della colonizzazione (p. 472 ss.). Qui si trovano informazioni sul processo della coltivazione che si estendeva, nel Quattrocento, fino all'altitudine di 1'300 m., sul tipo di agricoltura (economia nella valle, nei *Maiensäss* (alloggi contadineschi transitori tra valle e pasture alpestri), e sulle pasture alpestri) che era analogo a quello di oggi, sull'aumento notevole del terreno coltivato nel Sei- e Settecento, sulla coltivazione molto intensiva del terreno durante l'Ottocento.

Salvo i 281 nomi del tipo America, Ault da Darvella ecc. (p. 504) che sono stati creati spontaneamente, la raccolta contiene 234 nomi motivati da attività umane, tra i quali 183 che attestano attività contadinesche (per esempio Acla, Alp, Begl, Cauma, p. 510 ss.), 13 motivati dall'artigianato (per esempio Caltgera, Colplaz, Cotglera, Fravia, p. 513), 13 dall'estrazione di minerali (Ferrera, Fuorn, Gruobas, Minieras, p. 515), 11 dal taglio degli alberi (Fistatg ecc., p. 515 s.).

Nello stesso capitolo T. presenta cinque domande che possono avere motivato la denominazione di una località: a) che disposizione naturale ha la località? (per esempio Crest, Foppa, Paliu, Plaun), b) dov'è situata? (Acla Su, Alp Su, Alp Sut, Dado Campliun, Davos Casti), c) chi o che cosa vi si trova? (Costa digl Uors, Crest da Cauras, Val dils Tirolers, Velschaloch), d) come è usata o che cosa vi si fa? (Acla, Cauma, Colplaz, Quadra, Run dil Cotgel, anche l'anglicismo Camping, e) chi ne è proprietario? (Acla Flepp, Acla Franz, Acla Martin ecc. (p. 476 ss.).

Wolfgang EICHENHOFER

DOMAINE ITALO-ROMAN

José de BRUIJN-van der HELM, Merce, moneta e monte. Termini commerciali italiani attestati nei testi neerlandesi dei secoli XVI e XVII, Utrecht, 's-Gravenhage Uitgever LEd, 1992, 216 pages.

Da circa un decennio l'Autrice studia l'interferenza tra italiano ed olandese nel campo del lessico commerciale dando luogo ad interessanti lavori come, tra l'altro, La prima occorrenza della parola lombardo 'banchiere' nei testi nederlandesi medievali («Quaderni di semantica», II, 1984, pp. 367-74) o Elementi italiani attestati in un manuale mercantile fiammingo dell'anno 1643 (in Aspects of language. Studies in Honour of Mario Alinei, Amsterdam, Rodopi, 1987, II, pp. 67-91). Di quest'ultima ricerca il presente volume (una tesi di dottorato) rappresenta un organico sviluppo dovuto alla scoperta dell'interesse linguistico dei testi neerlandesi d'argomento commerciale (manuali d'avviamento al commercio, trattati intorno alla tecnica del cambio e alla doppia contabilità, lettere mercantili, elenchi di merci, polizze d'assicurazione ecc.), la cui quantità ha tuttavia imposto di limitare lo spoglio ad una cinquantina nell'arco dei secoli XVI e XVII, tutti editi modernamente (elenco alle pp. 172-74). Il materiale risultante è presentato nel cap. 3 (pp. 55-131) suddividendolo in cinque classi semantiche: 1) termini commerciali generali, 2) termini finanziari (bancari e contabili), 3) prodotti tipici, 4) monete, 5) pesi e misure. A questa parte centrale del libro si è introdotti da un primo capitolo dedicato alle più importanti teorie del contatto linguistico, e da un secondo capitolo che fornisce una sintesi storica dei rapporti culturali ed economici tra Italia ed Paesi Bassi nell'epoca in questione. Infine il quarto capitolo è dedicato all'analisi linguistica dei dati raccolti.

Il periodo storico che l'Autrice ha preso in esame è quello in cui le città mediterranee perdono importanza come centri commerciali a favore delle città costiere dell'Atlantico e del Mare del Nord; qui, prima che con l'occupazione spagnola dei Paesi Bassi meridionali le attività mercantili si concentrino ad Amsterdam, spicca nel Cinquecento l'impetuosa crescita di Anversa che Lodovico Guicciardini considera «fondata in maggior parte in su la mercatura e da gli stranieri tanto augmentata e illustrata» (cit. a p. 27). Tra questi stranieri gli italiani, se non furono i più numerosi, ebbero però la funzione cruciale di introdurre tecniche bancarie, contabili, assicurative di grande importanza per lo sviluppo dei traffici (su tale argomento si vedano dettagli alle pp. 43-54); significativa fu in particolare la presenza lucchese per la quale l'Autrice cita (a p. 28, nota 10) il libro di Renzo Sabbatini, Cercar esca. Mercanti lucchesi ad Anversa, Firenze, Salimbeni, 1985; si aggiunga quello di Cinzia Cesari, Mercanti lucchesi ad Amsterdam nel '600, Lucca, Maria Pacini Fazzi editore, 1989.

Italiano era dunque tutto il lessico tecnico e questo fatto ebbe tal peso da far adottare talvolta addirittura la lingua italiana come lingua dei carteggi mercantili. Per esempio ad Anversa e nelle filiali l'azienda familiare fiamminga della Faille teneva in italiano la contabilità e la corrispondenza con ditte italiane e non italiane. «Fa uno strano effetto — si legge a p. 34 — vedere Maarten della Faille di Anversa

per esempio scrivere in italiano al mercante Geerard Corhase di Bergen op Zoom». Molto sintomatico di una profonda familiarità è poi il passaggio all'interno di una stessa lettera dal fiammingo all'italiano nel corso d'una stessa frase, con una singolare mescolanza di cui sono forniti esempi alle pp. 35-37.

Si tratta di casi estremi di quasi-diglossia; più in generale, siamo di fronte, per usare la classificazione di Bloomfield, essenzialmente ad esempi di cultural borrowing cioè alle conseguenze linguistiche « della diffusione dei prodotti culturali della nazione donatrice » (p. 5) e quindi a fenomeni in massima parte lessicali sia nella forma del prestito (la più frequente), sia in quella del calco (ad es. ten honderd accanto a per cento, oppure berch van bermhertigheydt accanto a monte di pietà; ma il materiale è nel complesso esiguo, sia per il calco strutturale, sia per quello semantico, come si vede in dettaglio alle pp. 140-42). Spicca il gran numero di prestiti non integrati nel sistema fonologico neerlandese (ne sono elencati circa centotrenta a p. 135), eppure spesso penetrati saldamente nell'uso tanto da consentire processi di derivazione, come quello che da disconto porta a disconteren ecc. (altri casi di integrazione morfologica sono presentati alle pp. 136-38).

Tra Cinque e Seicento il diffondersi del lessico commerciale italiano è, come s'è detto, conseguenza del successo di pratiche economiche, finanziarie e contabili. Già prima tuttavia esse erano state esportate in Europa e può quindi succedere che una parola italiana arrivi nel neerlandese non direttamente, bensì attraverso un'altra lingua, come nel caso del francese banqueroute che è l'intermediario tra l'it. bancarotta e il neerl. banckeroet con un percorso molto frequente, ma non sempre facile da identificare, anche in seguito (p. 17). Quindi i prestiti mediati, o presunti tali, sono inclusi nell'elenco (alle pp. 139-40) dei prestiti integrali adattati (un'ottantina), tra i quali si notano i nomi di monete (cechinen, denaren, ducaat, florijn) e di prodotti tipici (malvasey, moskedel, parmesaen, vermicelles).

Tra queste ultime forme citate meritano particolare attenzione moskedel e parmesaen perché, insieme alle varianti elencate rispettivamente a p. 102 e a p. 106, mostrano tratti fonetici (d e s intervocaliche rispetto a t e g dei toscani moscatello e parmigiano) che dichiarano una provenienza padana, forse senza necessità d'un tramite francese, come invece propende a credere l'Autrice; la quale è per altro attenta nel segnalare che miaro 'migliaio' e genaro 'gennaio', per il loro suffiso -àro, non -èr, escludono, nel Veneto, proprio Venezia (p. 146). Quanto poi a raxa, l'uso della grafia x va notato, precisando tuttavia che si tratta d'uso improprio (perché la sibilante non può essere altro che sorda) d'un segno che si trova non solo nella scripta veneziana antica (come vien segnalato nella nota 18 di p. 146), ma anche, ed è quel che conta, nei secoli succesivi, compresi il XVII.

L'Autrice sottolinea più volte la novità del suo lavoro, quanto ad impianto e risultati, rispetto ai precedenti contributi di Öhmann e di Francescato, e non c'è dubbio che ha ragione; si può anzi aggiungere che ha dato un contributo circostanziato alla conoscenza — per citare il titolo del bel libro di Folena — dell'italiano in Europa, studiandone la diffusione a prescindere dai canali privilegiati della letteratura e della poesia per musica.

Alfredo STUSSI

P. Giovan Battista MANCARELLA, Ricerche linguistiche a Tursi — Per una interpretazione del vocalismo tonico della Lucania meridionale, publication de l'Università degli Studi di Lecce, Manduria, 1989, 142 pages.

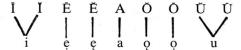
La finalité de cette étude est de rendre compte d'une caractéristique du vocalisme tonique de la Lucanie méridionale, qui est d'offrir comme résultat de l'évolution de Ĭ, Ē, Ĕ et de Ŭ, Ō, Ŏ, non pas un système cohérent (compatto, comme dit MANCARELLA), mais une situation complexe, contradictoire, impossible à schématiser, ne correspondant en fait à aucun des systèmes phonétiques «della nostra manualistica romanza».

En effet, dans le Sud de la Lucanie, dans l'ancien diocèse d'Anglona, l'évolution des trois voyelles latines palatales I, È, È, et des trois voyelles vélaires Ü, Ö, Ö, donne des résultats instables et peu cohérents, qui excluent d'une part l'hypothèse d'un système «sarde», qu'avait proposée LAUSBERG, in Die Mundarten Südlukaniens (1939), car selon ce système, È et È, Ö et Ö devraient toujours se confondre en un seul phonème (e et o), et d'autre part l'hypothèse «sicilienne» de MELILLO (in Atlante fonetico lucano, 1955), car dans ce cas È et Ö devraient toujours donner i et u, résultat qui est contredit par une certaine partie du lexique; quant à l'hypothèse «napolitaine», qui voudrait que sous l'influence des finales i et u (condizione seconda, II), par un phénomène de métaphonie, È et Ö se ferment en i et u, et È et Ö diphtonguent, elle n'est que partiellement corroborée par les données.

Si l'on prend en compte les résultats des enquêtes menées durant ces dernières décennies sur ce territoire, par PARLANGELI et ses élèves d'une part, présentés dans les fondamentales *Note di linguistica italiana* (1969), et par MANCARELLA et ses élèves d'autre part, lors de l'élaboration de la CDI (*Carta dei Dialetti Italiani*), et sur le territoire limitrophe du Nord de la Calabre par FALCONE (*Calabria*, in «Profilo dei dialetti italiani», 1976), on constate qu'aucun de ces trois systèmes ne fonctionne pleinement; PARLANGELI schématise la situation relevée dans la Lucanie méridionale par cette formule complexe:



qui amène à postuler que le phénomène de métaphonie est récent dans cette région, et a effacé un système antérieur à 7 voyelles:



C'est pour essayer de mieux comprendre le fonctionnement et l'origine de ce système complexe du vocalisme tonique de la Lucanie méridionale, mais à l'intérieur du cadre beaucoup plus large des dialectes méridionaux, que MANCARELLA a entrepris de réexaminer systématiquement les résultats recueillis jusqu'ici, en centrant son étude sur *Tursi*, l'ancienne capitale administrative, culturelle, religieuse du diocèse d'Anglona, de l'époque byzantine jusqu'à l'arrivée des Normands.

En un premier temps (1 - Ricerche linguistiche a Tursi, pp. 17-32), MANCA-RELLA passe en revue les résultats recueillis à Tursi, pour Ĭ, Ē, Ĕ et pour Ŭ, Ō, O: par exemple I donne i dans ricco (= orecchia), killo (quello, quella), friddo (= freddo, fredda), nivə (= neve), pirə (= pero, pera), etc. (p. 17), mais aussi e dans peššə (= pesce, pesci), pennə (= penna), qui alternent, il est vrai, avec piššə et pinna; pour E, les résultats obéissent partiellement aux lois de la métaphonie: on trouve i avec les finales i, u (čin θ = pieno, rit θ = reti, pis θ = peso), et e avec les finales a, e, o (u meso = un mese, kanneo = candela, krevo = credo, etc.), mais on relève aussi nu rito = una rete et kredoso = credi; pour E, le résultat le plus fréquent est e (soit ouvert soit fermé): celo = cielo, cento = cento, deco = dieci, menzo = mezzo, mais la diphtongaison n'est pas totalement exclue ('cielo et -iello pour le suffixe -ello). Comme on le voit par cet aperçu, la situation à Tursi est loin d'être claire et cohérente. Une impression similaire se dégage de l'examen des résultats des enquêtes menées dans d'autres points de la Lucanie méridionale: Carbone, Episcopia, Fardella, S. Giorgio, etc., dont une carte, p. 12, nous indique la situation.

En un deuxième temps (2 - Distinzioni fonetiche nella Lucania, pp. 33-61), afin de situer linguistiquement Tursi et la Lucanie méridionale par rapport au territoire plus vaste où elle s'insère, MANCARELLA examine les caractéristiques du vocalisme dans les régions limitrophes: c'est-à-dire dans la Lucanie orientale (2-1, Irsina, pp. 33-39), où sont attestés le frangimento vocalico (pour E, on relève ai: "caino = piena) et la métaphonie dans les seconde condizioni (stretto/stritto = stretta/ stretto), toutefois de manière non systématique (cf. p. 35), contrairement à ce qui est constaté dans les dialectes voisins des Pouilles; la Lucanie centrale (2-2, Calvello, pp. 39-48), caractérisée par une opposition métaphonique (cens/cins = piena/ pieno) de type napolitain, presque constante; la Lucanie occidentale (2-3, Trecchina e Lauria, pp. 48-55), où la métaphonie est bien établie pour É et Ö, aussi bien à Lauria (pedə/pidə = piede/piedi) qu'à Trecchina (pedə/piedə); la Calabre septentrionale (2-4, pp. 55-61), dont certains points appartenaient au diocèse de Tursi-Anglona (Canna, Nocara, etc., voir carte établie par PARLANGELI, p. 82), et où la situation est assez proche de celle de Tursi (cf. u ritə/i ritə, p. 56) mais où la métaphonie semble mieux établie (pour É: nu meso/tre mmiso), mais surtout pour les brèves (u dente/li dienti, p. 59).

Dans un troisième chapitre (3 - Problemi di storia linguistica, pp. 63-81), s'appuyant sur l'ensemble des résultats, MANCARELLA oppose, en Lucanie et en Calabre septentrionale les systèmes compacts (de type sicilien: à Crotone, Isola C.R. (N. Cal.); de type napolitain, dans la Lucanie centrale: à Calvello, Corleto, Castelmezzano; de compromis entre les solutions conservatrices siciliennes et les innovations de type napolitain, en Calabre septentrionale exclusivement: à Cetraro), aux systèmes dits oscillanti, qui caractérisent l'aire centro-occidentale, l'aire méridionale de la Lucanie et certains points de N. Calabre, offrant une pluralité de résultats pour I, È, O, Ü, qui indiquent bien l'action incomplète et irrégulière de l'innovation métaphorique, et la résistance à ce phénomène. C'est de cette diversité que MAN-CARELLA entend rendre compte (3-3 Lingua e storia politica, pp. 73-81), en présentant une chronologie des diverses phases de l'évolution vocalique: à l'origine de

la situation instable actuelle, il convient de postuler un système à 7 voyelles, spécifique de l'Italie méridionale, où les phonèmes issus de la fusion de Ĭ/Ē, Ŭ/Ō, plus fermés que e et o (appelés i et u larghi), sont proches de i et u. Ce système s'est réduit assez vite à 5 voyelles, du fait de la fusion de ces i et u larghi avec i et u issus de I et U (ainsi naît le système sicilien). Au Nord de notre zone (Campanie, Abruzzes, Pouilles), sous une influence extérieure, le phénomène métaphonique, relativement récent, a donné naissance à un système mixte: de 5 voyelles dans les seconde condizioni (i et u larghi se ferment alors en i et u), et de 7 voyelles dans les prime condizioni (dans ce dernier cas, i et u larghi s'ouvrent, et ne devant pas se confondre avec les résultats de É et Ö, diphtonguent en ie et uo). Ce phénomène n'ayant pas atteint les aires marginales du Cilento, du Salento, ni la Calabre reggina, on trouve là un système simplifié à 5 voyelles de type sicilien. Du fait d'une tension entre cette pression méridionale conservatrice, à système compact sicilien, et la pression septentrionale innovatrice, de type napolitain, les parties centro-occidentale et méridionale de la Lucanie, et quelques points du N. Calabre, n'ont pas réussi à atteindre un équilibre, et ont été amenées à trouver des solutions de compromis de type siciliano-napoletano, instables, si bien que la région se présente comme une succession d'aires mineures, où graduellement, du Nord au Sud, la part innovatrice se réduit, au profit de la tendance conservatrice de type sicilien. Il semblerait que la progression du courant innovateur n'ait pas dépassé, en un premier temps, la frontière des territoires occupés par les Lombards, aussi bien dans le Salento central, que dans le Sud de la Lucanie et le Nord de la Calabre, et que la mobilité de la frontière byzantino-lombarde ait, pendant plusieurs siècles, créé des conditions où s'affrontaient des tendances contradictoires, d'où l'instabilité du système. Après le XIIe siècle, ces conditions ont été encore aggravées par l'apport de populations venues du Nord de l'Italie, soit directement, soit en passant par la Sicile, et par une succession de calamités tant naturelles que politiques (tremblements de terre, abandons de sites, dévastations dues aux guerres, etc.) qui ont dépeuplé de nombreux centres de la Lucanie, qui furent repeuplés ultérieurement par des déplacements continuels de communautés d'origine diverse.

Pour conclure (chap. 4, pp. 83-93), MANCARELLA revient au système de Tursi et de la Lucanie méridionale dont, grâce au patient cheminement des trois chapitres précédents, il parvient parfaitement à démêler les causes et les mécanismes de l'instabilité vocalique. Le problème fondamental réside dans l'interprétation des oscillations constatées, où l'on peut déceler soit une fusion de É/É, Ö/Ö (comme le proposait LAUSBERG), soit une fusion de I/É, Ö/Ŭ, comme l'affirment PAR-LANGELI et MANCARELLA: I/Ē et Ö/Ŭ ont abouti ici à des phonèmes très fermés (qu'on peut appeler soit i et u larghi, soit e et o strettissimi, notés e, o), qui se réalisent dans ces dialectes avec des degrés variables d'aperture (soit e et o comme à Canna, Episcopia où l'on relève neve, sete, kroce, kode, soit i, e, e ou u, o, o, parfois en un même point et chez le même locuteur. Ces variations se justifient si l'on admet le système à 7 voyelles, stipulé par MANCARELLA, qui aurait été commun à l'Italie méridionale, avant que d'une part, au Sud (zone siculo-calabro-salentine), ces phonèmes ne se ferment en i et u, et que d'autre part, sous

l'influence d'un courant venu du Nord (zone campanienne), le système ne soit perturbé par la modulation des toniques en fonction des finales (seconde condizioni). A Tursi et dans la Lucanie méridionale, c'est la résistance à cette innovation napolitaine, variant en raison de l'intensité des pressions exercées par les régions conservatrices ou innovatrices, qui explique qu'on ait des résultats variant d'un point à un autre, et même des résultats oscillants en un même point. Cette situation dont les causes sont assez claires, est encore compliquée par des phénomènes d'extension mécanique de modèles analogiques; prenons l'exemple du cas des diphtongues issues de É: de même qu'on a pour É une alternance (pidi/píedi, pirdi/píerdi), pour É/I, on aura accetu/acitu, mietti/mitti (de même pour la série vélaire); c'est ainsi que la loi phonétique est en plusieurs cas perturbée (MANCARELLA cite trois groupes de phénomènes) par l'analogie. Pour tous ces motifs (auxquels il faudrait aussi ajouter l'influence très récente de la langue littéraire ou italienne commune), dont la racine profonde est la situation de Tursi et de la Lucanie méridionale entre les zones conservatrices du Sud, et innovatrices du Nord, cette région offre des résultats contradictoires et instables: soit que le phonème issu de la fusion de I/È ou O/Ŭ se réalise avec des degrés d'aperture variable, soit que la métaphonie soit plus ou moins présente en raison d'une résistance conservatrice, soit encore qu'à cette situation déjà peu stable s'ajoutent des variations dues à l'analogie. Le mérite de MANCARELLA (à la suite de PARLANGELI) est d'avoir réussi à démêler ces phénomènes qui se superposent, et d'en proposer une mise en perspective spatiale et historique cohérente.

Sylviane LAZARD

Guido MENSCHING, Einführung in die sardische Sprache, Bonn: Romanistischer Verlag (Bibliothek romanischer Sprachlehrwerke, 2), 1992, 135 pages.

On sait que, malgré plus d'un million de locuteurs, le sarde est la seule langue romane non officiellement reconnue; cette non-reconnaissance d'une langue minoritaire est un fait unique en Europe. A cet état de choses difficile à croire à la fin de ce siècle s'ajoute le fait, incroyable lui aussi, qu'on ne peut apprendre le sarde, vu qu'il n'existe aucun manuel permettant une telle entreprise. On devait déjà s'estimer heureux de disposer au moins de la *Grammatica del sardo-nuorese* de Massimo Pittau (Bologna ²1972) qui a publié récemment une *Grammatica della lingua sarda*, varietà logudorese (Sassari 1991).

On comprend donc facilement la satisfaction du romaniste à l'occasion de la parution du petit manuel de G. Mensching, qui nous propose d'apprendre le sarde en sept leçons. Avant celles-ci, il nous fournit une introduction (*Einführung*, 10-16) historique et linguistique fort utile. Parmi les inexactitudes, on y relèvera surtout le petit nombre (quatre) de routes romaines (1) (10), la date précoce (VI° siècle) de la

⁽¹⁾ Cf. P. Meloni, *La Sardegna rômana*, Sassari, carte I après p. 142. (Je n'ai pas encore vu la 2° éd., parue en 1992.)

fin de la christianisation de l'Ile⁽²⁾ (11), la prétendue tendance vers une langue nationale avant la venue des Pisans et le peu de différences entre logoudorien (= log.) et campidanien (= camp.) au Moyen Age (13); au lieu de formuler cette bipartition, on croit pouvoir discerner aujourd'hui trois anciennes variétés du sarde en ajoutant l'(a.)arboréen⁽³⁾.

Là variété de sarde que M. nous propose d'apprendre est celle du nuorien (= nuor.), variété conservatrice du log., plus particulièrement sous la forme du dialecte de Nuoro, capitale de la province du même nom. L'auteur suppose en effet – et on doit lui donner raison – que les dialectes du centre, fort archaïques, sont facilement accessibles à celui qui connaît le latin, donc surtout au romaniste (8)⁽⁴⁾. Mais lorsqu'il ajoute que le nuor. pourrait servir de pont entre le log. et le camp., il transpose indûment au plan linguistique ce qui pourrait, à la rigueur, se justifier sur le plan géographique. De toute façon, le choix du nuor. peut paraître légitime, choix qui doit être motivé aussi par le fait que l'auteur – si mes souvenirs sont exacts – a passé quelques semaines à Orotelli, village situé à une vingtaine de km à l'ouest de Nuoro et dont le dialecte fait partie des parlers nuoriens.

Les leçons, elles, sont précédées de remarques relatives à l'orthographe et à la prononciation (17-24); on ne s'étonnera pas de ce que M. y consacre une place importante aux phénomènes sandhi (19-24), particulièrement nombreux — et importants — en sarde. Comme il se doit, M. mentionne également l'harmonisation vocalique — qu'il préfère, comme tant d'autres, désigner par le nom de métaphonie («Metaphonie», 18, où il aurait pu dire «Umlaut») — harmonisation qu'il voit limitée aux voyelles e et o en syllabe tonique (17° s.), alors que l'accentuation n'entre pas en ligne de compte. L'exemple e rittu 'hérisson' [ϵ 'rittu] est donc faux (17), puisque l'on prononce [ϵ fittu]. Et lorsque M. nous propose, après la dernière leçon (117: «Aussprachevorschlag»), une transcription phonétique du premier texte, la qualité du ϵ n'est pas toujours respectée, p. ex. (1 ϵ 0 ligne) quand, dans ϵ 1 su Mediterràneu il ne transcrit que des ϵ 2 ouverts, alors qu'il n'y en a qu'un sur quatre (ϵ 1). On doit regretter aussi que M. ait gardé le groupe ϵ 1. dans agricoltura qui n'aurait déjà pas dû se trouver dans le texte (25), étant donné que les nexus ϵ 1 cons. sont étrangers au nuor. (6). Enfin, l'auteur use trop souvent de la voyelle para-

⁽²⁾ Cf. M. L. Wagner, La lingua sarda, Bern 21980, 34.

⁽³⁾ Cf. E. Blasco Ferrer, Storia linguistica della Sardegna, Tübingen 1984 (= Beih. ZrP 202), 65; M. Virdis, «Note sui dialetti dell'area arborense e la lingua del Condaghe di Santa Maria di Bonarcado», in: Il Condaghe di S. Maria di Bonarcado, Ristampa del testo di Enrico Besta riveduto da Maurizio Virdis, Oristano 1982, XXIII-XXXIX.

^{(4) «}Das Zentralsardische ist wegen seines archaisch-lateinischen Charakters, ..., für philologisch interessierte Leser prädestiniert.»

⁽⁵⁾ D'autres inexactitudes sont -osu avec s sourd dans misteriosu (117) et o fermé dans sos (trabos, 23).

⁽⁶⁾ Cf. Farina² qui donne agricortura (32).

gogique, p. ex. quand il la met après Aristanis dans Aristanis e Casteddu 'Oristano et Cagliari'.

M. a bien fait de donner les formes sardes des noms de lieux italianisés (18), deux douzaines en tout, auxquelles on pourrait en ajouter bien d'autres comme Gi-rasole [dʒilisúlu] ou [dʒelisúli] selon le $DETI^{(7)}$, mais aussi Orani [oráne] mal transcrit ailleurs (80).

Chacune des sept leçons se compose de la façon suivante:

- 1. Un texte (ou plusieurs);
- 2. Le vocabulaire du texte, resp. les mots nouveaux;
- 3. Grammaire;
- 4. Notes relatives à 2. et 3., pour la plupart d'ordre historique ou comparatif, et qui « ne sont pas obligatoires » (8: « nicht verbindlich »);
- 5. Exercices.

Cette organisation des leçons, qui respecte un schéma ayant fait ses preuves, est parfaitement légitime. Toujours est-il que, vu le petit nombre de leçons, chacune d'elles doit comporter une grande quantité d'éléments grammaticaux et de mots nouveaux.

L'auteur a bien maîtrisé son sujet dans le sens que dans ce petit manuel concis il n'a rien omis d'important et que quiconque aura pris la peine (non excessive) d'apprendre ce qu'on lui a proposé pourra se faire comprendre en sarde à Nuoro et dans une grande partie de la province qui l'entoure.

La tâche de M., qui parle de ses propres recherches («eigenen Untersuchungen», 8), ainsi que de ses dettes, surtout envers les travaux de M. L. Wagner, M. Pittau et E. Blasco (8), a été facilitée par le fait que pour Nuoro même nous disposons et de la *Grammatica* de Pittau et du *Bocabulariu* de L. Farina (8). On est donc en droit d'exiger des renseignements exacts. Or, nous avons déjà vu que les indications relatives à la prononciation sont sujettes à caution. Et il y a plus. Pour la forme *candu* (20) 'quand', on peut supposer une bévue, étant donné que, partout ailleurs (83, 121, 133), M. note *cando*, seule forme nuor. correcte, mais avec *jossu* (26, 94, 117, 121, 123) au lieu de *josso* (9) 'en bas' il nous donne une forme qui n'existe pas. Le hasard veut que ce *jossu* se trouve dans le premier texte (25) qui est d'ailleurs le seul dont M. n'ait pas indiqué la provenance.

⁽⁷⁾ T. Cappello - C. Tagliavini, Dizionario degli etnici e dei toponimi italiani, Bologna 1981.

⁽⁸⁾ M. Pittau, Grammatica del sardo-nuorese, Bologna ²1972; L. Farina, Bocabulariu Sardu Nugoresu - Italianu, Sassari 1987 (= 2° éd. du Vocabolario Nuorese - Italiano, Sassari 1973).

⁽⁹⁾ Cf. Farina¹, 167 = ²196 (cité n. 8), Pittau (cité n. 8), 126 et 177; M. Pittau, Grammatica della lingua sarda, varietà logudorese, Sassari 1991, 121; DES I, 710.

Ailleurs nous apprenons que des noms de fruits, d'insectes, etc. ne connaissent pas de forme particulière au pluriel («haben keine besondere Form für den Plural», 28). Ici, M. a mal interprété Pittau à qui il renvoie (*Gramm.nuor.* 68), lequel avait dit que ces noms «usati al singolare hanno anche un valore collettivo» (6,99); naturellement, il faut dire *duas piras* 'deux poires' ou *tres piskes* 'trois poissons' et non *pira* ou *piske.* — Parmi les adjectifs, M. note que *tottu* 'tout' n'admet pas d'autre forme et qu'un pluriel *tottus*, employé parfois, serait considéré comme incorrect (30). En vérité, *tottus* est le pluriel normal du pronom *tottu* (p. ex. *sun bénnios tottus* 'tous sont venus') ce dont M. ne dit mot lorsqu'il traite les pronoms indéfinis (72) et qu'il reprend les adjectifs (73) (10).

Lorsque M. nous informe de ce que la voix passive est peu usitée («nicht sehr gebräuchlich», 43), il aurait dû nous fournir un exemple autre que «Predu est istau muttiu» (44), phrase qu'on n'entendra jamais à la place de «L'ana muttíu a Predu». — Parmi les maladresses, on doit compter celle, probablement due au souci de l'auteur d'être compréhensible même pour le «profane», qui lui fait dire que le lat. c devant e ou i ne serait pas passé à une fricative («zu einem Reibelaut», 46) au lieu de dire qu'il ne s'est pas palatalisé; il aurait été indiqué de noter ici, de même, la conservation du g en pareille circonstance.

Ce dernier exemple est tiré des « remarques » comprises comme « eine erste Einführung in die sardische Sprachgeschichte und Landeskunde » (8). Ces remarques ne sont pas obligatoires pour l'élève et ne l'étaient donc pas non plus pour l'auteur. Par conséquent, il aurait pu se limiter à donner des informations sûres, mais il en a décidé autrement. Ainsi il renvoie au roumain à l'occasion du sort de qu et gu latins (46 s.) en citant comme exemples roum. apa, iapa, limba au lieu de apă, iapă, limbă; il nous dit que su paris 'la plaine' n'est plus employé à Nuoro et dans les environs (35) — or on le trouve p. ex. dans sept des neuf dialectes de la Barbagia Ollolai; il donne comme successeurs du lat. canta(vi)sset, à côté de pg. it. cantasse, esp. cantase, un fr. chantasse (96) au lieu de chantât; il nous informe, à l'occasion de l'italianisme sintséru contenu dans le texte, que le log. connaît un descendant direct du lat. sinceru sous la forme de sinkéru (56), mais il s'agit de sínkeru 'authentique', etc. (11), qui existe aussi en nuor. (12); il mentionne même l'étymologie adducere pour le verbe battire 'apporter', etc. (65), étymologie généralement reconnue (13) certes, mais probablement fausse.

⁽¹⁰⁾ Pittau, op. cit. n. 8, 79 s., n'a omis que tottu parmi les pronoms, mais Farina², 315, nous informe que: «tottu (agg. indecl. in funzione attributiva. Prende la s del plur. solo in funz. predicativa.»

⁽¹¹⁾ Cf. DESII, 418: «In log. si dice oggi sínkeru...».

⁽¹²⁾ Cf. Farina, ²297.

⁽¹³⁾ Ici, M. renvoie au *DES* (I, 189) et note, à cause de l'infinitif *batture* contenu dans le texte en ancien sarde reproduit p. 113, que *batture* s'est conservé à Bitti (d'après le *DES*); j'ajouterai que ce verbe est également connu à Orune (le paradigme entier) ainsi qu'à Orgosolo où les anciens connaissent de même la conjugaison respective au présent.

Cependant n'oublions pas que le programme proposé par M. paraît parfaitement valable; il fournit bien des indications précieuses, comme p. ex. les différentes manières de la dérivation diminutive (63; il aurait dû donner ici la signification de puddichinu 'poussin', qui pourrait être confondu avec un 'petit coq').

Au début, M. avait également justifié le choix du dialecte nuor. par le fait que celui-ci s'est fort peu éloigné du log. médiéval (8). Aussi n'est-il pas étonnant qu'il consacre la dernière de ses trois leçons supplémentaires à l'alog. (113-116) en prenant pour point de départ deux paragraphes des Statuts de Sassari du début du XIVe siècle, texte relativement tardif par conséquent, mais parfaitement utilisable. On doit pourtant regretter encore quelques maladresses comme celle d'affirmer que lat. ci/ce et ti/te seraient devenus [θ] en sarde ancien (115). Tout d'abord, il s'agit de c ou t devant yod seulement, ensuite, on devrait dire que ce son paraît probable pour l'alog. (non pour l'acamp.), puis, s'il est vrai que cette fricative interdentale sourde ne s'entend plus à Nuoro depuis la fin des années 70 et qu'elle y est passée à tt comme en log. depuis (ts en camp.), on s'attendrait surtout à une remarque selon laquelle ce son s'articule toujours autour de Nuoro dans une aire relativement vaste qui va de Benetutti (Nule, Ollolai) à l'ouest jusqu'à la côte est entre Siniscola et l'Ogliastra (14), malgré des régressions récentes (p. ex., à Gavoi, Mamoiada, Irgoli).

Si le [θ] existe donc encore de nos jours aux portes de Nuoro, c'est-à-dire à Oliena (à moins de 12 km), il en va de même pour le verbe bólere 'vouloir' (ici à côté de 'errere < quaerere) dont il est dit qu'il ne s'est conservé qu'en camp. sous la forme de bolli (116). Ici encore, il s'agissait d'une note peu satisfaisante (le n° 2). Deux autres notes (sur quatre) appellent un commentaire: M. dit que le -t- s'est conservé à Bitti au nord de Nuoro (n° 4), mais il en va de même à l'est de Bitti (Onaní, Lula), au nord (à Lodè et Siniscola) et dans les cinq villages de la basse Baronia (15). Enfin (n° 3) il parle d'anciens italianismes contenus dans les StSS parmi lesquels il compte cavallu à la place duquel il attendait sd. cabaddu. Or, la cacuminalisation de -ll- n'est pas attestée avant la seconde partie des StSS, bien postérieure (16); dans les vieux textes, caballu/cavallu (CSPS, CSNT, CSMB etc.) seul est attesté.

On aurait donc aimé que M. eût rédigé avec plus de soin tout ce qui dépasse la simple présentation de la grammaire du nuorien. De même pour les leçons 8 et 9

⁽¹⁴⁾ Cf. dernièrement M. Contini, Étude de géographie phonétique et de phonétique instrumentale du sarde, 2 vols., Alessandria © 1987, II, carte 16 (et 17); pour l'Ogliastra, cf. E. Blasco Ferrer, Le parlate dell'Alta Ogliastra, Cagliari 1988, 83 s.

⁽¹⁵⁾ Cf. Contini, cartes 11 et 12.

⁽¹⁶⁾ Cf. M. L. Wagner, Historische Lautlehre des Sardischen, Halle/S. 1941 (= Beih. ZrP 93), § 347, dans la traduction de G. Paulis, Cagliari, 1984, à laquelle je renverrai par la suite (= HLS²), p. 318 s. Dans le texte reproduit, on trouve également sella (> sedda) 'selle' que M. n'a pas inclus parmi les italianismes.

destinées à établir les bases grammaticales du log. et du camp. (98-112); M. y insiste surtout sur les différences par rapport au nuorien (8). Quant à la prononciation, il note alors que devant e ou i, c serait prononcé [tf], et le g [d3] en log. Ici, on doit avoir retenu que k et g, dans cette position, sont graphiés ch e gh, ce qui est indiqué p. 20, où l'on ne trouve rien sur la prononciation de c ou g devant e ou g (c'est-à-dire en nuor.). En ce qui concerne le log., M. a effectué un choix en faveur d'un logoudorien qu'on appelle généralement log. septentrional et qui jouit d'un prestige particulier auprès des auteurs d'une certaine poésie lyrique traditionnelle. Il est caractérisé par

- a) la palatalisation «à l'italienne» et due au superstrat pisan des groupes cons. + l à l'initiale. M. nous indique piùs et fioccu (101, nuor. log. prus et froccu), mais il réserve les formes parallèles de giaru et giau, renvoyées en note (102), au log. sept. et il nous propose à la place, avec claru et clau, des formes qu'il juge log. mais qui n'existent nulle part⁽¹⁷⁾. Il faut donc supposer que M. a inventé ces formes à cause et sur la base de
- b) l'évolution des groupes l ou r devant consonne à l+ cons., tandis que le log. central, tout comme le nuor., ne connaît que le résultat r+ cons. (18):

altu > log., nuor. artu, log. sept. altu,

furca > log., nuor. furka, log. sept. fulka; M. nous enseigne ces derniers $(102)^{(19)}$;

c) le passage de -s (et -r) finals à -l devant b-, d-, g- (101, phénomène sandhi), caractéristique des dialectes de la Planargia (autour de Bosa, mais arrivant souvent jusqu'à Bonorva, haut lieu de la poésie sarde) $^{(20)}$, alors que le log. suit, en général, le nuor., donc trer domos au lieu de trel domos 'trois maisons', etc.

Pour le gérondif, nous apprenons que, à la différence du nuor., celui de la première conjugaison est formé à l'aide de -ende (103) ce qui est juste. Mais vu la tendance à l'uniformisation vers ce -ende, M. aurait dû ajouter qu'il sert également, à

⁽¹⁷⁾ Dans toute la Sardaigne, le groupe (-)cl- n'existe qu'à Baunei, donc loin du territoire logoudorien, cf. HLS^2 254 (250); Contini I, 374: «Mis à part Baunei, le sarde ne connaît plus la latérale en cette position [c'est-à-dire comme deuxième élément d'un groupe consonantique]», et II, c. 29, où il donne kláe 'clef' comme seul exemple (et clésia, c. 28). Wagner (HLS), par contre, ne cite pas d'exemple pour cl- à l'initiale, pas plus que E. Blasco, op. cit. n. 14, 865, (à part klésia). Mais on peut y ajouter au moins klesúra et klaru, dont il s'agit ici, relevés en 1981 par D. Tosstorff.

⁽¹⁸⁾ Cf. *HLS*², 252-269 (§§ 247-261); Contini, cartes 69-72 (-lp-, -lb-/-lv-, -lt-, -lc-).

⁽¹⁹⁾ Pour Pittau (*Gramm. log.*, citée n. 9), 50, «Il ricorso alle forme del logudorese settentrionale è consentito nei componimenti poetici, mentre è da escludersi nella normale lingua scritta sardo-logudorese.»

⁽²⁰⁾ Cf. Contini, cartes 55 (-s/b-, v-), 58 (-s/d-), cf. aussi 61-63 (-s/m-, -s/n-, -s/f-).

la place de -inde, pour la III^e conj., donc: nuor. amande, iscrivende, dorminde (51) vs. log. amende, iscrivende, dormende (21).

— Je noterai enfin qu'avec log. *cabra*, opposé au nuor. *crapa* (102), M. nous enseigne une autre forme dont l'existence (actuelle) n'est pas prouvée; on dit partout *craba* (22), attesté depuis la fameuse *Carta de Logu* (XIV^e siècle).

Parmi les textes log. au début de la leçon nº 8, nous trouvons une oraison dominicale moderne, tirée d'un recueil de littérature religieuse paru en 1986. Vu le nombre impressionnant de notes dont nous gratifie l'auteur, on s'étonne de n'en trouver aucune relative à la tradition déjà longue des oraisons dominicales sardes dont la première a paru en 1550 (S. Arquer dans la Cosmographia de S. Münster) (23). La version donnée par M. devrait remonter à celle de A. Cordeses (a. 1566) dont elle ne diffère que peu. Une des différences concerne le mot 'règne' qui est rendu par regnu dans le texte moderne, par rennu dans les versions anciennes depuis Arquer jusqu'à Adelung/Vater(24) (a. 1809), respectant ainsi la forme autochtone sarde, attestée maintes fois en asd. (25). La forme regnu se trouve déjà, à plusieurs reprises, parmi les versions modernes données par Spano⁽²⁶⁾ dont toutes contiennent de même des formes commençant par no- (nomen, nomene, nomini) pour 'nome'. Ce no- remonte lui aussi aux versions anciennes et se retrouve encore dans notre manuel. Or, ce nomen est une forme qu'on a peu de chances de rencontrer en sarde, étant donné qu'en log. on entend lúmene (ou, à la rigueur, númene) comme en nuor. (27); numen est déjà la forme régulière en asd. (CSPS, CSNT, etc.).

Je ne parlerai que peu du camp. enseigné lors de la leçon nº 9 (105-112). M. y insiste justement sur les principales différences entre nuor. et camp. parmi lesquelles j'aurais compté aussi la formation des participes de la conjugaison en $-\acute{e}r(e)$,

⁽²¹⁾ Pittau semble également préférer pour le log. les formes en -ande (109), -ende (110), -inde (112).

⁽²²⁾ Le lemme du *DES* (I, 397) est *krapa*; dans cet article long d'une page qui enregistre aussi un certain nombre de dérivés, on ne trouve aucune forme sans métathèse (il en existe pourtant dans les dialectes barbaricins, à savoir [?]apra dans huit dialectes, et [?]arpa à Fonni).

⁽²³⁾ Cf. E. Coseriu, «'Sardica ut in oppidis'», in: *Italic and Romance*, Linguistic Studies in Honor of Ernst Pulgram edited by Herbert J. Izzo, Amsterdam 1980, 317-326; S. Heinimann, *Oratio dominica romanice*. Das Vaterunser in den romanischen Sprachen von den Anfängen bis ins 16. Jahrhundert mit griechischen und lateinischen Vorlagen, Tübingen 1988 (= *Beih. ZrP* 219), 203 (-209).

⁽²⁴⁾ P. ex. Gesner, Cordeses, Rocca, Megiser (XVI° siècle), Reuter, Wilkins, Stiernhielm, Lüdeken/Müller (XVII° siècle), Chamberlayne, Mottus, Hager, Fry, Hervás (XVIII° siècle), etc.

⁽²⁵⁾ Cf. DESII, 351.

⁽²⁶⁾ Orthographia sarda nationale, Kalaris 1840, 116-119.

⁽²⁷⁾ Cf. DES II, 175, s.v. númene, tout comme Farina (2241) pour qui lúmene (2211) est «voce errata per númene».

issue des 2^e et 3^e conj. latines. Ce sont surtout les participes sigmatiques log./nuor. auxquels correspondent des formes «régulières» en camp. (type *kumpréndere -kumpréndiri*, part. kumprésu - kumpréndiu) (28). — L'auteur nous présente une espèce de «campidanien moyen», et on se demande ce qui l'a amené à réserver une mention spéciale aux trois dialectes du Sarrabus (108), une aire dialectale qui se révèle être la plus petite, et de loin, des sept aires que distingue E. Blasco (29). Les trois dialectes en question, auxquels une étude lexicale (30) a été consacrée, sont connus pour leur système consonantique quelque peu extravagant. En effet, -l- et -n- intervocaliques y passent au coup de glotte (31). Mais M. nous informe du fait que «lat. B, D, L, N» disparaissent en position intervocalique (108). Or, nous savons que -b-(32) et -d-(33) ne sont conservés qu'en nuor., et que -l- et -n- tombent dans une grande partie du sud et sud-ouest camp. (34), et non dans le sud-est, pour M. synonyme du Sarrabus («Süd-Ost-Sard.», 108).

Cependant, comme l'auteur parle d'aires dialectales ou plutôt de sous-aires, on s'étonne fort de ne pas trouver ici une seule allusion aux dialectes qui, avec celui de Nuoro-ville enseigné ici, constituent le nuorien au sens large. Je pense surtout aux dialectes de la Baronia où, à la différence du nuor., -t- intervocalique est conservé (voir plus haut), et à ceux de la Barbagia Ollolai — neuf en tout — où le c passe souvent (à l'initiale, entre voyelles, etc.) au coup de glotte (35). Ces deux groupes conservent également la fricative labiodentale sourde θ , alors qu'ils perdent, comme le castillan, le f- initial (36) dont Wagner croit qu'il était tombé aussi à Nuoro même avant d'être restauré (37).

Grâce à M., nous possédons maintenant le premier (petit) glossaire nuor.-all. et all.-nuor. (« Wörterverzeichnis », 120-133). On y trouve le vocabulaire des sept premières leçons (il manque pourtant *anziare*, 41)⁽³⁸⁾ qu'on peut considérer comme

⁽²⁸⁾ Cf. E. Blasco Ferrer, *La lingua sarda contemporanea*. Grammatica del logudorese e del campidanese, Cagliari © 1986, 138 s.

⁽²⁹⁾ Op. cit. n. 3, 349 (« Classificazione dei dialetti sardi », carte).

⁽³⁰⁾ R. Böhne, Zum Wortschatz der Mundart des Sárrabus (Südostsardinien), Berlin 1950.

⁽³¹⁾ De plus, il y a un effet nasalisateur sur la voyelle précédant le -n- caduc, cf. HLS, §§ 90 et 208; Böhne, 17-25.

⁽³²⁾ Cf. HLS, §§ 154, 157, etc.; Contini, carte 8.

⁽³³⁾ Cf. HLS², § 121, avec quelques réserves de Paulis (p. 526); Contini, carte 18.

⁽³⁴⁾ Au sud-ouest d'une ligne reliant Seneghe à Serri selon Contini, cartes 68 (-l-) et 36 (-n-).

⁽³⁵⁾ Cf. Contini, c. 23-26; pour les détails: «Knacklaut in Orgosolo», ZrP 101 (1985), 269-311.

⁽³⁶⁾ Cf. la carte 44 de Contini.

⁽³⁷⁾ HLS², § 142: «...si può dunque supporre che in origine... anche la stessa Nuoro, che è tutta circondata dalla zona in cui si verifica la caduta di f, ma che oggi non mostra traccia alcuna di questa condizione [abbia fatta parte delle località senza f-] » (156).

⁽³⁸⁾ Les mots ainu et árbore ne se trouvent pas à leur place alphabétique; à propos de ainu on peut regretter que le hasard des textes n'ait pas voulu qu'on trouve molente 'âne', mot typique, et padente 'forêt' à côté de busku (< it.).

vocabulaire de base. Je ne veux pas chicaner l'auteur sur des formes particulières (au lieu de daennantis de j'aurais préféré in-/addainantis, etc.), mais je rappelle qu'on trouve dans ce vocabulaire des formes erronnées ou inexistantes comme agricoltura, jossu, auxquelles il faut ajouter prometter-promessu (à changer en promíttere - promíttiu (39)) ainsi que le participe mantentu qui n'existe nulle part (40) (à changer en mantesu⁽⁴¹⁾). On doit se demander d'où M. a pris ces formes et pourquoi il n'a pas fait appel ici aux ouvrages cités dans sa bibliographie (p. ex. DES, HLS, Farina, Pittau, Blasco). Cette «Auswahlbibliographie» (118 s.) comporte quatre sections: 1. Histoire et civilisation, 2. Linguistique/Grammaires, 3. Dictionnaires, 4. Littérature sarde, 34 titres en tout. Il s'agit là d'un choix fort restreint, et il serait futile de nommer ici d'autres ouvrages qu'on aurait aimé retrouver dans cette liste; je citerai néanmoins l'encyclopédie La Sardegna (42) à laquelle ont collaboré les meilleurs spécialistes et qui se compose de six parties: «1. La geografia, 2. La storia, 3. L'arte e la letteratura, 4. La cultura popolare, 5. L'economia, 6. L'autonomia regionale». - Quant aux titres cités par M., on devrait y ajouter que la vieille HLS de Wagner a été traduite en italien et complétée par G. Paulis (Cagliari 1984), que le LLS de 1921 du même auteur a été réimprimé (Nendeln 1975) de même que La lingua sarda (Bern ²1980), et qu'il existe une deuxième édition du lexique de Farina sous le titre Bocabolariu Sardu Nugoresu - Italianu (Sassari 1987). Il est probable que M. n'ait pas encore pu connaître la récente Grammatica della lingua sarda, varietà logudorese, de M. Pittau (Sassari 1991). En ce qui concerne le titre « Mourin, L.: Sarde, t. V... », il ne peut servir à l'élève étant donné qu'il s'agit probablement d'une Contribution à la description comparée de la morphologie verbale des langues romanes polycopiée.

A la fin de sa Préface (9), M. remercie une bonne vingtaine de personnes et d'institutions de l'aide qu'elles lui ont apportée. Je ne sais si l'une d'entre elles a vu le manuscrit avant l'impression du livre. Parmi elles, mentionnons au moins D. Corraine qui aurait pu éviter bon nombre des bévues contenues dans ce petit manuel. — Ceci dit, il faut remercier l'auteur d'avoir entrepris cette tâche ingrate et l'éditeur de son engagement en faveur des «petites» langues romanes (7), surtout en faveur de cette langue dite «minoritaire». Souhaitons donc que ce petit manuel connaisse un succès comparable à celui qu'a rencontré le premier volume de la série (Einführung in die katalanische Sprache) et qui demanderait une deuxième édition de l'ouvrage, revue et corrigée (43), bien sûr.

Heinz J. WOLF

⁽³⁹⁾ Cf. Farina², 272; le *DES* (II, 314) ne mentionne pas sd. *prométter(e)*.

⁽⁴⁰⁾ Cf. «Sd. manténnere», ZrP 108 (1992), 99-111.

⁽⁴¹⁾ *Ib.*; cf. aussi Farina², 219; Pittau, *op. cit.* n. 8, 116 et 179; Blasco, *op. cit.* n. 28, 138.

⁽⁴²⁾ Enciclopedia a cura di Manlio Bregaglia, 2 vols., Cagliari © 1982.

⁽⁴³⁾ Parmi les fautes d'impression, etc., je signalerai *Maddau* (au lieu de *Madau*, 14), *ntendeus* (*intendeus*, 109), *nuogoresu* (*nugoresu*, 88); p. 116: les notes 2 et 3 sont interverties.

Livia GAUDINO-FALLEGGER, I dimostrativi nell'italiano parlato (Pro lingua, vol. 16), Wilhelmsfeld (Egert) 1992, 291 p.

Non mancano studi sulle condizioni generali e sulle caratteristiche dell'italiano parlato, analizzato da una prospettiva sia sincronica che diacronica⁽¹⁾. Per quanto riguarda l'analisi sistematica dei singoli settori grammaticali dell'italiano parlato ci sono però ancora numerosi desiderata. Il presente lavoro di Livia Gaudino-Fallegger, dedicato ai dimostrativi nell'italiano parlato, rappresenta un importante passo avanti in questo campo.

Livia Gaudino affronta il tema iniziando con una panoramica dettagliata su «I deittici nella linguistica» [3-57] che riassume le ricerche svolte su questo tema e nella quale vengono trattati anche problemi terminologici ('deissi' e 'anafora', 'tipi e dimensioni deittiche', 'co-testo' e 'con-testo', 'esofora' e 'endofora', ecc.). Risulta interessante anche la discussione relativa ai termini 'aggettivo dimostrativo' e 'pronome dimostrativo'. Qui l'autrice adotta la terminologia di Hottenroth⁽²⁾ e preferisce parlare di «uso 'adnominale' dei dimostrativi» ovvero di «uso 'nominale' dei dimostrativi» [46 s.]. In fin dei conti, questo problema è però di rilevanza piuttosto teorica, perché nella prassi si usa per lo più l'aggettivo sostantivato, vale a dire 'i dimostrativi' (così anche passim nel libro di Gaudino). - Il capitolo 2 «Il parlato» [58-83] si occupa di aspetti generali dell'italiano parlato, comprendente pure un succinto panorama storico della ricerca in questo campo. Vi si trovano anche informazioni dettagliate sul corpus dell'italiano parlato, sul quale si basa l'indagine [74-83]. Il corpus è costituito da trascrizioni di programmi radiofonici e televisivi, da una parte del corpus di Stammerjohann⁽³⁾, da inchieste personali sull'uso dei dimostrativi, da un pezzo teatrale di Pirandello nonché dai materiali del Lessico di frequenza della lingua italiana contemporanea (LIF) di U. Bortolini, C. Tagliavini e A. Zampolli (Milano, Garzanti, ²1971). La pubblicazione completa del corpus viene annunciata [75 n. 164]. - Il capitolo 3 («Le grammatiche ed i dimostrativi» [84-114] analizza la posizione che hanno i 'dimostrativi' nelle grammatiche più importanti dell'italiano moderno evidenziando i desiderata che rimangono: «La lingua parlata è tematizzata in molte opere ma in genere da una prospettiva didattica e teorica: solo eccezionalmente essa fa concretamente parte delle opere riflettendosi nella descrizione grammaticale» [94].

⁽¹⁾ Per quanto riguarda la prospettiva sincronica cfr. Peter Koch / Wulf Oesterreicher, Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch, Tübingen, Niemeyer, 1990, per il settore diacronico cfr. Günter Holtus / Wolfgang Schweickard, Zum Stand der Erforschung der historischen Dimension gesprochener Sprache in der Romania, ZrP 107 (1991), 547-574.

⁽²⁾ Priska-Monika Hottenroth, Die Bezeichnung räumlicher Verhältnisse, in: Christoph Schwarze (ed.), Bausteine für eine italienische Grammatik, vol. 1, Tübingen, Narr, 1983, 11-169.

⁽³⁾ Harro Stammerjohann, Strukturen der Rede. Beobachtungen an der Umgangssprache von Florenz, Studi di filologia italiana 28 (1970), 295-397.

La parte principale dello studio inizia con un'analisi di carattere generale, soprattutto quantitativo, dei dimostrativi presenti nel corpus (Capitolo 4: «Dati empirici e analisi del corpus parlato» [115-162]). Viene anche sottolineata, in questo capitolo, la necessità di distinguere, per una valutazione appropriata delle caratteristiche linguistiche, tra testi e situazioni diversi [145-152]. Forse la tesi della Sornicola, secondo la quale anche i fattori diastratici svolgono un ruolo importante nel determinare la frequenza con cui compaiono i dimostrativi [cfr. 132-134], andava discussa un po' più dettagliatamente (visto anche che addirittura la delimitazione tra 'parlato' e 'familiare' è particolarmente problematica). — I capitoli 5 e 6 poi comprendono un'analisi dettagliata dell'uso dei diversi dimostrativi («Considerazioni sulla sintassi dei dimostrativi», «Usi dei dimostrativi», «Particolarità morfosintattiche dei dimostrativi ed il loro uso nella segmentazione», ecc.). Oltre a quest- e quell- vi vengono trattati anche gli altri dimostrativi (codest-, st-, ciò, colui, colei, coloro, ecc.).

Dal punto di vista metodologico, considerato l'obiettivo posto, è particolarmente favorevole il fatto che il corpus dell'italiano parlato di Gaudino viene confrontato con il Lessico di frequenza della lingua italiana contemporanea, che rappresenta il tipo dell'italiano scritto. Risultano anche utili i riferimenti alle descrizioni presenti nelle diverse grammatiche dell'italiano contemporaneo (in particolare quelle di Schwarze e di Renzi), di cui inoltre vengono analizzate e discusse lacune e insicurezze [cfr. per es. 163 ss.]. Insomma, le analisi portano a parecchi risultati importanti riguardo allo status dei dimostrativi nell'italiano parlato: - le differenze fondamentali per quanto riguarda la frequenza dei dimostrativi nell'italiano scritto e parlato (nel parlato i dimostrativi sono molto più frequenti), - singole particolarità funzionali del parlato («L'uso di ecco più pronome personale atono e avverbio dimostrativo, non per realizzare una deissi situazionale, bensì come segnale discorsivo», «L'impiego di quell- per sottolineare, mediante procedure affini all'area della segmentazione dell'informazione, costituenti o parti di frasi ritenute salienti», ecc. [cfr. 274]), - la predominanza dell'uso 'endoforico' dei dimostrativi, cioè con un punto di riferimento all'interno del testo (a differenza di quanto riportato nelle grammatiche), - l'osservazione che il sistema dei dimostrativi nell'italiano contemporaneo non è triadico (codesto si può definire una variante funzionale di quest- e di quell-), - la tendenza a sostituire con lì il dimostrativo ci, che è sovraccaricato dal punto di vista funzionale (ci vado, vado lì, ci vado lì), ecc.

Lo studio svolto da Livia Gaudino su un importante settore dell'italiano parlato è metodologicamente ben fondato, strutturato in modo chiaro (sono utili anche i riassunti concisi integrati nel testo) e redatto in base a buone conoscenze della materia. Non resta che sperare che anche altri settori della grammatica dell'italiano parlato vengano analizzati con la stessa competenza. Sarebbe infatti questa una condizione necessaria affinché la grammaticografia italiana possa aprirsi in misura ancora più larga al codice parlato ed alla variazione linguistica in generale.

Wolfgang SCHWEICKARD

Susanne KOLB, Sprachpolitik unter dem italienischen Faschismus. Der Wortschatz des Faschismus und seine Darstellung in den Wörterbüchern des Ventennio (1922-1943), Monaco, Verlag Ernst Vögel, 1990, 220 pagine (Schriftenreihe der Philosophischen Fakultäten der Universität Augsburg Nr. 40).

Come indicano i titoli, l'obiettivo della ricerca di dottorato svolta presso l'Università di Augusta è di natura duplice: da un lato si avvia una descrizione delle varie tappe della politica linguistica durante il fascismo, dall'altro si mira ad una presentazione dell'infiltrazione ideologica nei vari dizionari monolingui di quest'epoca.

Per quanto riguarda la prima parte è da ritenere che, anche in Italia, la politica linguistica ha suscitato un certo interesse — seppure con un inconsueto ritardo dalla parte degli studiosi — che si manifesta nella pubblicazione di monografie valide come Gabriella Klein, La politica linguistica del fascismo, Bologna, il Mulino, 1986, o Erasmo Leso/Michele A. Cortelazzo/Ivano Paccagnella/Fabio Foresti, La lingua italiana e il fascismo, Bologna, Consorzio Provinciale Pubblica Lettura, 1977. Grazie a una base di ricerca ben consolidata, il riassunto della Kolb non propone nuovi aspetti per la tematica, ma rappresenta uno dei pochi resoconti in lingua tedesca disponibili sull'argomento. Sembra in questo contesto singolare la scelta di datare l'Unità d'Italia nel 1870 (p. 28, 37), laddove gli storici collocano l'evento all'unanimità nel 1861.

La parte innovativa per la ricerca e quindi più interessante sta nell'analisi del lessico in questione e nella sua ricezione nei vari vocabolari di quest'epoca. L'affidabile state of the art (pp. 19-21) è seguito dal procedimento scelto dalla Kolb (pp. 22-23) che si esaurisce nello stabilire alcuni campi concettuali dai quali si deducono le rispettive parole chiave. È un peccato che il lavoro si rassegni a questo approccio nettamente intuitivo, mentre il citato lavoro di Michael Scotti-Rosin, Die Sprache der Falange und des Salazarismus. Eine vergleichende Untersuchung zur politischen Lexikologie des Spanischen und Portugiesischen, Francoforte Berna, Peter Lang, 1982, propone già una metodologia più meditata per la concettualizzazione della lessicologia nell'ambito del linguaggio settoriale della politica. Così, in sostanza, la Kolb non supera i risultati ottenuti da Giovanni Lazzari, Le parole del fascismo, Roma, Argileto, 1975, anzi si riprendono gli stessi concetti come famiglia o stirpe anche se scarseggiano i frutti delle analisi come nel caso di virilità/virile (p. 166).

Un ulteriore limite si manifesta a livello dell'analisi per quanto riguarda il contesto extralinguistico. La Kolb prospetta di prendere in considerazione l'inserimento di fattori non inerenti all'italiano stesso:

Die Erstellung der für die faschistische Lexik typischen Begriffsbereiche wird somit hauptsächlich von lexikalisch-semantischen Erwägungen bestimmt sein. Gleichzeitig werden jedoch auch soziolinguistische, psychologische, pragmatische und historische Faktoren berücksichtigt, um einem für die Mas-

sen konzipierten und mit neuen technischen Mitteln verbreiteten Sprach- und Herrschaftsmodell gerecht zu werden. (p. 23).

Eccezion fatta per i fattori storici, l'approccio pragma- e/o sociolinguistico non è stato introdotto nelle analisi se non molto sporadicamente e in modo intuitivo. Inoltre si delinea una tendenza a identificare l'analisi dei fattori extralinguistici con la tradizionale storia delle parole tout court, come nel caso di ariano (p. 182), dove sarebbe stato opportuno rintracciare le prime attestazioni di tale voce nell'Ottocento. Il DELI 1, 72 documenta la prima attestazione di P. Merlo per il 1888. Un ulteriore problema sta nel fatto che la documentazione dei lemmi ideologizzati non finisce automaticamente con la fine del fascismo: se la Kolb constata una certa persistenza di ariano nei dizionari degli anni Cinquanta (p. 182), non c'è da stupirsi, perchè si tratta di un patrimonio ideologico sempre vivo, benchè ovviamente superato. Lo Zingarelli 11983, p. 122, continua, a ragione, a registrare ariano «chi fa parte della supposta razza portatrice delle lingue indoeuropee, che i nazisti assunsero come razza superiore in contrapposizione alle altre». È un peccato che l'autrice non abbia trattato che marginalmente il processo della de-fascistizzazione lessicografica nel senso in cui Nazifizierung e Entnazifizierung incidono sulla lessicografia tedesca (vd. ad es. H.E. Wiegand, art. 206, Die deutsche Lexikographie der Gegenwart, in (a cura di) F.J. Hausmann/O. Reichmann/H.E. Wiegand/L. Zgusta, Wörterbücher Dictionaires Dictionnaires, t. 2, Berlin New York 1990, pp. 2100-2246, p. 2111-2). L'apporto ideologico nei dizionari italiani non dovrebbe comprendere esclusivamente i lessemi ovvi come portatori di contenuti ideologici, ma meriterebbe inoltre l'estensione a concetti chiave come dimostra la definizione di mafia nelle varie edizioni dello Zingarelli:

Associazione di prepotenti e delinquenti un tempo infestante la Sicilia. Il regime fascista l'ha combattuta asperamente e sradicata.

(Zingarelli ⁷1953/34^a ristampa, p. 886)

Associazione di prepotenti e delinquenti un tempo infestante la Sicilia. (Zingarelli ⁸1959, p. 912)

La Kolb ha mancato di analizzare l'introduzione di questa dimensione ideologizzante in voci non sempre propense a influsso fascista a prima vista. Tale approccio alla valutazione della politica linguistica ha sempre bisogno di ulteriori approfondimenti di natura sistematica in campi concettuali non solo di ambito politico o ideologico.

Il libro si conclude con un tour d'horizon (pp. 182-198) sull'importanza dei vari dizionari e sulla valutazione globale di essi. Gli appunti sulle tracce di un uso linguistico di stampo fascista nell'italiano odierno invitano ad una ricerca sistematica che va oltre lo scopo del libro. La bibliografia si distingue per la sua completezza e meticolosità, per l'utente si consiglierebbe però una elencazione solo in ordine alfabetico senza sottocapitoli, dato che i capitoli non permettono sempre una suddivisione univoca per trovare i titoli in questione.

S. Kolb presenta un'analisi della politica linguistica durante il fascismo e del suo apporto ideologico nella lessicografia che consolida le basi del sapere linguistico, anche se lo studio manca ogni tanto di congruenza metodologica e non riflette sempre la portata dell'approccio scelto.

Edgar RADTKE

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL), herausgegeben von Günter Holtus, Michael Metzeltin, Christian Schmitt, Band/Volume VI, 1 (Aragonesisch / Navarresisch, Spanisch, Asturianisch / Leonesisch — Aragonés / Navarro, Español, Asturiano / Leonés), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1992, XXXVIII + 708 páginas, con un mapa fuera de texto.

La publicación del *LRL* sigue adelante con un ritmo impresionante. La sección VI, dedicada a las lenguas romances desde el Renacimiento hasta nuestros días, está llegando a su fin. Según un orden que va del este al oeste de la Romania, salió primero el volumen III (Le roumain, Dalmatico / Istroromanzo, Friulano, Ladino, Le romanche), luego el volumen IV (Italiano, Corso, Sardo), el volumen V, 1 (Le français) y el volumen V, 2 (L'occitan, le catalan)⁽¹⁾; se esperaba con impaciencia la publicación del volumen VI, 1, que trata del español, del aragonés/navarro, y del asturiano/leonés⁽²⁾.

De los 51 artículos que componen este volumen, sólo nueve han sido redactados en alemán (la proporción más baja hasta ahora en toda la serie). Esto no sólo se debe al hecho de que la gran mayoría de los colaboradores son de lengua española; hasta los alemanes y los suizos han hecho el esfuerzo de expresarse en castellano. Así, nadie tiene la menor excusa para ignorar el *LRL*.

El volumen empieza con una presentación de «Las lenguas de la Península Ibérica y su difusión» (§ 359, Michael Metzeltin y Otto Winkelmann), que por supuesto incluye el catalán, aunque éste está agrupado con el francés en la macroestructura del *LRL*. La «Evolución lingüística» del aragonés se resume en un artículo (§ 360, Carmen Saralegui), mientras la presentación del ámbito histórico asturleonés

⁽¹⁾ V. las reseñas que se publicaron en esta revista: sobre el vol. III, Maria Iliescu, t. 56 (1992), 178-190; sobre el vol. IV, Mitja Skubic, t. 54 (1990), 539-549; sobre el vol. V, 1, Mitja Skubic, t. 56 (1992), 190-200; sobre el vol. V, 2, Beatrice Schmid y Jean-Pierre Chambon, t. 56 (1992), 200-206.

⁽²⁾ Se notará el uso de la raya oblicua, solución poco estética pero muy diplomática, que permite eludir problemas de clasificación en los títulos (piénsese en aragonés, navarro, navarroaragonés, altoaragonés, pirenaico, etc.). Estos problemas se discuten de manera apropiada en los artículos correspondientes.

se separa en tres puntos: «Evolución lingüística interna» (§ 407, Ana Mª Cano González), «Evolución lingüística externa» (§ 408, Xosé Lluis García Arias) y «Leonés y Extremeño» (§ 409; a. Leonés, Joachim Born; b. Extremeño, Juan Felipe García Santos). El resto de la obra es monopolizado por el español (sobre los términos español y castellano, v. § 393, 2.2. y § 402, 2.4.). Los primeros artículos están dedicados a temas propiamente lingüísticos (§ 361 Fonética y fonemática, § 368 Lexicología y semántica, § 369 Morfosintaxis, etc.); una segunda serie se ocupa más bien de cuestiones externas (§ 376 Lengua y medios de comunicación de masa, § 383 Norma y lengua estándar, § 384 Lengua y legislación, etc.); a continuación se encontrará un conjunto de artículos (§ 393-402) que presentan las áreas lingüísticas del mundo hispanohablante. Dos artículos «metalingüísticos» cierran la sección dedicada al español: § 405 Gramaticografía (3) y § 406 Lexicografía.

Como en los volúmenes anteriores, hay diferencias estilísticas y metodológicas entre los autores, a pesar de los esfuerzos editoriales de estandarización. Por ejemplo, grandes maestros como Antonio Quilis o Bernard Pottier presentan el estado de la cuestión desde su propio punto de vista, que tiene de todos modos autoridad, mientras otros colaboradores dedican muchas líneas a cuestiones bibliográficas e intentan representar la pluralidad de enfoques en sus campos respectivos. También el número de páginas dedicadas a cada artículo varía bastante, no necesariamente de acuerdo con la importancia del tema estudiado (sólo 8 páginas para «Historia lingüística externa», § 387, o «Toponimia española», § 392a, pero cuatro veces más, o sea 33 páginas, para «Tecnolectos», § 380). Sorprende a veces el uso de la primera persona del singular y de giros como «a mi juicio» (p. 505), «es la mar de fácil» (p. 508), o «nuestra lengua» (hablando del español, pp. 411, 413, 646-7), en una obra de carácter claramente enciclopédico a la que mejor conviene el uso de la tercera persona y de giros objetivos, menos vinculados con el *hic et nunc* del redactor.

Algunas disciplinas ya cuentan con muchas obras de síntesis y de presentación, pero en otras ocasiones el artículo del *LRL* constituye uno de los primeros intentos de sintetizar los conocimientos sobre un tema dado; piénsese por ejemplo en el artículo (desgraciadamente redactado en alemán) de Christine Bierbach, «Lengua y sexo» (§ 379), de interesantísimo contenido⁽⁴⁾, o en la contribución un poco larga pero muy bien documentada de Christian Schmitt sobre los tecnolectos (§ 380). Puede haber a veces leves redundancias en el tomo, como pasa parcialmente en el caso de los artículos § 363 («Grafética y grafémica»; no habría sido inútil definir

⁽³⁾ Desde luego, un neologismo en castellano (del alemán Grammatikographie).

⁽⁴⁾ Contrariamente a lo que afirma la autora, el Diccionario Planeta (1982) no es el único en tener en su nomenclatura la palabra machismo; también se encuentra en la vigésima edición (1984) del Diccionario de la Real Academia (citada en la bibliografía). Sin embargo, las palabras machista y sexista están efectivamente ausentes de esta fuente. Sólo las registra la última edición del DRAE (1992).

y distinguir estos dos términos) y § 388 («Lengua y escritura», título que difiere bastante del alemán «Geschichte der Verschriftung», propiamente «Historia de la escritura»). Pero las redundancias son preferibles a los olvidos, y uno no acaba de entender la ausencia del nombre de Yakov Malkiel en la bibliografía (ni siquiera presentada como selectiva) del artículo § 390 («Etimología e historia del léxico»).

El nivel medio de las contribuciones es muy alto; sin embargo, algunas presentan ciertas debilidades. El artículo § 396, que trata en cinco páginas del español en África, hace un uso tal vez abusivo de las palabras faltas, errores, confusiones e incorrecciones como principios explicativos. Compárese con el artículo correspondiente en el volumen V, 1 del LRL, sobre el francés en África (§ 335), donde los conceptos de «acrolecte», «mésolecte» y «basilecte», «régularisation analogique», etc., confieren más peso teórico a la argumentación. El artículo § 400 presenta en menos de once páginas el español de América del Sur: esto es un error editorial. La culpa no es imputable al autor (Antonio Salvador Plans), que ha hecho un buen trabajo dentro de los límites que le fueron impuestos, sino a los editores, que debieran haber previsto un artículo propio para cada gran zona dialectal de América del Sur. Como lo explica el mismo autor, «es necesario aclarar que no puede hablarse de América del Sur como una unidad en el mismo sentido que puede referirse este concepto a Mesoamérica, por ejemplo» (p. 567). En el artículo § 402, titulado « Variedades regionales del castellano en España », las características del castellano hablado en Cataluña se resumen en siete líneas (p. 599); es muy poco. La última contribución sobre el español (§ 406 Lexicografía) es un tanto decepcionante. El autor (Manuel Alvar Ezquerra) se ha limitado a presentar en unas quince páginas la lexicografía general monolingüe del español (con la excepción de la lexicografía bilingüe en sus comienzos), y la excusa de que «no hay espacio para más» (p. 647) no convence. Es casi impensable hablar de lexicografía española sin mencionar los diccionarios históricos (por ejemplo el de Bodo Müller)(5), extrapeninsulares (nada sobre el proyecto de Luis Fernando Lara) (6), inversos (7), etc. Compárese con la contribución de Bernard Quemada en el volumen V, 1 (§ 339), que trata (en 25 páginas) de «lexicographie théorique et critique», de «dictionnaires sélectifs et thématiques », de «dictionnaires linguistiques spéciaux », de «dictionnaires de prononciation» o «de synonymes», de «théorie des dictionnaires», «histoire critique des dictionnaires», o del aporte de la informática a la elaboración de diccionarios. Además, se hubiera esperado del autor de un artículo del LRL sobre la lexicografía española la expresión de unos desiderata; los comentarios de Christine Bierbach (§ 379) y de Christian Schmitt (§ 380) acerca de la ausencia de muchos términos de uso corriente en la lexicografía española no permiten compartir el sentimiento de autosatisfacción que se percibe en la lectura de la contribución de Manuel Alvar Ezquerra.

⁽⁵⁾ Véase aquí t. 54, p. 283 y 56, p. 566-7.

⁽⁶⁾ Véase aquí t. 55, p. 533-4.

⁽⁷⁾ Véase aquí t. 53, p. 228-31.

Mitja Skubic ha notado la gran atención que se le ha consagrado al estudio del verbo en el volumen del LRL dedicado al francés: «Les pages réservées au verbe sont denses et riches de suggestions.» (aquí 56, 194). De hecho, el estudio del aspecto verbal y del valor de los tiempos verbales en la historia del francés está, muy bien tratado, hasta con redundancia, en el volumen V, 1 del LRL; en el volumen consagrado al español, sin embargo, el público prácticamente no encontrará nada al respecto: apenas dos o tres líneas acerca del predominio del pretérito simple sobre el pretérico compuesto en el español regional de Galicia (p. 598), y un párrafo sobre «imperfecto y futuro de subjuntivo» (p. 437) en el artículo § 389 (Evolución lingüística interna). No se cita el libro de J. G. Moreno de Alba (Valores de las formas verbales en el español de México, México, UNAM, 1978) en el artículo § 399 (el español en México y América Central), ni el de H. Berschin (Präteritum und Perfektgebrauch im heutigen Spanisch, Beihefte ZrPh 157, Tübingen, Niemeyer, 1976) en el artículo § 400 (el español en América del Sur; el libro de Berschin compara el uso peninsular con el de Bogotá). M. Molho (Sistemática del verbo español, Madrid, Gredos, 1975) y K. Togeby (Mode, aspect et temps en espagnol, Copenhague, Munksgaard, 1963) son citados en la bibliografía de A. Hönigsperger (§ 364, Flexión), pero el artículo trata exclusivamente de fenómenos morfológicos. Falta en la estructura del volumen un artículo «Valor de las formas verbales (modo, aspecto y tiempo)».

Ahora bien, estas pequeñas lagunas no desmerecen para nada la obra en su conjunto, que se impone como la mejor obra de referencia sobre las lenguas romances. La multiplicidad de los puntos de vista sobre el objeto «lengua», el nivel generalmente muy alto de las contribuciones, la gran riqueza bibliográfica, el afán de tener en cuenta todas las subdivisiones de la ciencia del lenguaje, especialmente las más recientes, le dan al *LRL* su originalidad y su fuerza. Se sigue esperando con impaciencia la publicación de los últimos tomos de este *Opus magnum* de la lingüística románica.

André THIBAULT

Bodo MÜLLER: Diccionario del español medieval. Fascículo 8 (acordaracreer), Heidelberg 1992 (Carl Winter Universitätsverlag), pp. 515-594.

La publicación del *DEM* (véase nuestra reseña sobre los fascículos 6 y 7, aquí 56, 566-567) sigue adelante con la salida del fascículo 8. Los lectores que esperaban con impaciencia el fin del artículo *acordar* quedarán satisfechos: en trece columnas y media (que se añaden a las seis columnas del fascículo precedente), los múltiples sentidos del verbo vienen ejemplificados con una gran riqueza de citas del español medieval. Como siempre, nos deja admirados semejante despliegue de datos. Juntar una documentación casi exhaustiva no es un ejercicio gratuito ni vano: apoyándose en los numerosos datos lexicológicos acopiados y presentados en el artículo *acordar*, B. Müller rechaza la hipótesis heterogenética propuesta por Corominas sobre el origen de este verbo, y ve en él un reflejo polisemántico de una única base etimológica, el latín vulgar *ACCORDARE. El paralelo con otras lenguas romances, en este caso sobre todo con el portugués, pero también con las lenguas

del dominio galorromance e italorromance (el FEW y el LEI son sistemáticamente citados), se añade al análisis de los materiales para construir una argumentación muy sólida y convincente. El *DEM* corrige también al DHLE, que quiere ver en el verbo *acostar* tres bases etimológicas, cuando la cronología y el análisis pormenorizado de la semántica y de la fraseología sugiere más bien «un solo verbo *acostar*, derivado de una sola base etim., pero caracterizado por una notable amplitud semántica» [557a].

El *DEM* es metodológicamente irreprochable, y digno de emulación. Le deseamos mucha suerte en su realización.

André THIBAULT

Concepción COMPANY COMPANY, La frase sustantiva en el español medieval. Cuatro cambios sintácticos, México, Universidad Nacional Autónoma, 1991 [couverture: 1992], 154 pages.

«En el ámbito de los estudios sobre gramática histórica española, la sintaxis, lejos de ocupar un lugar privilegiado, es un área tradicionalmente abandonada, a la que se le suele conceder, si acaso, una pequeña sección en los manuales sobre la historia del español». On ne peut que souscrire à ce diagnostic⁽¹⁾ qui ouvre l'étude de C. Company Company (= C. C. C.; p. 7) et féliciter l'auteur d'avoir contribué à élucider la pénombre qui, en l'absence d'un manuel fiable, règne encore dans le domaine de la syntaxe de l'ancien espagnol. Le lecteur, prêt à louer les mérites de cette thèse mexicaine — « una versión revisada de mi tesis doctoral presentada [...] en 1988» (p. 5) —, sera quelque peu troublé, pourtant, par des particularités que présente la forme de la publication. L'auteur surprend le lecteur une première fois en lui annonçant que l'un des quatre chapitres principaux, consacrés chacun à un phénomène syntaxique de l'espagnol médiéval, est déjà paru ailleurs, sous forme d'article⁽²⁾; C. C. C. désigne celui-ci modestement comme « una versión preliminar » (p. 83) du chapitre en question, mais en fait, les vingt-deux pages concernées de la thèse (pp. 83-104) constituent une copie presque textuelle de l'article cité⁽³⁾.

Mais l'auteur réussit à surprendre encore davantage: dans un second des quatre grands chapitres de la thèse, elle ne donne aucun avertissement particulier et ne fait

⁽¹⁾ Je me permets de renvoyer à des remarques similaires que j'avais formulées à l'occasion d'un autre compte rendu dans cette revue; cf. 55 (1991), p. 524. Pour de nouvelles perspectives méthodologiques en matière de syntaxe historique, cf. Wanner, Dieter: Historical Syntax and Old Spanish Text Files, in: Harris-Northall, Ray / Cravens, Thomas D. (edd.): Linguistic Studies in Medieval Spanish, Madison 1991, pp. 165-190.

⁽²⁾ Cf. Company, Concepción: La extensión del artículo en el español medieval, in: RPh 44 (1990/91), pp. 402-424.

⁽³⁾ L'originalité de ce chapitre de la thèse se limite à l'ajout de quelques exemples supplémentaires et de quelques notes en bas de page. Parfois l'ordre des paragraphes est inversé (p. ex. thèse, p. 100: premières lignes < article, p. 417; premier grand paragraphe < article, p. 405; suite < article, p. 418). A la

que renvoyer marginalement, pour quelques petits détails (p. 111, n. 87, et p. 119)(4), à un autre article qu'elle a publié, avec un co-auteur, dans Romance Philology⁽⁵⁾. A regarder de plus près, il s'avère, pourtant, que le chapitre de la thèse (pp. 105-119) n'est rien d'autre que la copie conforme de l'article, agrémenté de quelques exemples supplémentaires et de quelques phrases aménagées - un procédé qu'on serait tenté de qualifier de peu scrupuleux, étant donné que l'auteur omet de signaler par quel moyen que ce soit la parenté plus que proche entre les deux textes, étant donné également que l'article-modèle est signé par deux auteurs: que dira le co-auteur Sergio Bogard de la transformation miraculeuse moyennant laquelle leurs recherches communes deviennent les recherches personnelles de Concepción Company (article, p. 259: «incluimos en nuestro análisis [...]» → thèse, p. 106: «incluyo en este capítulo [...]»; article, p. 264: «pues bien, consideramos que los datos arrojados por nuestros materiales [...]» → thèse, p. 112: «pues bien, creo que los datos arrojados por los materiales [...]»; article, p. 268: «creemos, sin embargo, que el cambio producido es [...]» → thèse, p. 117: «sin embargo, el cambio producido es, en mi opinión, [...] »)? Il me semble qu'il est tout à fait justifié de mettre en garde contre la méthode employée par C. C. C., vu qu'elle témoigne du même manque de rigueur scientifique qui a induit d'autres auteurs à des abus autrement plus graves (6).

page 97 de la thèse, C. C. C. obtient, lors d'un calcul statistique, comme résultat un pourcentage de 59 auquel correspond un chiffre différent dans l'article (p. 415: 49%) — s'agit-il d'une faute survenue lors de la copie? A la page 95, C. C. C. renvoie à une note 4 qui, dans la thèse, évidemment, ne correspond pas à ce que l'auteur voulait nous dire (cf. l'article, p. 413, où C. C. C. renvoie à la note 3 de l'article). Il n'y a que quelques lignes du chapitre de la thèse dont on ne retrouve pas le modèle, plus ou moins fidèlement recopié, dans l'article.

⁽⁴⁾ Le deuxième renvoi (qui renvoie le lecteur à la page 271 de l'article au lieu de la page 270) est d'ailleurs incorrect.

⁽⁵⁾ Cf. Bogard, Sergio / Company, Concepción: Estructura y evolución de las oraciones completivas de sustantivo en el español, in: RPh 43 (1989/90), pp. 258-273.

⁽⁶⁾ Je profite de l'occasion pour attirer l'attention sur un cas qui, d'après ce que je sais, n'a pas encore été signalé. Dans un article sur la théorie de la formation des mots (A Formação de Palavras: Componente Independente ou apenas Subcomponente?, in: Revista da Faculdade de Letras do Porto. Línguas e Literaturas, II Série 3 (1986), pp. 31-52), Mário Vilela renvoie à plusieurs reprises aux Actes d'un Colloque (Brekle, Herbert E. / Kastovsky, Dieter (edd.): Perspektiven der Wortbildungsforschung. Beiträge zum Wuppertaler Wortbildungskolloquium vom 9.-10. Juli 1976. Anlässlich des 70. Geburtstages von Hans Marchand am 1. Oktober 1977, Bonn 1977). Vilela omet de mentionner, par contre, que de grandes parties de son article constituent des extraits, plus ou moins littéralement traduits, des différentes communications présentées lors de ce Colloque. Ces extraits portugais, dans l'article de Vilela, ne sont ni mis entre guillemets ni marqués par des renvois précis ou des notes en bas de page.

Il est temps maintenant de diriger l'attention sur les mérites incontestables que possède la thèse de Concepción Company. L'objet qu'elle se propose d'étudier est le syntagme nominal («la frase sustantiva») dont la syntaxe, dans le courant de l'évolution de l'espagnol médiéval, est soumise à différents changements. L'étude est basée sur un corpus qui comprend des extraits, de longueur comparable (7), provenant de treize textes et représentant l'époque du XIe siècle (quelques chartes dont la plus ancienne date de 1044) jusqu'à la fin du XVe siècle (la Celestina). L'ampleur et la composition de ce corpus permettent sans aucun doute des conclusions solides et fiables, mais il sera néanmoins permis de formuler deux petites remarques. En premier lieu, on peut se demander si l'utilisation des documents du XIe et du XII^c siècles, grosso modo latins⁽⁸⁾, est susceptible de contribuer à l'éclaircissement de problèmes syntaxiques espagnols; le fait que l'auteur illustre la fonction «article» de l'adjectif démonstratif justement par des exemples prépondéramment latins, fait naître de sérieux doutes, et le commentaire - « los documentos notariales medievales son los textos que con mayor frecuencia reflejan este tipo de documentación» (p. 38) - paraît banal: comment le scribe ou le notaire médiéval aurait-il pu rendre l'article espagnol en latin sinon par le démonstratif? Et une deuxième question pourrait se rapporter à la valeur, en matière de syntaxe historique, des sources versifiées. C. C. C. a raison de donner la priorité, théoriquement, aux textes en prose («Son ocho textos en prosa y cinco en verso. Entiendo estos últimos como un corpus de control con respecto a los primeros»; p. 9), mais en réalité, les exemples cités proviennent en majorité des œuvres poétiques (9). On verra par la suite que le caractère poétique de la source utilisée peut éventuellement avoir des répercussions sur la description des phénomènes syntaxiques, proposée par l'auteur.

Avant d'étudier les dits phénomènes, C. C. C. donne une introduction théorique, concernant «la estructura de la frase sustantiva» (pp. 13-52). Partant d'une définition du syntagme nominal, d'inspiration bloomfieldienne et distributionnaliste, elle

⁽⁷⁾ D'après l'auteur, il s'agit d'extraits comprenant chacun 15.000 mots environ ce qui équivaudrait à peu près à la moitié du *Poema de Mio Cid* (p. 10). Comme C. C. C. n'indique pas lesquelles des chartes contenues dans les *Documentos lingüísticos de España* de Menéndez Pidal elle a intégrées dans son corpus, on n'est pas en mesure de décider si l'échantillon obtenu à base de cette anthologie obéit au même critère statistique.

⁽⁸⁾ A côté de la charte déjà mentionnée de 1044 (le n° 71 des *Documentos lingüísticos*), C.C.C. a cité, entre autres, les chartes n° 109, 38, 148, 259, datant de 1127, 1144 et 1146 (espérons d'ailleurs qu'il s'agisse d'originaux, ce que l'auteur ne semble pas avoir vérifié avec des éditions plus modernes). Or «le latin est la langue habituelle des documents jusque vers 1230»; Pottier, Bernard: *Les anciens textes hispaniques non littéraires*, in: *RLiR* 27 (1963), pp. 35-39, p. 36.

⁽⁹⁾ Parmi les quelques huit cents exemples que j'ai comptés, 358 (= 46%) sont pris dans les 8 textes en prose, 426 (= 54%), par contre, dans les 5 textes en vers parmi lesquels se détache surtout le *Poema de Mio Cid* avec 197 exemples.

brosse le tableau des différents types de modificateurs qui peuvent se combiner avec le noyau nominal (articles, démonstratifs, adjectifs, propositions relatives, etc.; cf. surtout le schéma, p. 34); après, elle fait la description des diverses positions, avant et après le noyau, que peuvent occuper lesdits modificateurs au XIII^e siècle (cf. le tableau, après p. 50, ainsi que le résumé, pp. 50-52). Au lieu d'une critique, une seule question: la construction du type pocas de gentes, muchas de buenas fuentes, que C. C. C. classe parmi les «modificaciones 'antilógicas'» du type tonto de Pedro (pp. 23 s.), ne pourrait-elle pas illustrer une sorte d'emploi partitif de l'article indéfini⁽¹⁰⁾?

Le premier changement syntaxique, auquel l'auteur consacre un chapitre bien détaillé (pp. 53-82), concerne les combinaisons de deux (ou de plusieurs) modificateurs placés avant le noyau nominal; parmi les 22 schémas possibles en ancien espagnol et attestés dans le corpus de C. C. C. (pp. 59-65), 9 se font plus rares au fil des siècles et n'existent plus de nos jours (types la su sangre, dos sus fijos, otros muchos pecados, am(b)os sus yernos, etc.; cf. pp. 68 s.). L'explication plausible que propose l'auteur, prend en considération le rôle prépondérant que joue le possessif dans les syntagmes nominaux analysés: la position faible de celui-ci dans le syntagme du type la su casa (genre non marqué, référence imprécise quant au propriétaire), mène à une différenciation entre la fonction de déterminant (su casa) et celle d'adjectif (la casa suya) et déclenche l'affaiblissement général des structures avec plusieurs modificateurs antéposés (pp. 77-80). Encore une fois, je ne voudrais faire que deux remarques de détail; parmi les langues romanes, il n'y a pas que l'espagnol et le portugais qui « carecen de posesivo para varios poseedores, reflejo de illorum» (p. 73) – le sarde ne connaît que des successeurs de ipsorum (> issoro, etc.)(11). La comparaison pan-romane ne réussit pas non plus tout à fait lorsque l'auteur postule l'inexistence du type *mio livro* en italien (p. 71)⁽¹²⁾.

Le deuxième phénomène syntaxique analysé est celui de l'extension de l'article (pp. 83-104) dont l'emploi, en ancien espagnol, est moins régulier que dans la lan-

⁽¹⁰⁾ Cf., pour une telle interprétation et les différentes conditions sous lesquelles on peut observer l'emploi partitif de l'article: Keniston, Hayward: The Syntax of Castilian Prose. The Sixteenth Century, Chicago 1937, p. 266; Metzeltin, Michael: Altspanisches Elementarbuch. I: Das Altkastilische, Heidelberg 1979, pp. 48-50; Honsa, Vladimir: Old Spanish Grammar of 'La gran conquista de Ultramar'. With Critical Edition of Book IV, Chapters 126-193, The Conquest of Jerusalem by Sultan Saladin, New York/Berne/Frankfurt 1986, p. 155.

⁽¹¹⁾ Cf., p. ex., Pittau, Massimo: Grammatica del Sardo-Nuorese. Il più conservativo dei parlari neolatini, Bologna ²1972, pp. 77 s.; Blasco Ferrer, Eduardo: Storia linguistica della Sardegna, Tübingen 1984 (= ZRPh, Beiheft 202), p. 90.

⁽¹²⁾ Qu'il suffise de citer ici l'italien standard dans le cas des termes de parenté (mio padre), les dialectes septentrionaux (p. ex. piémont. to fradel) ainsi que l'italien médiéval en général (type suo tesoro); cf. Rohlfs, Gerhard: Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti, vol. II: Morfologia, Torino 1968, pp. 126-129.

gue moderne. D'après les observations de l'auteur, la généralisation de l'article prend son départ avec les substantifs qui remplissent la fonction du sujet (et qui, à l'intérieur du corpus, sont les plus rares à ne pas être précédés d'article; cf. p. 91); des sujets sans article ne seraient guère compatibles avec leur rôle de thèmes (et non de rhèmes) dans la phrase, donc avec «lo que se espera de un sujeto: ser una entidad referencial definida» (p. 99). Un deuxième facteur d'explication serait l'ambiguïté des termes désignant des personnes, souvent employés - d'après le corpus - sans article (p. 90): des syntagmes du type nacieron infantes rendraient nécessaire une différenciation entre l'emploi nominal (nacieron los infantes) et l'emploi prédicatif (nacieron como infantes; cf. pp. 100 s.). Là encore, je ne voudrais que poser une question de détail: l'alternance non explicable de 20 % des substantifs avec et sans article dans le Poeme de Mio Cid (vs. 80 % d'emplois bien explicables, d'après l'auteur; cf. pp. 96 s.) ne pourrait-elle pas être due aux contraintes de la versification? En d'autres termes: dans quelle mesure a-t-on le droit de s'appuyer sur ce texte, moins fiable probablement comme source de renseignements, comme « punto de partida para el cambio que nos interesa» (p. 91)?

Le troisième phénomène étudié par l'auteur (pp. 105-119) est l'évolution de certaines subordonnées complétives, dépendant de certains substantifs et adjectifs abstraits dont la signification appartient généralement au domaine du dire, sentir, craindre, etc.; l'élément qui caractérise les structures médiévales du type ovo sospecha que eran, estaba cierto que tenia, est l'absence de la préposition de qui, mises à part quelques traces éparses au moyen âge (p. 107)(13), n'est attestée, dans cette fonction précise, qu'au XVIe siècle (p. 118). Ce changement, d'après l'explication bien plausible de l'auteur, tiendrait à l'existence, déjà en ancien espagnol, de la structure substantif + de + infinitif (type temor de venir) qui aurait servi de modèle lors de l'adaptation analogique de la subordonnée correspondante (pp. 107, 117). Une fois de plus, je me limite à deux observations de détail: quand C.C.C. cite l'exemple français cette déclaration est un signe qu'il se porte bien (p. 108) et compte le français parmi «todas estas lenguas [que] tienen en común el hecho de enlazar la oración completiva con el sustantivo exclusivamente por medio de una conjunción» (p. 109), elle semble oublier les subordonnées françaises introduites par de ce que qui furent à l'origine causales, mais dont la fonction complétive est attestée au moins depuis le XVIIe siècle, sinon déjà au moyen âge (14). Lorsque l'auteur cite,

⁽¹³⁾ D. Wanner (Historical Syntax and Old Spanish Text Files, art. cit., p. 167) essaie de postuler l'existence de la structure sans de déjà à l'époque médiévale, en se basant sur plusieurs structures apparentées et bien documentées (el fecho del principado; el fecho de prender; el fecho de como les acaesciera).

⁽¹⁴⁾ Cf., p. ex., Lerch, Eugen: Historische französische Syntax, vol. II: Untergeordnete Sätze und unterordnende Konjunktionen, Leipzig 1929, pp. 99-103; Gamillscheg, Ernst: Historische französische Syntax, Tübingen 1957, pp. 632 s.; Grevisse, Maurice: Le bon usage. Grammaire française, Paris/Gembloux ¹²1986, pp. 1620-1622, 1640 s.; Jensen, Frede: Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax, Tübingen 1990 (= ZRPh, Beiheft 232), p. 503. Malheureusement, pour tout ce qui est de la syntaxe gallo-romane, C. C. C. n'uti-

parmi les «sustantivos de derivación retrógrada» ou «postverbales» des exemples comme consejo, causa, gana ou ocasión (p. 111), on reste perplexe; on ne voit guère comment justifier une telle confusion terminologique qui va à l'encontre des faits les plus élémentaires de la formation des mots.

Le dernier phénomène analysé (pp. 121-131) est celui des propositions relatives (explicatives) détachées du noyau nominal auquel elles se réfèrent (type mucho preçia la ondra el çid quel avedes dado). La raison qui a fait disparaître cette structure au fil des siècles, serait, d'après l'auteur, la surcharge fonctionnelle de que qui aurait exigé l'identification du pronom relatif par sa position plus strictement réglementée (p. 130). J'ajouterais seulement que la phrase anglaise que l'auteur cite pour illustrer l'existence de «relativas extrapoladas [...] en la mayoría de lenguas indoeuropeas» (p. 121), à savoir: «The girl has a dog who lives across the street», est refusée comme inacceptable par des locuteurs anglophones; cette structure ne fonctionne, en anglais, que sous certaines conditions bien définies (15). - L'étude de Concepción Company est close par une conclusion (pp. 133-140) avec un résumé des résultats et quelques généralités d'ordre méthodologique (16), par un appendice avec la liste des modificateurs (à l'exclusion des adjectifs simples) observables en ancien espagnol (pp. 141 s.) et par une bibliographie qui semble assez complète (pp. 143-152)(17). La qualité de l'impression est irréprochable et le nombre de coquilles paraît bien limité (18).

lise aucun de ces manuels (auxquels il faudrait ajouter, concernant d'autres phénomènes, ceux de Ménard et de Jensen pour l'ancien français et l'ancien occitan respectivement), mais seulement la grammaire de Nyrop (cf. également C. C. C., p. 130).

(15) Lorsqu'il s'agit de mettre en relief la fin de la phrase: «She rapidly spotted the book right on my desk that I had been desperately searching for all morning»; cf. Quirk, Randolph / Greenbaum, Sidney / Leech, Geoffrey / Svartnik, Ian: A Comprehensive Grammar of the English Language, London/ New York 1985, réimpression 1991, p. 1398. La non-observation de cette règle entraîne la production de «rhetorically unacceptable sentence[s]»; ibid., p. 1259.

(16) Par moments, le lecteur éprouve une certaine gêne causée par des propos quelque peu banals, tel que: «Con respecto al proceso del cambio lingüístico, quiero comentar un par de aspectos que, en mi opinión, son los dos grandes problemas del quehacer en diacronía. Uno es el riesgo constante de atomización de los datos en el análisis histórico, el otro es la frecuente heterogeneidad de los cambios que se producen en una misma parte de la sintaxis» (p. 136); «Tal como la entiendo, la evolución de una lengua es una interacción constante entre el elemento aislado, que cambia, y el sistema, que restringe los cambios posibles» (p. 137).

(17) En ce qui concerne les sources utilisées, C. C. C. s'excuse (p. 10) de ne pas avoir pu consulter l'édition moderne de la Chronique de Pedro I de López de Ayala (ed. Wilkins / Wilkins, Madison 1985), mais seulement celle de Jerónimo de Zurita (Madrid 1779) qui, en fait, remonte déjà à la fin du XVII^e siècle (!); cf. ladite édition moderne, p. XXVII; pourquoi C. C. C. n'a-

Un compte rendu qui se borne à l'énumération d'un certain nombre de détails discutables voire critiquables, a souvent pour effet d'aboutir à un jugement global plutôt négatif; or rien ne serait plus injuste dans le cas de l'étude de Concepción Company. Car somme toute, ses analyses paraissent fiables et ses conclusions probantes, comme j'ai pu le vérifier moi-même en examinant les phénomènes syntaxiques décrits par C.C.C. à travers deux textes littéraires non contenus dans le corpus de l'auteur; comme C.C.C. souligne, en résumé de son étude, l'importance capitale du XIVe siècle comme pivot de l'évolution syntaxique de l'ancien espagnol - «En mi opinión, es posible hablar de la frase sustantiva antes y después del Arcipreste de Hita [...]. A mi parecer, la segunda mitad del siglo XIV constituye el primer momento en la 'modernización' del español» (pp. 139 s.) -, j'ai choisi des extraits de deux textes (en prose!) datant de cette même époque environ, à savoir un certain nombre de pages du Libro de los Gatos, ainsi que du Conde Lucanor (19). Ces textes du XIVe siècle confirment, par exemple, l'évolution des modificateurs antéposés, décrite par C. C. C.: ayant analysé le Cid et la Celestina, elle constate (p. 64) la disparition du schéma nombre cardinal + possessif (dos mis fijos) ainsi que la quasi-disparition du schéma indéfini + adjectif (muchos buenos pecados); dans le corpus du XIVe siècle, typique de cette époque de transition, on trouve bien que rarement - quelques attestations du type vn su consegero (CL, p. 29) et tan pequennas cosas (CL, p. 27). Le type la su sangre, normal dans le Cid, mais attesté une seule fois dans la Celestina (cf. C.C.C., p. 64), est bien représenté au XIVe siècle (la su merçed, CL, p. 28; los tus dientes, LG, p. 83).

t-elle pas choisi un autre texte de base, suivant la disponibilité d'éditions modernes dans sa bibliothèque de travail? En ce qui concerne les études consultées, on remarque, comme je l'ai déjà dit, l'absence des manuels de syntaxe des autres langues romanes. Pour l'espagnol, on aurait pu ajouter, à la limite, l'ouvrage de Hoyos Hoyos, María del Carmen: Contribución al estudio de la lengua de «El Conde Lucanor», Valladolid 1982, qui, sur 836 pages, ne traite que de la syntaxe du texte étudié. C. C. C. ne pouvait pas encore connaître l'étude de Sanchis Calvo, María del Carmen: El lenguaje de la Fazienda de Ultramar, Madrid 1991 (= BRAE, Anejo XLIX) (chapitre «Sintaxis»: pp. 343-554). Il aurait fallu consulter, par contre, l'édition la plus récente de l'Introduction au latin vulgaire de V. Väänänen (Paris 31981).

⁽¹⁸⁾ J'en ai compté une vingtaine, comme, p. ex.: «dos características resultado de la expansión» (p. 50), «estructuraa» (p. 106), «Syntaxs» (p. 108, n. 83, titre d'un ouvrage en anglais), «e)» (au lieu de c), p. 115), «[József] Hermann» (deux fois: pp. 129, 148), «[J. J. Nunes:] Crestomatía [...] portuguessa» (p. 130), «Géneve» (p. 150, s.v. Meyer-Lübke), «Sprachegeschichte» (ibid., s.v. Paul). Deux passages du texte (p. 25, dernières lignes, p. 121, lignes 8/9) paraissent incompréhensibles (par précaution, j'ai soumis les passages en question également à des collègues hispanophones); peut-être les phrases ont-elles été défigurées par l'omission respectivement de quelques mots ou d'une ligne entière?

⁽¹⁹⁾ J'ai choisi des extraits qui comprennent environ 7.500 mots chacun et dont l'étendue correspond donc, si l'on fait addition des deux extraits, à celle des spécimens de 15.000 mots utilisés par C. C. C.; cf. Blecua, José Manuel (ed.):

Pour ce qui est du deuxième phénomène analysé, de l'absence de l'article devant des substantifs, on repère, dans les textes du XIVe siècle, entre autres des exemples qui illustrent l'emploi de omne et de paraíso documenté déjà par C.C.C. (pp. 101 s.): si omne estas dos cosas non guarda (CL, p. 37), nos fueramos a parayso (LG, p. 75). Pas de surprise non plus quant aux subordonnées complétives: le «queísmo», omniprésent jusqu'au XVIe siècle (cf. C.C.C., p. 118), a laissé ses traces également dans le Conde Lucanor (esto es sennal çierto que los fizo para los legos; CL, p. 24). Le seul phénomène pour lequel les extraits analysés par moi ne coïncident pas avec les résultats de C. C. C., est celui des propositions relatives détachées du substantif déterminé: si C.C.C. compte 27% de «relativas extrapoladas» dans le Cid et toujours 21% dans la Celestina (p. 129), mes calculs aboutissent à des chiffres nettement inférieurs: 2,9 % (5 exemples sur 173 subordonnées relatives) pour le Conde Lucanor (type: fallamos omnes en el camino que nos dixieron [...]; CL, p. 47) et 1,8% seulement (2 sur 108) pour l'extrait choisi dans le Libro de los Gatos. Pour ce qui est du Cid, on pourrait supposer que le résultat élevé de C. C. C. est dû à certaines distorsions syntaxiques causées par les contraintes de la versification, mais en ce qui concerne la Celestina, il est évident qu'il faut chercher une explication ailleurs.

L'évaluation aussi épineuse que fascinante des résultats d'ordre statistique montre dans quelle direction les futures recherches en matière de syntaxe historique, non seulement dans le domaine ibéro-roman, devront s'orienter: «The practical approach delineated here [= the creation of an electronically assisted data base for syntax] will help raise the level of interest in historical studies, and in particular for Old Spanish, through its quantitatively enhanced results, leading to a qualitative gain in the long range » (20). Avant d'accéder à cette vision plus globale, embrassant plus de faits et prenant en considération un corpus plus vaste encore, le chercheur dépendra d'études de détail comme celle dont on vient de faire la connaissance. On souhaiterait que tous les travaux dans ce domaine aient la même qualité que l'ouvrage — et les articles — de Concepción Company.

Alf MONJOUR

Timo RIHO et Lauri Juhani EERIKÄINEN, *Créstomatía Iberorrománica*, Textos paralelos de los siglos XIII-XVI, Suomalainen Tiedeakatemia (Annales Academiae Scientiarum Fennicae, ser. B, tom. 268), Helsinki, 1993, 269 pages.

Dans chaque langue romane les traductions ont joué un rôle très important dans l'établissement de la langue. Elles n'ont pas encore été suffisamment éditées ni étu-

Don Juan Manuel. Obras completas, vol. II: El Conde Lucanor, Crónica abreviada, Madrid 1983, pp. 23-71 (deux prologues, exemples 1-4; abrégé: CL); Darbord, Bernard (ed.): Libro de los gatos. Edition avec introduction et notes, Paris 1984, pp. 55-86 (exemples 1-22; abrégé: LG).

⁽²⁰⁾ Wanner, D.: Historical Syntax and Old Spanish Text Files, art. cit., pp. 184 s.

diées. Au niveau panroman nous avons là un riche matériau pour des études vivantes. K. Heger a publié il y a un quart de siècle les traductions romanes d'un extrait de l'Évangile de Matthieu, suivi trois ans plus tard par C.J. Wittlin qui a édité des traductions du début de Tite-Live; plus récemment (1988), S. Heinimann a publié les versions du Notre-Père. Le présent ouvrage est à la fois plus ample et plus varié, mais limité au seul domaine ibérique (espagnol/galégoportugais/catalan). Les langues sont comparées deux à deux dans trois sections (galégo/portugais/espagnol, espagnol/catalan et galégo/portugais/catalan). Le choix est très riche. Certains textes sont des œuvres originales traduites en une autre langue (El Libro de Buen Amor; Tirante el Blanco) parfois il s'agit de traductions de textes latins (Dialogues de Grégoire le Grand; Actes des Apôtres) ou de textes d'ancien français (Légende de Joseph d'Arimathie), de vénitien (Marco Polo) ou d'ancien italien (La Divine Comédie). Chaque paire de textes est précédée d'une introduction claire et d'une bibliographie essentielle et suivie le cas échéant de la source primaire. L'ensemble est complété par deux excellentes bibliographies. On souhaiterait un glossaire et des notes mais ce pourrait être l'objet d'un second volume. Comme tel nous avons là un outil pédagogique très stimulant comme on pourrait en souhaiter pour d'autres langues romanes.

Gilles ROQUES

Lysanne COUPAL, Edith BÉDARD, Carmen PEGUERO, Ignacio SOL-DEVILA DURANTE, Repertorio ictionímico de la República Dominicana, Fascículo 1: Acanthuridae - Carangidae, Québec, Université Laval, Faculté des Lettres, LIRD, 1992, 306 páginas (y nueve páginas de fotografías en colores).

El Repertorio ictionímico de la República Dominicana es una de las tres publicaciones que los miembros del proyecto LIRD (Léxico ictionímico de la República Dominicana) vienen preparando desde 1981, junto con un atlas marinero y un léxico de tipo enciclopédico. Se trata de un proyecto internacional (Québec-República Dominicana) e interdisciplinario (reúne lingüistas y biólogos). El primer fascículo acaba de publicarse y contiene una cantidad de datos impresionante, presentados de manera clara y analítica. Las encuestas se realizaron de 1981 a 1985 en 47 localidades de la República Dominicana (véase el mapa, p. 71); se entrevistó a 295 pescadores (véase la lista detallada de los informantes, pp. 55-66), y se acumularon un total de 6772 minutos de grabación.

La microestructura de cada artículo se divide en muchas secciones, unas de índole enciclopédica, otras de carácter más bien lingüístico. Primero aparece consignado el nombre científico del pez y de su «familia», seguido de una ilustración esquematizada que llama la atención sobre los rasgos más sobresalientes de la especie (muy a menudo se explica la motivación de la denominación a partir de dichos rasgos). Se da a continuación una descripción del pez, de su medio ambiente y de sus hábitos, haciendo hincapié en las características más llamativas de la especie,

sobre todo en los rasgos que permiten distinguirla de las emparentadas con ella. La sección siguiente proporciona datos sobre la pesca, el uso y el consumo del pescado. El conjunto de datos de naturaleza lingüística reunidos por los autores dibuja un retrato muy claro y pormenorizado de la ictionimia dominicana: primero se dan los nombres comunes del pez fuera de la R. D., después una lista alfabética de los nombres vernáculos en la R. D., tal como los han recogido las encuestadoras, acompañada de un mapa que representa su distribución geográfica. Otra lista vuelve a presentar los mismos nombres pero en orden decreciente de ocurrencia, lo que permite ver en una ojeada cuáles denominaciones gozan de mayor distribución. La sección más interesante de la microestructura, para un lexicólogo, es la de las motivaciones léxicas, expresadas por los mismos pescadores durante las encuestas. Estas motivaciones, junto con la «citas descriptivas» que cierran cada artículo, se registran en «forma semitransliterada, en un intento de dar cuenta del hablar de los informantes» [49]. La lectura de estas citas es de sumo interés; su análisis detenido proporcionaría un buen número de datos de naturaleza fonética, gramatical, léxica y pragmática. Es una buena muestra de español coloquial dominicano.

Después de los artículos se encontrarán unos «cuadros de variación léxica y distribución tópica de las denominaciones» [225-256], una lista que propone una normalización (en español y en *kreòl*) de la terminología ictionímica dominicana sobre la base de las encuestas realizadas [257-263], treinta fotografías de las principales especies estudiadas en el fascículo [267-276], y finalmente índices exhaustivos de los ictiónimos, tanto científicos como populares, tratados en la obra [277-301].

La lexicografía española necesita aprovecharse de semejantes estudios (que son desgraciadamente muy pocos) para enriquecer sus nomenclaturas, en cantidad tanto como en calidad. Esperemos que el trabajo aquí reseñado reciba una buena acogida entre los lexicógrafos del español.

André THIBAULT

Catherine E. HARRE, Tener + Past Participle: a case study in linguistic description, Croom Helm Romance Linguistics Series, London and New York, Routledge, 1991, viii + 213 pages.

La périphrase verbale *tener* + part. passé, qui occupe une place bien particulière dans le système verbal (au sens large) de l'espagnol, méritait qu'on lui consacre une étude à part entière; c'est à cette tâche, certes stimulante, que s'est livrée Catherine E. Harre. Elle nous présente ici les résultats dans un ouvrage clair et bien documenté.

L'A. n'évolue à l'intérieur d'aucun cadre théorique précis; pour chaque problème étudié, elle relève, commente et discute les principales tentatives d'explication proposées jusqu'ici, et n'en garde que ce qui lui semble pertinent, tout en essayant d'aller un peu plus loin que ses prédécesseurs dans la description et la compréhension des matériaux étudiés. Cette démarche est pleine de bon sens, mais laissera sur leur faim les férus de modélisation et de théorisation à tout prix.

Le premier point à l'étude porte sur le statut d'auxiliaire de tener [12-46]. En effet, il importe avant toute chose de circonscrire le rôle exact de tener dans la périphrase: peut-on l'analyser en fait comme un simple verbe? Est-il au contraire devenu un véritable auxiliaire, comme haber dans des structures comparables? Après avoir passé en revue les différents arguments et les nombreux critères habituellement cités pour départager les auxiliaires des verbes pleins, l'A. identifie deux approches, l'une synchronique et l'autre diachronique. Un réalisme de bon aloi lui interdit les solutions extrêmes et intransigeantes: elle constate simplement que tener en combinaison avec le part. passé se comporte, selon les tests, tantôt comme un auxiliaire, tantôt comme un verbe plein. De toute façon, du point de vue diachronique, l'existence d'un statut intermédiaire entre verbes pleins et auxiliaires n'est pas une faiblesse théorique, mais un concept qui s'impose à l'esprit à la simple observation des données.

Le chapitre 2 [47-93] porte sur la valeur de la périphrase en castillan moderne. L'A. s'est livrée à une enquête auprès de douze témoins, originaires d'Oviedo, Valladolid et Saragosse. Les résultats ayant démontré que l'usage régional d'Oviedo (Asturies) se distingue clairement de celui de Valladolid (Castille) et de Saragosse (Aragon), l'analyse laisse de côté les témoins asturiens, pour y revenir au chapitre 5. Le questionnaire se compose de quelques dizaines de phrases conçues de manière à circonscrire la sphère d'emploi de tener + part. passé. Les témoins devaient se prononcer sur l'acceptabilité des phrases, ainsi que sur leur sens. Si tous n'étaient pas d'accord sur l'acceptabilité, ce désaccord n'était toutefois pas aléatoire: certains témoins étant généralement plus tolérants que d'autres, les phrases ont pu être classées par ordre décroissant d'acceptabilité. Aux deux extrémités du spectre, on citera d'une part des énoncés tels que «Tengo escritas varias cartas» ou «Ese chico tiene preocupada a su madre», acceptés par tous, et d'autre part «Tiene dado el coche a Juan», accepté par un seul témoin, le sémantisme du participe faisant obstacle. Les énoncés à participe passé invariable (*« Me tienen dicho muchas cosas ») ont presque tous été rejetés; de même, les constructions avec verbe intransitif (*«Tengo ido a Madrid»), sauf dans de rares cas où le verbe était accompagné de l'adverbe mucho («Tienen viajado mucho por el extranjero»). L'objet des verbes transitifs n'est pas nécessairement un nom et peut se présenter sous la forme d'une subordonnée («Mis padres me tienen prohibido que salga»); on trouve aussi des verbes transitifs en emploi absolu («Tengo escrito sobre ese asunto», qui suppose un COD «algo»).

Le sens fondamental de la périphrase n'est pas à rattacher au sens de possession du verbe plein *tener*, mais plutôt à ce que l'A. appelle sa valeur «durative», celle que l'on pourrait traduire par «maintenir, garder (quelque chose, quelqu'un) dans un certain état». Selon les contextes, la périphrase met d'abord l'accent sur la durée (ou, selon les verbes, sur l'itération) d'un événement atteignant le présent (ce que le passé composé espagnol ne peut faire qu'à l'aide de constructions adverbiales telles

muchas veces, cuántas veces)⁽¹⁾, et plus rarement — ou en même temps — sur le résultat présent d'une action passée, puis plus rarement encore, sur cette action passée.

Le chapitre 3 [94-128] est consacré à l'étude du développement historique de la périphrase en espagnol. L'A. a réuni des extraits de onze textes, de Gonzalo de Berceo a Miguel Delibes, dont elle a relevé non seulement les occurrences de tener + part. passé, mais aussi celles de haber + part. passé. Dès les plus anciens textes, la fréquence de haber est de loin supérieure à celle de tener (on regrettera au passage l'absence de pourcentages dans les tableaux statistiques, ce qui rend les comparaisons malaisées); en outre, haber présente plus tôt des signes de grammaticalisation (délexicalisation, emploi avec verbes transitifs ou réflexifs, invariabilité). Cependant, tener connaît lui aussi une certaine ascension, parallèle dans un premier temps à celle de son extension lexicale; mais s'il arrive vite à déloger haber comme verbe plein exprimant la possession, comme auxiliaire il reste confiné à l'expression d'une certaine valeur durative. Une comparaison du développement historique avec la variation observée en synchronie révèle que les emplois dont l'acceptabilité ne pose aucun problème sont aussi les plus anciens, alors que les cas jugés limites ou ne faisant pas l'unanimité parmi les témoins sont d'apparition plus récente. Comme l'A. le fait remarquer, une telle observation, qui tend un pont entre synchronie et diachronie, est rendue possible par sa méthodologie variationniste; une approche écartant d'emblée toute variation - structuralistes et générativistes sont ici renvoyés dos à dos - n'aurait pu rendre compte de tels phénomènes, dont l'importance n'est certes pas négligeable pour qui veut comprendre le fonctionnement de la langue dans sa globalité.

On ne peut guère étudier la périphrase tener + part. passé en espagnol sans être tenté de tracer un parallèle avec le sort de la périphrase ter + part. passé en portugais. Comme on le sait, cette langue a connu une périphrase haver + part. passé, aujourd'hui confinée à la langue écrite littéraire, aux côtés de deux périphrases ter + part. passé, l'une variable (à valeur résultative) et l'autre invariable (exprimant le caractère duratif ou itératif d'un événement qui atteint le présent). L'A. étudie l'évolution historique de ces constructions dans des extraits tirés de onze textes, du 13° siècle à nos jours. Dans les premiers textes (13°-fin 14° s.), haver est plus fréquent, mais cette tendance commence déjà à s'inverser dans la première moitié du quinzième siècle. Par la suite, la proportion de haver ne cesse de s'amenuiser. En outre, haver ne s'emploie jamais avec accord du participe, alors que cela peut être le cas avec ter. Il semble également que les deux constructions n'aient pas été interchangeables dans les plus anciens textes: haver s'est grammaticalisé plus vite, alors que ter garde au début son sens plein («tiinha a cabeça cortada», «o tenho scripto emno meu coraçom», «a cita, que tiinha cigida», «thesouros que tiinha escondi-

⁽¹⁾ Cf. cependant la valeur itérative (ou durative) du passé composé en espagnol du Mexique, tel que décrit par Moreno de Alba dans *Valores de las formas verbales en el español de México*, México: UNAM, 1978.

dos», etc. [130-131]). Dans l'ensemble, l'emploi de ces périphrases est moins fréquent en portugais qu'en espagnol.

Le chapitre 5 [154-179] observe dans une première partie le comportement de périphrases issues de TENERE dans d'autres langues romanes; puis, dans une deuxième partie, compare le développement de ces périphrases avec celles construites sur STARE. Si les pages traitant du sort de TENERE + part. passé en galicien, en catalan et en italien sont d'un intérêt moyen, celles consacrées à l'espagnol régional des Asturies sont très intéressantes, et auraient en fait mérité un chapitre à part. Les études de syntaxe variationnistes en espagnol péninsulaire ne sont pas légion, et chaque contribution mérite qu'on s'y attarde. Celle-ci nous apprend que l'usage de la périphrase tener + part. passé en espagnol des Asturies est plus proche de l'usage portugais ou galicien que de l'usage espagnol standard. Sur le plan formel d'abord, la construction peut être invariable: «Tengo perdido la cartera», «Mis padres me tienen prohibido muchas cosas», «Tengo olvidado los libros», «Los niños se tienen lavado» sont tous des énoncés acceptables pour les témoins d'Oviedo. Sans autre précision, ils expriment le caractère itératif ou duratif de l'événement exprimé. Cet usage est semblable à l'usage portugais; cependant, la périphrase peut aussi référer à des événements uniques ayant eu lieu dans un passé récent, indéterminé, ou dont la pertinence se fait sentir dans le présent: «-¿Por qué no vamos a ese restaurante nuevo? - Tengo comido en ese restaurante»; «¿Le tienes prestado el coche alguna vez?»; «Todo el mundo tiene perdido la cabeza en alguna ocasión de su vida». Enfin, et cet usage est le plus surprenant, les témoins ont spontanément produit des énoncés où l'événement envisagé, parfois duratif ou itératif, parfois même ponctuel, s'inscrit dans une période clairement coupée du présent: «Tengo comido muchas patatas durante la guerra»; «Tengo castigado a la niña cuando tenía diez años y se portaba muy mal», «Tengo pensado mucho en ese problema y ya llegué a la solución», «Tengo roto la pierna en esos días que llovía y estaban las calles resbaladizas», «Se tienen puesto de acuerdo que había que exterminar las ratas cuando la peste». Un tel usage englobe tous les emplois du passé composé (qui semblerait très peu utilisé à Oviedo), et empiète même un peu sur les domaines du passé simple (ce dernier empiétant lui-même sur le passé composé). De plus, une opposition se dessine entre tener + part. passé avec accord et sans accord, le premier affichant une valeur imperfective (2): cf. «Tiene perdidos cinco kilos y espera perder cinco más» et «Tiene perdido cinco kilos pero después engordó diez»; «Tengo vistas muchas películas de Orson Welles y voy a ver más» et «Tengo visto muchas películas suyas, pero no me gustaron».

La bibliographie est assez riche; on regrettera seulement l'absence du nom de Maria Henriqueta Costa Campos, à qui l'on doit de nombreuses et excellentes contributions sur la valeur de la périphrase *ter* + part. passé en portugais. Pour le galicien, signalons la communication de F. Fernández Rey à Trèves en 1986

⁽²⁾ Qu'il nous soit permis de renvoyer, encore une fois, à Moreno de Alba (ibid.), qui atteste une valeur comparable pour le passé composé en espagnol mexicain.

(«Conservadurismo e innovación no sistema de desinencias verbais do galego: o perfecto»), et celle, plus récente, de X. Xove Ferreiro à Saint-Jacques en 1989 («Ter con participio en galego e portugués»).

L'ouvrage de C. E. Harre est un plaidoyer pour le respect des solutions nuancées, qui prennent en compte le fait que les phénomènes langagiers présentent plus souvent des différences de degrés que de brusques différences de nature. Une approche variationniste originale a permis à l'A. de tendre des ponts entre la synchronie et la diachronie, ce qui est toujours bienvenu dans notre monde un peu trop cloisonné. Nous espérons que les résultats obtenus encourageront d'autres chercheurs à étudier le système verbal de l'espagnol en fonction des différences régionales, en particulier dans l'usage péninsulaire, un domaine sous-exploité qui pourrait s'avérer très fertile.

André THIBAULT

Estudis sobre FRANCESC EIXIMENIS I, Studia bibliographica, Girona, Col.legi Universitari de Girona, 1991, VIII - 327 pages.

FRANCESC EIXIMENIS, *Dotzè llibre del Crestià* II 1 et 2, Girona, Col.legi Universitari de Girona (Obres de Francesc Eiximenis 3 et 4), Girona, 1986 et 1987 XXXVI - 519 et 649 pages.

Signalons ces trois publications qui permettront la mise à jour du *Dictionnaire* des Lettres Françaises (Moyen Age). Le franciscain de Gérone est à l'instar de Raymond Lulle un des phares de la culture européenne au Moyen Age. A ce titre la bibliographie du premier volume ici recensé, reprise d'articles publiés entre 1873 et 1987 par divers savants, est une somme sur l'homme, œuvre et sa bibliothèque (édition de son inventaire après décès par J. Monfrin).

L'édition de la seconde partie del *Crestià*, faite par C. Wittlin, A. Pacheco, J. Webster, J.M. Pujol, J. Fíguls, B. Joan, A. Bover, A. Solé, T. Romaguera et X. Renedo, est la première édition de cette partie. Elle est faite d'après l'unique ms. qui la contienne, daté de 1453 c'est-à-dire postérieur de 67 ans à l'œuvre originelle. L'édition est accompagnée d'index biblique, d'auteurs et d'œuvres cités, des noms propres de personnes, et d'un index thématique.

On annonce dans la même collection la publication de la *Pastorale*, de la première partie del *Crestià*, de la *Vida de Jesucrist* et du *Llibre dels Àngels*, ces deux dernières œuvres ayant été traduites en français au 15^e siècle avec des fortunes diverses (échec de la première et succès de la seconde).

Gilles ROOUES

Tractar de nostra llengua catalana, Apologies setcentistes de l'idioma al Principat, éd. par F. Feliu, S. Marté, F. Ten et J. Vicens, Girona/Vic (Biblioteca Universitària, Historia de la llengua 2), 1992, 212 pages.

Belle anthologie d'éloges du catalan allant de 1602 à 1815 avec une substantielle introduction [9-37] et une solide bibliographie [203-209]. Les auteurs des

onze extraits publiés sont à chaque fois clairement présentés. L'introduction justifie l'option d'une distinction entre les situations linguistiques du *Principat*, des *Illes* et du *Pais Valencià*. Elle examine successivement ce que ces textes nous disent de l'état du catalan, de sa place parmi les langues, de sa noblesse (et de son origine), de ses qualités (sa *curtedat*, sa proximité avec le latin ou le grec et l'hébreu). Bref on voit que l'amour que les Catalans portent à leur langue a des racines profondes et ceci nous aide à mieux comprendre le miracle linguistique de la Catalogne.

Gilles ROQUES

DOMAINE GALLO-ROMAN

Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes, von Walther v. Wartburg, publié sous la direction de Jean-Pierre Chambon, par F. Lagueunière, E. Büchi et A. Thibault avec le concours de plusieurs romanistes, fascicule n° 153, tome XXII (2° partie), Bâle, Zbinden Druck und Verlag, 1993, pp. 97-192.

Le présent fascicule de matériaux d'origine inconnue prend la suite du nº 138 (paru en 1973) et ce volume XXII (2e partie) sera complété par un troisième et dernier fascicule actuellement en cours de rédaction. Avec un petit supplément consacré à la laiterie, qui s'ajoutera au t. XXII (1re partie) dont le dernier fascicule (nº 150) est sortie en 1990 (ici 55, 238), s'achèvera alors l'inventaire étymologique du Thesaurus Galloromanicus entrepris par Wartburg vers 1910. Les signataires de l'Avis au lecteur, J.-P. Chambon et F. Lagueunière, ont su s'entourer de 16 collaborateurs, dûment cités et dont les signatures apparaissent à la suite de leurs contributions. La matière va des outils (en général) en passant par les récipients [97-128] puis aborde les métiers (boulanger, boucher, pêcheur, chasseur, tisserand, tailleur, etc.) jusqu'à la tannerie [128-192]. Le genre fait plus appel à la recherche «étymologique» qu'à l'histoire ou à la philologie. La lecture en est évidemment stimulante. Elle indique par exemple qu'une étude d'ensemble serait à mener sur les filets ou engins de pêche qui pourrait élucider bien des petites énigmes contenues dans des mots obscurs (et soumis à toutes sortes de fautes) transmis tant par les textes documentaires que par les textes littéraires. On trouvera aussi de véritables articles nouvellement étymologisés tels ravetin, «boîte», ravestan «panier» reclassés sous REFF (t. 16) par M.-G. Boutier [105a] ou baril, bar(r)al, barrique et dérivés ramenés à une racine *BARR- préromane par Hubschmid [112b-118a + 119-120a], ébréguer «ouvrir (un poisson, un animal)» ramené à BOTULUS par Chauveau [138] ou encore bregin / bourgin « filet de pêche », où est posé, à la suite de Gamillscheg, un étymon grec tardif BRÓCHINOS par M. Hoffert / E. Büchi [153b-154a]. D'autres fois ce sont des descriptions historiques complètes d'une famille de mots à laquelle

ne manque que l'étymon, tels *sébile* par Chambon [103b-104a] ou *maignat*, *magnan* « ver à soie » par Thibault [179-180]. Dans toutes les notices on utilise une méthode excellente qui réduit très notablement le nombre des mots d'origine inconnue dans le français et conjugue ainsi ses efforts avec ceux de l'équipe de Heidelberg autour de Baldinger (ici 53, 236).

Quelques notes au fil d'une lecture rapide: 105b, à Bar. $h \tilde{a} b \alpha y$ s. «grande caisse ouverte en bois, avec plusieurs compartiments à cloisons pour tenir séparés choux, carottes et pommes de terre» ajouter Ranrupt $h \hat{a} b \hat{e}$ m. «coin enclos de planches où on tasse les pommes de terre»; — fambaut m. «coffre, malle, caisse (surtout pour l'armure ou pour l'argent)» se présenterait ainsi:

Apic. frambaut m. MonGuill²C, franbaut (CoincyII25K126 [ms. 14° s.]), frembaut <: baut, haut > (ibid. var. ds Gdf et TL [mss 1^{re} m. et déb. 14° s.]), frambauz pl. <: haus > (CoincyII34K591 [ms. 14° s.])⁽¹⁾, franbauz (ibid. var. ds Gdf [ms. 13° s.]), frainbauz (ibid. var. ds Gdf [ms. 2° m. 13° s.]), frambax <: hax > (ibid. var. ds TL [ms. déb. 14° s.]), frambaux <: hauz > (CoincyII15K61 var. ds Gdf [ms. 1^{re} m. 14° s.]), frambaus RigomerF, franbaus <: baus > RigomerF, fraimbaus GuillDoleL; flanbaus <: saus, cevaus, biaus, maus, etc. > AnsCartA; flanbiaus <: quemunaus > (SJeanPaulusOctA362var.); fambaus <: baus et quemunaus > (EscoufleS; SJeanPaulusOctA362), flambailsing. <: fermail > GuillDoleL; frabaut Aiol¹F⁽²⁾; fabaus pl. SoneG.

Reste alors le cas de flabaut (Amiens 1471). L'écart chronologique avec le mot d'anc. fr. est surprenant. Gdf a extrait le mot d'une délibération de l'échevinage d'Amiens publiée par A. Thierry. Dans cette énumération flabaut de plong indique vraisemblablement une mesure (cf. cent de cire, mile de fer, bale de warance, muy de cervoise énumérés et présentés de la même façon). Or DebrieMoyPic contient un flabaut m. « mesure (?) » dans le syntagme un flabaut de plonc (Amiens 1492). Et que dire de l'apic. flabaut m. «saumon» (Amiens 1445, Corblet) ds FEW 21, 247b et DebrieMoyPic? - 105b afr. liche f. «coffre» Ruteb, apic. id (hap. 13° s.) est assez malheureux. Il s'agit dans les deux cas de l'expression dedenz (dedans) ses liches, attestée chez Huon de Cambrai (ds HuonPalL et HuonDescrL) et glosée «à l'intérieur de ses murs d'enceinte» par A. Långfors; l'exemple de HuonPalL nourrit l'afr. mfr. lice «barrière extérieure en avant des murs d'une ville, d'un camp» ds FEW 16, 472b cf. aussi TL 5, 399, 52. Je profite de l'occasion pour signaler un autre avatar fantomatique de lice «coffre» (< Gdf s.v. lice4) dans DiStefanoLocutions qui donne un lice « coffre » où il s'agit d'un emploi imagé de lice « barrière, palissade»; - 106a mfr. fregel m. «huche» (Amiens 1507) gagnerait à être mis en rapport avec fregieil (Soissons 1415) comme le suggère Gdf; - 106a ds mfr. landier m. «coffre» (?) (hap. 15° s., Gdf) la date du 15° s. pourrait valoir pour la composition de l'œuvre, mais le texte donné est celui d'une impression gothique, alors que le ms. de Genève 179 bis donne forgier « cassette » (v. Gdf 4, 78c qui le cite) qui paraît une excellente leçon; - 106a, mfr. estoipuet « coffret » PassSem est un fan-

⁽¹⁾ Aussi même ms. ds. CoincyII15K61 <: hauz >.

⁽²⁾ Leçon du ms. unique, corrigée en *franbaut* par l'éditeur qui suppose une omission de la barre de nasalisation sur le a.

tôme à lire escripnet PassSemD 8379 cf. escrinet ds Gdf et FEW 11, 337a; - 106b mfr. canepin mérite un examen plus attentif. Les trois premières attestations se lisent toutes dans GrebanJ; l'indication «bourse» (env. 1400) est erronée: le passage de Gdf se lit en fait dans GrebanJ 30456. Dans Greban nous avons fourrer son canepin « se remplir la panse » 12902, bouter en son canepin « mettre dans sa panse » 17620, fourrer son canepin «garnir sa bourse» 30456. La question se pose s'il faut partir du sens de «bourse», sens qui est attesté vers 1520 (et non pas «gibecière»). BaldingerRab 212 a proposé de rapprocher le mot de gaaignepain « gantelet du chevalier muni d'un crispin». Le crispin, cette manchette de cuir cousue, destinée à protéger le poignet, permettrait éventuellement de rapprocher fourrer son canepin de fourrer son poignet « recevoir un pot de vin » (1484 ds R 109, 373). D'autre part les rapports avec canepin « pellicule prise sur les peaux de mouton ou de chevreau chamoisées, utilisée dans la fabrication des bourses ou des gants» (cf. Gay et TLF) sont obscurs et je ne sais pas où est le mot dans le FEW. - 107a NE louvielle f. «besace» B 1777 est à rattacher à louvette «panetière de berger» GuillMach v. GuillMach Poète et Compositeur (Actes du Colloque de Reims, 1978) p. 169 cf. FEW 5, 460b et à loviere SEloiP 28b ds FEW 5, 458b; - 108a-b, j'ai peine à accepter sans démonstration le rattachement de afr. gueille f. « ceinture où l'on portait son argent» etc. à frcomt. goille «chiffon»; - 108b sur arg. fredine f. «bourse» v. aussi EsnArg qui donne fredine et frédine; - 113a mfr. barilieulx l'indication m. pl. manque de fondement et notons que le mot est dans un glossaire latin-français d'un ms. du 15° s.; - 112-114 on peut ajouter bien des formes dans l'article baril: 112b bari m. «barrique» (MonRain²B3242; Amiens 1510, DebrieMoyPic), barille m. «baril, tonneau» (Pas-de-Calais 1750), 113a barillaige m. «mise en baril de la guelde» (Cambrai 1538, tous dans DebrieMoyPic), 113b barel m. «petit tonneau» JerusT (= OFCC 6) 2872, id. «mesure pour la guelde» (La Bassée 1594, Debrie-MoyPic), autres attestations de bareil ds DebrieMoyPic (Amiens 1549) et ds PercefR(4); 113b afr. baruissel m (env. 1170) = MonRain¹ B 3242 (à dater de 1^{re} m. 14e s.) et ajouter barissel MonRain2B 502, baresiel MonRain1B, baruxisel Mon-Rain²B 3242 var; - barissiaus n'est pas à Amiens mais à Valenciennes; - barriau m. «baril» (BaudSeb, Gdf 6, 239b) contient en fait barrel «barre de fer» v. TL 1, 852, 35; - bereaux (norm. 15e s.), pour les Vaux-de-Vire la date ne convient pas; - après barroeul sg. (1467) manque baroeil (1467) et ajouter bareux sg. «baril» (Péronne 1490, Gdf 10, 605a s.v. sablon); - mfr. barle f. n'a rien à faire ici cf. d'ailleurs mfr. barles pl. «engins de pêche» (1486) plus loin 161b; - 114a ajouter orl. barille «barillet (d'huile d'olives)» (1473 Mant), bariole «petit baril» (16e s. Mant); - 115b ajouter baricle «barrique» (Pas-de-Calais et Boulogne; 1751-1752), baric m. «tonnelet» (Ostrevant 1770) barrico m. «petit baril» (Amiens 1590, tous DebrieMoyPic); - 122b, la référence à en aines loc. adv., qui resert en 164b, gagnerait à prendre en compte la note de Holden dans IpH 3048; - 123b l'apic. kanebustin m. «calepin, album» (Valenciennes s.d., Gdf) est à biffer; c'est le même ex. que apic. kanebustin m. «étui à parchemins» cité plus haut et mieux fondé. D'autre part canebustin « panier ventru (ici: fig. estomac) » contient une interprétation très hasardeuse; dans cet emploi du Jeu de la Feuillée, qui constitue la première attestation du mot et lui a donné ses lettres de noblesse en français, et devrait

à ce titre ouvrir le paragraphe, il vaut mieux comprendre le passage comme signifiant «j'ai tout dépensé en étuis à aiguilles» (interprétation de R. Berger). Il faut en outre tenir compte de R 69, 259-260 et en particulier du témoignage que Jeanroy donne sur son parler, le meusien, où il connaît bien un calbotin m. « petit panier où les cordonniers mettent le fil et les alènes» que je n'ai pas trouvé dans le FEW; -123b afr. cive f. «charge ou petite corbeille de fruits» gagnerait à tenir compte de Gdf 8, 354a (errata); - 127b pour pouvoir dissoudre les formes jarbe dans jarle, il faudrait tenir compte aussi du fait que jarle / gerle a une extension géographique limitée, qui exclut d'emblée MolinMistSQ. Dans ce texte je crois que le vin de jarbe (où jarbe est assuré par la rime) est la même chose que le vin de paille (dep. 1345-1348 ds HLF 36, 168 n. 1; cf. aussi FEW 7, 492a et 496a) ou le vin de festu JeuS-LouisS; - 131b serqueuler n'est pas «bluter (au sac)» mais «au sas»; - 133b il importerait, pour confirmer les rapprochements proposés, de localiser le texte qui contient voche «sorte de maie ou de pétrin» de même que 134a celui qui contient gouyaulx; - 138b mfr. ascès de port m. «partie d'un porc» pourrait peut-être se lire astes de port et contenir haste v. FEW 4, 391b; - 146a janguot pourrait être le croisement de jambon et de gigot⁽³⁾; - 151b savre, renvoyer aussi à Gdf 6, 642a et noter que Gdf 7, 328a n'attribue pas de genre au mot saure malgré ce qui est dit en 159a n. 1; - 153a, sainsine ressemble trop à certaines formes de seine telles saimme, seisme ou à faisine / foisine ds Gdf s.v. amonde, ramerci et samier ou à sarine (ici 161a) pour qu'on accepte sans hésitation de le rapprocher de saisine; -159b, bainchete / bainchère tenir compte aussi de ce que dit Gdf 1, 558a; - 159b cobillon à en juger par les articles tramaire et abliere de Gdf pourrait être localisé à Corbie: - 160a timail a sone lire sene cf. Gdf; - 161a rochelle, ds GlEvr 671 on lit rocele; rochelz (1484) < Gdf rochel, n'est pas un engin de pêche mais le rochet d'une lance (cf. Gdf s.v. rochet2); - 164a aîne v. supra 122b; - 166a frm. herbault m. «chien courant», noter que la tradition qui fait de Herbout le nom d'un chien hargneux remonte à RenartM 5, 1202; - 169b mfr. glainon m. «piège à oiseaux» pourrait correspondre à glenon de FEW 4, 153b (pour le sens cf. glanée « piège à prendre les canards sauvages fait avec du blé» ds FEW 4, 154a); - 171b Metz aulté m. « pièce d'un tour à filer » serait en fr. aileteau (forme attestée dans un autre sens ds FEW 24, 284a), dér. de ailette (en lorr. olot) «partie du rouet» cf. FEW 24, 284a; - Nied, Rem. hhabau m. «rouet» ressemble à Thiéfosse χ a b o «pièces de bois qui maintiennent latéralement les planches de la voiture» BlochLex 142, etc. ds FEW 11, 261a; - 172b aflandr. esteulet m. «partie du fuseau», estrellet pourrait se rattacher à estelet (Gdf, cf. FEW 17, 211a); - 173b afr. triste s. «fil» lire tristre et tristre «filet (?)» (1332, Acart 399, 1399), dont le sens donné ici ne convient pas, se rattache en fait à l'homonyme enregistré dans FEW 17, 369a-b; -183a Saun. om tæm. «métier de tisserand», etc. paraît être tout simplement une forme de métier cf. Fim. mtèye, etc. dans FEW 6, 2, 120a; - 187b aflandr. kain adj. «(qualifie une certaine teinte de drap ou de tiretaine)» pourrait se rattacher à cain, kain « gris, gris-blanc » cf. RLiR 50, 284, lui-même issu de lat. canus. G. R.

*

⁽³⁾ Après avoir consulté la source de Gdf, je puis dire que Gdf lui a emprunté sa définition, qui paraît bien hasardeuse: «Le gîte du lat. *jugulum*, gorge, cou.» Le texte qui contient le mot, date de 1546 et a été rédigé à Saint-Claude.

Pour finir, quelques observations sur le lexique de la fauconnerie et de la médecine des rapaces empruntées à mon étude du Moamin italien (4), qui soulignent une nouvelle fois ce que la philologie peut apporter à l'étymologie: 167b mlat. saxellus m. 'sorte de penne', apic. agn. saisius m. 'penne extérieure de l'aile du faucon', apr. saisel, mfr. saxel 'la dernière des pennes de l'aile'; il s'agit dans tous ces exemples (provenant essentiellement du De arte de Frédéric II et de l'AuzCass) de la 'penne extérieure de l'aile d'un rapace', plus longue que les autres et en forme de poignard; emprunt dérivé du synonyme all. sachs (p. ex. 1re m. du 15e s., AlbMagnus-Lindner) ou sahs, originairement une épée courte; la métaphore existe aussi en arabe et dans les langues romanes, cf. MoaminGleßgen s.v. coltelli; - 171a afr. astarem s. 'maladie de l'estomac des oiseaux; matière qui se trouve dans la fiente de l'oiseau' Moam; translittération inconnue en dehors de la tradition de Moamin et de Ghatrif issue de l'ar. aṣṭārim / iṣṭārim emprunt du grec στεέμνιιχ 'matière dure, solide' [= dans la fiente de l'oiseau]; cf. MoaminGleßgen s.v. gesso pour la description de la maladie et les variantes italiennes; - 171a exunag s. 'maladie de l'oiseau, traitée par des laxatifs' Moam; même type d'emprunt non adapté, probablement de la racine săniğa dans le sens médical 'avoir des convulsions (à cause du froid)' attesté pour tašannağa (V) (dans le Moamin sans doute de šannağa (II), vraisemblablement pour une 'constipation', cf. MoaminGleßgen s.v. exunag); - 171a surcin, expliqué de façon irréfutable par Frankwalt Möhren; voir quelques raisonnements supplémentaires autour de l'étrange 'mal furtif' dans Dancus MoaminGleßgen s.v. fortino; - 171b mfr. chelace s. 'sorte de médicament pour les oiseaux de chasse', chelate Moam; 'électuaire antispasmique' (aussi dans la médecine humaine) dans une translittération peu heureuse de l'ar. šilita / šilīta; le mot connaît des attestations éparses en Occident (a.cast. silça 1250, MoaminFradejas, a.occ. alrelita [= alcelita] 14° s., AlbucasisGrimaud 208, lat. méd. silite 13° s. (?), Alphita 166), cf. MoaminGleßgen s.v. chelaça.

En outre: 165b Arg. gnare m. «porte-carnier, rabatteur», pourrait avoir des rapports, à préciser, avec arg. gnard «enfant» (cf. Esn; TLF et ici argot gniard «homme» 7, 114a) ou arg. gnère «homme, individu» (cf. Esn). M.-D. G.

Martin-Dietrich GLESSGEN et Gilles ROQUES

Werner MARXGUT, Der französische Sozialwortschatz im 17. Jahrhundert. Ein Beitrag zur paradigmatischen Semantik, Wilhelmsfeld, Gottfried Egert Verlag, 1989, 404 pages.

Le présent ouvrage, une thèse de doctorat de l'Université d'Innsbruck, est consacré au paradigme lexical de l'homme dans sa position sociale. L'auteur ne discute pas les limites de la période choisie. De toute façon, son corpus, dont les

⁽⁴⁾ Die Falkenheilkunde des Moamin in ihren volgarizzamenti. Lexikalische Studien zur arabisch-romanischen Übersetzungsliteratur, 2 vols., Tübingen, Beihefte zur ZrP (sous presse).

textes vont de Nicolas Faret, L'honnête homme ou l'Art de plaire à la cour (1636) jusqu'à l'Histoire de la vie et du procès du fameux Louis-Dominique Cartouche, et plusieurs de ses complices (1722), nous permet l'analyse structurale des termes qui désignent les hiérarchies sociales dans l'Ancien Régime, approximativement pendant la durée de vie de Louis XIV. Sont exclues (suivant en cela l'opinion bien fondée de Coseriu) les terminologies, comme les titres de noblesse (comte, vicomte, baron, châtelain...), dont la série n'est pas structurée par la langue, mais définie dans le cadre du droit féodal (4).

Parmi les avantages du livre je compte la bonne introduction méthodologique, où l'auteur discute la méthode de l'analyse structurale des champs lexicaux (Coseriu, Pottier, etc.) et la méthode onomasiologique (Baldinger, Heger, Wiegand) en tant que deux pôles de recherches systématiques dans le domaine des ensembles lexicaux. Marxgut réunit les deux méthodes: dans une première étape (onomasiologique) il constitue un «Begriffssystem» (un système de notions) dans le champ de la hiérarchie sociale et de ses désignations (46). Mais il ne s'agit pas, ici, d'un système de notions détaché de tout lien avec une langue ou une période déterminée, («übereinzelsprachlich»/«überzeitlich»): ce système doit passer — selon l'auteur — par le filtre de nos connaissances (ou bien celles de l'auteur) de la société française de l'époque classique. En conséquence, chaque chapitre de la partie centrale du livre est précédé d'une description socio-historique d'un secteur de la société de l'Ancien Régime, de sa position sociale et de sa considération auprès les auteurs et les contemporains en général⁽¹⁾.

L'auteur puise dans cette réalité extralinguistique une liste des marques distinctives qui jouent un rôle dans la considération sociale d'un individu ou d'un groupe de la société. Ces marques se transforment en sèmes pour les analyses sémasiologiques des notions 'lexicalisées', c'est-à-dire exprimées par un mot simple ou complexe. Ainsi, par exemple, le sous-paradigme lexical de la 'population rurale nonnoble' est analysé à l'aide des sèmes suivants:

- S₁: {Landbewohner; habitant de la campagne}
- S₂: {Hörigkeit; servitude féodale}
- S₃: {Grundeigentümer; propriétaire terrien}
- S₄: {Pächter; fermier}
- S₅: {Feudale Abhängigkeit; lien de féodalité}
- S₆: {Seigneuriezugehörigkeit; appartenance à une seigneurie}
- S₇: {Grundbesitz; détenteur d'une terre}
- S₈: {Verachtung; mépris}
- S₉: {Zivilisation; niveau de culture}.
- S'y ajoutent les classèmes K₁ [masculin], K₂ [collectif].

⁽¹⁾ Dans la liste des ouvrages socio-historiques utilisés, on constate avec regret l'absence de Roland Mousnier, La stratification sociale à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles, Paris (Peclone) 1976 et de certains travaux de Daniel Roche.

Le procédé de Marxgut a l'avantage d'éviter le problème des lacunes lexicales, des combinaisons conceptuelles qui n'ont pas été lexicalisées. Je laisse aux spécialistes de la théorie de la sémantique le soin de discuter du bien-fondé de ce procédé (2).

Pour analyser, à l'aide de cette liste de sèmes, les unités lexicales d'un sousparadigme, l'auteur se sert de définitions trouvées dans un choix de dictionnaires et de citations prises dans un corpus de textes qui doit garantir l'homogénéité d'une langue fonctionnelle (Coseriu), en notre cas spécifique la langue littéraire classique. Ce corpus comprend quand même des textes très différents, comme les *Mémoires* de Saint-Simon, des traités sur la bonne tenue d'un ménage (Fleury 1688, Audiger 1692), les *Fables* de La Fontaine ou le *Roman comique* de Scarron; mais cette diversité de textes ne fausse pas nécessairement les résultats.

Malheureusement, il y a des unités lexicales pour lesquelles l'auteur ne trouve pas de citations dans ses textes; il doit alors recourir aux seules définitions (et exemples) des dictionnaires, qui jouent un grand rôle même pour les autres lexies. Mais la manière dont M. Marxgut se sert des dictionnaires me semble assez douteuse et critiquable. Comme dictionnaires de l'époque on ne trouve que Richelet (dans l'édition de 1735!) et Furetière (dans l'édition de 1708!). On peut encore comprendre l'absence des dictionnaires de la première moitié du XVII^e siècle, comme Nicot et Cotgrave, qui ont le regard plutôt tourné vers le siècle précédent. Mais pourquoi l'absence du Dictionnaire de l'Académie Française? Et les dictionnaires bilingues du XVII^e siècle, n'auraient-ils vraiment rien donné? Dans le Dictionnaire de l'Académie (3) on trouve une définition de bonhomme 'paysan', avec une intéressante restriction d'usage, qui manque dans le corpus et dans les dictionnaires — à l'exception de Dubois-Lagagne (v. infra) — utilisés par l'auteur (310): «On dit aussi, Le bon homme, pour dire, Le paysan. En ce sens il n'y a d'usage que par rapport aux gens de guerre. Le soldat vit aux dépens du bon homme».

Sur plusieurs points les éditions originales de Richelet et — surtout — de Furetière auraient donné des résultats différents. Je ne donne que deux exemples: Pour tyran, M. Marxgut constate l'absence du sème {+ usurpateur} dans les définitions de Richelet et Furetière (84 s.); il le trouve seulement dans Littré 1923 (1875) (v. infra), dont les exemples, il faut le reconnaître, sont tirés d'auteurs du XVII^e siècle. Mais un regard dans Furetière 1690 aurait donné: «Usurpateur d'un Estat, oppresseur de la liberté publique, qui s'est emparé par violence ou par adresse de la souveraine puissance» (4). Pour homme de cour/homme de la cour, l'auteur discute le

⁽²⁾ M. Marxgut a publié, entre-temps, au moins deux articles consacrés à des problèmes théoriques liés à sa thèse de doctorat: «Wortfeld vs. Begriffsfeld», dans RRL 26, 1991, 105-118 et «Au sujet des lacunes lexicales dans les champs lexicaux», dans RLiR 55, 1991, 301-317.

⁽³⁾ Malheureusement, je dois me servir de la réimpression néerlandaise de 1695 dont Slatkine a fait un reprint en 1968. Merci au collègue M. Höfler pour l'information concernant cette édition.

⁽⁴⁾ En ce cas, c'est l'édition de 1708 (que je n'ai pas à ma disposition) qui semble faire exception; car on retrouve le sème {+ usurpateur} dans l'édition de

contraste entre Littré, qui ne distingue pas les deux formes, et Furetière, qui y voit une différence sémantique (200); mais dans Furetière 1690 (c'est-à-dire l'original, l'édition qui devrait refléter l'usage du XVII^e siècle), on ne trouve ni l'un ni l'autre. C'est probablement une lacune de Furetière, mais il fallait la constater.

La façon de se servir des dictionnaires postérieurs est également problématique: on peut justifier l'utilisation de Littré (éd. de 1923) et de Robert (la première édition, celle de 1953) à cause des citations tirées d'auteurs du XVII^e siècle. Mais les seules définitions du Littré, sans exemples ni citations (p. ex. pour *empereur* 74, seigneur 83 et 168, bourgeois 226, bourgeoisie 233, roturier 263) ne contribuent en rien à notre connaissance de la langue du XVII^e siècle, elles pourraient même fausser les résultats.

M. Marxgut se sert encore des deux petits dictionnaires historiques relatifs au XVII^e siècle: Cayrou (s.a. [¹1923]) et Dubois/Lagane (²1965). Comme leurs définitions (contrairement à celles de Littré) se rapportent à l'usage du XVII^e siècle, elles ne faussent pas les résultats, même en l'absence de citations prises dans les textes de l'époque classique. Mais du fait de leur volume et de leurs ambitions limitées ils ne peuvent pas enrichir beaucoup une recherche spécialisée. Autre point critique: pourquoi l'auteur s'est-il servi de Dubois-Lagane ²1965 au lieu de Jean Dubois/René Lagane/Alain Lerond, Dictionnaire du français classique, paru en 1971 (j'en connais une édition de 1988)? Cette nouvelle édition aurait pu fournir des informations à propos de (entre autres) rustique s. (« vieilli au XVII^e siècle ») ou rustre s. («Le sens actuel de 'homme grossier et brutal' était déjà le plus usuel au XVII^e siècle »).

Conclusion: un livre intéressant du point de vue méthodologique, un sujet important, mais des résultats pas très sûrs à cause de l'usage ahistorique et peu critique de ces précieux outils philologiques que sont les dictionnaires.

Gerhard ERNST

Patrice BRASSEUR, Dictionnaire patois du canton de Blain de Louis Bizeul, Université de Nantes, 1989², 173 pages.

P. Brasseur, auteur de l'Atlas linguistique de la Normandie, a pris l'heureuse initiative de publier le dictionnaire manuscrit sous forme de fiches de L. Bizeul sur le parler du canton de Blain (Loire-Atlantique) conservé à la Bibliothèque municipale de Nantes. Ce dictionnaire était loin d'être inconnu puisque la BDP le signale — dès sa première édition — sous le n° 2.2.5.4.7. (2° édition) et que Walther von Wartburg

^{1727,} corrigé et augmenté par M. Basnage de Beauval; et en cette nouvelle édition revû, corrigé et considérablement augmenté par M. Brutel de La Rivière: «se dit aujourd'hui seulement de celui qui a usurpé, envahi la puissance souveraine dans un État, ou d'un Prince qui abuse de son pouvoir, qui opprime la liberté publique ».

l'a utilisé assidûment pour le FEW⁽¹⁾. L'édition qui s'adresse, en fait, à un public local pourra également intéresser «ceux qui voudraient comparer à celui d'hier le gallo d'aujourd'hui» (Avant-propos); Blain a été en effet enquêté par l'ALBRAM (p 64) et il existe un Petit lexique de Blain (après «Les Abeilles et les Lys»), publié en 1976 par Legouais⁽²⁾.

Une copieuse introduction [1-25], fruit des recherches originales menées par l'éditeur, précède l'édition proprement dite du Dictionnaire [27-161]. P. B. retrace la vie et l'œuvre de Louis-Jacques-Marie Bizeul, érudit blinois né en 1785, féru d'histoire et de coutumes locales (ses notices ethnographiques sont nombreuses), notaire de son état, et qui fut maire de Blain en 1852. Le chapitre consacré à l'étude du manuscrit est divisé en six sous-chapitres: Généralités [5-6], Entrées, définitions [7], Orthographe [8-10], Étymologies [10-13], Intérêt de Bizeul pour les textes anciens [14-15] et Critique des dictionnaires du français [15-20]. On notera, dans les généralités, que la majeure partie du manuscrit a été rédigée vers 1850 et non, comme le dit la BDP, vers 1830 [5]. Nous ajouterons à la description du manuscrit, que si la plupart des fiches sont de la main de Bizeul, quelques-unes sont d'une autre écriture: quatre d'entre elles sont rédigées par «M. Dufeugray de Caën, sous-préfet de Savenay de 1820 à 1824 » (3) (BITON, DROLLE, DROLLER et VÊLÉE); deux sont d'une troisième main (v. COMPÈRE et CORNILLE, cette dernière étant complétée de la main de Dufeugray); les références à Dinan, ajoutées au crayon après la rédaction des articles peut-être par une quatrième main, proviennent très certainement d'un informateur originaire de cette région [6]. Bizeul en surcharge parfois certaines à l'encre. Le choix de la nomenclature se ressent très certainement de l'acrimonie de Bizeul contre le purisme de l'Académie: on y trouve donc aussi bien du français général ou argotique stigmatisé [7] que du gallo ou du français régional. La critique acerbe contre les dictionnaires « de Paris », critique menée dans le but d'assigner au parler blinois une dignité égale à celle du français, présente un avantage: elle a poussé l'auteur à plus de précision dans la définition de tel mot blinois. Les graphies de Bizeul, graphies «communes» ou «phonétiques», sont souvent archaïsantes et/ou étymologiques. Les étymologies dont son Dictionnaire est émaillé ne se différencient guère de celles formulées par les érudits de son époque; elles sont souvent celtisantes, régionalistes, populaires ou romancées et ne coïncident pas forcément avec les étymologies reconnues aujourd'hui. Lecteur d'an-

⁽¹⁾ Pour une brève présentation du dictionnaire de Bizeul, v. aussi Claude Capelle, Répertoire analytique et critique des dictionnaires et des glossaires de la langue gallèse, Études et Recherches Gallèses 1, 1987, 17. Cl. Capelle regrette que ce dictionnaire ne soit pas édité, voilà qui est fait.

⁽²⁾ Cité d'après S. Jouin, «Le bassin de Vioreau (Joue-sur-Erdre, Loire-Atl). Étude de lexicologie gallèse», Actes du II^e colloque de langues et littérature dialectale d'oïl de l'Ouest de la France sur le thème de l'eau (Nantes 16-17-18 février 1984), Université de Nantes, 1986, 74.

⁽³⁾ V., sur ce personnage, le Dictionnaire de Biographie française, Paris, 1967, 11, 1397-8.

ciens textes dont il se sert pour confirmer un mot blinois et lui donner ainsi ses lettres de noblesse, notre notaire était familier des textes d'archives; il donne donc parfois des attestations anciennes de mots relevés dans ces documents; par ailleurs, il a le souci de fournir des références à d'autres parlers. Un répertoire des sources les plus importantes mentionnées par Bizeul clôt l'introduction.

Le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver dans la publication de P. B. une édition philologique intégrale et commentée du *Dictionnaire*. L'éditeur a « entièrement laissé de côté la partie étymologique du travail, qui présente peu d'intérêt pour le lecteur moderne » [14]; certaines fiches de Bizeul consacrées à la toponymie ou l'anthroponymie ne sont pas publiées; les références aux autres parlers (beauceron, normand, etc.), à l'exception de Dinan⁽⁴⁾ pour lequel on ne connaît aucun glossaire contemporain, ne sont pas reproduites; les attestations anciennes (littéraires ou non) ont également été éliminées.

Dialectologue avant tout, P. B. s'est intéressé à la prononciation du parler de Blain au XIXe siècle qu'il a tenté de refléter malgré l'écran que le «système» graphique de Bizeul - «[...] souvent un compromis entre phonétique et étymologie, qui ne peut satisfaire aux exigences de la dialectologie» [8] - constitue: valeur de l'accent circonflexe, du ë, de cll, etc. «Les graphies phonétiques [de Bizeul] ont toujours été préférées aux graphies communes, chaque fois que les indications de l'auteur permettent de choisir » [8]. Pour lever les ambiguïtés ou les incohérences de quelques-unes d'entre elles, le linguiste de terrain qu'est P. B. a «recour[u] au témoignage moderne [de Blinois] pour tenter de restituer les faits» [9]. L'orthographe archaïsante des mots du français commun, dans les entrées comme dans le texte, a été modernisée puisque les graphies pouvaient « conduire le lecteur moderne à une mauvaise interprétation de la prononciation. Mais la graphie de l'auteur a été notée entre crochets» [8]. Le lecteur devra cependant être prudent dans l'interprétation des entrées: elles peuvent aussi bien représenter la prononciation notée par Bizeul que celle restituée à l'aide des témoins de P. B. Il est dommage, d'ailleurs, que ces dernières ne soient pas signalées dans l'édition; P. B. nous aurait fourni du même coup, et à peu de frais, une indication précieuse, à savoir que le mot est encore connu sinon utilisé aujourd'hui. Nous regrettons d'autre part que le statut des mots enregistrés par Bizeul (français général, régional, argot ou gallo?) n'ait pas été marqué, même hypothétiquement. Un certain nombre de mots cachés (français régional ou parler), bien que parfois soulignés par Bizeul - il avait probablement l'intention de les insérer dans son dictionnaire -, ont été ajoutés (entre crochets) à la nomenclature. Un index par champs sémantiques, établi par P. B., termine utilement l'ouvrage.

Évoqués dans les différentes parties de l'introduction, les principes d'édition manquent parfois de clarté et de rigueur. Les interventions de l'éditeur dans le manuscrit ne sont pas toujours indiquées et nous aurions aimé, pour notre part, que

⁽⁴⁾ Peut-être eût-il été plus pratique de mettre à part, en annexe, le glossaire de Dinan?

les graphies phonétiques (celles de l'auteur comme celles de l'éditeur) soient systématiquement accompagnées des graphies que Bizeul utilise comme adresse. Nous donnons ci-dessous, en vue d'une troisième édition de cet ouvrage (?), quelques corrections et suggestions (nous avons consulté la photocopie du manuscrit de Bizeul que possède le Centre du FEW):

P. 5, l. 18: milovine | milaine. - 9, l. - 16: ragllin | raglle; l. - 11/-12: supprimer la remarque sur -in. - 12, 1. 25/26: *BRUSTIAN [FEW 1, 576b] | *BRUST- [FEW 16, 311a]. - 28, s.v. ACHALER: «ne m'achale pas avec les vrailles*» | «ne m'achale pas les orailles*!»; ACOURER | ACŒURER et replacer à l'ordre alphabétique; s.v. ACOURER: tout acouré] tout acœuré. - 30: ALITRÉ | ALITRE. - 31: ALITRE | ALLITRÉ. Replacer à l'ordre alphabétique; s.v. AMEIL: part (sic) prochain | part* prochain. - 33: ANNÉAU [ANNEAU] s, f. ANNÉAU [ANNEAU] s. m.; des tertoires* des tertoires* ou tretoires; s.v. ANVAË: ai. Or l'orvet et la salamandre, qui est notre sourd*, sont deux reptiles fort innocents; s.v. APPOUER, Dinan: appouyer | Dinan: appouyer; appoujer; s.v. APPOUETTE, Dinan: appouyette | Dinan: appouyette; appoujette. - 34: ARAIN | ARAIN; s.v. ARCELET: loges | loges* (v. ci-dessous). - 36: AUSSEÛNE | AUSSEÛNE. - 37, s.v. BAÉTE, aj.: III papier baéte. Papier brouillard (v. FEW 1, 352a, BIBITUS et 7, 590a, PAPYRUS). - 39: BAT-DRAP [BADRAS]. D'où vient la première graphie? - 41, aj. l'article suivant [BELIÈRE s.f. Sans traduction. Probablement 'anse'. CIT. sous GALÉTOIRE]. V. FEW 15, 92a, BELLE 2: ang. bérière «anse», auquel on ajoutera Montjean bêlière «anse de pertoire, faite d'une hart d'osier formant boucle», Le Fuilet berlière « se dit surtout des anses mobiles en osier, rapportées aux cruches qui ont perdu la leur » ; s.v. BELINGE: Dinan, id., alias milovine | Dinan, id., alias milaine. - 43: BIGOINCE | BIGOUINCE; s.v. BISSAC: et disons bissaà] et disons bissă. - 45, s.v. BOGUE: «a donné dans la bogue de celle-là»] «a donné dans la bogue de l'œil de celle-là»; s.v. BOITE; renyoyer, peut-être, à BAÉTE; s.v. BONNE: aj. Une pierre debout ou peulven* placée aux quatre chemins, sur la frontière de la Saintonge et du Périgord, porte le nom de la grande bonne (Mém. sur les Santons, Inst. hist. t. 5, p. 251), v. ci-dessous. - 46: aj. un article, [BOUÉNEAU, s. m. Ancienne mesure pour les grains, Cit. sous CRUBLE], v. ci-dessous; s.v. BOULA: aj. Dinan, id. - 48, s.v. BOUSIN: aj. On a donné le nom de bousin aux maisons de débauche à raison du tapage qui s'y fait; s.v. BOUTON: parfaitement | facilement. - 49, s.v. BRAERIE, BRAYE-RIE: aj. Les brayeries, fileries*, piqueries* (V. ces mots) sont sujettes à abus en ce que ces réunions finissent tard, que la danse y attire des garçons, que chacun reconduit sa chacune, et qu'il en résulte assez souvent des enfants dont on ne connaît pas les pères, comme disait, en chaire, le chapelain de Quelleneuc en Carantoir; s.v. BRAN: aj. Dinan, id.; s.v. BRANNÉE: aj. Dinan, id. - 50: s.v. BRIMBALER: aj. Dinan, id. - 52, s.v. BUCHER: vendre | fendre; s.v. BUE, BUIE: aj. Dinan, id. - 53, s.v. BUSSURE: supprimer l'exemple. - 54: CÂLER vb. tr. CALER vb. intr. - 55: CASTILLIER s. f.] CASTILLIER s. m.; CELEZE] CELEZE. -56: CHÂ] CHĀ. - 58, s.v. CHENU: aj. Dinan, id. - 60: CITREUILLE] CITREULLE; aj. CLOPIN-CLOPANT loc. adv. (Sans traduction). - 61: aj. [CORDE À CHARBON loc. nom. f. (Sans traduction. Probablement 'mesure pour le charbon'). Cit. sous BADILLE]. - 62: COTIR vb. tr.] COTIR vb. intr. - 63, s.v. COUPÄE: la coupäe] le coupäe; s.v. COURÉE: Cœurée pourrait-il être un régionalisme ou n'est-ce qu'une traduction étymologisante? - 65, s.v. CRUBLE: aj. Ancienne mesure de capacité pour les grains ('Les deux crubles font le boueneau* et les quatre boueneaux font la myne dite mesure de Plessé' [ancien aveu]). - 67, s.v. DÂLER: longuement | largement; DALLE: aj. Canal destiné à l'écoulement des eaux. - 69, aj. l'article suivant [DÉMÊLER v. tr. Sans traduction. Probablement 'délayer la farine avec de l'eau'. CIT. sous GALETTE] (V. FEW 6, I, 162a, MISCULARE I 1 a: nant. démêler [v.a.] « mélanger (de la farine avec de l'eau)»). Ce sens n'est attesté que dans l'Ouest. - 70: aj. DEULER vb. intr. (Sans traduction. Probablement 'se plaindre'). - 71: s.v. DOIGTE s.f. Aiguillée. Il s'agit probablement d'une graphie étymologisante de Bizeul. Renvoyer à l'article DOUETTE, p. 72. - 73: DÛS [DUS]] DÚS. - 74, s.v. ÉCALER: Dinan, id.] Dinan, id., «écaler des noix»; s.v. ÉCHALIER: aj. Dinan, id. - 76, s.v. ÉGAILLER: «Égaillez-vous, les gars!»]

«Égaillez-vous, les gas*!»; s.v. ÉJOU: sécheraient] secheraent. - 77: ÉLOURGER vb. tr.] vb. intr.; s.v. EMPIÉTER: aj. Dinan, id. - 78, s.v. ENRAYER: aj. 1) Ouvrir la raie* du sillon (terme de labourage) et 2) fig. Commencer. - 79: ÉPEGUILLER [EPEGUILLER]] ÉPÉ-GUILLER [EPÉGUILLER]. - 82: aj. un article [FÂCHE s. f. Sans traduction. Probablement 'emportement, colère'. Cit. sous MOUQUE] (v. FEW 3, 431a, FASTIDIARE], v. ci-dessous; s.v. FÂE: aj. Dinan, id. - 83: aj. l'article suivant [FILERIE s. f. Sans traduction. Probablement 'assemblée de jeunes filles qui se réunissent pour filer'. Cit. sous BRAERIE], v. ci-dessus. - 84, s.v. FLAQUE: à dresser] à dresser*; Dinan, id.] Dinan, plaque (v. FEW 16, 628b, PLACKEN 1 b); FLUX ET JAË (JOUER À)] FLUX ET JAË (JOUER À). - 85, s.v. FOUACIER: mangeur | marchand; s.v. FOUINER: lâchement | lâchement, comme une fouine*, a dit quelqu'un; s.v. FOUSSÉ: aj. Dinan, id. - 88, s.v. GALÉTOIRE: belière | belière*. - 89, s.v. GALETTE: démêlée] démêlée*. - 92, s.v. GODIS: raccomoder] raccourcir. - 93: aj. un article [GRAVOIS s. m. Sans traduction. Probablement 'gros gravier'. Cit. sous TAPE] (v. FEW 4, 255a, *GRAVA I 1). - 98, HAQUENÉ: dans la locution HAQUENÉ (ALLER LE -) Aller l'amble (en parlant d'un cheval). Verrier-Onillon enregistre cette expression à Montjean et note qu''[elle] est pour aller comme une haquenée; seulement les gens qui l'emploient ignorent absolument le sens du mot fr.' (v. FEW 16, 109a, HACKNEY 1). Ici m.; s.v. HARASSE: Dinan, id. Dinan, id. et harassé 'fatigué'. - 100: HOULE | HOULLE et aj. Nous prononçons houlle comme si ce mot portait un h aspiré. - 101, s.v. I: aj. Dinan, id. - 109: aj. un nouvel article [LIVRÉES s. f. pl. Rubans que les prious* portent au chapeau. Cit. sous PRIOU] (v. FEW 5, 302, LÎBERARE I 2); aj. un article [LOGE s. f. Cabane en bois où habitent les boisiers*, sabotiers, fendeurs, etc. dans une forêt en exploitation. Cit. sous ARCELET] (v. FEW 16, 447a, LAUBJA). - 111: MÂ [MAIL, MÂT]] MĂ [MAIL]; s.v. MAIE: aj. Fond de pressoir destiné à recevoir le marc de raisins, de pommes ou de cormes. V. SÈ (v. FEW 6, I, 27a, MAGIS); s.v. MAILLER: aj. Nous disons d'un combat à coups de poings, «il a été maillé de coups»; aj. un article [MAILLOIR s. m. Cit. sous MALOUER] (v. FEW 6, I, 119a, MALLEUS I 2 c); s.v. MAIS-HÉ, MAIS-HUI: aj. DE MAIS-HÉ, DE MAIS-HUI; s.v. MALOUER: mailloir | mailloir*. - 112, s.v. MARNIS: Fumier d'étable] Fumier d'étable, engrais; s.v. MAUNET: aj. Dinan, id. - 116, s.v. MOUQUE: aj. Emportement, fâche*. - 118, s.v. NÂCHE: les chevaux | les bestiaux. -121: OÉES | ŒÉES; aj. un article [ORAILLE s.f. Oreille, cit. sous ACHALER], v. ci-dessus; s.v. ORINE: aj. Dinan, id.; s.v. OSÉE: aj. v. HOUSÉE. - 122, s.v. OUAN: Dinan autan | Dinan antan. - 123: PAERASSE] probablement PAËRASSE [PAERASSE]; aj. Poirasse*; aj. un article [PAISSELETTE s.f. Petite paisse*. V. PINCHELETTE] (v. FEW 7, 729a, PASSER I), v. cidessous. - 124: s.v. PÂLON: aj. Dinan, id.; aj. un article [PART s.m. Sans traduction. Probablement 'mise bas'. Cit. sous AMEIL]. Ce mot est attesté en français dans le sens de « mise bas des animaux» jusqu'à Trév 1771, ainsi que dans le Centre (FEW 7, 694a, PARTUS); aj. un article [PEULVEN s. m. Pierre debout. Cit. sous BONNE] (FEW 20, 14b, PEULVAN; TLF), v. cidessus. - 128: PIMARAIS (s. m.?) | PIMARAIS, PIE-MARAIS plutôt f. (v. FEW 8, 421a, PI-CA); s.v. PINCHELETTE: aj. Paisselette*; PINCRE | PINGRE. - 131: aj. l'article suivant [POIRASSE s.f. Poirier sauvageon. Cit. sous PAERASSE] (v. FEW 8, 575b, PIRUM I), v. ci-dessus. - 133: PRESINGUER | PRESINGNER. - s.v. QUARTEYER: L'exemple est à placer sous QUARTIER. - 137: aj. un article [RÂCLE adj. À ras bord. Cit. sous RADE] (v. FEW 10, 82a, *RASCLARE I b α); s.v. RADE: racle] râcle*; RAGLLIN [RAGLIN]] RAGLLE. - s.v. RAILLE: aj. V. RAGLLE. - 140, s.v. REUDER: que la truie | que la trae*. - 140: aj. un article REMAIL (DÎME DE -) s. m. On disait en parlant de la dîme du lin que la dîme de courtil n'était que moitié de la dîme de remail. - 141, s.v. RIAOUNER: «il n'a rien fait que riaouner quand je lui ai parlé»] «il n'a fait rien que riaouner quand je li* ai parlé». -143, s.v. ROUELLE: Dinan, id. | Dinan, id. «rouelle de veau». - 144, s.v. RUNCHE: Ruche d'abeilles | ruche vide d'abeilles. - 146: aj. un article [SCISSE! interj. Cri employé pour faire reculer les bœufs. Cit. sous SCISSER]; s.v. SE: dans la maie] dans la maie*. - 147, s.v. SEIOUX: coupeur | coupeur de blé. - 148, s.v. SOÛ: Souille ou refuge des porcs | Souille* ou refuge à porcs; aj. un article [SOUILLE s.f. Soue. Cit. sous SOÛ]. Ce mot, absent de la lexicographie française dans ce sens, n'est attesté qu'en franco-canadien (v. FEW 12, 61b, 80-LIUM). L'ALBRAM 578 n'enregistre que le type sul; aj. l'article suivant [SOURD s.m. Salamandre. Cit. sous ANVAË], v. ci-dessus. Ce mot, particulièrement bien attesté dans l'Ouest, est à ajouter à FEW 12, 452b, SÜRDUS I 1. — 150, s.v. TAPE: gravois] gravois*. — 152, s.v. TIBARD: Dinan tribat] Dinan tribat. — 153, s.v. TOSSÉE: aj. Dinan, id. — 154, s.v. TOUT PAR: aj. Dinan à part; aj. un article [TRAE [TRAIE] s.f. Draine, Turdus viscivorus. Cit. sous REUDER] (v. FEW 13, II, 303b, TRITA), v. ci-dessus; s.v. TRANCHE: outil] instrument. — 155, s.v. TRELOTE: à masse] à massue. — 158, s.v. VERILLAS: aj. En mouillant le gl comme en italien. — 161: supprimer l'article VRAILLE (v., ci-dessus, ACHALER); s.v. ZYEUX: V. OÉES] V. ŒÉES.

Marie-José BROCHARD

N.C.W. SPENCE, A brief history of Jèrriais, Le Don Balleine (La Maison des Pointes - Le Mont Cambrai, St. Lawrence), Jersey, 1993, X + 57 pages.

Notre confrère Spence, qui nous a souvent entretenu du jersiais (RLiR 21, 270; 49, 151; 51, 119), publie là une synthèse sur un parler dont la disparition semble, hélas, programmée. On trouvera une présentation de la situation linguistique dans l'île; — un survol, bien documenté, de l'histoire du vocabulaire; — une description synchronique des variétés du jersiais et de l'influence de l'anglais sur ce parler; — une petite grammaire; — une présentation historique du développement phonétique du jersiais.

Gilles ROQUES

Le Parler auvergnat. Régionalismes du français d'Auvergne. Lexique établi par Jean-Claude POTTE, Paris, Rivages, 1993, 183 pages.

Un «linguiste de profession» [13] nous offre ce Parler auvergnat heureusement sous-titré — ce n'est pas l'usage de la collection — Régionalismes du français d'Auvergne [5]. Il s'agit de «recenser, décrire, faire le 'dictionnaire' des mots qui font partie du français d'Auvergne, sans faire pour autant partie du français tout court» [7]. L'auteur s'est abstenu de toute considération historique ou étymologique, et, plus généralement, explicative.

Recenser. — Les pages d'introduction [7-13] (1) n'apportent pas toutes les informations souhaitables sur le domaine exploré [3]. La zone d'enquête n'est pas

⁽¹⁾ Elles contiennent quelques affirmations surprenantes, telles que celle-ci: «L'Auvergne parle français depuis quelques dizaines d'années» [8]. Il conviendrait — pour le moins — de nuancer ce propos en rappelant que la variété bas-auvergnate du français a derrière elle plus de cinq siècles d'élaboration et que le français s'est aussi diffusé par l'écrit. On accordera à l'auteur que les Auvergnats «savent parler français», mais est-ce bien qu'«ils l'ont appris à l'école» [8] (et non en famille?). Pourtant quand il lira que parler français, «c'est pour [les Auvergnats] la moindre des politesses à faire à leurs amis d'ailleurs» [8], un lecteur non prévenu pourra croire qu'entre eux les Auvergnats communiqueraient ordinairement dans une autre langue que le français.

mieux définie que par le titre: mais s'agit-il de toute l'Auvergne (et laquelle? historique? administrative?) ou seulement d'une partie (mais laquelle?). Les articles lexicographiques ne comportent en tout cas aucune localisation (à part un remarquable «ailleurs» s.v. pachade). Il ne serait certes pas «sans intérêt pour le lecteur de savoir comment ont été réunis les mots ou expressions qui figurent dans ce lexique» [13], mais on n'apprendra pas où au juste, ni guère comment, les mots traités ont été relevés, ni comment ils ont été sélectionnés. On ne sait rien non plus de la provenance et de la nature des exemples. Le lecteur est seulement averti par l'auteur que «le premier fonds [...] a été glané, depuis des années, au hasard de ce qu'[il] entendai[t] ici et là, en Auvergne, et d'abord à Thiers» [13]: il pressent que ces Régionalismes du français d'Auvergne sont à forte base thiernoise. Une partie non négligeable de la nomenclature coïncide, de fait, avec celle autrefois rassemblée par l'érudit thiernois Alexandre Bigay dans deux articles aussi peu connus que difficilement accessibles («Quelques mots et locutions en usage à Thiers», Bulletin de la Société des Études locales et du Musée de Thiers 9 (1941), 17-31; 11 (1943), 15-18) $^{(2)}$. D'après deux sondages (G; Q-tapadou), l'intersection des deux nomenclatures s'élève à 40 % environ de la nomenclature totale du Parler auvergnat; certains mots y apparaissent avec des graphies, assez originales, propres à Bigay (chalet «lampe à huile» avec -et, dégueuladji sans -s, raquassou avec -qu-, et beaucoup de mots écrits avec le graphème -lh- aujourd'hui étranger au français). On constatera aussi que certains mots se dénoncent comme thiernois par leurs marques phonétiques caractéristiques du patois local: andolier (FEW 24, 549a, *ANDEROS), artchau (cf. FEW 25, 376b, ARTICULUS), bourdji, tchambo, etc. Parmi ces dizaines de mots, un bon nombre n'ont jamais été relevés à Clermont, où, selon notre expérience, ils sont d'ailleurs inusités. Jusqu'à plus ample informé, devront être considérés comme thiernois les mots coïncidant avec ceux relevés par Bigay et non attestés ailleurs en Auvergne, ainsi que ceux qui ont été explicitement localisés comme tels ici 42, 149 sqq. (carte, daru, ébouéler, gourle, goutte, mouner, etc.). Les exemples qui réfèrent ou paraissent référer au contexte de l'industrie coutelière rendent probable une localisation à Thiers: borde, cacher, cacheur (cf. Dany Hadjadj [dir.], Pays de Thiers. Le regard et la mémoire, Clermont-Ferrand, 1989, 555), etc. La part réservée à Thiers explique celle qui est faite au français du centre directeur.

Les critères qui ont présidé à la sélection de la nomenclature laissent parfois perplexe. Nous voudrions suggérer que brouillasser, se caser, chanterelle, charivari, chicaner (qn sur qch) et d'autres appartiennent au français général et au français de référence; que arpion (relevé, il est vrai, par Bigay 1941: 17), s'arsouiller, barouf, barjaud, gnon, manche «maladroit», minot ou patraque relèvent plutôt de la différenciation diastratique ou diaphasique de notre langue. La prononciation [dižesyõ] (changement phonétique en cours) ne justifie pas un article lexicographique «digession n.f. 'digestion'». — L'ordre alphabétique est parfois enfreint: reclasser notam-

⁽²⁾ Ils ne sont pas cités, *Le Parler auvergnat* ne contenant d'ailleurs aucune bibliographie.

ment au suivant de, creu, crognon, emplan, fla, flaque-gogne, l'sif, rapigne. — Pas de renvois et donc beaucoup d'exemples cachés: v. parmi quelques dizaines de cas, brancholler s.v. vis (emploi non décrit s.v.) ou serrée s.v. trace (meilleur que s.v.).

Décrire. - L'auteur pratique une très large politique de dégroupements: barailler et barolher (« autre forme: baralher »), fermer, fermer dedans et fermer dehors, gougnat et son f. gougnasse, mouni et mouni (faire le), pompe et pompe florette, rafatraille et le pl. rafatrailles, ramasser dans trois significations, ont droit, par exemple, à des articles disctincts. - La lemmatisation ne se plie pas toujours aux conventions usuelles en lexicographie (et l'on ne voit pas pourquoi le privilège de fournir le mot-vedette est donné à des formes phoniquement marquées comme thiernoises: v. s.v. barolher, patcha). Les locutions ne sont pas toujours dégagées (v., par exemple, s.v. biais, cancaille, gogne). - Quelques graphies sont déroutantes (ni traditionnelles, ni étymologiques, ni morphologiques; v. s.v. chabriou où l'on se reportera à Littré, gembriller, gougnat). - L'information grammaticale est loin d'être toujours fiable: la description est assez souvent inadéquate aux exemples (v. s.v. bessou, bisouner, caser, cramer, ébouéler); certaines locutions sont décrites comme des verbes avec la valence du verbe... dans la locution (ex. boucher le cul à qn «botter le derrière » serait un «v. trans.»); s.v. après, il est donné à la préposition la valeur lexicale de «en train de» (il s'agit du tour être après + inf., v. l'ouvrage de Gougenheim 56 sqq., notamment 59); le fait de syntaxe n'est pas mieux dégagé sous autres deux «deux autres, deux de plus», considéré comme une «loc.» (il est naturellement possible de dire autres trois, autres quatre, ...); il paraît difficile de décrire poussé, dans Cette année, j'ai raté mon vin: il a poussé, comme un «adj. qual.». -La rubrique «Autre(s) formes» mêle très largement aux variantes formelles des synonymes, des dérivés, des composés (bateler n'est pas une « autre forme » de barateler, ni cramouiller de crailler, drouille de dringue, fiolon de fiole, gourge de drudgine, panouille de écubillon, pompillon de pompe florette, et ainsi de suite); quand il s'agit de synonymes, on aimerait évidemment savoir s'il s'agit de géosynonymes; quand il s'agit de dérivés, s'il existe une nuance sémantique. Disons en passant que l'existence de certaines variantes phonétiques auxquelles le lexicographe renonce pratiquement à donner une forme graphique française (biobè ou biyoubeu s.v. biaubeu) sont pour nous le signe de mots qui relèvent probablement du parler bilingue... ou de l'usage plaisant, mais n'ont pas, en tout cas, véritablement pénétré dans la norme régionale. - Les définitions ne sont pas toujours adéquates, ni toujours conformes au style lexicographique: v. s.v. bader (définissant polysémique), banne («sommet de montagne» est un pseudo-sens lexical remontant à Mège 1861, lequel précisait toutefois que le mot «n'est guère employé avec la forme française» que dans des NL; cf. aussi s.v. côte), béchiller (défini à partir de son déverbal), conscrit (nom défini comme un adjectif), embrailler (défini par «enculotter»), figoulée (définition de Bigay 1941: 22, démentie par l'exemple), micancouène (adjectif défini comme un nom), que (la substitution du défini par sa glose dans le second exemple produit, croyons-nous, un énoncé correctif régional: Entrez seulement!). Plusieurs descriptions sémantiques sont de la forme «bébé, tout petit, de petite taille» (s.v.

petitou s.m. et adj.): on séparera au moins les acceptions par un point-virgule. — Il n'est fait usage d'aucune marque d'usage ou de domaine (sauf s.v. écouenne).

Le peu de précision du recensement et les faiblesses de la description rendront difficiles l'utilisation à des fins scientifiques des matériaux que brasse ce relevé. L'Auvergne attend toujours son Pierrehumbert.

Jean-Pierre CHAMBON

André LAGARDE, Le Trésor des mots d'un village occitan. Dictionnaire du parler de Rivel (Aude), Toulouse, 1991 (diffusion chez l'auteur: 25, rue Victor Hugo, 31390 Carbonne), 281 pages. Préface de Philippe Carbonne; postface de Yves Soulet.

André Lagarde, littérateur, animateur et homme de radio en langue d'oc (1), nous donne ici la monographie lexicographique de Rivel, un vilatge pirenenc escondut coma un nis al pè de quatre sèrras (2). Le lexique de Rivel (canton de Chalabre, Aude) n'était connu qu'à travers l'enquête de l'ALF (p 784) et les brèves Contributions au vocabulaire occitan de Joseph Salvat (Gai Saber, 1929, 4-8, 34-37; tiré-à-part, Castelnaudary, 1929, 11 p.) consacrées à trois terminologies techniques. André Lagarde a commencé à recueillir ses matériaux dès 1942. Son travail «se veut essentiellement descriptif, c'est-à-dire fidèle à la réalité» [14] et sans préjugés puristes. La collecte se signale naturellement par la précision de la localisation («la matière lexicale rassemblée dans cet ouvrage provient uniquement de la commune de Rivel» [9]), mais aussi par son ampleur (14000 mots [16]) et par la correction du traitement lexicographique.

Les quelques pages sur les «Caractères linguistiques» du parler de Rivel [12-14] donnent une idée suffisante des particularités phonétiques. La graphie classique utilisée par l'auteur est d'ailleurs assouplie de manière à laisser assez largement apparaître, comme il se doit sans une monographie ponctuelle, les principaux faits (fèissa, dijaus, biòu, lhana, galhina) (3).

On appréciera le souci de distinguer les différents emplois grammaticaux, l'abondance de la syntagmatique, le nombre remarquable de locutions (bien rendues), de proverbes ou de jeux de mots relevés, les remarques encyclopédiques ou terminologiques. On sera également sensible à l'emploi de marques (t. techn., vx [cf. p. 14] et marques de registre: st. plaisant, st. familier). On pourra regretter, en

⁽¹⁾ Une notice lui est consacrée dans A. Moulis, Dicciounari lengodoucian-francés, Verniolle, 1978, 187-8.

⁽²⁾ Joseph Salvat, in A. Lagarde, Anthologie occitane du pays de Montségur, Toulouse, 1978, 80.

⁽³⁾ Il semble même que dans les exemples qui (prononcé [tši], cf. p. 13) soit toujours écrit chi (on renvoie à chi sous qui, mais l'article manque et il faut lire palatalisé au lieu de vocalisé).

revanche, que la description sémantique tende parfois à se limiter à une traduction en français: ainsi pèça est glosé par «pièce; pièce de terre champ cultivé» (mais les exemples permettent de dégager au moins les sens de «chacune des parties isolées d'une maison, d'un appartement», «pièce de monnaie» et «morceau de tissu servant à raccommoder un vêtement»), rèina est traduit par «reine» alors que le mot est signalé s.v. abelha dans le sens de «reine des abeilles».

L'utilisation du dictionnaire démontre que par l'alliance, assez rare en domaine occitan, de la précision de la localisation et de la précision de la description qu'il réalise, le Trésor de Rivel sera amené à rendre de bons services aux romanistes. Pour en témoigner, voici quelques-unes des adjonctions ou confirmations intéressantes que le petit Trésor permet de faire aux volumes 24 ou 25 du FEW: agrassòl « pommier sauvage »: seulement le sens de « groseillier » en occitan ds FEW 24, 96b; - aibrat «ensemble des fruits porté par un arbre»: Ø FEW 25, 89b, AR-BOR; - aigardentaire «bouilleur de cru»: seulement le type \(\bar{aigardenter} \) ds FEW 25, 66b, AQUA; - amètla «dragée»: sens non attesté ds FEW 24, 499ab; - ampolha «cloque de gemme»: maillon intermédiaire qui manque ds FEW 24, 489a, AMPULLA, où figure seulement le sens de «résine»; - ardit «fruit de l'ormeau»: à aj. FEW 25, 149b, ARDITUS; - ase « grosse prune violette », pruna d'ase: seulement Foix ase «variété de prune noire» ds FEW 25, 450a, ASINUS (le nom en français local couillons d'âne permet effectivement d'éclairer la motivation... et remet peutêtre en cause ce qui est dit FEW 9, 497a, n. 3, PRUNUS); - astelha « peigne de métier à tisser, ros (t. techn.)»: une seule attestation (Ariège ds Fahrh), à part celle tirée de LvP, ds FEW 25, 596b, ASTELLA.

Jean-Pierre CHAMBON

Jones E. MONDESIR, Dictionary of St. Lucian Creole. Part 1: Kwéyòl-English. Part 2: English-Kwéyòl, L.D. Carrington (Editor), Berlin, Mouton de Gruyter, Trends in Linguistics, Documentation 7, 1992, 620 pages.

Le Dictionary of St. Lucian Creole (désormais DSLC), paru chez Mouton de Gruyter en 1992, dictionnaire bilingue comme tous les dictionnaires créoles publiés à l'heure actuelle (qu'il s'agisse d'ailleurs de créole français, de créole anglais, de créole portugais...), est le premier dictionnaire complet concernant l'Île de Sainte-Lucie, au Sud de la Martinique.

Le lecteur bien entendu ne sera pas surpris de trouver ici un dictionnaire bilingue kwéyòl-anglais, pour la première partie et anglais-kwéyòl pour la deuxième partie. On sait que l'Ile de Sainte-Lucie, après avoir appartenu à la France, a été possession britannique à partir de 1803 et est indépendante depuis 1979. Le créole qui y est parlé est très proche du créole martiniquais.

La situation de diglossie classique dans ces îles de la Caraïbe met en présence à Sainte-Lucie l'anglais (et non pas le français, comme en Martinique ou en Guade-loupe), langue formelle, langue de l'administration, langue de l'école, langue princi-

pale de l'écrit, et le créole («kwéyòl»), langue de l'affectivité, langue de la famille, langue des échanges quotidiens et des traditions orales.

Comme le précise dans sa Préface Lawrence D. Carrington, qui publie ici le fruit des collectes effectuées par Jones H.E. Mondesir durant une trentaine d'années, l'auteur traite l'anglais et le créole sur un pied d'égalité (Préface, p. VI). L'éditeur précise encore ce qui à ses yeux constitue l'une des richesses de ce dictionnaire en le distinguant nettement des autres dictionnaires de créoles, ou de langues minorées en général: «...Mondesir does not record only the literal and concrete levels of meaning. He includes in his entries the fullness of the figurative value of the items illustrating them with a rich provision of sample sentences and expressions.» (p. VI).

Le système graphique de Mondesir diffère sur deux points du système adopté par le Mouvman Kwéyòl St-Lisi: la notation du [ε] (le Mouvman Kwéyòl St-Lisi note «è») et le [tʃ] que le Mouvman Kwéyòl St-Lisi note «tj». De fait, ainsi, il se distingue peu du système du GEREC, l'un des systèmes utilisés pour la transcription du martiniquais. Par rapport au GEREC, la principale différence réside en fait dans la notation par «i» de la semi-consonne «y», en toute position autre qu'initiale de syllabe. On trouve ainsi, pris au hasard dans le DSLC, «asosié», et encore plus surprenant «bai», (donner) sans doute possible en contexte anglophone, mais qui serait beaucoup plus difficile à accepter en contexte francophone puisque la prononciation spontanée d'un francophone serait [be] ou [bɛ]. On trouve en revanche «apiyé» et «yo», ou «yonn» à l'initiale, avec la graphie un peu curieuse de «ywit» (huit). Dans la graphie complexe «yw», le «y» sert à souligner la présence en fait d'une semi-consonne antérieure labialisée [u] en API, «y» notant si l'on peut dire le caractère antérieur, tandis que «w» rappelle le caractère labialisé. Le digraphe «yw» permet de distinguer une troisième semi-consonne, qui n'est donc ni [j] ni [w], et qui n'est en fait pas relevée dans l'inventaire phonologique de la p. 4.

Notons la présence d'un «tch» et d'un «dj», correspondant à [ts] et [d3], graphèmes nécessaires à la représentation du dialecte st-lucien, conforme au martiniquais et différent sur ce point du dialecte guadeloupéen, dans lequel «cœur» est «tche» («kè» en Guadeloupe), «guider», «djidé» («gidé» en Guadeloupe). Mais les auteurs soulignent l'existence de variantes p. 6 («k alternates with tch in forms as béké - bétché...» etc.): celles-ci sont généralement toutes deux présentes dans le DSLC, sans toutefois que cette double mention soit absolument systématique.

A souligner également que les auteurs ont retenu comme consonne à part entière le [ŋ] graphié «ng» et la présence de ce son est sans doute explicable dans le contexte anglophone, «ligne» étant noté «ling» (cf. «lign» en Guadeloupe ou Martinique⁽¹⁾).

On mentionnera aussi, déjà évoquée ci-dessus, la notation un peu curieuse de [ɛ] par «e», [e] étant noté «é». Ce choix, qui est différent de celui fait par les

⁽¹⁾ Cf. par exemple le *Dictionnaire créole français* de Ludwig, Montbrand, Poullet, Telchid, Servedit/Éditions Jasor, 1990.

Haïtiens [e] = «e» et [M] = «è», également en rupture avec celui du Mouvman Kwéyòl St-Lisi (cf. ci-dessus), est différent aussi de celui du GEREC [e] = «é» et [ε] = «è». Il surprend d'autant plus que [o] est noté «o» et [o] noté «o», sons pour lesquels le choix est inverse puisque l'ouverture implique ici la marque d'un accent tandis que le o fermé n'en prend pas.

Les entrées comportent l'indication de la syllabation des mots - ce qui ne manque pas d'étonner le lecteur non averti; la justification d'un tel traitement n'est pas très convaincante: «Syllabification is incluted to provide guidance for writing and printing», p. 5: le choix des représentations adoptées pour la notation de la semiconsonne [j], étant sans doute l'un des facteurs qui incite à la notation syllabique en visant à mettre l'auteur à l'abri des critiques d'incohérence: «a-pi-yé» et non pas «apyé», parce qu'il y a trois syllabes (soulignées), mais «bai» puisqu'il n'y en a qu'une, malgré ce que la notation de deux voyelles laisserait supposer pour un phonologue. Cette notation syllabisée permet aussi de prononcer sans hésiter «gwan-nonk» (grand oncle), en nasalisant complètement la première syllabe, alors qu'ailleurs la succession de deux «n» à l'intérieur d'une même syllabe sera précisément la marque d'une dénasalisation: cf. «gwenn» ou «gwann». Mais cette notation des mots en syllabes séparées par des tirets est un artifice qui n'est d'ailleurs pas retenu en-dehors des entrées du DLSC (elle n'apparaît plus dans les exemples), et qui amène à s'interroger sur la cohérence d'un système graphique qui n'est justifiable que lorsqu'on se réfère à la notation des syllabes et qui ne libère pas le lecteur du souci de la prononciation correcte et donc significative.

Chaque article est composé, après la mention syllabée du mot, de sa transcription phonétique (entre crochets, en API), de l'indication de la classe grammaticale – ce qui pose bien sûr les problèmes traditionnels qu'on peut attendre dans une langue aux catégories lâches. Mais, courageusement, Mondesir indique les différentes parties du discours quand un item est polyvalent. Ainsi à «manjé», trouve-t-on:

V to eat, to consume; go pwéson ka manjé piti, etc.

N food: bai sé jibié-a manjé, to feed the birds.

(exemple qui est au moins ambigu, comme le montre la traduction anglaise qui rend encore «manger», que l'on veut classer comme «nom», par un verbe: nourrir les oiseaux).

Ces classifications ne sont donc pas à l'abri des critiques: on s'étonnera par exemple de traitements différents donnés aux noms et verbes pour certaines entrées, quand les deux valeurs sont attestées pour une même forme phonique. Ainsi trouve-t-on:

```
vo-lé 1.v., to fly...
vo-lé 2.n., beating, flogging
```

vò-le (also volé) v. to steal, to poach, to rob. [exemples]. n., robber (= exemples]).

Nom et Verbe sont séparés pour «volé» en deux entrées distinctes, et figurent dans la même entrée pour «vòle» (2).

De même, on pourrait discuter «mwen» classé exclusivement comme pronom, puisqu'il est aussi déterminant possessif et attesté comme tel par des exemples («san mwen» = mon sang). Tout classement grammatical a ses limites, surtout quand la grammaire de référence n'est pas clairement établie: elles apparaissent nettement ici.

Il reste que chaque article comporte de nombreux exemples, attestant d'emplois divers, d'expressions intéressantes, bien qu'ils ne soient guère accompagnés d'explications sémantiques systématiques (glissement de sens, évolutions, emplois figurés, métaphoriques, etc.: on rencontre très exceptionnellement la mention d'un emploi noté comme figuré (fig.)). Les indications sociolinguistiques sur les registres ou niveaux de langue (familier, populaire, etc.), sont minces, mais elles apparaissent parfois, bien que, là encore sans que l'on puisse très clairement déterminer ce qui suscite par exemple la mention «colloquial»: on ne la trouve pas, par exemple à «wélélé» (noise, commotion), qui me semble relever d'un niveau de langue au moins familier (à «noise» figurent: dézòd, dibwi; tapaj, fwaka, vakam, et n'est même pas mentionné «wélélé»); n'est pas davantage caractérisée comme familier l'usage figuré de «bet» dans «i bet pou manjé fwen», traduite de façon distinguée en anglais par «she is a perfect idiot» (nous dirions en français: elle est bête à manger du foin»). En revanche - et c'est, semble-t-il, la première apparition de «colloq.» dans le dictionnaire -, on trouve à «avoka» l'expression «avoka ti papié», notée comme «colloquial» et qui signifie «notary royal; pettifogger» que nous traduirions par «avocaillon» ou «avocat de bas étage»: «badjo», encore est noté comme familier: ce terme désigne en fait une grande quantité: «an badjo moun» est traduit par «a lot of people»; à «bannann» l'expression «planté bannann» est dite «colloquial»: elle désigne une forme de «culbute» (3). Les mots, expressions ou sens qualifiés de «colloquial» ne sont de toutes façons pas très nombreux. On peut souligner d'ailleurs que ne figurent pas dans ce dictionnaire la plupart des mots ou expressions très populaires ou grossières qui abondent dans le Dictionnaire créole français (Guadeloupe) de Ludwig, Montbrand, Poullet, Telchid, pour désigner les parties sexuelles, ou les activités qui s'y rapportent. Il est même frap-

⁽²⁾ J'avoue pour ma part être un peu surprise de l'existence d'un verbe «vòle» avec e ouvert en finale: cette forme me semble être exclusivement une forme nominale dans les Petites Antilles (du moins en Guadeloupe): je serais heureuse de compléments d'informations pour les autres îles. En Guadeloupe l'opposition systématique é/è correspond clairement à l'opposition V/N: on a outre volé/volè, chanté/chantè (èz), etc. On peut se reporter au Dictionnaire créole français, déjà cité (cf. note 1).

⁽³⁾ Traduite ici par «to somersault»: Bazerque dans Le langage créole (Guadeloupe, Artra, 1969) propose comme traduction de «planter ban-nan-ne» «faire une cabriole»: il s'agit en fait, me semble-t-il, d'une cabriole effectuée en se pliant en deux, jusqu'à mettre les mains par terre, jambes tendues.

pant de voir que le premier sens figurant à «makonme» est «god-mother» (4); le sens de «effeminate male» (expression qui ne rend probablement que de façon très insuffisante le sens exacte de «makonme») ne vient qu'en deuxième position. Dans le Dictionnaire créole français de Guadeloupe, déjà cité, les auteurs opposent «komè» (qui désigne «la femme qui a été la marraine d'un enfant: elle et la mère de cet enfant s'appellent 'commère'»; en deuxième sens pour «komè» ils proposent «connaissance, amie») et «makomè», qui signifie exclusivement d'après ce dictionnaire «homosexuel, pédéraste». Le parti pris d'un créole «neutralisé» semble net dans le dictionnaire de Mondesir. On ne trouvera pas par exemple «koké, mais «fònikasion», «fònikate» et «fòniké».

On peut par ailleurs s'interrroger sur l'intérêt d'introduire dans l'inventaire des termes comme «dé» 1.n. canopy (in the RC church the Blessed Sacrament is carried under it in procession); ou encore de «déklen», n., decline, decay; deklen di Empi Woman, the decline of the Roman Empire; ou même de «donjon», n., dungeon; ou enfin de «kalve», n. Calvary; the place where Christ was put to death», et beaucoup d'autres dont le caractère créole semble très discutable, et la fréquence d'usage fort réduite.

Pour prendre un exemple d'un autre ordre, la mention «Eccles. = Ecclesiastical est aussi prévue dans la liste des abréviations initiales: on ne la rencontre guère, apparemment. Malgré une lecture presque intégrale du dictionnaire, nous n'avons pas réussi à la trouver, et nous avons pu constater, en faisant des «sondages» orientés qu'elle ne figure ni à «lékawis» (Eucharistie), ni à «lestwémonsion» (Extrême-Onction), ni à «lévèk». Notons en passant que le nombre d'items religieux est considérable dans ce dictionnaire. On peut malgré tout être amusé de l'existence et de la définition d'un mot comme «gòt» dans un dictionnaire de ce type: «grotto; one made artificially on the streets and decorated for Corpus Christi celebrations (R[oman]. C[atholic]. Custom).»

On mentionnera encore quelques indications situationnelles du genre «mésié, médam», (addressing an audience), «Ladies and Gentlemen» (à l'article «mi-si-é». Quant à la mention «obs.» (obsolète), annoncée parmi les abréviations, elle semble également bien peu utilisée dans les colonnes du dictionnaire.

On trouve aussi des indications de variantes (phonétiques, essentiellement) entre parenthèses au début de l'article: «mou-té» (also monté); mize (also lamize); «lode» (also lòde); «lofeb» (also lofev); «tan-tant» (also tant); «Méwitchen» (also méwiken), «twantchilizé» (also twankilizé); mais là encore sans aucune systématicité. Ce sont là des indications qui font le plus souvent défaut dans les autres dictionnaires créoles, et il est juste de rendre hommage aux auteurs de cette entreprise, certainement fort malaisée — ce qui explique le caractère non systématique de telles notations.

Les articles comportent également quelques renvois à des synonymes ou quasi synonymes, mentionnés entre parenthèses en fin d'article: à «jibié»; see zwazo; à

⁽⁴⁾ Encore faudrait-il préciser qu'il s'agit du terme utilisé, non pas par l'enfant à l'égard de sa marraine, mais par le parrain pour la marraine, ou, par la mère à l'égard de la marraine.

«sanglé» (see bouklé); à «vizaj» (see fidji); à «nonm»: see also lézòm; à «kontwé»: see wankontwé [ces renvois ne sont d'ailleurs pas réciproques: ils n'apparaissent que pour l'un des deux items, sans que l'on ait d'explication en ce qui concerne les critères de choix de l'item retenu pour porter la mention «see»]. A propos de ce dernier mot, et de quelques autres, on peut d'ailleurs se demander si l'auteur est toujours en mesure de faire la part entre ce qui constitue des synonymes véritables et ce qui représente des variantes d'une même forme: le rapport entre «mize» et «lamize» est assez semblable à celui qui me semble exister entre «kontwé» et «wankontwé»: dans un cas on traite les deux formes comme «variantes», dans l'autre cas, on parle de synonymes. Il serait sans doute souhaitable de faire des choix un peu plus systématiques sur cette question; ces choix sont certainement fort délicats à effectuer, toujours en raison de l'absence de norme établie, mais la cohérence du dictionnaire les rendrait nécessaires.

En ce qui concerne la 2^e partie (anglais-créole), il est aussi très intéressant de l'étudier. Ce n'est pas, bien entendu, la réplique exacte de la première partie, puisque partant d'un contexte anglais, des locuteurs anglophones, fort légitimement, peuvent se poser la question de la traduction en créole de termes qu'ils ont l'habitude d'utiliser en anglais, et qu'il n'est pas usuel d'utiliser en créole. On voit clairement se poser le problème à l'entrée «democracy»: l'article mérite d'être cité entièrement:

democracy, n., démokwati; an sistem gouvedman koté tout moun ni dwa pou chwézi wépwesantativ-yo; an péyi ki ni system sa la.

Il est à noter que «démokwati» est un terme qui ne figure pas dans la partie «créole-anglais» du dictionnaire: on peut donc penser qu'il s'agit avant tout d'une proposition de traduction, un peu artificielle sans doute dans le contexte diglossique: l'atteste d'ailleurs encore l'essai de définition en créole qui est donnée de ce mot. Là encore, tout en saluant une initiative intéressante (l'existence d'une définition en créole) qui ouvre la voie à un futur dictionnaire monolingue, on est obligé de constater l'échec relatif de l'auteur qui, dans cette définition en créole, recourt encore à un mot qui ne figure pas dans son dictionnaire: wépwesantativ. Le caractère non spécifiquement créole de plusieurs autres mots, qu'il a pris la précaution d'insérer dans la première partie (je pense à «gouvedman» ou «sistem») apparaît encore du fait d'une erreur de transcription qui tient sans doute du lapsus révélateur: «sistem» est orthographié la deuxième fois, «system», dans la même définition (5).

⁽⁵⁾ Il faut reconnaître qu'une faute d'orthographe ou faute de frappe est vite commise quand il s'agit de transcrire dans un système graphique nouveau des mots existant dans la langue haute: j'ai pu relever quelques erreurs de ce type, regrettables sans doute, mais qui n'invalident pas pour autant le dictionnaire: on pense à «kon-plé-sans» (certainement konplézans), ou à «lokasion» dans un exemple donné à «vòle» (lokasion [sic] fe vòle), alors que ce même mot est correctement graphié «lokazion» à sa place dans l'ordre alphabétique; à «agonisan» (au lieu de «agonizan») ou à «apawizion» (au lieu de «apawision»). On peut s'étonner aussi de twi-onf (au lieu de twi-yonf) alors que l'on a twi-yang, twi-yé, etc.

Cet exemple – et on pourrait en trouver beaucoup d'autres – est l'occasion de soulever l'éternelle question de la délimitation du lexique créole, à propos de laquelle j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'intervenir⁽⁶⁾: est-ce que tout mot utilisé dans une phrase créole dans un contexte diglossique, peut-être considéré comme mot créole? Tout mot français (dans une diglossie français-créole) ou tout mot anglais (dans le cas d'une diglossie anglais-créole) est-il potentiellement un mot créole, simplement parce qu'on l'utilise dans une phrase créole? L'intégration d'emprunts étrangers dans les langues se fait selon un certain nombre de règles, et au cours de l'histoire d'une langue: pour une langue normalisée, précisément, les académies et autres organismes de protection de la langue freinent l'entrée anarchique des mots étrangers, notamment en leur refusant l'accès au dictionnaire; toute utilisation accidentelle d'un terme étranger dans un corpus n'est pas «emprunt» véritable. L'intégration incontrôlée de termes relevant de la langue haute de la diglossie dans le dictionnaire créole pose plus de problèmes qu'elle n'en résoud. Mais la question de la délimitation du lexique créole n'est pas aisée car des mots relevant du fonds ancien conservent souvent une forme très proche de la forme française: on pense à des termes comme «manjé», «twavai», qui n'apparaissent comme différents qu'en raison des graphies adoptées. Leur prononciation même est peu différente de la prononciation des termes français correspondants (tout Antillais prononce de fait [twavay] le mot français «travail», à l'intérieur même d'une phrase française). La prononciation ne peut donc être seule un critère pour la décision d'intégration d'un mot comme emprunt accepté. La graphie non plus, bien entendu, en l'absence de toute norme établie: les systèmes de représentation graphiques sont tous plus ou moins phonétiques, et n'importe quel terme peut être graphié conformément aux règles établies par un auteur sans pour autant devenir un mot « créole ». La présence d'un mot à l'intérieur d'une phrase dont la syntaxe est créole n'est pas non plus un critère décisif dans la mesure où, précisément, les locuteurs créoles sont constamment obligés de compléter leur énonciation en recourant aussi bien à la langue haute qu'à la langue basse de la diglossie. Le fait qu'un mot reçoive en créole un sens un peu différent du sens qu'il a dans la langue d'emprunt (néologisme de sens) pourrait apparaître comme plus décisif, mais c'est un phénomène qui n'a pas lieu pour tout mot, même emprunté depuis une date ancienne, et qui tendrait en tout cas à éliminer tous les mots récemment empruntés, et à figer le créole dans un état ancien: ne serait reconnus comme créoles, par exemple, que les mots attestés déjà au XVIIIe ou au XIXe siècles, ce qui serait interdire au créole d'accéder, comme toutes les langues le font, à des nouveaux champs d'énonciation (cf. les progrès de la science, l'avancée technique, les développements économiques, etc.). On voit combien la situation est délicate, et l'on ne peut reprocher à l'auteur du DSLC des choix qu'il est bien obligé de faire parmi tous ceux qui étaient possibles, et qui pouvaient être plus ou moins restrictifs en matière d'extension du vocabulaire créole. On soulignera malgré tout que l'auteur n'a pas abusé de cette

⁽⁶⁾ Cf. M.C. Hazaël-Massieux, 1993: Écrire en créole (à paraître), et également un autre compte rendu de ce dictionnaire de Mondesir dans la revue Études Créoles (à paraître vol. XVII, 1994).

possibilité offerte aux créolophones, et que ne figurent pas dans son dictionnaire ces owdinatè, konpitè, konjonkti, etc. dont raffolent généralement les compilateurs de lexique en mal d'items. Sont sans doute très abondants (peut-être trop?) en revanche les mots abstraits en -tion: wékonsiliasion, wékonmandasion, wéklamasion, watifikasion, konpozision, konsiltasion, konsonmasion, konstitision, etc. C'est sans doute à propos de ces mots que la question du caractère créole véritable de tels items mériterait d'être posée. Et si l'on accepte ces mots, pourquoi pas tous les mots en -tion du dictionnaire français, dont une part importante, cependant, n'est pas dans le DSLC?

Si ce dictionnaire est confronté à la plupart des difficultés caractéristiques des dictionnaires de langues en cours d'instrumentalisation, qui n'ont pas encore la possibilité de se référer à une variété standardisée, s'il connaît les limites que connaissent la grande majorité des dictionnaires d'un créole, il n'en demeure pas moins un précieux outil pour tous ceux qui s'intéressent aux créoles français et tout particulièrement pour les chercheurs qui travaillent sur la zone américano-caraïbe.

Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX

Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique, Centre éducatif et culturel inc., Montréal, 1988, XXIV + 1856 pages. (Édition établie sous la responsabilité de A. E. Shiaty, avec la collaboration de P. Auger et de N. Beauchemin. Rédacteur principal: Cl. Poirier, avec le concours de L. Mercier et de Cl. Verreault.)

Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, Dicorobert Inc., Montréal 1992, XXXV + 1269 pages (noms communs) + 65 cartes (atlas géographique et historique) + 116 pages (chronologie) + 343 pages (noms propres) + LXII pages (annexes grammaticales). (Rédaction dirigée par J.-Cl. Boulanger, avec l'aide de Jean-Yves Dugas, Bruno de Bessé et Jean Blouin, et supervisée par A. Rey.)

La lexicographie québécoise, et donc francophone, s'est enrichie ces dernières années de deux ouvrages innovateurs qu'il convient de présenter conjointement, car ils présentent plusieurs caractéristiques communes. Tous les deux illustrent une nouvelle tendance de la lexicographie québécoise consistant à rédiger des ouvrages non différentiels qui intègrent dans une même nomenclature le français commun et les particularités lexicales des Québécois. En 1988, une maison d'édition montréalaise (le Centre éducatif et culturel) lançait sur le marché un nouvel ouvrage, le Dictionnaire du français plus (en abrégé, DFPlus)⁽¹⁾ comprenant quelque quatre mille qué-

⁽¹⁾ V. les comptes rendus de Marthe Faribault (L'actualité terminologique 22, 1, 18-19), Jacques Maurais (Le Français moderne 58, 124-128), Pierre Rézeau (Cahiers de lexicologie 54, 168-171) et Terence R. Wooldridge (University of Toronto Quarterly 59, 176-177), ainsi que la présentation de Louis Mercier (Cahiers de lexicologie 60, 71-83).

bécismes. Pour la première fois dans un ouvrage d'une telle envergure, les francismes étaient identifiés comme tels, les québécismes n'étant pour leur part signalés par aucune marque particulière (2). Cette petite révolution n'avait pas manqué de provoquer des protestations de la part des puristes québécois, et ce en dépit du caractère résolument neutre des unités lexicales retenues (les emplois considérés comme un tant soit peu vulgaires ou populaires ayant été volontairement écartés). L'ouvrage reçut, malgré quelques réactions alarmistes, un accueil plutôt favorable dans les milieux de l'enseignement, et fit son entrée dans les écoles. Le DFPlus s'étant dès lors taillé un tiers du marché de la lexicographie monolingue francophone dans un pays très friand de dictionnaires, la maison Robert a pris le relais en élaborant à son tour un dictionnaire destiné aux usagers francophones nord-américains, le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (en abrégé, DQA). Ses auteurs sont allés beaucoup plus loin dans l'illustration de mots plutôt populaires ou traditionnellement stigmatisés, déclenchant ainsi une violente polémique au sein de la société québécoise. Le DQA s'affirme dans son introduction comme strictement descriptif; mais pour le public, les dictionnaires Robert représentent traditionnellement la norme. Or, les passions soulevées par la parution du DQA nous obligent à constater qu'il n'y a pas de consensus sur ce que devrait être la « norme » lexicale au Québec.

Nous n'entendons pas présenter ici un compte rendu détaillé des deux ouvrages. Nous nous limiterons à une présentation comparative des deux dictionnaires, en tentant de faire ressortir les différences qui les caractérisent. Il s'agit dans les deux cas d'une adaptation d'un dictionnaire français: le Dictionnaire Hachette de la langue française (1987) de Hachette pour le DFPlus et le Micro-Robert pour le DQA (3). Ce procédé avait déjà été mis à l'œuvre dans l'ouvrage de L.-A. Bélisle (4), adapté du Littré-Beaujean. La «québécisation» du DFPlus est cependant bien plus profonde que celle du Bélisle, et celle du DQA a été poussée encore davantage: là où le Bélisle se contentait d'inclure sans souci d'intégration organique quelques québécismes dans un ouvrage qui restait essentiellement franco-français, ses successeurs s'appliquent à donner une cohérence et une facture purement québécoise à leur discours lexicographique en évitant les francismes au profit de mots (ou de périphrases) nonmarqués régionalement dans l'ensemble du texte définitionnel et en adaptant systématiquement les exemples au contexte nord-américain — un procédé qui semble avoir empreint plus profondément la texture du DQA que celle du DFPlus.

⁽²⁾ Le tout premier à le faire fut le *Dictionnaire CEC jeunesse*, 2^e éd. 1986 (rééd. 1992), un dictionnaire à nomenclature réduite (20.000 entrées) à l'usage des écoliers, publié par le *Centre éducatif et culturel*, et dont le rédacteur principal était Jean-Claude Boulanger.

⁽³⁾ Le *Micro-Robert* a fait l'objet d'une autre adaptation, pour le public européen celle-là, dont le produit s'appelle le *Robert d'aujourd'hui*, et qui est vraiment le « cousin » français du DQA.

⁽⁴⁾ Louis-Alexandre Bélisle, Dictionnaire général de la langue française au Canada, Québec, 1957; 2° éd., 1971; 3° éd., Dictionnaire nord-américain de la langue française, Montréal 1979.

L'équipe du DFPlus a disposé de moins d'un an pour mener à bien son projet. La rédaction du DQA, quant à elle, s'est étendue sur trois ans. Le DFPlus repose sur l'impressionnant fonds documentaire du TLFQ (le Trésor de la langue française au Québec); le DQA, pour sa part, a dû se contenter de puiser dans les principales sources de la lexicographie et de la lexicologie québécoises, dont le DFPlus constitue lui-même un jalon important; les fichiers du Robert ont également été mis à contribution. Ceci explique partiellement pourquoi on ne trouvera ni citations littéraires ni renseignements de nature historique et étymologique⁽⁵⁾ dans le DQA, que l'on serait tenté de comparer au Petit Larousse, alors que le DFPlus s'affirme plutôt comme un équivalent du Petit Robert, par un recours heureux aux citations d'auteurs (6) et par la présence de notices étymologiques; en outre, des développements encyclopédiques et métalinguistiques en augmentent la valeur. En ce sens, le DFPlus réussit peut-être mieux à illustrer, et donc à défendre, le français nord-américain. Ceci dit, les utilisateurs (on pense en particulier aux Européens, mais aussi aux non-francophones québécois et canadiens) qui cherchent des mots un tant soit peu populaires, ou qui veulent savoir comment les Québécois francophones prononcent les mots du français commun, seront mieux servis par le DQA. Le DFPlus offre une transcription phonétique en général correcte des québécismes, mais la transcription des mots du français général n'a pas été revue, ce qui a été le cas, au moins partiellement, dans le DQA. On regrettera tout de même la décision des auteurs du DQA de ne pas tenir compte de l'opposition phonologique entre $/\epsilon$ / et $/\epsilon$:/, très vivante en français québécois; la justification proposée dans l'introduction ne convainc guère (« [...] mais ce n'est pas à un dictionnaire d'apprentissage général que revient la tâche de s'attaquer à cette description» [XV]). Cette distinction n'est pas respectée non plus dans le DFPlus. En outre, que dire de arborite [arboret] (dans le DQA), alors que ce nom de marque déposée d'origine américaine se prononce [arborajt]? D'une façon parallèle, blockhaus est transcrit [blokas] au lieu de [blokaws] dans le DQA; s'agit-il de tentatives de transcriptions phonologiques plutôt que phonétiques, ou simplement de curieuses hypercorrections? La finale /ar/ a été transcrite par un [a] antérieur, alors que cette voyelle est franchement postérieure en français québécois devant -r final. Enfin, le développement encyclopédique de l'article prononciation dans le DFPlus gagnerait à être revu par un phonologue.

⁽⁵⁾ L'absence totale du point de vue étymologique peut entraîner des erreurs; bette est considéré à tort par le DQA comme une 'abréviation' de betterave, un faux-pas que la prise en compte du DFPlus aurait permis d'éviter (pour ce mot, v. FEW 1, 344a, BÈTA I 1; cf. en outre notre compte rendu du Dictionnaire des canadianismes de G. Dulong, ici 54, 616, ouvrage dans lequel on retrouvait la même erreur).

⁽⁶⁾ Recours limité, il est vrai, aux québécismes; les mots communs à la France et au Québec n'ont pas eu droit au même traitement (le DFPlus étant tributaire de son substrat, le Hachette, qui ne comportait aucune citation d'auteur). Il serait bien sûr préférable que tous les mots soient illustrés par des citations d'auteurs, et pas seulement les québécismes.

Le système de renvois analogiques, traditionnel point fort des dictionnaires Le Robert, a été mis en œuvre avec beaucoup de profit dans les pages du DQA, ce qui n'est guère le cas dans le DFPlus. Par exemple, on ne trouvera dans ce dernier aucun renvoi à séraphin sous avare, ni à pouceux sous auto-stoppeur, ni à gardienne sous baby-sitter, contrairement à ce qui est le cas dans le DQA.

Un premier examen donne l'impression qu'un plus grand nombre de francismes ont été repérés et étiquetés comme tels dans l'ouvrage de J.-Cl. Boulanger, si ce n'est même carrément éliminés. Par exemple, le DFPlus donne baba-cool sans la marque 'France', et il ne peut renvoyer à son équivalent québécois granola, celui-ci étant absent de la nomenclature; le DQA ignore baba (qui figure dans le Robert d'aujourd'hui) mais présente en revanche un article granola. Ceci dit, l'identification des francismes pose un certain nombre de problèmes théoriques: il conviendrait de distinguer soigneusement entre une marque «France» renvoyant au signe linguistique, et une note «en France» renvoyant au référent. De plus, certains mots identifiés comme «francismes» dans le DFPlus et le DQA risquent d'être d'usage courant en Belgique et en Suisse (cf. par ex. la marque «surtout en France» devant niais dans le DQA). Le terme de «francisme» devient alors inapproprié.

Chaque dictionnaire compte environ quatre mille québécismes, mais les deux ensembles ne se recoupent pas entièrement. Parmi les québécismes de la lettre A qui figurent dans le DQA mais sont absents du DFPlus, on relève plusieurs catégories de lexèmes: des gentilés, comme abitibien, alléghanien, almatois, amossois, angevin, aylmerois (7); de simples sous-catégories grammaticales, comme l'emploi réflexif du verbe (s') abrier; des sens seconds (acadien «variété de français parlé aujourd'hui en Acadie»; amphithéâtre «vaste édifice sportif») ou figurés (agrès «personne peu soigneuse de ses vêtements, de son physique; personne qui ne paraît pas particulièrement intelligente ou agréable»); des technicismes, tels acéricole, astroblème, atocatier, atocatière; des noms de marque déposée (arborite); des formes considérées comme populaires ou familières (à c't'heure «maintenant»; agace «personne qui excite, provoque sexuellement sans vouloir aller trop loin»; pas allable «où on ne veut pas se rendre; qu'on ne peut pas atteindre»; amancher «tromper, duper, etc.»; assez «tellement, beaucoup»; atchoumer «éternuer»; s'at(t)riquer «s'accoutrer»; ayoye, ayoille excl. exprimant la douleur) et finalement des mots tout à fait neutres (affile-crayon «taille-crayon»; anglo-américain; appariteur «employé qui prépare et distribue du matériel pédagogique»; arrêt-court terme de baseball; avant-midi « matinée»; atome «catégorie sportive pour les enfants de 9 et 10 ans»). Une légère paranoïa semble avoir dicté le choix de anti-canadien-français, anti-québécois et anti-français, partiellement compensé il est vrai par anti-américain; mais on cherchera en vain anti-anglais... Histoire de nous rappeler que les dictionnaires sont des

⁽⁷⁾ Une «Liste des noms de lieux et des gentilés correspondants» se trouve à la fin du DFPlus. Le DQA propose également une liste de gentilés en fin d'ouvrage, partiellement redondante par rapport à la nomenclature. La participation de J.-Y. Dugas, onomasticien, à chacun des deux ouvrages recensés n'est certainement pas étrangère à ce traitement de faveur accordé aux gentilés.

objets avant tout culturels. Les québécismes présents dans le DFPlus et absents du DQA semblent beaucoup plus rares (mais certains peuvent nous avoir échappé): on a relevé *aller pour* + inf., qui 'marque une action que l'on se dispose à faire et qui n'a pas eu lieu', et *Alsama*, sigle pour 'Alberta, Saskatchewan et Manitoba' (et aussi absent de la section des noms propres du DQA).

Ces deux ouvrages devraient absolument figurer dans la bibliothèque de tous ceux et celles qui s'intéressent à la lexicographie française, à la langue française en Amérique du Nord, et aux études de «canadianistique». Malheureusement, ils ne sont pas distribués en Europe⁽⁸⁾. N'oubliez donc pas de vous les procurer lors de votre prochain séjour au Québec, ou, plus simplement, de les commander à vos collègues québécois. On attendait une deuxième édition du DFPlus, dont la sortie semble reportée sine die; quant au DQA, les attaques dont il est l'objet de la part de ceux qu'Alain Rey appelait il n'y a pas longtemps la «petite gang de censeurs» dans un journal montréalais (La Presse, 11 décembre 1992, p. B3), risquent de mettre fin à ses rêves d'avenir (il n'est pas encore assuré d'une distribution dans les écoles). Les métalexicographes et autres «dictionnairistes» ont maintes fois attiré l'attention sur le fait que les dictionnaires sont de véritables objets socio-culturels, les miroirs d'une société. La polémique ayant entouré la parution du DQA ne manque pas de nous le rappeler.

André THIBAULT et Linda THIBAULT

Jakob Th. WÜEST / Andres M. KRISTOL (éds.), Aqueras montanhas. Études de linguistique occitane: Le Couserans (Gascogne pyrénéenne), Préface de Pierre Bec, Tübingen/Berne, Francke Verlag, 1993, VIII + 440 pages.

On a là un travail d'équipe extrêmement sympathique inspiré par les mêmes principes que le recueil Drin de tot: Travaux de sociolinguistique et de dialectologie béarnaises publié naguère (Berne, Lang. 1985) par les responsables du présent volume. Il s'agit, sous la direction de deux professeurs de l'Université de Zurich, d'un ensemble de quinze études exploitant des enquêtes in situ menées par des étudiants de cette université sous la conduite de leurs maîtres. On admirera au passage «l'organisation des études à la Faculté des Lettres [de Zurich]» qui offre «parfois» à ses professeurs «la possibilité de mobiliser - pendant peu de temps - un nombre relativement important d'étudiants pour réaliser des enquêtes qui leur permettent de faire une expérience pratique de la recherche linguistique 'de terrain' » [17]. Voici les noms des jeunes romanistes contributeurs: Ursula Bähler, Katja Biella, Silvia Büchi, Barbara Christen, Jacqueline Derrer, Barbara Federer, Helen Furrer, Philomena Graber, Sylvie Gröbli, Hans-Christian Haupt, Marianne Hedinger, Ursina Heierli, Ruth Helfenstein, Thomas Hunkeler, Deborah Keller, Giuseppe Manno, Maria-Grazia Pedretti, Claudia Radczuweit, Valérie Schnitter, Tiziana Soldini, Sandra Wälter, Alexander Wanner, René Wolfer.

⁽⁸⁾ De même, le Robert d'aujourd'hui n'est pas distribué au Canada.

Cette fois-ci les enquêteurs zurichois se sont transportés (en 1987/1988 et 1988/1989) sur un terrain bien connu des romanistes depuis la thèse de Pierre Bec sur Les Interférences entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans. Du fait de leurs perspectives différentes, les deux livres apparaissent comme tout à fait complémentaires. P. Bec donne d'ailleurs une préface, quelque peu nostalgique, à l'ouvrage [V-VI]: «N'ei pas sonque la lenga qui se'n va, mès tanben lo monde qui la parla, dab vilatjòts de montanha adara despoblats dinc aus 9/10» [V].

Le volume se divise en trois volets: «Les enquêtes sociolinguistiques» [1-207], «Les dialectes occitans du Couserans» [209-355] et «Le français parlé à Saint-Girons» [357-423], chaque partie étant fort bien introduite [3-28; 211-225; 359-363] par un des éditeurs (qui ont participé, en outre, à la rédaction de la plupart des articles). Il se termine par une «Bibliographie générale» [425-435] et un «Répertoire des transcriptions» [437]. L'ensemble se recommande par la variété et le sérieux des approches ainsi que par une attitude qui allie, ainsi que le note bien P. Bec [VI], une objectivité scrupuleuse à une «profonde sympathie» [15] (envers la langue, envers ses locuteurs et envers le pays).

La première partie comprend quatre enquêtes sociolinguistiques menées à l'aide d'un même questionnaire à Saint-Girons [29-57] — enquête conçue pour servir de toile de fond [19] à l'ensemble —, dans deux villages de la montagne (Aulus-les-Bains [59-82] et Bethmal [83-108] et en milieu scolaire (questionnaire et test de compréhension) [109-140]. Elle se complète par les résultats d'un test du «locuteur masqué» [141-161] et par ceux d'un test de disponibilité lexicale destiné à évaluer le bilinguisme des locuteurs de Balagué, et que les expérimentatrices (Barbara Federer et Ursina Heit) ont eu le courage de vouloir faire passer sur place (le compte rendu, écrit avec humour, de leur équipée est fort instructif) [163-188]. Une dernière contribution informe sur «La défense des traditions» (action de l'I.E.O., de l'Escolo deras Pireneos et des groupes folkloriques) [189-207]. Beaucoup de résultats intéressants, toujours prudemment interprétés.

Comme l'indique très clairement J. Wüest, on ne trouvera pas dans la deuxième partie d'étude «proprement dialectologique» [211]. L'essentiel de cette section est constitué par trois études portant sur «la conversation occitane en situation de diglossie» [227-257], la «structuration de la conversation en gascon» [259-284] et les «ouvertures et clôtures en gascon» [285-304]; ce sont là les premières applications de l'analyse conversationnelle au domaine occitan contemporain. On notera que cette technique d'analyse est ici pratiquée dans le cadre d'une problématique essentiellement linguistique et sociolinguistique [212]. Se rattachent à cet ensemble les «Notes sur les énonciatifs dans le dialecte couserannais» que donne J. Wüest [305-315], dans lesquelles il étudie le fonctionnement couserannais (bien différent de l'usage béarnais) sur la base d'une des conversations recueillies et des œuvres de l'abbé Castet. La dernière contribution de cette section (Hedinger/Wälter/Wanner/Wüest), qui porte sur l'appréhension subjective par les occitanophones de la frontière linguistique entre gascon et languedocien dans la région [317-355], est également d'un grand intérêt. On se souviendra, dans le même ordre d'idées, des expé-

riences de Tourtoulon (polémiquant contre Gaston Paris, RLR 34, 1890, 150-151) auprès de la veuve A... (née en 1850, à Saint-Girons) et des résultats obtenus (le témoin considérait «l'idiome du Médoc [...] comme plus voisin de son parler [...] que celui de Foix»).

L'étude de la variété de français pratiquée dans la zone d'enquête se limite judicieusement au centre directeur: Saint-Girons. La présentation des principales variables phonologiques (Gröbli/Haupt/Kristol, «Le français régional de Saint-Girons: observations phonétiques et phonologiques» [365-395]) est faite dans un cadre classique (Martinet, Walter)⁽¹⁾, mais dans une optique variationnelle [366], sur la base d'un questionnaire adapté de celui d'Henriette Walter [366-367] et publié en annexe [394-395] (v. aussi la discussion et les propositions d'emploi [368-369]). L'enquête a été conduite auprès de 35 informateurs originaires de Saint-Girons ou du Couserans, dont onze ont indiqué qu'ils parlaient gascon [369-371]. Les résultats sont parfaitement nets: une très grande majorité des locuteurs possède un système de voyelles orales de type 3 + 3 + 3 + 1, la réalisation de /e ö o/ étant soit réglée par la loi de position généralisée (majoritairement), soit de type phonétiquement intermédiaire [372-379]; maintien quasi général de l'opposition /e/:/ö/ [380] et réalisation orale avec appendice consonantique des voyelles nasales [380-387](2); généralisation de la réalisation [R] de /r/ [388]; recul des prononciations orthographiques (cf. J. Séguy, Le français parlé à Toulouse, 1978³, 22) [389-391] (3).

⁽¹⁾ Ce qui conduit à des emplois confus du terme d'archiphonème (par exemple, p. 374, l. - 11: l. un seul phonème /ö/ au lieu de « un seul archiphonème /Œ/»; de même p. 377, l. 8: l. un phonème /o/ et non « un archiphonème /O/») et à des notations peu heureuses, faites en fonction de la variété dite standard, comme par exemple /E/ (notation d'archiphonème) pour le phonème /e/ [372]. De là aussi, sans doute: «E» sans crochets carrés [372] pour la réalisation phonétique uniformément moyenne dudit phonème chez certains informateurs, puis «/Œ/» pour le «son» qui réalise le phonème /ö/ [374]. P. 372, l. -6/7: /e/ et /ε/ (entre barres obliques pour noter les réalisations d'un seul phonème).

⁽²⁾ Nous conservons la terminologie des auteurs, qui parlent de «voyelles [phonologiquement] nasales», bien que dans la variété de Saint-Girons tout indique que ces «voyelles nasales» sont des séquences biphonématiques V + C nasale. Les auteurs semblent d'ailleurs conscients du paradoxe puisqu'ils emploient (en une seule occasion) l'expression «voyelles 'nasales'» (guillemets leurs) [392].

⁽³⁾ Le mode de présentation des données ne permet malheureusement pas, sauf erreur de maniement de notre part, de reconstituer les idiolectes. On apprend seulement in fine [393] que le seul témoin qui pratique une prononciation standard est le n° 13, c'est-à-dire un conseiller en formation continue [371]. On aimerait pouvoir au moins identifier les témoins qui incorporent certaines caractéristiques du standard à leur prononciation (et en savoir indiscrètement plus sur les bénéfices escomptés, ou perçus, de leur effort correctif). — On aimerait aussi en apprendre davantage sur certaines autres variables du français de Saint-Girons, et une note sur le système phonologique du gascon local n'aurait pas été déplacée. Décidément, la lecture du livre rend le lecteur « benlhèu tròp gromand » [VI].

Le résultat inattendu est la mise en évidence de la tendance au changement de [ã] en [ẽ] devant sibilante [384-387]⁽⁴⁾: on aboutit donc dans ce contexte à un inventaire partiel linéaire 'horizontal' (où seules les particularités de localisation sont pertinentes) - ce qui doit être une particularité typologique assez rare -, en face du triangle classique (3 + 1) dans les autres contextes. Plus remarquable encore est le fait qu'il s'agit là (i) d'une innovation en cours de propagation s'écartant de la variété standard, et (ii) d'une manifestation de dynamisme langagier régional apparemment sans rapport avec le substrat dialectal [384-385] (5). L'attitude 'orientée vers les données' qui caractérise l'ensemble des contributions de ce volume fait ici merveille et conduit à mettre en question quelques idées reçues, aussi bien quant à la standardisation phonologique inéluctable des variétés régionales du français que quant au rôle prééminent volontiers accordé au substrat comme facteur d'explication des particularismes phonologiques de ces variétés. On comprend que J. Wüest puisse parler de résultat «sensationnel» [361]. Les auteurs pointent bien, d'ailleurs, l'idée reçue suivant laquelle les différenciations phonologiques tendraient, elles aussi, «à s'estomper sous l'influence du français standardisé de type parisien» dans ce qu'Henriette Walter prédit comme «une sorte d'uniformisation insipide» [366]; ils affirment au contraire que, sur le plan phonologique, il est «certainement prématuré de croire que le français régional est toujours et partout un phénomène transitoire voué à la disparition » [392] (6).

Nous n'avons pu, dans le cadre de ce compte rendu, nous étendre sur toutes les contributions qui composent le volume, ni rendre hommage comme il aurait convenu de le faire aux nombreuses analyses pertinentes et fines qu'on pourra y lire. Nous soulignerons seulement que les occitanistes y trouveront non seulement de nombreuses données rigoureusement établies, mais encore maints aperçus méthodologiques stimulants, les auteurs ayant l'art d'exprimer avec clarté et aplomb des choses qui ne s'écrivent guère. Nous pensons, par exemple, aux pages excellemment orientées et pleines de remarques judicieuses [9-17] où A. Kristol esquisse un bilan de la sociolinguistique militante occitaniste sur les plans théorique et pratique [14-

⁽⁴⁾ On suppose que [ã] est antérieur à Saint-Girons contrairement à [ã] du français général; mais nous n'avons trouvé aucune indication explicite à cet égard dans l'article.

⁽⁵⁾ On souhaitera bien sûr que d'autres enquêtes puissent cerner l'extension géographique de ce changement. Il nous semble que [šěńže] s'entend ici ou là en Languedoc. Notons que Séguy (Le français parlé à Toulouse § 35) note (en graphie semi-phonétique) frènswa pour François.

⁽⁶⁾ Il est même permis de trouver la formulation un peu timorée en ce qui concerne le domaine de la phonologie. Les arguments de base soutenant l'idée que la standardisation des systèmes phonologiques régionaux comporte des limites et que ceux-ci tendent, une fois ces limites atteintes, à l'autoreproduction (dans un modèle excluant l'apport de population extérieures pratiquant la variété standard) ont été fournis par Chantal Rittaud-Hutinet (RLiR 42, 123-148, notamment 143-145).

15] (7): enfermement dans la recherche d'« un modèle d'explication de son échec », clientélisme théorique [12], minceur des connaissances produites au plan descriptif [15-16]. Nous pensons aussi aux quelques lignes de belle venue que J. Wüest consacre à la fameuse 'notion-concept' de « francitan » [359-360], 'interlecte' doté de « propriétés presque miraculeuses », mais dont « nous n'avons aucune preuve qu'[il] existe réellement à l'heure qu'il est » [359] (8).

Au total, un solide ensemble d'études empiriques (mais éclairées par des références théoriques de bon aloi), innovateur sur le plan méthodologique (sans pour autant faire qu'on y fasse fi des résultats et des méthodes de la linguistique interne 'classique'), et une contribution très remarquable dans son esprit, très précieuse par son contenu, à la sociolinguistique occitane et à la linguistique des variétés méridionales du français (9).

Jean-Pierre CHAMBON

Philippe BLANCHET, Le Provençal. Essai de description sociolinguistique et différentielle (Série pédagogique de l'Institut de Linguistique de Louvain, t. XV), Peeters, Louvain-la-Neuve, 1992, 224 pages.

Le travail de Ph. Blanchet est une véritable Défense et Illustration de la langue provençale: Défense parce que l'auteur sera amené à prononcer un plaidoyer en

⁽⁷⁾ On pourrait trouver çà et là dans ces pages matière à discussion. L'auteur paraît encore surestimer l'impact réel du mouvement occitaniste (et, a fortiori, de la sociolinguistique qui lui est liée) y compris sur les représentations des occitanophones: impact strictement nul dans de très larges zones et extrêmement faible, pour ne pas dire négligeable, dans les couches sociales où l'occitan est le plus enraciné. Il y a, d'autre part, dans les enquêtes sociolinguistiques menées du point de vue de l'observateur non impliqué [16]) plus qu'un «complément utile à la recherche telle qu'elle a été suscitée dans le cadre de l'école montpelliéraine» [15]; disons-le franchement, nous ne voyons guère pourquoi une sociolinguistique réaliste du domaine occitan (ce que l'auteur nomme assez justement un «courant d'idées» [16]) devrait s'autovassaliser de la sorte.

⁽⁸⁾ Voir aussi les réflexions sur l'emploi du concept ambigu de diglossie pour décrire la situation prévalant actuellement dans le Midi de la France [13-14; 227-228] (p. 13, on pouvait renvoyer à la critique menée dès 1981 par Georges Drettas, «La diglossie: un pèlerinage aux sources», BSL 76, 61-98).

⁽⁹⁾ Infimes détails: — ajouter à la bibliographie BAYLON, Christian (1991), Sociolinguistique. Société, langue et discours, Paris: Nathan, qui est cité p. 9; — nous ne trouvons pas dans la bibliographie CHICON 1988 (cité p. 20), KELLER/RUSSO 1985 (cité pp. 410, 411), NOWAKOWSKI 1988 (cité p. 27); — on aurait pu tenir compte de l'ouvrage d'Anne-Marie Houdebine, La Phonologie de l'enfant français de six ans. Variétés régionales, Hambourg, 1985, qui contient notamment une description de la phonologie des enfants tarbais (Aziza Boucherit, «Régionalismes méridionaux: Tarbes», 99-113); — pp. 31, 32, 33, 34, 369, 370 et passim: plusieurs attestations de corpus dans le sens d'échantillon'.

faveur de sa langue et au détriment de ses détracteurs, Illustration parce que l'auteur part d'une théorie dont il démontre l'application sans presque aucune faille.

Cette doctrine (il l'expose dans les deux premières parties du livre) on la connaît bien: c'est la linguistique, appuyée de diverses disciplines annexes comme la sociologie, l'économie, l'histoire, etc. Chemin faisant il rencontrera des problèmes souvent importants, dont il proposera presque toujours une solution.

La matière analysée est présentée d'une manière classique: après les deux chapitres de théorie nous avons la description diachronique, puis synchronique de la langue qui débouche sur les problèmes posés par l'avenir de cette langue.

Et dès le début Ph. Blanchet se heurte à la définition de ce mot «langue»: «un réseau minimum de systèmes linguistiques individuels, identifié par un autoglossonyme et une conscience linguistique spécifique, tous deux affirmés par la majorité des locuteurs» (p. 35). Rien à dire.

Aussitôt après il soulève, p. 36 sqq., un problème essentiel, sur lequel il reviendra souvent et axera sa démarche, celui de l'opposition des mots provençal et occitan pour désigner cette langue. Il démontre d'abord que ce dernier mot a deux sens au moins pour les Français: pour les érudits il désigne l'ensemble du Midi de la France, mais au début du XXe siècle il a symbolisé une doctrine qui tendait à l'unification des parlers du Midi, à la création d'un «occitan standard» et allait même jusqu'à revendiquer l'existence d'une nation occitane, ce qui nous entraîne très loin de la simple linguistique. D'où une certaine ambiguïté qui explique, comme le rappelle l'auteur, p. 39, que j'ai refusé, non pas la présidence d'honneur, mais le simple titre de «membre d'honneur» de l'A.I.E.O. Ph. Blanchet reviendra plus loin, pp. 99-101, sur ce problème en opposant la graphie mistralienne, «un système efficace, bien adapté, bien adopté» (p. 95) à la graphie occitane dont le principal défaut est que «le lecteur doit reconnaître le mot sous une apparence graphique parfois très différente de sa forme orale dans son idiome» (p. 96). A ce problème passionnel on ne voit guère de solution, en dehors de la reddition sans condition de l'une ou l'autre des parties, ce qui est inconcevable en l'état des choses. Une solution partielle consisterait pour les Français, comme je le fais systématiquement, à utiliser à la place de occitan l'expression «langue-d'oc», en trois mots et entre guillemets, pour désigner l'ensemble des parlers du Midi. Si les non-Français le voulaient bien, ils pourraient imaginer un terme équivalent qui se substituerait, par ex. à l'allemand okzitanische utilisé par la ZRPh qui a, pour ainsi dire, grâce à son prestige, officialisé le mot occitan dans le langage scientifique.

La troisième partie du livre, pp. 52-120, est consacrée à l'«histoire générale de la langue du XI^e au XXI^e siècle». C'est une étude très détaillée et très solidement étayée. Retenons-en quelques faits, pas toujours bien connus: la *koinè* des troubadours n'a jamais été que d'un usage limité (p. 52); la Révolution tendait au centralisme et à l'uniformisation, mais le peuple continua à s'exprimer quotidiennement en provençal (p. 72); au XIX^e siècle on constate, à côté de la régression du provençal dans l'usage oral, l'épanouissement d'une production littéraire populaire dont le

Félibrige est une partie responsable (pp. 73-79); au XX^e siècle la guerre de 14-18 a favorisé la diffusion du français (p. 80). Soulignons à ce sujet une légère inadvertance p. 83: ce n'est pas le XV^e Régiment, lequel n'existait pas, qui a été calomnié en 1914, mais le XV^e Corps d'Armée stationné en Provence.

Au cours de cette partie Ph. Blanchet soulève deux problèmes sur lesquels il reviendra assez souvent, celui du français régional et celui de l'enseignement de ces langues non-françaises.

Il analyse minutieusement le français régional, pp. 82-82 et p. 183 sqq., et il affirme, p. 190, que «ni le provençal, ni le français régional ne devraient être victimes de rejet». Parallèlement il pose, pp. 84-85, le problème de l'enseignement aussi bien du provençal que du français régional. Ce problème est traité d'une façon réaliste et raisonnable, p. 188; Blanchet va même jusqu'à présenter pp. 192-193 un programme d'enseignement du provençal à peu près idéal.

J'avoue être un peu réticent sur ce point: j'estime que le français régional, dont l'existence n'est pas contestable, peut devenir relativement dangereux car le but à atteindre, selon moi, — je me trompe peut-être — serait que les deux langues, français commun et provençal, restent individualisées au maximum; c'est pourquoi je n'approuverais pas l'enseignement du français régional souhaité pp. 84-85 et 187, mais j'accepterais qu'il soit considéré comme un adjuvant pédagogique.

A propos de l'histoire interne du provençal, pp. 101-120, je me bornerai à formuler quelques remarques. L'auteur a pris pour base de son étude le parler maritime, illustré à l'époque moderne, du XVIIe au XXe siècle, par une œuvre littéraire importante: c'est son parler maternel et je le connais assez pour avoir vécu ma jeunesse à Marseille. Mais Blanchet ne s'est pas borné à l'étude de cette seule variété de langue, il a donné dans les Annexes, outre des exemples de la langue ancienne, des extraits des « dialectes » provençaux modernes, ce qui est fort utile.

- P. 104. *Plen*, du lat. *plenu*, se prononcerait avec un \dot{e} ; personnellement j'utilise un \dot{e} ; mais vers 1920, dans un village de la banlieue marseillaise limitrophe d'Aubagne, on prononçait avec un \dot{e} la voyelle semi-nasale issue du lat. i + m: *camin*, «chemin», se disait *camèn*. Ce phénomène existe-t-il toujours dans la région de Marseille?
- P. 107. L'auteur constate le passage dans certains idiomes de pan à pen, man à men: ne serait-ce pas une influence du français?
- P. 109. A propos de la voyelle d'appui je pense sa présence est due dans tous les cas à la nécessité de maintenir la prononciation du groupe consonantique final, même si celui-ci, comme dans paire et espaime, se réduit à une consonne simple. Sans voyelle d'appui cette consonne serait tombée comme on le constate par exemple dans le parler de Vallabrègues, d'où est originaire le Vincent de Mirèio, où on dit pai et mai au lieu de paire et maire, ce qui a valu aux gens de Vallabrègues le surnom de ma-mai, comme le relève Mistral dans son Tresor dou Felibrige, II, 250 c.

- P. 109. «Un ancien [rr] (double?)». Le point d'interrogation me paraît inutile: le résultat actuel de -r- et de -rr- latin est différent et seul le résultat de -rr- est bien articulé. C'est d'ailleurs dit pp. 117 et 124.
- P. 110. Peut-être aurait-il fallu distinguer les voyelles prétoniques initiales et internes: l'évolution historique, bien que le résultat moderne soit identique, n'est pas la même dans capitellu > cabudèu (où -i- > e/u) et dans ministerium > mestié (où le -i- prétonique interne est tombé).

L'analyse des parlers modernes, pp. 121-196, est remarquable par la précision des détails et la finesse des observations, surtout en ce qui concerne la morphosyntaxe et les origines du vocabulaire. Les cartes des pp. 128-134 sont précieuses ainsi que le «Dictionnaire de fréquence du provençal», pp. 161-173, bien qu'il s'agisse là davantage de langue littéraire que de langage parlé.

Voici toutefois quelques remarques à ce sujet.

- P. 124. Le «pluriel en -i» du rhodanien ne concerne en fait que les adjectifs terminés par une voyelle inaccentuée et antéposés au substantif et l'article défini masc. pl. Remarque valable pour le parler maritime où on a -ei au lieu de -i.
- P. 143. Il y a probablement une coquille à la deuxième ligne: il faut lire sans doute «ma gambo» avec le possessif comme dans les deux exemples suivants (ma tèsto, soun det).

De même, un peu plus loin, le v de «v'avès puei agudo visto» ne se justifie pas car c'est le pronom neutre maritime va qui ne peut en aucun cas légitimer le fém. agudo visto; il faut lire l'avès.

Dans la dernière partie, pp. 181-195, Ph. Blanchet envisage l'avenir de la langue provençale et il revient à ce propos aux souhaits formulés tout au début de son livre: la construction de l'Europe des Régions, grâce au Droit des locuteurs à disposer de leur idiome (pp. 26-27), devrait favoriser le maintien des langues régionales, mais c'est là un problème «d'ordre politique», comme le dit Blanchet, plus que scientifique.

J'achèverai ce long compte rendu par quelques remarques concernant la bibliographie.

- P. 80; «Roux, 1970». Il s'agit de la thèse de Roux sur «Les parlers du Var»: elle n'est pas mentionnée dans la bibliographie.
 - P. 101, n. 1. «Michel, 1959». Absent dans la bibliographie.
- P. 101, n. 1. «Domenge». Absent également dans la bibliographie, mais il s'agit sans doute du «document personnel» mentionné p. 177.
- P. 215. Il faudrait préciser « Mauron Claude » pour le distinguer de son père
 « Mauron Charles »; de même on aurait pu donner le prénom de « Marie Mauron » en entier.

Ph. Blanchet nous a offert là un Manuel du provençal original. Son livre vaut par la solidité de son information, l'appel aux sciences annexes de la linguistique,

l'abondance des faits envisagés, la précision dans les détails et la rigueur de la discussion. Ce livre doit désormais prendre place dans nos bibliothèques à côté de l'ouvrage monumental de Ronjat.

Charles ROSTAING

Louis DEROY et Marianne MULON, Dictionnaire des noms de lieux, Paris, Le Robert, coll. «Les Usuels», 1992, X + 533 pages.

L'objet et l'ambition de l'ouvrage sont clairement indiqués: «Il ne s'agit ici que de vulgariser, sous la forme commode d'un dictionnaire, ce qu'on sait ou croit savoir des plus notoires noms de lieux du monde» [I]. Vaste programme! dont les auteurs s'acquittent avec les honneurs (nous avons limité notre examen à la toponymie de la France, traitée par Marianne Mulon [V]).

La nomenclature («plus de quatre mille noms de lieux») est assez peu homogène, et cela tient au caractère fuyant de la notion de 'notoriété' d'un nom NL. On trouvera Chicago, Paris, Lyon, Italie, Calabre, Tamise, mais aussi Varennes-en-Argonne ou Vimy (notoriété historique), Fréteval (notoriété archivistique: «n'aurait mérité aucune célébrité si, en 1194, le roi Philippe-Auguste [...] n'y avait perdu et son sceau et les archives royales»), la Graufesenque, Tautavel (notoriété archéologique), Illiers-Combray, Tarascon (notoriété littéraire), Rivesaltes, Vouvray (notoriété œnologique), Trévoux (notoriété lexicographique), Laguiole (notoriété déonomastique), Landernau (notoriété phraséologique), Tancarville (son pont), Tronçais (sa forêt), et encore (pour des raisons plus obscures) Baumes-les-Dames et Baume-les-Messieurs. Pour les NL de la France, les critères de sélection ne nous ont pas semblé toujours très cohérents: pourquoi traiter La Ricamarie (chef-lieu de commune) et pas Roanne (chef-lieu d'arrondissement)? Uzerche (chef-lieu de canton) et pas Ussel (chef-lieu d'arrondissement)? Thouars ou Tonnerre (chefs-lieux de cantons) et pas Millau (chef-lieu d'arrondissement)? La partie la plus utile de la nomenclature est celle qui contient les noms de pays et de régions - un secteur souvent négligé de la toponymie.

Chaque article est rédigé de façon discursive et contient, à côté des indications étymologiques (prudentes et correctes), des informations historiques et géographiques parfois fort développées (plus de 50 % de l'article s.v. *Toulouse*, plus de 90 % de l'article s.v. *Lezoux*).

Quelques notes de lecture: — p. VII: il est dit que «// encadrent la prononciation réelle d'un mot, à la différence de l'orthographe» (formulation un peu boîteuse), mais je n'ai rencontré nulle part de barres obliques (on trouve, en revanche, des représentations de la prononciation en graphie conventionnelle: «Ayatchio» s.v. Ajaccio, «prononcé Soucré» s.v. Sucre); — Auvergne: aocc. Alvernhe est un masculin, qui ne procède sans doute pas de Alvernia; — Barcelone, Minorque, Palma de Majorque: on cite seulement la forme espagnole; — Bourboule (La): quelle est la source d'auv. bourboulo «eau bourbeuse, bourbe»? — Carcassonne: l'explication avancée à partir d'un «vieux terme méditerranéen» signifiant

«palan, grue» ne convainc pas; - Clermont-Ferrand: dans le texte cité, de 1198 (= RecBrunel 534), il n'est pas question «des 'evesques de Clarmont'», evesques étant ici un CS sg.; - Corrèze, Larzac, Lauragais: on ne parle généralement pas de «composition» ou de «composé» en cas de dérivation suffixale; - Corse: l'étymologie proposée (par le grec) n'entraîne pas la conviction; - Galice: portugais Gallego 1. Galego; - Grisons: griša 1. griža, Grišuns 1. Grižuns; - Givet: *gabilo 1. *gabilo- (de même passim); - Jouy-en-Josas: on ne voit pas pourquoi les étymologistes seraient «gênés» par les formations tautologiques; - Laguiole: «autrefois capitale de l'Aubrac, aujourd'hui zone d'élevage»? roquefort désigne-t-il vraiment, à l'égal de laguiole «une spécialité de l'Aubrac»? - Languedoc: «L'insertion du provençal dans l'occitan rencontre des résistances» (formulation peu claire: on comprendra que l'emploi du terme occitan pour désigner le gallo-roman méridional rencontre des résistances); - Lozère: Louzère peut difficilement passer pour la forme du NL en occitan; - Moulins (à propos de Izeure): la question posée («Mais qui est donc cet homme qui aurait donné son nom à plusieurs forteresses?») paraît oiseuse; l'hypothèse ainsi formulée: «Peut-être s'agit-il, en fait d'un nom commun, qu'on ne connaît pas», ne fait pas beaucoup avancer la question; - Pô: italien Po. l. italien Pò; - Porrentruy: la ville n'est plus dans le «canton de Berne»; qu'est-ce que le «romand»? - Puy (Le): il est difficile de considérer le catalan et l'italien comme des «dialectes méridionaux» [du français?]; - Roussillon: catalan Rossellò l. catalan Rosselló; - Saint-Yorre: on peut douter que SANCTU ait jamais abouti à sanch dans le sud de l'Allier.

Jean-Pierre CHAMBON

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Dictionnaire des Lettres Françaises (publié sous la direction du Cardinal G. GRENTE), Le Moyen Age, ouvrage préparé par R. Bossuat, L. Pichard et G. Raynaud de Lage. Édition entièrement revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr et de Michel Zink, Fayard et Le Livre de Poche (Pochothèque, Encyclopédies d'Aujourd'hui), Paris, 1992, LXI-1506 pages.

Nous avons là un ouvrage dont le besoin se faisait sentir: donner en un volume d'environ 2000 articles, l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur les littératures latine et vernaculaire d'oïl et d'oc produites dans le domaine français du 5° à la fin du 15° siècle. Le Dictionnaire des Lettres Françaises (1964) a rempli cette fonction. Il permettait par ses renvois systématiques de compléter l'information au moyen du Manuel bibliographique de Bossuat. L'idée était donc excellente de l'actualiser et de le fournir à un prix très abordable. L'entreprise a été réalisée par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes avec un grand nombre de collaborateurs extérieurs. En fait, de l'ouvrage ancien ne sont restés que les principes d'organisation et

environ 20 % des articles⁽¹⁾. Le domaine catalan a été éliminé et pourtant l'espace occupé par le texte s'est accru d'un tiers environ. Ce sont surtout les 14° et 15° siècles qui ont bénéficié de cet élargissement.

Le premier mérite de ce volume est de suivre l'actualité scientifique de très près. Le Manuel de Bossuat avec son troisième supplément dû à Vielliard/Monfrin, s'arrête en principe en 1980. Le nouveau Grundriss (GRMLA) va son train de sénateur. Et il est bien vrai que les principes mêmes de ces deux sommes, auxquelles le présent dictionnaire renvoie systématiquement, auraient besoin d'être complètement repensés.

Une difficulté du travail reposait dans la très grande hétérogénéité des travaux scientifiques. La majeure partie des articles (et même certains ouvrages) sont voués, il faut le reconnaître, à l'éphémère, œuvres de circonstance, imposées par un cursus universitaire ou par un thème dans l'air du temps, une décennie à peine suffit à les frapper presque totalement d'obsolescence. Certains aussi ne sont que des pierres d'attente qui sont reprises dans un ouvrage plus vaste quelques années plus tard. D'autres enfin franchissent allègrement l'épreuve du temps. Dans un répertoire qui colle à l'actualité, il faut bien prendre garde à ne pas privilégier dans la bibliographie l'éphémère, qui pourrait bénéficier d'un effet, bien parisien, de coterie; j'ai plaisir à constater que ce travers paraît avoir été évité. A mon avis, il ne faudra pas hésiter dans les mises à jour de cet excellent répertoire à faire disparaître des travaux d'auteurs assurément sympathiques et jouissant, à juste titre, de l'estime de leurs confrères mais dont telle ou telle production peut ne pas être absolument indispensable pour une première approche de l'œuvre en question, sans compter qu'elle n'est peut-être pas non plus d'un accès facile. Je prendrai même le risque d'avancer ici un exemple précis, pris parmi beaucoup d'autres, en ajoutant d'ailleurs que l'auteur de la notice a fourni au volume une remarquable contribution. Il s'agira d'Adam de la Halle. Au rayon des éditions, je ne garderais pour les éditions de son théâtre que celles de J. Dufournet publiées chez Garnier en 1989. J'y ajouterais pour la Feuillée celle de O. Gsell 1970 (curieusement omise). Pour les autres œuvres je supprimerais sans état d'âme les éditions de L. Nicod (citer à sa place le Recueil des Jeux-Partis sans omettre [cf. 975b] le nom de son principal artisan, A. Långfors) et de P. Bec. Quant aux éditions de N. Wilkins et de Nelson/Van Der Werf, je citerais la moins mauvaise, éventuellement, dans le petit article Adam de la Halle musicien où je reporterais aussi, le cas échéant, l'éd. de G. Cohen qui ne vaut que par les transcriptions musicales de J. Chailley. Au rayon des études critiques, compte tenu que Dufournet donne dans ses éditions une bibliographie très complète, je ne garderais que les ouvrages de Guy, Mayer (avec le CR de J. Bastin ds R 67, 387), Cartier, Mauron, Dufournet et éventuellement les articles de Ph. Ménard et de S. Huot et peut-être celui de Dufournet dans les MélPayen, si la

⁽¹⁾ Je signale une très pittoresque anecdote. L'article Geoffroy Chaucer de M.-M. Dubois est resté identique à la seule exception de l'ajout de l'adj. cosmopolite, très à la mode, au début du troisième paragraphe: « Au cours de cette existence brillante et voyageuse, cosmopolite, Chaucer a entrevu, connu et fréquenté toutes les gloires du temps ».

substance n'est pas passée dans son édition. L'ouvrage de J. Maillard ne serait plus cité que dans l'article Adam de la Halle musicien. En outre, je note qu'on n'indique pas d'édition pour la *Chanson du roi de Sicile*.

Il serait aisé de multiplier les exemples d'excès bibliographique, dans les études critiques surtout mais aussi dans les éditions. Ainsi pour les fabliaux (Estula, Hue Piaucele, Auberée, etc.) il suffit de citer le NRCF de Noomen/Van den Boogaard et, le cas échéant, une édition postérieure, si elle est meilleure, ou un CR, tel celui de Lecoy ds R 105, 130 pour Auberée. Pour Richeut on s'en tiendra à l'éd. P. Vernay avec maintenant le CR de W. Noomen ds RPhil 46, 76. Pour la Vie de Saint Grégoire l'édition d'A. de Montaiglon est entièrement remplacée par celle d'O. Sandqvist. Dans le cas de la Vie de Saint Alexis la bibliographie gagnerait à être remodelée; la référence à l'étude classique, bien connue, de P. Meyer (citée aussi sous Saint Eleuthère, mais sans un renvoi à la page précise, ce qui risque de tromper le lecteur sur l'importance de l'article), n'est, en principe, pas très éclairante. Pour la Vie de Saint Evroul, l'utilisation de l'éd. récente de S. Sandqvist (co-signataire de la notice), doit amener à un remaniement de la bibliographie.

Les remarques sur la qualité des éditions sont rares, trop rares même à mon avis. On en cite même, sans mot dire, de calamiteuses (*Proverbes en français* v. RLiR 55, 616). Aussi est-on surpris de lire sous *Flamenca* des réserves à propos de la seule éd. U. Gschwind, qui n'est certes pas parfaite, mais qui est supérieure à toutes les autres (pour l'éd. de J.-C. Huchet v. RLR 93, 132); dans cet article, la bibliographie des études, particulièrement touffue et surabondante, gagnerait à être élaguée et organisée par thèmes. Sous *Aliscans*, il n'y a aucun intérêt à citer l'édition G. Rolin et il faut indiquer que l'éd. G. Holtus concerne le ms. franco-italien.

Le choix des entrées est large mais ni le droit d'avoir une entrée autonome (attribuée à des auteurs ou à des œuvres mineures mais refusé à tous les lais anonymes par exemple) ni la longueur des notices ne sont toujours en proportion de l'importance relative des œuvres. On aimerait que les éléments intéressants le linguiste soient mieux précisés et qu'en particulier on s'efforce de donner des indications, même très sommaires, sur la date et la localisation de l'œuvre et du ms. de base. On le fait parfois discrètement (cf. 1491a § 5 normand? ou 1486a dernier paragraphe, et à propos de S.-E. de la France v. RLiR 56, 596) mais on s'étonne de ne pas trouver sous Roman de Thèbes, l'étude de M. Nezirović ou sous Ovide Moralisé un renvoi à K. Baldinger RLiR 39, 1. On a vu sous Adam de la Halle qu'y est citée l'étude lexicale de Mayer; on attendrait sous Jean d'Outremeuse celle d'A. Scheler ou sous Jean Miélot celle d'A. Heinz. Les concordances sont très rarement mentionnées (par ex. sous Perrin d'Angicourt) mais elles manquent le plus souvent (Gace Brulé, Moniot d'Arras et de Paris, Galeran, etc.).

Le présent ouvrage donne aussi des informations sur des éditions annoncées: deux, très anciennement mijotées, Jean de Joinville et Frère Laurent, auxquelles s'ajoutent Guillaume Fillastre, Jean de Francières, Jean Mansel, Jean de Thuin, Philippe Mousket, Sidrac, Sone de Nansay ainsi que Geffroi de La Tour Landry et Philippe Camus, qui seront ainsi frères de lait. Sans en avoir rien dit, les auteurs des notices sur Guillaume Guiart et Pierre Bersuire pourraient bien en être de futurs et très proches éditeurs. On pourrait souhaiter que quelques thèses comprenant des

éditions de textes importants soient publiées (Le jeu de saint Loys, Le Mystère de saint Crépin et saint Crépinien, Le Mystère de la Résurrection); certaines éditions en cours sont tues (Jacques Milet par M.-R. Jung; Jean Dupin par L. Lindgren; Simon de Phares par J.-P. Boudet; Mystères de la ville de Lille par A.E. Knight; Guillaume Flamang par A. Surdel; Mystère de saint Vincent par G. Roussineau; Jourdain de Blaye (en alex.) par T. Matsumura; Cent Nouvelles nouvelles par L. Rossi; Saintré par M. Eusebi) et ajoutons encore pour l'ancien français La Vengeance Raguidel par M. Plouzeau, Robert Le Clerc par R. Berger et A. Brasseur, Le Siège de Barbastre par B. Guidot ou encore La Chevalerie Vivien par D. Mc Millan (cf. en dernier lieu son article ds les Mél. Martin de Riquer, 161-207).

Mais ce dictionnaire permet aussi de dresser un panorama saisissant de ce qui reste encore à éditer. Citons pour le moyen français: Dieudonné de Hongrie, Jean Baudouin de Rosières aux Salines, Jean Boutillier, Jean Gaulart de Chavenges (qui vaut mieux que le jugement de Bossuat < Delisle), Jean de Remin, Jean Saulnier, Martin Le Franc (car l'éd. Piaget de la 1^{re} partie est provisoire et l'éd. Don A. Fischer de la 3^e partie [dissertation américaine non citée] est très faible), diverses Moralités anonymes (telle celles de Bien avisé, Mal avisé ou de l'Homme pécheur) ou celle de Simon Bourgouin, divers Mystères (dont le Mystère des Actes des Apôtres et ceux de saint Rémi ou de sainte Barbe), Nicolas Trevet, Pierre Des Gros, Pierre Le Baud, Raoul de Presles, Robert du Herlin (mais le Débat du faucon et du lévrier a été édité par G. Holmer), Secret des femmes, Theseus de Cologne, Thomas III de Saluces, Valentin et Orson. Et ce n'est là qu'un petit choix!

Venons-en aux compléments à apporter pour les futures rééditions. Il faudra harmoniser plusieurs articles. Retirer sous Moniot de Paris ce qui fait double emploi avec ce qui est dit sous Pierre de la Broce; un renvoi suffit. Sous Saint Fiacre (Mystères de) il semble qu'il y aurait lieu de réunir les nos 1 et 3 et de repenser la structure des deux articles Saint Fiacre pour éviter la répétition du même travail de Porter/Baltzell et l'introduction de la référence à RézeauPrières dans le texte. Il y a aussi des chevauchements dans Sainte Geneviève (Miracles de - et Vie de -) et entre Saint Julien et Dialogue de Saint Julien et de son disciple. Pour la Vie de Saint Hubert, il y a un renvoi seulement à Colard Mansion mais sous cet article on parle aussi d'un remaniement de David Aubert; à l'article David Aubert on affirme que la traduction de la vie est de Jean Miélot mais sous Jean Miélot pas de trace de la Vie de Saint Hubert. Sous Trobairitz, on cite la thèse d'A. Rieger mais elle manque en d'autres endroits, en particulier sous Comtesse de Die où quelques travaux pourraient être omis; la thèse de K. Städtler ne semble pas connue. Les recettes médicales sont évoquées sous Novele cirurgerie, sous Jean de Prouville et sous Lettre d'Hippocrate à César (article le plus complet, qui renvoie aussi à Jean Sauvage), qui sont des vedettes peu accessibles au néophyte (cf. RLiR 55, 273 et 276). A propos du Miracle des trois pèlerins de Saint Jacques, on notera que le texte (assez probablement de la 2e m. du 13e siècle et conservé dans des fragments copiés au milieu du 15^e siècle) est d'origine champenoise et non lyonnaise.

Quelques éditions ont échappé à l'attention des auteurs: Hue de Rothelande, Protheselaus, éd. A.-J. Holden, 2 vol.; – Lai de l'oiselet, éd. L. D. Wolfgang cf. RLiR 55, 609; — Béroul, Tristan, éd. S. Gregory cf. RLiR 56, 308; — Thomas, Tristan, éd. F. Lecoy (CFMA); — Henri Suso (trad. de l'Horologium) cf. RLiR 55, 281; — Rauf de Lenham, éd. Ö. Södergård cf. RLiR 54, 334 (et je ne sais ce qui autorise à parler de cinq mss); — Jean de Werchin, éd. J.E. Grenier-Winther, UMI, 1991; — pour Guillaume le Vinier, utiliser la 2° éd. de Ph. Ménard 1983; — pour le Pater, éd. ds. S. Heinimann, Oratio Dominica Romanice, 1988 (BeihZ n° 219); — on citera maintenant Henri d'Andeli, Bataille des vins, dans l'éd. qu'A. Henry vient de donner ds le Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques de l'Académie Royale de Belgique, 6° série, tome II, 1991, pp. 203-248; — sous Adenet, Beuve de Hantone, Chevalerie Ogier, Macaire on ignore l'édition du ms. de Venise par A. Rossellini cf. RLiR 51, 641.

On peut citer quelques omissions: La Passion Isabeau, éd. E. E. DuBruck, (mais cela pourrait s'expliquer v. RLiR 56, 312); — Le Chevalier des dames du Dolent Fortuné, éd. J. Miquet, cf. RLiR 56, 325; — Jean du Prier, Songe du Pastourel, éd. M.-Cl. Deprez-Masson, cf. RLiR 55, 208; — Exposicions... des songes, éd. F. Berriot, cf. RLiR 54, 640; — Maistre Chiquart, Du fait de cuisine cf. RLiR 50, 644; — Robert d'Arbrissel (Vie de) ds J. Dalarun, L'impossible sainteté, Cerf, 1985, 245-311.

Il me semble qu'on a perdu la trace de la *Vie de saint Jean l'Evangéliste*, éd. E. Westberg, dont l'attribution à Thierry de Vaucouleurs par le Dictionnaire en 1964 reposait sur une confusion faite par Bossuat n° 6635; pourtant cette vie est bien annoncée ici [677a] mais sans suite.

Je vais donner maintenant quelques remarques sur la bibliographie: Gui de Chauliac, préciser que l'éd. E. Nicaise est en fait inutilisable; - Jordan Fantosme, il faut citer pour la versification le dernier article de R.C. Johnston ds MélWoledge 87; - Ludolphe de Saxe, on pouvait citer l'éd. partielle de la trad. fr. du Psautier glosé par P. Demarolle, ne serait-ce qu'à titre de curiosité (v. RLiR 52, 323); p. 1272a, puisqu'on évoque le Précieux Sang de l'abbaye de Fécamp on pouvait évoquer les poèmes qui lui sont liés (travaux de A. Långfors et O. Kajava); - Saint Benoît, on pouvait parler aussi des traductions en français de la Règle de saint Benoît en vers (éd. A. Héron) et en prose (cf. répertoire et éd. de Dean/Legge); - Saint Julien (Vie de), il faudrait distinguer, même si cela ne sort pas de la famille, A. Tobler et R. Tobler (éditeur de la Vie en prose); - p. 1382a sur la langue des sermoni subalpini v. les contributions de H.J. Wolf et de M. Danesi ds At dël Rëscontr antërnassional dë studi an sla lenga e la literatura piemontèisa (12-13 magg 1990), 237-262 et sur le Commentaire sur le Psautier, dédié à Laurette, v. les travaux de S. Gregory cf. RLiR 55, 265; - Sirventes, ajouter les travaux de D. Rieger et en dernier lieu GRMLA 2/1, fasc. 4, 9-61; - Vie des Pères ajouter une bibliographie encore utile de A. Gier ds MedioevoRomanzo 4, 301-302 n. 2.

Terminons par des minuties: LI lire Lausberg au lieu de Lansberg; — p. 140a (et 386a) lire Lund au lieu de Lünd; — p. 373a lire Piron au lieu de Pirou; — p. 387a, ligne 5, lire XIVe au lieu de XVe; — p. 397b, lire Körting au lieu de Korting; — 738a, l'éd. de Cl. Buridant date de 1986; — p. 834a la référence à la thèse de Lindvall repose sur une erreur; — p. 836b lire RHEF, t. 77 (1991), p. 151-170;

- p. 908b dans le titre de l'article de J.-M. D'Heur lire tradition; - p. 941b (1^{re} ligne) dater les Serments de Strasbourg de 842; - p. 1020b lire Lupis et non Lugis; - p. 1160b lire Fisher (cf. ici p. 1337b et Bossuat n° 3259) et non Fischer (qui se lit aussi dans la Table de BossuatS); - p. 1253 l'article de J. Batany est paru dans Bien dire et bien aprandre; - p. 1437b (et 385a) pas de circonflexe sur le nom de L.-F. Flutre; - p. 1441b lire Souvain et non Sauvain.

Au total une refonte qui met à la portée de tous beaucoup de science. Mais je recommanderai de ne pas se contenter de la consulter; pour en tirer tout le profit, il faut se donner la peine de la lire de façon systématique. — G. R.



La Section romane de l'IRHT (CNRS) a joué un rôle important dans la refonte de l'ouvrage. Le domaine couvert se trouve partiellement redéfini en se resserrant, le catalan se trouvant exclu à moins que la langue d'oc ou la langue d'oïl n'aient servi à l'expression directe des auteurs ou à la traduction de leurs œuvres. Le domaine latin est restreint selon les mêmes principes, avec le maintien des «figures majeures de la latinité médiévale» et les «principaux courants de pensée» qui l'illustrent. Le domaine italien se trouve faiblement représenté, et l'on peut regretter l'absence d'un Guittone d'Arezzo. Dante Allighieri se trouve par contre mieux servi dans cette édition: dans la première éd., le rédacteur de la notice jugeait en effet suffisant de rappeler l'évocation d'Arnaut Daniel dans le chant XXVI du Purgatoire, mentionnant le seul incipit du passage, si peu évocateur pour les *non entendens*. Pétrarque a enfin les honneurs d'une entrée, mais pour ses œuvres, le lecteur est prié de se reporter à un «petit essai» de N. Mann, paru chez Actes Sud.

La forme des entrées retenues a subi quelques modifications mineures: ainsi, Canso et Tenso remplacent Canson et Tenson, Trobairis se corrige en Trobairitz, Guillaume IX a enfin droit à son nom occitan et le moine de Montaudon redevient monge tandis que «Marie de Ventadour» (2) conserve son triste travestissement, comme la «Maison des Ventadour» (1472), au contraire de l'illustre Bernart. Falquet de Romans retrouve son nom légitime, ce qui déroutera les non initiés qui par ailleurs chercheront en vain «Beatritz de Dia», qui bénéficiait d'un renvoi dans la première éd. (sous Beatrix...), traitée en «Comtesse de Die», mais on trouvera Giraut de Bornelh sous Guiraut, comme dans la première édition. Le Roussillonnais Berenguier de Palazol voit son nom catalanisé (Berenguer...), de même que, curieusement, Berenguier de l'Hospital. Le prénom du catalan Jofre de Foixà perd sa graphie occitane. Amé de Montgesoie trouve enfin une entrée au prénom, «antiquisé» au passage, la malheureuse ligne de commentaire de la première éd. faisant place à une colonne et demie. Curieusement, Gillebert de Berneville se trouve sous l'entrée Gilbert..., bien que traité avec plus d'égards dans la notice. Les noms de Guiraudo

⁽²⁾ A noter que les toponymes subissent un sort inégal: par ex., Alvernhe (365), Alvernha (1110), Matthieu de Caerci (1000), Tolosa (1121), mais Marseille (455, 1107).

lo Ros et Bonifaci de Castellane se trouvent désitalianisés. Le lecteur pourra se sentir dérouté par les «vedettes» latines telles que Honorius Augustodunensis qu'il n'aura pas nécessairement l'idée de chercher, alors qu'un Vincent de Beauvais ou un Nicolas de Clamanges sont bien traités là où on les chercherait tout d'abord. Un renvoi depuis une entrée «Honoré d'Autun», quelle que soit la légitimité de la traduction, s'imposait. On relève quelques irrégularités d'ordination, les Peire Guilhem se trouvant traités à la suite de Peire Vidal, et Peire Raimon de Tolosa, à la suite de Peire Guilhem de Tolosa. P. 1376: Sermon des plaies devrait figurer avant Sermon joyeux, et Sermons occitans, après Sermons et sermonnaires. Sur le plan de la typographie, on peut regretter que les extraits et leur traduction figurent dans le même corps que le texte et justifiés à gauche, ce qui est inesthétique et peu économique (v. par ex. pp. 91, 144, ou 584). La bibliogr. des œuvres de Christine de Pizan se trouve curieusement dispersée dans le commentaire.

En ce qui concerne le répertoire lyrique médiéval, on peut s'interroger sur l'opportunité de renvoyer, et ceci, à peu près systématiquement, à des anthologies dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont dépourvues de prétention critique, comme celle que Dufournet a pu donner pour la coll. «Poésie» de Gallimard, ou encore aux Poètes et romanciers du moyen âge de la « Pléiade », sans même du reste le détour d'un sigle, plus économique, et ceci le plus souvent lorsque même une unique pièce y est donnée, sans du reste être identifiée (3), ou encore à la Lyrique française de P. Bec, avec même, pour Ernoul le Vieux... un extrait! Ce choix est d'autant moins compréhensible qu'il est fait abstraction d'une anthologie aussi remarquable que celle de S. N. Rosenberg pour les trouvères (4). Le renvoi à l'anthologie de Martin de Riquer, pour les troubadours, se justifiait par contre par ses commentaires sur l'auteur et son œuvre, en dépit de l'absence d'apparat critique. L'article de J.-L. Gandois et P. Porteau de la Revue d'Auvergne sur Peirol méritait peut-être d'être cité parmi les études, non parmi les éditions. Sous Vidas et Razos, on trouve parmi les éd. le livre de M. Egan donné comme «trad. anglaise de l'éd. Boutière », sa thèse et divers articles d'elle se trouvant par contre totalement occultés (5). Il semble qu'il y ait eu, derrière ces mentions exotiques, un souci d'ouverture vers le grand public, ce dont témoigne également la mention de diverses traductions, mais si cela est concevable pour les œuvres des grands lyriques, le cas des anthologies aurait dû être limité, sauf cas particuliers, aux rubriques générales comme Lyrique (Poésie), où on retrouve effectivement les titres déjà mentionnés.

⁽³⁾ Ex. Comte de la Marche, Garnier d'Arches, Guillaume de Béthune, Guillaume de Ferrières, Guillaume le Vinier, etc. pour le premier; Gautier d'Épinal, Guillaume Crétin, Guillaume de Ferrières également, Guiot de Dijon, Jean Bretel, etc. pour le second.

⁽⁴⁾ Chanter m'estuet. Songs of the Trouvères. Music edited by Hans Tischler. Londres, Boston: Faber Music Ltd et Faber & Faber Ltd, 1981.

⁽⁵⁾ The Old Provençal «Vidas»: A Textual Analysis [DAI37/07A (1976): 4342-3]; «Razo» and «Novella»: a case study in narrative forms, MR 6 (1979): 302-14; Commentary, vita poetæ, and vida Latin and Old Provençal «Lives of Poets», RPh 37 (1983): 36-48.

On trouve parfois signalées des études qui ne présentent pas le moindre intérêt dans ce cadre, s'agissant de mentions anecdotiques dépourvues de portée, comme l'étude, par ailleurs intéressante pour l'histoire littéraire, de la copie d'un chansonnier «provençal» (ms. I; fin XVII° - déb. XVIII° siècle) par Brunel-Lobrichon (6), à propos de Peire III d'Aragon. Sous Ferrari de Ferrare, le renvoi à Il Publicco... (7) (1984) de Meneghetti m'est incompréhensible, de même que, sous Peire Cardenal, la référence à l'article de Careri, A la ricerca... (1991). En ce qui concerne l'éd. de la musique des chansons médiévales, il est fait constamment réf. aux transcriptions d'H. Anglès publiées par Rossell i Mayo, mais les éd. critiques de La Cuesta et de H. van der Werf sont purement et simplement ignorées (8). Le complément bibliographique donné pour la lyrique occitane aux p. LIX-LXI (renvois au fasc. II/1, 7 du GRLMA) a malheureusement toutes les chances de passer inaperçu.

De nouveaux articles sont ouverts aux Fors de Béarn, au traité de gynécologie des Aydes de la maire, aux traités de Fauconnerie, au Livre manuscrit, Raimon de Las Salas, etc., ce que l'on appréciera. Néanmoins, il y a des absences pour le moins gênantes. Ainsi, si l'entrée Grammaire se trouve scindée en deux: Gr. française médiévale, Gr. latine médiévale, les auteurs ne semblent pas avoir eu l'idée d'accorder sa place à la tradition occitane pour laquelle on se reportera aux entrées ouvertes aux auteurs connus, comme Jofre de Foixà, Raimon Vidal, Uc Faidit, et surtout, aux Leys d'Amors. On peut regretter l'absence d'entrée à un certain nombre de genres, parfois secondaires comme l'Enueg ou le Plazer (9), l'Estampie où un renvoi au GRLMA, II/5, 60-4 (C. Leube, Tanzlied und Estampida) s'imposait (10), ou encore la Sextine, où, du moins, un renvoi à Arnaut Daniel eût pu consoler l'utilisateur; mais aussi à des genres plus importants, comme le Jeu parti, où du moins un renvoi à Partimen eût rassuré le lecteur, même si cet art. ne fait pas la moindre allusion au rôle joué par l'école arrageoise, ou encore le Chant Royal, dont L. Stewart (11) a excellement montré l'émergence au moyen âge, ou le Sonnet, pour lequel le lecteur doit se reporter spontanément aux art. consacrés à Dante da Majano et

⁽⁶⁾ En fait, seule la p. 143 est concernée.

⁽⁷⁾ Et non Publico.

⁽⁸⁾ I. F. de La Cuesta, Las Cançons dels Trobadors, Toulouse, 1979; H. van der Werf, The Extent Troubadour Melodies. Rochester (N. Y.), 1984; id. Trouvères-Melodien. Kassel, Bâle, Tours, Londres, 2 t., 1977 et 1979, néanmoins cité pour les deux Moniot.

⁽⁹⁾ Cf. L. Lanciani, Dagli «enuegs» alle «parvoices», CN 30 (1970), 250-99; M. O. Gsell, Les genres médiévaux de l'enueg et du plazer, Actes du 5^e Congrès international de langue et littérature d'oc et d'études franco-provençales, Paris, 1974, 420-7.

⁽¹⁰⁾ Voir aussi P. W. Cummins, Le problème de la musique et de la poésie dans l'estampie, Rom 103 (1982), 259-77, et How Well Do Medieval Treatises Describe Extant Estampies?, Neophilologus 36 (1979), 330-7, ainsi que notre article, Les traces métriques de la musique dans l'estampie lyrique, Rom 108 (1987), 207-29.

⁽¹¹⁾ Cf. infra, dernier paragraphe, sous Lyrique (Poésie).

Paul Lanfranc da Pistoia, et où s'imposait une réf. à l'art. de R. Antonelli, L'«invenzione» del sonetto, CN 47 (1987), 19-59 (12). D'autres thèmes méritaient également un article, tel qu'un Juifs (Auteurs), ou quelque chose d'approchant, ceux-ci étant régulièrement desservis par la critique (voir, par exemple, les répertoires métriques), alors qu'ils présentent une production d'autant plus intéressante qu'elle revêt souvent des formes spécifiques (13); voir ainsi, pour la poésie lyrique, D. S. Blondheim, «Contribution à l'étude de la poésie judéo-française», Revue des Études Juives (1926), 379-93; id., Poèmes judéo-français du moyen âge, Paris, 1927; G. A. Beckmann, Zur jüdischen Dichtung in altfranzösischer und provenzalischer Sprache: die Frage des anisosyllabischen und des frei-isosyllabischen Versbaus, Romanistisches Jahrbuch 15 (1964), 85-106; M. Lazar, «Epithalames bilingues hébraïco-romans dans deux manuscrits du XVe siècle», Mél. Boutière, I, 1971, 333-46; A. Serper, Guiraut Riquier, «Bonfils et les Juifs de Narbonne», RZLG 2 (1978), 421-9; M.-C. Viguier, «Un troubadour juif à Narbonne au XIII° siècle», Juifs et source juive en occitanie, Vent Terral, 81-92. Un article Vaudois (Écrits) n'eut pas déparé l'ensemble où toute la remarquable collection des Antichi Testi Valdesi publiée à Turin se devait d'être mentionnée. De même, aucun article n'est consacré au problème du plurilinguisme et des langues mixtes qui ont servi à la diffusion, voire à la création de diverses épopées et de certaines pièces lyriques. La chirurgie n'a pas d'entrée propre, et n'est directement accessible que par un traité d'hippiatrie (266); mais qui irait la chercher dans les Aydes de la maire, Gui de Chauliac, Henri de Mondeville, Raimon d'Avignon (renvoi au suivant) ou Roger de Salerne en dehors de l'initié? Aucune place ne semble faite à la Chirurgie d'Albucasis, dont la trad. occitane (XIVe siècle) a été éditée, par J. Grimaud et R. Lafont, Montpellier, 1985, avant de connaître une nouvelle éd. fraîchement parue, directement confrontée au texte arabe, de M. S. Elsheik qui avait contribué à la confection du glossaire de la première éd., et au sujet duquel on peut lire, de C. Galley, «L'Albucasis: banale traduction ou témoignage et relais de la langue d'oc scientifique?», Actes du XVIIe Congrès interntional de linguistique et de philologie romanes (Aix-en-Provence, 1983), t. 9, Aix-en-Provence, Marseille, 1986, 151-64. Dans le domaine lyrique, on relèvera l'absence de quelques troubadours d'importance inégale, sans parler, bien sûr, de ceux qui ne nous sont connus que par une unique pièce, ou deux, ou trois, qui n'ont été éventuellement retenus que pour leur intérêt historique ou littéraire, mais parfois sans raison apparente (c'est le cas d'un Peire de Barjac); signalons ainsi l'absence d'un Peire Milon, auteur de 8 chansons qui font preuve d'une habileté certaine, et d'une cobla, et assez curieusement négligé par les occitanistes; de Guilhem Magret, auteur de 4 chansons, 2 sirventes, 1 cobla, et partenaire dans une tenson; d'un Guilhem de Mur, auteur d'un chant de croisade et partenaire dans 6 partimens et 1 tenson; ou d'un Granet, auteur d'une chanson, de 2 sirventes, et partenaire dans 2 tensons. D'autres troubadours, moins importants

⁽¹²⁾ Repris dans les Mél. Roncaglia, Modena, 1989, I, 35-75.

⁽¹³⁾ Cf. S. M. Silberstein, The Provençal Esther Poem Written in Hebrew Characters c. 1327 by Crescas de Caylar, th. Université de Pennsylvania, 1973, chap. III en particulier (je remercie au passage M.-C. Viguier pour ses indications).

mais dont la découverte récente de pièces inconnues leur conférait un certain intérêt, se trouvent également ignorés, comme Guilhem de Durfort dont M. Careri a retrouvé la trace de deux *sirventes* (14), ou Arnaut de Brancaleo dont G. Gasca Queirazza a retrouvé un *sirventes* (15), à la métrique intéressante.

On peut naturellement faire un certain nombre de remarques quant au contenu des articles. Là où la première version donnait un unique article Lai rédigé par feu J. Maillard, on trouve trois articles, Lai, Lai lyrique et Lai narratif, tous signés S. L[efèvre]. Au «lai indépendant» de Maillard se trouve substitué le «lai-descort» de P. Bec, ce qui ne constitue pas précisément un progrès (16), tandis que la rubr. Descort ne semble concerner que le descort occitan. L'article Lai est pour l'essentiel axé sur l'hypothèse étymologique de Baum qui rattache le mot à lat. LAICUS. L'examen des matériaux réunis par le même auteur dans son art. de 1969 sur Les troubadours et les lais montre pourtant que les premières attestations du mot ont le sens de 'chant d'oiseau', et que le mot n'a pas le sens de 'langue vulgaire' ou de 'expression en langue vulgaire' que lui attribue Baum dans quelques cas (17). On est par ailleurs assez surpris d'apprendre, à propos du Descort, que «Ce genre littéraire [il s'agit d'un genre lyrique] paraît avoir été créé pour répondre à la dansa [qui est un genre tardif] de la 'femme mal mariée' ». Mais ce ne sont là qu'inadvertances, et il y a beaucoup plus amusant: dans la première éd., J. Salvat concluait, à propos du fameux descort plurilingue de Raimbaut de Vaqueiras, en ces termes: « Dans la tornada, on trouve les cinq langues en cinq groupes de deux vers: curiosité sans intérêt », qui devient ici une « curiosité sans égale »...

L'art. consacré à Marie de France est d'une remarquable prudence: pas la moindre allusion à la thèse révolutionnaire de R. Baum qui pourtant n'émettait pas de certitudes dans son remarquable exercice du doute scientifique, boudée avec une remarquable constance par une critique institutionnelle qui n'accorde le label «NF» qu'avec circonspection. Le lecteur peut continuer ainsi à croire à l'Unité de Marie. Même la bibliographie des études l'ignore, ce qui serait comique si ce n'était déplorable. Signalons toutefois, pour que les jeunes générations ne tombent pas dans le péché de leurs ancêtres, que l'on peut en trouver mention dans la bibliogr. de l'art. consacré au *Lai narratif.* On consultera également avec fruit l'art. de P. Skårup, «Les prologues qui précèdent le lai de Guigemar», RR 16 (1981), 166-75.

⁽¹⁴⁾ I sirventesi di Guillem de Durfort de Caors in un apografo sconosciuto del «Libre di Miquel de la Tor», VR 48 (1989), 77-84.

⁽¹⁵⁾ Exercices d'interprétation du texte d'un sirventes inédit, Actes du premier Congrès international de l'Association internationale d'études occitanes, Londres, 1987, 213-7.

⁽¹⁶⁾ La lyrique française..., I, 200-2; cf. notre art. La Théorie des genres comme volonté ou comme représentation: le cas du descort, Actes du premier Congrès international de l'Association internationale d'études occitanes, Londres, 1987, 95-117.

⁽¹⁷⁾ Cf. D. Billy, Pour une structure sémasiologique de 'lai': fondements et conséquences, Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Tübingen, 1988, VI, 161-74, aux pp. 168-73.

Dans l'art. Tornada, refondu par son premier auteur sur la base, pour l'essentiel, de l'art. de Mölk paru dans Metrica, on eût aimé voir précisé que la tornada n'avait pas pour destination de contenir l'«envoi», stricto sensu bien sûr. Ce dernier figurait souvent dans le dernier couplet des chansons françaises, et le phénomène est bien attesté chez les troubadours, au moins dans les premières générations, comme dans le fameux vers du chat roux de Guilhem IX [PC 183, 12] ou la chanson Quan lo rius... [PC 262, 5] de Jaufre Rudel, ou encore Per mielhs sofrir... [PC 364, 33] de Peire Vidal. Du reste, des chansons ainsi constituées pouvaient tout aussi bien être munies d'une tornada, par exemple, le fameux Ar resplan la flors enversa [PC 389, 16] de Raimbaut d'Aurenga, ou telle chanson de Peirol [PC 366, 26]. A propos de l'invocation à la Vierge Flors de Paradis, la circularité en œuvre n'est pas à mettre au compte de récurrences de timbres qui sont approximatives et certainement peu perceptibles (I: is, aire, òrt; XXII: él. òrta, i), mais bien à l'emploi des vocatifs: en effet, tous les couplets commencent par Verges... (18) à l'exception des couplets extrêmes qui se font écho, le Regina del cel / e de paradis... de XXII faisant écho au Flors de paradis, / regina de bon aire de I.

Voici, pour finir, un certain nombre de compléments - avec pour principe de ne prendre en compte que la littérature parue avant l'impression -, et quelques corrections: Arnaut Daniel: C. W. Carroll, A Comparative Structural Analysis of Arnaut Daniel's «Lo ferm voler» [PC 29, 14] and Peire Vidal's «Mout m'es bon e bel» [PC 364, 29], Neophilologus 54 (1970), 338-46. - Aube: la liste aurait pu être considérablement allongée; retenons, pour la seule alba occitane, The Medieval Erotic Alba: Structure as Meaning, de J. Saville, New York, Londres: Columbia Un. Pr., 1973; les trois articles de E. W. Poe, The Three Modalities of the Old Provençal Dawn Song, RPh 37 (1984), 259-72, New light on the Alba: a genre redefined, Viator 15 (1984): 139-50, et La transmission de l'alba en provençal, CCM 31 (1988), 323-45; Zur Stellung des Tagelieds in der Trobadorlyrik, de D. Rieger, ZRPh 87 (1971), 223-32; «Et Ades sera l'Alba»: 'Revelations' as Intertext for the Provençal Alba, RPh 35 (1981), 212-7. - Ballade: la thèse de R. A. Lippman, The Medieval French Ballade from its Beginnings to the Mid-Fourteenth Century, Columbia Un., 1977, se devait d'être citée; ajoutons O. Jodogne, La Ballade dialoguée dans la littérature française médiévale, Mél. R. Guiette, 1961, 71-85, P. Bec, Pour une typologie de la «balada» occitane; à propos de la pièce «Quant lo gilos er fora» [PC 461, 201]. Mél. Payen, Caen, 1989, 53-65. - Bernart Marti: M. L. Meneghetti, «Qui non sap esser chantaire»: un attribuzione possibile? [PC 262, 7 pourrait être attribué à B. M.], Mél. Bec, Poitiers, 1991, 348-60. - Bernart de Ventadorn: W. D. Paden, Bernart de Ventadorn, «Lancan folhon bosc e jarric» [PC 70, 24], RN 15 (1973/74), 375-7. - Cerveri de Girona: il est assez surprenant de voir Ugolini se substituer à J. Coromines dans son éd.; l'identité du troubadour avec Guilhem de Cervera ayant été remise en cause par Coromines, il convient de renvoyer à M. de Riquer, Guillem de Cervera és Cerverí de Girona, Revista de Catalunya 28 (1989), 127-38 (trad. ds RLR 93, 1989, 403-14) qui récuse vigoureu-

⁽¹⁸⁾ Dans le couplet VI cependant, le vocatif se trouve déplacé.

sement et définitivement cette curieuse position. - Daude de Pradas: D. Evans, Le traité de Fauconnerie en vers provençaux: Dels Auzels Cassadors, son intérêt culturel, La Chasse au Moyen Age: Actes du Colloque de Nice (22-24 juin 1979), Paris, 1980, 9-17. - Descort: D. Billy, Le Descort occitan: réexamen critique du corpus, RLR 87 (1983): 1, 1-28. - Elucidarium, Lucidaires: F. Pic, L'Elucidarium d'Honoré d'Autun traduit et imprimé en occitan, RLaR 89 (1985), 29-50 + 4 pl; S. G. Sciniariello, A Critical Edition of Books I-VII of the Elucidari de las Proprietatz de Totas Res Naturals, thèse [DAI43A (1982): 1538]. - Gausbert de Puycibot: G. Gouiran, Le cycle de la bataille des jeunes et des vieilles, Mél. R. Lafont, 109-33; J. H. Marshall, Les jeunes femmes et les vieilles: une tenso (PC 88, 2 = 173, 5) et un échange de sirventes (PC 173, 1a [ex-37, 1] + 88, 1 [ex 174, 2], Mél. P. Bec, 325-38. - Guilhem Figueira: quitte à mentionner ici le sirventes de Gormonda de Montpellier, il eût convenu de renvoyer à A. Rieger, Un sirventes féminin - La trobairitz Gormonda de Monpeslier, Actes du premier Congrès intern. de l'Assoc. Intern. d'Études Occitanes, Londres 1987, 423-55, et K. Städtler, The sirventes by Gormonda de Monpeslier, The Voice of the Trobairitz (réf. p. 1451)⁽¹⁹⁾, 129-55.— Jaufre Rudel: préciser que l'art. de S. Kay (1987) concerne plus spécialement PC 262, 5. - Jordi de Sant Jordi: il était sans doute préférable d'indiquer une éd. plutôt que de signaler, comme dans la première version, de « Nombreuses éditions, par Massó Torrents, Martin de Riquer, René Nelli, Nicolau d'Olwer», mais l'éd. Les Poesies de Jordi de Sant Jordi: cavaller valencià del segle XV, València, 1984 de M. de Riquer et L. Badia rend caduque celle de 1955. - Henri de Mondeville: la trad. occitane a été éd. par M. Gorosch, La Notomia de Anric de Mondavilla, Montpellier, 1975. - Lai: D. Billy, Un genre fantôme: le lai narratif, examen d'une des thèses de Foulet, RLR 94 (1990): 1, 121-8. - Lyrique (Poésie): L. Stewart, The Chant Royal: a Study of The Evolution of a Genre, Rom 96 (1975), 481-96; parmi les éd., on ajoutera W. D. Paden Jr. éd., The Medieval Pastourelle, New York, Londres: Garland, 1987, 2 vol. - Marcabru: L. Lazzerini, Marcabru, A l'alena del vent doussa (BdT 293, 2): proposte testuali e interpretative, Messana, n. s. 4 (1990), 47-87, et Un caso esemplare: Marcabru, IV, Al prim comens de l'ivernaill [PC 293, 4], MR XVII: 1 (1992), 7-42. - Motet: il est simplement fait renvoi à la bibl. du New Grove Dictionary parue en 1980: ajoutons au moins S. Huot, Polyphonic Poetry: the Old French Motet and its Literary Context, French Forum 19 (1989), 261-78. - Musique au Moyen Age (Les instruments de): quelques réf. n'eussent pas fait de mal, même en renvoyant à des ouvrages encyclopédiques; citons Instruments of the Middle Ages and Renaissance de D. Munrow, London, 1976, plus deux disques EMI, plusieurs réimpr.; C. Page, Voices and Instruments of the Middle Ages: Instrumental Practice and Songs in France, 1130-1300, Londres, 1987. - Partimen: il faudrait citer ici l'art. de Bossy indiqué sous Aimeric de Peguilhan; la bibliogr. donne curieusement plusieurs réf. concernant l'éd. d'un ou deux partimens dont on ne peut pas dire qu'elles renseignent sur le genre; relativement au jeu parti français, on se reportera aux deux art. de P. Rémy, Jeu parti et roman breton, Mél. M. Del-

⁽¹⁹⁾ Il convient de préciser que W. D. Paden est l'éd. scientifique du recueil, non l'auteur.

bouille, Gembloux, 1964, vol. 2, 545-61, et De l'expression «partir un jeu» dans les textes épiques aux origines du jeu parti, CCM 17 (1974), 327-33; à M. Gally, Disputer d'amour: les Arrageois et le jeu-parti, Rom 107 (1986), 55-76, et, surtout, à sa thèse de 3e cycle, Rhétorique et histoire d'un genre: le jeu parti à Arras, Paris, 1985; à M. F. Stewart, The Melodic Structure of Thirteenth-Century «Jeux-Partis», Acta Musicologica 51 (1979), 86-107. - Pastourelle: il convient de renvoyer également à la bibliogr. de l'art. Pastorela qui précède. - Pater: un renvoi à l'art. Cathares (Écrits) s'imposait; ajouter E. Bozóky, Les Gloses sur le Pater Noster en provençal, Mél. P. Rémy, II, 243-54. - Peire III d'Aragon: ajouter un renvoi à PC 322b (Frank II, 150). - Peire de Barjac: éd. Beretta Spampinato 1978, nº IVa (cf. Berenguer de Palazol). - Peire Guilhem de Luserna: la seule éd. «complète», de P. E. Guarnerio, 1896, (cf. Frank II, 155) est ignorée. - Peire Vidal: l'éd. d'Avalle ne doit pas être référée à Genève, 1964, mais à Milan, Naples, 1960; Carleton, art. ici mentionné à propos d'Arnaut Daniel. - Planh: M. de Opocher Cevese, Note sulla tipologia e l'evoluzione del «planh» occitanico, Atti dell'Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti, 1975/76, 613-33. - Raimon de Las Salas: lire PC 409, non 406. - Refrain: E. Doss-Quinby, Les Refrains chez les trouvères du XIIe siècle au début du XIVe, New York, Berne, 1984. - Rondeaux: bibliogr. par trop sommaire et ancienne (1969); ajoutons O. Jodogne, Le rondeau du XVe siècle mal compris, Mél. P. Le Gentil, Besançon, 1973, 399-408; D. Calvez, La structure du rondeau: mise au point, French Review 55 (1982), 461-70. - Sermons et sermonnaires: ajouter à la bibl., déjà impressionnante - et l'on déplorera à cette occasion l'absence de mise en ordre dans les listes par trop longues -, T. Hunt, De la chanson au sermon: Bele Aalis'et Sur la rive de la mer, Rom 104 (1983), 433-56. - Sermons occitans: la rubrique ŒUVRE fait curieusement défaut; l'éd. C. Chabaneau est indiquée p. 1385, col. 1, sous Répertoires; ajouter F. Armitage, Sermons du XIIe siècle en vieux provençal, Heilbronn, 1884, indiquée dans la première éd. à l'art. précédent; pour les études, voir M. Zink, Le traitement etc. indiqué p. 1384, col. 2. -Simon Doria: J. H. Marshall, Deux partimens provençaux du chansonnier T [PC 436, 2], Mél. Roncaglia, 809-17. - Tornada: C. Phan, La tornada et l'envoi: fonctions structurelles et poïétiques, CCM 34 (1991): 1, 57-61. - Vers: lire Rieger, non Reiger; ajouter P. Bec, Le problème des genres chez les premiers troubadours, CCM 25 (1982), 31-47. - Versus: P. Bourgain, Qu'est-ce qu'un vers au moyen âge?, BEC 147 (1989), 231-82. - Vierge (Poésies à la): J. R. Secor, Planctus Mariæ: The Laments of Mary as influenced by courtly literature, thèse [DAI, 46/11A (1985): 3347]. - D. B.

Dominique BILLY et Gilles ROQUES

Kurt BALDINGER, Dictionnaire étymologique de l'ancien français, Complément bibliographique 1993 par Frankwalt MÖHREN, Max Niemeyer, Tübingen, 1993, XIX + 638 colonnes + 47 colonnes.

Nous avons là un outil de travail indispensable. D'abord il vise à élucider les signes établis avec une méthode impeccable par F. Möhren pour le DEAF. Certes,

pour rendre compte de tous les sigles utilisés dans ce dictionnaire, il faudra un autre fascicule d'un volume plus que doublé. Mais il contient les principaux et permet de bien comprendre le système qui a présidé à leur création. On souhaite aussi que désormais ils soient systématiquement utilisés dans les articles et travaux citant des textes de notre ancienne littérature. Ce complément contient aussi une description bibliographique simple et commode d'un grand nombre d'éditions avec les données essentielles que sont date et localisation de l'œuvre, date et localisation des manuscrits de base. Le tout est parfaitement informé.

La description des sigles [col. 1-406] est suivie de très précieux index: classement chronologique de tous les textes [col. 413-442] qui vont de 842 à 1561; classement géographique des textes actuellement localisables [col. 443-458]: dans un domaine particulièrement ardu le résultat est très satisfaisant. Certes le titre de Scriptae ne convient pas puisqu'on ne considère pas seulement la langue des mss mais aussi et surtout celle des œuvres (cf. par ex. le cas de SSagOctS classé à juste titre dans le Sud-Ouest v. RF 112, 461 alors que le ms. de base est picardisant). On pourra encore discuter divers cas particuliers: le plus surprenant est de trouver AimonFlH dans l'Est. On s'efforcera aussi de localiser plus finement plusieurs textes attribués en picard: BodelNicH, VMortAnW et AdHaleFeuillD par exemple prendraient mieux place dans le maigre chapitre Artois. L'importance du chapitre anglonormand ne doit pas faire illusion, elle est due à plusieurs facteurs qui grossissent la part déjà importante des textes anglo-normands, à savoir le caractère très typé de ces textes, la prédilection du DEAF pour eux et l'existence de l'excellent AND (que le DEAF appelle Stone); - impressionnante table des mss [459-524]; - table alphabétique des noms d'auteurs médiévaux [525-530]; - table alphabétique des noms d'éditeurs et de chercheurs [531-566]; - table des concordances avec les sigles du TL [567-593], de l'AND [593-598], du FEW [598-610], avec les numéros de Bossuat [610-627], de Holmes [628-632], de Woledge, Vising, LevyTrés et Stein [632-638].

En appendice on trouvera d'utiles tableaux de concordances entre mss (ou éditions) et éditions pour divers textes, parmi lesquels on citera le Roman d'Alexandre, Guillaume Guiart, Fouque de Candie, l'Ovide Moralisé et la Vie des Pères.

Ce travail, qui doit prendre place désormais sur la table des médiévistes et pas seulement sur celle des utilisateurs du DEAF, facilitera donc grandement la tâche des chercheurs et son auteur a droit à nos remerciements et à nos félicitations.

Gilles ROQUES

Dominique BILLY, L'architecture lyrique médiévale, Montpellier (Section Française de l'Association Internationale d'Études Occitanes), 1989, 24*+296 pages.

Il s'agit d'un livre sur la métrique médiévale du domaine gallo-roman (occitan et français), et son titre compare cette discipline à une «architecture». Rappelons, tout d'abord, la structure des nefs gothiques: des réseaux d'arcs et de voûtes où tout se

tient, et où l'écroulement d'un pilier menacerait tout l'ensemble. Est-il vrai, comme le chante Anne Sylvestre, que sans les chants des troubadours les cathédrales n'auraient pas été possibles? Il est trop osé de l'affirmer, mais il y a quelques similitudes entre l'architecture et la lyrique du Moyen Âge.

Les érudits romantiques qui ont découvert les œuvres des troubadours après quelques siècles d'oubli n'ont accordé qu'une place secondaire à leur versification. Ils étaient plus intéressés par les grandes questions de la langue, du style et des sources littéraires. Et puis, habitués à une versification en petits couplets à rimes indépendantes, où seulement les tercets témoignaient d'un ancien système de concaténation, ils auraient jugé bien bizarres les répétitions de rimes et les liaisons strophiques que les poètes de ces temps-là pratiquaient si fréquemment: c'était, bien sûr, l'enfance de la poésie romane, encore vacillante en ses premiers pas.

Du moins le croyaient-ils. Or quelques traités de poétique, contemporains des chansons, nous apprennent qu'il ne s'agissait pas de puériles fantaisies, mais d'un art très élaboré. Il y avait des règles précises pour chaque genre de poésie, qui prévoyaient aussi les principales façons de lier les rimes dans le couplet et entre les couplets. Ces mêmes traités classifiaient ces règles selon une nomenclature qui égrène coblas singulars, unissonans, doblas, alternas, capcaudadas, rims capfinits, maridats, derivatius, refranh... Ce sont les termes, bien ou mal compris, dont on use toujours pour décrire la versification de la poésie lyrique médiévale.

Le célèbre Répertoire métrique de la poésie des troubadours d'I. Frank (1953) a imprimé sa marque à ce genre d'études: il a fixé un système de notation bref et précis à l'aide duquel il a catalogué par ordre alphanumérique de schémas tout le corpus des troubadours. En accord avec les anciennes poétiques, son axiome était: «Il n'y a pas de rime sans vers ni de vers sans rime», et les rapports interstrophiques (singulars, unissonans, doblas ou alternas) étaient toujours notés au niveau rimique en considérant l'ensemble de la cobla.

Il rendait compte ainsi de la plupart des pièces connues, mais les rapports établis par les rimes au sein de la chanson étaient parfois plus complexes, et il y a encore des rapports à différents niveaux (phonétiques, lexicaux), qui coexistent avec la rime en fin de vers. Il manquait, donc, un compendium pour résumer tous ces cas si difficiles à décrire au moyen d'une notation conventionnelle. C'est la charge que s'est assignée D. Billy, spécialiste de la métrique médiévale et amateur de littérature potentielle.

Après les deux premiers chapitres, où l'auteur donne ses définitions de la morphologie des formules strophiques (puisqu'on a toujours affaire à des pièces à plusieurs couplets) et du concept de réseau comme la trame qui embrasse toutes les strophes, il nous introduit dans les différents niveaux qui peuvent le constituer: le rimique (le plus important, où il y a encore bien de choses à dire); l'infrarimique (des allittérations et des assonances cachées sous la rime; ces procédés sont guère prisés par les anciens troubadours); le D-rimique (c'est-à-dire constitué par les couples rimiques spéciaux déterminés par des rims derivatius au sens des leys d'amors, c'est-à-dire des rims maridats catalans); le lexico-rimique (que, selon Billy, il ne

faut pas confondre avec le mot-refrain strict puisque c'est le dernier mot de chaque vers qui fait l'objet d'une permutation); le dérivationnel (c'est-à-dire constitué par les rims derivatius eux-mêmes), et le phrastique (tout le vers serait répété, les refrains exceptés; on n'en trouve que de rares exemples). Nous avons donc cinq types de réseaux qui se mêlent parfois à la rime, pour la renforcer et même s'y substituer.

A travers ces chapitres l'auteur fait une recension exhaustive et systématique des modes de liaison interstrophique qui entraînent un réseau régulier, et aussi des infractions à cette régularité, puisqu'elles montrent une impuissance ou une lassitude dans le désir de continuer le jeu jusqu'à la fin. Comme il faut s'y attendre, l'auteur met en relief la rétrogradation et la circulation des rimes, et s'attache aux sommets les plus réussis de ces figures, telles les chansons d'Arnaut de Mareuil (PC 30,26), de Peire Vidal (PC 362,42 et PC 364,29, avec son pentimento après la deuxième strophe), d'Arnaut Daniel (PC 29,14, devenue la «protosextine» malgré lui), de Raimbaut d'Aurenga (PC 389,17 et PC 389,3), et d'autres artisans du vers qui ont donné au trobar ric toute sa raison d'être.

La taxinomie et la nomenclature sont toujours les problèmes les plus ardus que pose une classification. En ce cas, l'auteur disposait d'une nomenclature traditionnelle assez précise qu'il a su compléter (et pour établir plus aisément ces nouveaux concepts, le livre inclut des index terminologiques), mais il ne s'arrête pas là: la description des phénomènes est complétée par des formules qui semblent tirées de la théorie des conjoints et des cadres exposant le rimarium des pièces choisies à titre d'exemple. Parfois, comme on le lit à la page 209, il évite ainsi «l'embarras d'une description verbale qui ne pourrait qu'être d'une décourageante prolixité».

Toutes les pièces sur lesquelles est édifiée l'Architecture appartiennent aux domaines gallo-romans: elles sont l'œuvre de troubadours, de trouvères et de l'école des Leys d'amors. Il est vrai que Billy voit un héritage des troubadours dans la plupart des littératures occidentales, lorsqu'il se réfère à «l'esthétique courtoise des troubadours, largement imitée par les trouvères, influençant les plus grands des Minnesinger, admirée de Dante et laissant son empreinte dans la lyrique des trobadores galégo-portugais comme dans celle du Dolce Stil Nuovo...» (p. 19*). Mais il oublie les adeptes les plus fidèles de ces postulats: ceux de l'école catalane du XIVe et du XVe siècles. Or, les seuls Catalans retenus dans le livre sont les troubadours classiques et ceux qui ont eu des rapports avec les jeux de Toulouse. Dommage, la faute n'en incombe pas à Billy, mais à la mauvaise diffusion des études sur le domaine catalan. Remarquons à ce sujet une petite erreur qu'on lit à la page 92, empruntée peut-être à la source qu'il cite: Jordi de Sant Jordi n'est pas le premier à composer toute une poésie en estramps (vers sans rime); Andreu Febrer en avait composé une autre presque trente ans avant lui, à la fin du XIVe siècle, et je ne crois pas que l'innovation soit due à Febrer.

En conclusion, ce livre nous montre une conception de la poésie très éloignée de celle du Romantisme, parce que l'inspiration n'y tient qu'une faible place et que la soumission à la norme y est fondamentale. Et pourtant ce sont ces procédés qui ont porté l'amour courtois aux sommets du lyrisme, tout en risquant de tomber

dans les plus noirs abîmes de la rhétorique. Le système n'est pas en cause, mais bien son application. En vérité, la métrique des troubadours, cette architecture lyrique, avec tous ses degrés, de la plus grande simplicité à la plus extrême complication, s'est révélée comme un des plus précis et précieux instruments posés par l'esprit humain au service de l'art.

Jordi PARRAMON

Il trovatore Raimon Jordan. Edizione critica a cura di Stefano ASPERTI, Modène, Mucchi Editore, coll. «Subsidia» al «Corpus des troubadours» 12 (Unione Accademica Nazionale, Roma) / Studi, Testi e Manuali 14 (Dipartimento di Studi Romanzi, Università di Roma «La Sapienza»), 1990, 568 p.

Ce fort volume rend obsolète la plaquette que Hilding Kjellman avait consacrée, il y a soixante-dix ans, aux œuvres du vicomte de Saint-Antonin (*Le Troubadour Raimon Jordan*, Upsal/Paris, 1922, 141 p.; table de concordance PC/Kjellman/Asperti, p. 13).

L'introduction [15-128] est extrêmement fournie et apporte tous les éléments souhaitables sur la biographie de Raimon et le contexte historico-littéraire [15-66], sur les thèmes, les formes métriques et la langue [67-111] (analyse métrique détail-lée [79-99]; sources d'inspiration, surtout BernVent [107]), enfin sur la tradition manuscrite et les critères d'édition [113-128]. L'influence, non négligeable, exercée par Raimon Jordan, notamment sur le «groupe de Sarlat» (AimSarl, GrSal, ElCairel), est dégagée de façon remarquable [107-111].

La seconde partie [127-491] contient l'édition des deux versions de la biographie [131-134] (d'après Boutière/Schutz; sans apparat) et des douze textes du poète (PC 404, 5, est évidemment écarté) [135-491]. L'édition de chaque texte poétique contient, en introduction, la liste des mss. et des éditions, le schéma métrique, et, pour les pièces qui ne sont pas contenues dans le seul C, une discussion très serrée de la tradition. Dans les pièces livrées par plusieurs mss., chaque strophe est commodément disposée sur une page, l'apparat critique, divisé en trois étages [124-126], se trouvant au bas. Le texte critique est construit - l'édition est d'inspiration «néo-lachmanienne» [122] - avec une précision méticuleuse: bon nombre de passages sont renouvelés. Pour les traits de surface, C est utilisé comme manuscrit de base, moyennant quelques interventions [126-127] (liste des graphies de C rejetées pp. 127-128). Après la traduction de la pièce en italien, on lit des notes très abondantes, qui fournissent, sur chaque lieu discuté ou commenté, un véritable dossier où se déploie l'admirable érudition de l'éditeur. Toutes les questions d'établissement et d'interprétation y sont soulevées et les arguments de toute sorte (relatifs à l'ecdotique, à la syntaxe, au lexique, à la morphologie, à la thématique, aux influences littéraires, etc.) sont pesés avec un soin extrême: la (très belle) reconstruction joc en I, 15 (ioy CABD, loc IK) est, par exemple, argumentée sur près de deux pages et demie [155-158]; et deux vers (XII, 26-27) peuvent être scrutés au long de neuf

pages [462-470]. A ce compte, certaines notes prennent un tour quasi monographique — il n'est fait grâce d'aucun détail, ni d'aucun rapprochement, au lecteur qui, d'ailleurs, ne s'en plaindra pas: c'est toute la littérature occitane médiévale qui est revisitée à partir de l'œuvre de Raimon (à preuve, une quarantaine de citations littéraires pour éclairer XI, 11-12 [396-397], ou une schedatura exhaustive de esse/aver ops dans la langue littéraire [467]).

P. 126: nous ne voyons pas pourquoi on emploie j dans cujar et pojar, mais i dans aiut (XIII, 23) ou peiur (IV, 21). - P. 132: bien que les vidas situent la ville en Caersi ou dans l'evesquat de Caortz (mais A dit Rozerge; v. éd. Boutière/Schutz), Saint-Antonin relevait de l'évêché de Rodez; sauf erreur de notre part, l'éditeur ne signale pas le fait. - Pp. 150-151 (I, 2): la discussion en faveur de casatz « (servo) assegnatario di una terra o tenuta» est convaincante; aussi la conclusion («È possibile che RmJor abbia giocato ad arte sull'ambiguità [...] fra le due possibilità concorrenti, cazatz et cassatz») nous paraît-elle inutilement subtiliser. - P. 314: citer FEW 24, 216-7, plutôt que le volume I. - P. 346 (VIII, 13): on attendait une note plus développée sur le binôme do et autrei, qui semble caractéristique du formulaire juridique des chartes (cf. p. 312, note à VI, 23; p. 365, note à X, 13, où pour ab bona fe, on peut citer Brunel 200, 2 et 306, 2): dans les recueils de Brunel, la formule donar et autreiar se trouve dans six textes rouergats (dont quatre provenant de Bonnecombe) et trois textes quercinols (Brunel 93, 6; 95, 6; 276, 1, 26; 298, 64, 66; 334, 12; BrunelS 408, 5; 482, 3; 510, 3; 520, 3). - P. 361, X, 33: on lit plius dans le texte édité, mais pliu dans la note p. 367 et au glossaire s.v. fe et [pliure]; = Kjellman VI, 33: pliu.

Un glossaire [493-540] et un index des noms propres [541] complètent ce remarquable travail. Le vocabulaire de Raimon Jordan ne réserve guère de surprises au linguiste: on notera cependant barta n.f. «taillis» (XIII, 2; exemple déjà connu), qui est un mot surtout vivace dans le sud et l'ouest du domaine occitan (cf. DAO 474; FEW 1, 262a; NègreTGF § 3914), et essendre v.tr. « enflammer (le cœur) de passion» (IX, 31), exemple non signalé jusqu'ici d'un type qui pourrait avoir également un caractère régional (au sens large). Le glossaire de St. Asperti est d'autant mieux venu que l'édition Kjellman en était dépourvue; il est bien conçu et très bien réalisé: exhaustif, il détaille notamment tous les emplois des mots grammaticaux, tient compte de la varia lectio, et se montre attentif aux contextes; beaucoup de questions de sémantique lexicale sont, en outre, discutées dans les notes, qui recèlent souvent des attestations complémentaires originales, en particulier pour la syntagmatique. Trois légers regrets seulement sont à exprimer: - les diminutifs se cachent sous le mot de base (auzelletz s.v. [auzel], chansoneta s.v. chanso) où on leur accorde, un peu bizarrement, le même statut qu'aux formes fléchies; de même le substantif bella est enregistré (mais non défini) sous bel adj.; - les mots tant soit peu dignes d'intérêt sur le plan lexicologique auraient pu bénéficier de références à la lexicographie occitane et au FEW; - il manque quelques renvois aux notes (lire IV, 17^{r*} s.v. aculhir, IV, 18^{r*} s.v. amic, III, 31^{r*} s.v. ferir, VII, 14^{r*} s.v. [renhar], III, 1^{r*} s.v. sebrar); lire aussi II, 2^{r*} s.v. [casar], XI, 16* var. s.v. ostage.

En revanche, le court index onomastique [541] doit être souvent corrigé: — Bels Deziriers: le texte porte Bels-Deziriers (XI, 49); la seconde mention dans l'Index (Bels Dezieriers) est fautive; — Bon-Cor est, au contraire, édité Bon Cor (XIII, 39); — il manque Elena (VIII, 28); — [Hero]: VIII, 31] VIII, 30; — Jordan: IX, 37] IX, 30; — Mon-Dezir: la seconde mention dans l'Index est Mon Dezir contre Mon-Dezir dans le texte (II, 6, 48); — Raimon: IX, 30] IX, 37; — nous avouons ne pas comprendre comment Guari (VI, 49; VIII, 31), Garin (XI, 57), Jordan (IX, 1, 30, 43), Raimon (IX, 1, 15, 30, 43), cas régimes en apostrophe (cf. JensenSyntax § 57), peuvent être considérés comme des cas sujets.

On trouvera à la fin du livre la liste des sigles désignant les troubadours [543-545], la bibliographie [545-565] et un index des lieux discutés appartenant à d'autres poètes [567-568].

L'édition procurée par Stefano Asperti fait considérablement progresser le texte et l'exégèse. A tous égards, on peut la considérer comme pratiquement définitive.

Jean-Pierre CHAMBON

Peter V. DAVIES, *Glanures occitanes* recueillies dans trois livres d'Heures (fin XIV^e - XV^e siècles), University of Glasgow — French and German Publications, 1993, 108 pages.

Élégante et minutieuse présentation de fragments en langue vulgaire de textes et de prières occitanes, tirées de trois livres d'Heures. Le premier contient des actes de naissance et de baptême de trois enfants, griffonnés sur le ms., à Arles (1), entre 1470 et 1481. Les rubriques du second, souvent rédigées en rouergat, encadrent des prières latines. Le troisième contient cinq petites prières en occitan, copiées, sinon composées, aussi en Rouergue. L'étude linguistique est bien informée [48-64]. L'ouvrage se clôt par un glossaire exhaustif [81-90] et une table des noms propres [90], ainsi que par des index.

Gilles ROQUES

Jean de VALÈS, *Pastorales*, *psaumes et pièces fugitives*, édition critique par Jean EYGUN, Montpellier, Section Française de l'Association Internationale d'Études Occitanes (4 bis, rue Denise, F-34000 Montpellier), 1992, 157 pages.

Ce volume, élégamment présenté, inaugure la collection «Éditions de textes» publiée par la Section Française de l'Association Internationale d'Études Occitanes. Il permet de découvrir une partie méconnue de l'œuvre de Jean de Valès: Lous set

⁽¹⁾ Profitons de l'occasion pour signaler la publication d'un intéressant choix de documents écrits à Arles au 15° s. dans le Bulletin S.E.H.T.D. 1989⁴, par M. R. Bonnet et Ph. Rigaud, sous le titre A Messenhors los Consols d'Arle, Letras a la cientat d'Arle, La Seyne, 39 pages.

salmes penitencials de Dabid [31-69], la Pastouralo de Moussu Valés [71-109] et sept «Pièces fugitives» [111-153]. Figure importante de la Renaissance toulousaine, Valès «n'a jusqu'à présent pas eu de chance» (R. Lafont / Chr. Anatole, Histoire de la littérature occitane 391): aujourd'hui, l'unique exemplaire de l'impression des Psaumes (1652) est introuvable [14] et des manuscrits autographes «actuellement inaccessibles sont très probablement conservés dans une collection particulière de l'Albigeois» [15]...

Les premières pages [9-12] nous disent ce qu'on sait de la biographie du poète: prêtre obituaire, docteur en droit et en théologie, 1593-1661, né et mort à Montech, Tarn-et-Garonne (v. Georges Passerat in: Chr. Anatole (éd.), Peire Godolin 1580-1649, 1983, 77-84). J. Eygun donne ensuite la liste des œuvres et des mss [13-20] et étudie «La fortune littéraire de Jean de Valès» [21-28].

Pour les Psaumes de la pénitence [31-69], l'éditeur suit le ms. I (une copie de l'impression de 1652 exécutée au 19e siècle); il ajoute que «les erreurs évidentes de copie du manuscrit I sont corrigées grâce au manuscrit A de Lourdes» [32], exécuté au 17e ou au 18e siècle [16]. On constatera toutefois qu'un bon nombre des émendations apportées à I ne relèvent pas d'« erreurs évidentes de copie », et auraient donc demandé à être discutées et justifiées. Nous ne voyons pas, par exemple, la raison de corriger criticurs en critiqués (p. 35, 1. 19), et, p. 37, v. 15, on peut conserver deis, cf. p. 59, v. 35. Au-delà de ces vétilles, qu'on pourrait multiplier, signalons deux cas plus graves où l'éditeur altère, nous semble-t-il, la bonne leçon: - p. 55, v. 74, on doit conserver tecado (I), cf. FEW 17, 295b, TAIKNS (LotG. téko f. «tache» pp. 637, 638; Toulouse tecá v.tr. «salir, tacher»), en se gardant de corriger en tacado; - p. 59, v. 64: il faut conserver également abissado de I, car il s'agit du verbe abissá tr. «détruire», employé notamment par Cortète (v. FEW 24, 63b, ABYSSUS); il est visible que abaisado est une lectio facilior. Parfois, au lieu de corriger mécaniquement par A, on aurait pu s'interroger sur la leçon du modèle que les fautes de I laissent transparaître: ainsi, p. 45, v. 30, la leçon de A, roire, inviterait peut-être à supposer r < e > ire dans le modèle. P. 39, v. 35, en revanche, il semble préférable de lire quan m'y souy reclamat (cf. A), la leçon adoptée (qu'en m. s. r.) aurait au moins besoin d'être justifiée en note. Par ailleurs, il était sans doute permis, p. 41, v. 14, de corriger en pardounats; - p. 47, v. 52, et 57, v. 8: point à la fin du vers; - p. 59, v. 54; peut-on conserver foudomen « fondement »?

En ce qui concerne La Pastorale [71-109], le texte (peut-être trouvé, inachevé, dans les papiers de l'auteur à sa mort [71]), est «conservé par de nombreux manuscrits» [71], sans qu'on nous précise lesquels (à rechercher p. 16 sqq.). L'éditeur se contente de «pr[endre] pour base» A (copie «XVIIe ou XVIIIe siècles» [16]), l'apparat (qui tient en huit lignes, p. 109) mentionnant à deux reprises d'«autres mss». Quelques remarques sur l'édition: p. 75, v. 14: nous ne voyons guère comment on justifie abrién «avril»; — p. 75, v. 17: escapilhats («autres mss» escampilhats) paraît devoir être aussi corrigé; — p. 77, v. 51: lire ma 'squérro; — p. 79, v. 91: lire que? — p. 95, v. 405, 410, 411: -1; — p. 107, v. 638: peut-on conserver countoutés pour countentés?

Quant aux pièces fugitives [111-153], il faut attendre l'apparat de la dernière pièce [153] pour pouvoir supposer qu'elles sont éditées d'après A et que H a été utilisé. Remarques: — p. 113, v. 26: +2; — p. 115, v. 64 (le récéssari et l'incidént): l'éditeur traduit récéssari par «rescisoire» (ce qui semble peu vraisemblable sur le plan linguistique); une correction nécéssari donnerait un sens meilleur; — p. 127, v. 6: -1; — p. 143, v. 33: -1.

D'une façon générale, on aurait souhaité une élaboration philologique plus poussée (notamment une caractérisation plus détaillée des mss). Il semble, en particulier, que l'éditeur ait décidé de s'en tenir à la ponctuation des mss. C'est, pour la Pastorale surtout (où des strophes entières sont dépourvues de ponctuation), se dérober à l'un des offices qu'on attendait de lui: marquer la structure syntaxique et l'organisation narrative du texte. Il faut, par exemple, p. 93, v. 364, ponctuer ainsi: Las! Qui és plus counbatut que mi?, et mettre, p. 97, les vv. 442-443 entre tirets (ou entre parenthèses) avec un point d'exclamation à la fin de 444. Autre élément d'un toilettage minimal: malgré ce qui est dit p. 29 (« Nous avons [...] transcrit j pour i, en suivant l'usage moderne, lorsque c'était nécessaire»), on lira: - p. 87, v. 253: Jutjo; p. 89, v. 306: mainatjéro; - p. 93, v. 359: oubjéct (et v. 360: lire subjéct); - p. 105, v. 599: roujo; - p. 117, v. 81, 82: mainatjés, lenguaje (cf. aussi p. 125, v. 2, 3; p. 137, v. 7; p. 139, v. 45; p. 141, v. 91, 92); - p. 131, v. 79: sivé Majourét. Lire aussi, p. 125, v. 20, Bouysales, et p. 141, v. 84, Mar Roujo (avec majuscules). On aurait pu également introduire quelques diacritiques rendus nécessaires par les habitudes graphiques des textes: desplazé et plazé (p. 97, vv. 439, 440); tantòs (p. 37, v. 33), aissò (p. 61, v. 77), acò (p. 67, v. 19); alprès (p. 91, v. 331), rousiè (p. 107, v. 628), garabéilhès (p. 149, v. 53), etc. La Table des matières [157] est insuffisante.

La traduction en regard, qui entend «éclairer le texte original en le suivant au plus près» [29], est utile. Mais c'est trop souvent un mot à mot (dol = «deuil» p. 89, v. 289, p. 95, v. 401; lebi Pauleto = «je lève Pauleto», pour «je soulève Paulette», p. 97, v. 458; a belis cops de pés = « par de beaux coups de pied » p. 143, v. 16) qui n'éclaire pas toujours véritablement le sens. Ce mimétisme est surtout gênant quand le traducteur retranscrit littéralement des francismes du texte tombés en désuétude ou ayant changé de sens en français actuel: par exemple, p. 131, v. 96, où afféctiu a le sens d'« ardeur à faire quelque chose » (nous ne croyons pas que beaucoup de lecteurs reconnaîtront ce sens dans la traduction affection); ou encore p. 93, v. 363, où metre la piuse din l'aureilho est traduit par «mettre la puce à l'oreille»: la valeur de la locution, dans le texte, est «provoquer le désir amoureux», qui a été celle du français, mais est depuis longtemps sortie de l'usage (ce sens était déjà archaïque à l'époque de JValès); de même, p. 95, v. 426, où perruquo, qui a ici le sens ancien de «chevelure», est traduit par «perruque». Il arrive parfois que la traduction doive être elle-même glosée [62, n. 2; 140, n. 1] pour être intelligible. Quelques remarques de détail: - p. 35, l. 15: la Militanto étant ici une ellipse pour la Gleiso militanto, il peut paraître maladroit de traduire par «milice»; - il est gênant que gorjo (p. 55, 80: Que ma lenguo sio mudo, é ma gorjo se cale; p. 57, v. 25: Ma gorjo fa despéy de fort petitis mosses) soit traduit

deux fois par «gorge» là où il signifie visiblement «bouche» (v. FEW 4, 332a, GURGES; ALF 151); — p. 77, v. 55: rouilhous n'est-il pas à comprendre «de la couleur de la rouille (ici: roux)», plutôt que «galeux»? — p. 77, v. 58: sas gautos fréulos coum un gan est traduit par «ses joues frêles comme un gant» (plutôt «très délicates», cf. dous / souple coume un gant dans M); — p. 131, v. 76: il faut rendre le NL Finio par Finhan (trad. «Finio»); — p. 139, v. 40: on ne voit pas comment on peut comprendre saulats ([lors d'une inondation:] toutis nostrés prats soun saulats) dans le sens de «saucés»; il s'agit du p.p. de saulá «recouvrir de sable» (cf. Golfech saulá «couvrir de sable et de vase (un pré)» FEW 11, 16b, SABULO); — p. 143, v. 33: pour éviter la rime du même au même, ne faut-il pas comprendre béyré comme un infinitif substantivé (cf. besi, v. 35)?

La traduction, d'ailleurs, ne peut remplacer ni une introduction linguistique (il n'y en a pas), ni un glossaire (il n'y en a pas), ni même des notes exégétiques développées (celles consacrées à la Pastorale [108] sont vraiment minces). La phonétique (grop poutou p. 97, v. 446), la morphologie et la syntaxe (p.p. pl. du type cargadis; doulan «où»; nou... brico p. 35, l. 19; repausat que me souy p. 93, v. 355; périphrase du type bau béire p. 77, v. 46... traduite par le présent, mais par le prétérit p. 107, v. 651), la formation des mots (gorjo féndut p. 87, v. 265), le vocabulaire (agniscat «jeune agneau» p. 89, v. 277; amigat p.p.-adj. «épris (des muses)» p. 113, v. 4), sans parler de la versification, demandaient pourtant à être étudiés (sur le modèle, par exemple, des travaux du chanoine Nègre), et cela d'autant plus impérativement que nos connaissances sur l'occitan des 16°, 17° et 18° siècles demeurent très parcellaires.

En somme, il faut remercier l'éditeur d'avoir rendu accessible une partie de l'œuvre de Jean de Valès, mais aussi souhaiter que les futurs volumes de la collection de la Section Française de l'Association Internationale accordent pleinement aux textes à paraître (v. la liste des publications annoncées en p. 2 de couverture) l'attention qu'ils méritent au plan philologique comme au plan linguistique.

Jean-Pierre CHAMBON

CHRETIEN DE TROYES, Le Roman de Perceval ou Le Conte du Graal, édition critique d'après tous les manuscrits par Keith Busby, Tübingen, Max Niemeyer, 1993, XCI - 583 pages.

Depuis A. Hilka (1932) on n'avait plus tenté une édition critique du Conte du Graal. Les éditions Roach et Lecoy ont fait connaître deux excellents témoins mais elles ont renoncé à retrouver le texte de Chrétien. Busby a osé cette quête qui semble revenir à la mode. Il ne faut pas se dissimuler qu'il s'agit d'un travail austère qui nécessite rigueur et finesse. D'entrée, nous pouvons en saluer la réussite. Nous disposons de la totalité du texte du Conte du Graal tels que l'ont livré les mss et nous pouvons lire un texte plus proche du texte originel que celui de n'importe laquelle des versions du 13e siècle. Certes Busby n'a pas essayé, tel Foerster, de réécrire le texte dans le champenois prêté à Chrétien et il nous donne un Conte du Graal quel-

que peu picardisant puisqu'il a choisi comme ms. de base le ms. BN fr. 12576, déjà publié par Roach, mais en le corrigeant assez largement.

L'introduction décrit très précisément tous les mss [IX-XXXIX] et s'efforce de les classer [XL-XLVIII]. Elle présente ensuite toutes les éditions antérieures [XLVIII-LII]. Elle dévoile alors ses principes [LII-LXIV] en assumant la part de subjectivité ou de responsabilité de l'éditeur face à l'œuvre. Elle se clôt par le relevé des faits saillants de la langue de l'auteur et du copiste du ms. de base [LXIV-LXXVIII]. La bibliographie est solide [LXXIX-XCI].

Le texte se lit aisément dans un apparat critique à deux étages (leçons rejetées; variantes). Les interpolations sont rejetées en appendice [395-418] mais il y en a encore quelques-unes éditées dans les notes. Les notes [419-537] justifient minutieusement les choix faits dans l'établissement du texte; on supprimera seulement la note au v. 7195 qui repose sur une distraction. Un index exhaustif des noms propres [539-543] précède un glossaire qui donne toute satisfaction [545-583] mais qui aurait pu être complété en y enregistrant les renvois aux commentaires lexicaux consignés dans les notes.

Il n'est donc pas douteux que cette édition qui fait accomplir un beau progrès au texte de Chrétien, sera désormais l'édition de référence pour les littéraires et aussi pour les lexicologues, qui ont besoin d'essayer de savoir quels sont les mots qu'il est plausible d'attribuer au poète. Édition de référence signifie aussi édition à contester, ce qui pourra être fait plus commodément encore quand auront paru les autres éditions critiques des œuvres de Chrétien qui sont actuellement annoncées.

Gilles ROQUES

Yorio OTAKA, éd. de la *Grande Charte de Jean sans Terre*, in *Lexique des premiers documents romans* - in *Studies in Language and Culture* - n° 19 - 1993 - pp. 193 à 217 - Faculty of Language and Culture - Graduate School of Language and Culture - Osaka University - Japon.

Dans cet article, Y. Otaka édite le texte vernaculaire français de la Magna Carta, assez court, mais d'une importance historique et linguistique certaine, d'après la photocopie du manuscrit Y 200 de la bibliothèque municipale de Rouen. Il le fait avec un soin méticuleux: indication du foliotage, du développement des mots abrégés et de l'ajout de quelques lettres. Cette édition est précédée de quelques considérations sur la langue du texte parmi lesquelles les graphies et les particularités syntaxiques tiennent la place la plus importante. Elle est suivie d'un index de tous les mots du texte. Je dis bien, un index, pas un glossaire. Il s'agit d'un vocabulaire usuel ne présentant pas dans l'ensemble de grandes difficultés; tout de même, certains mots, par ex. l. 109 hundrez, walpuzac, auraient bien mérité une petite note explicative. Ces index est classé par catégories grammaticales et lemmatisé. L'ordinateur a permis un inventaire exhaustif, et le numérotage de chaque ligne des renvois

faciles. On peut regretter qu'une brève notice n'ait pas situé le texte dans son contexte historique et montré son intérêt, mais se réjouir de voir un collègue japonais s'intéresser si passionnément à notre ancienne langue.

Jacqueline PICOCHE

The Lyrics of RICHARD DE SEMILLI, A Critical Edition and Musical Transcription, par Susan M. Johnson, Binghamton, New York (Medieval and Renaissance texts and studies, 81) 1992, 97 pages.

Un de nos plus anciens trouvères n'avait pas été édité depuis quatre-vingt-dix ans. Cette lacune est maintenant comblée. Le bagage poétique de notre trouvère est varié: six chansons d'amour (dont deux popularisantes), trois pastourelles (dont une présente en outre le thème de la malmariée) et un fragment d'un Tournoiement des dames. L'édition qui porte la marque de l'école de S.N. Rosenberg et de H. van der Werf (pour la musique) est très satisfaisante. Elle se fonde pour 9 pièces sur le chansonnier K, pour 2 sur le chansonnier P et pour le Tournoiement sur le chansonnier X, unique témoin. L'introduction dégage bien l'originalité et la diversité du trouvère. Le texte n'appelle que trois remarques: 5, 36 garder l'ainzjornee cf. TL 1, 249, 25; -7, 46 lire biau cop au sens de «succès» et corriger le gloss. s.v. biaucop; -10a, 10 n. traduire le greigneur bruit par «le plus grand cortège». Le glossaire est ample et méthodique. On corrigera for cité sous fuer: il s'agit du ribaut de for cf. TL 3, 2050, 25. On supprimera enfin la vedette laier qui n'est pas justifiée.

Gilles ROQUES

L'Histoire des moines d'Égypte suivie de La Vie de Saint Paul le Simple, édition critique par M. Szkilnik, Droz (Textes Littéraires Français, 427), Genève, 1993, 193 pages.

Wauchier de Denain a dédié vers 1210 au Comte Philippe de Namur une compilation de textes hagiographiques, contenue dans un ms. de Carpentras (milieu 13° s.; teinte picarde). L'éditrice a tiré de ce ms. la traduction de l'*Histoire Monachorum in Aegypto* de Rufin d'Aquilée et celle de la Vie de Saint Paul le Simple, qui en constitue le chapitre 31. Elle donne aussi les variantes des autres mss connus, le plus souvent inférieures. L'introduction présente l'auteur (1) [7-10], l'œuvre [10-11] et les mss [11-27]. Elle décrit sommairement la langue du ms. de base [27-32] et se termine par une analyse littéraire [34-44] qui dégage l'intérêt de cette première traduction de vies de saints en prose française.

Le texte est très correctement édité: 98 apparat lire 25 au lieu de 26; -132,6 sembloiz est une faute d'impression pour sembloi $t^{(2)}$; -144,26 pas de virgule après endurcist. On notera surtout deux graves fautes de lecture (2) qui ont engendré deux

⁽¹⁾ En ce qui concerne l'attribution à Wauchier de Denain de la 2^e Continuation de Perceval v. CorleyCont² 64-67.

⁽²⁾ Leçons vérifiées dans le ms.

monstres dans le glossaire: 87,16 combusies lire combrisies et 94,14 d'esleverie lire de desverie. A propos du glossaire, quelques remarques sur les régionalismes du texte: j'ai naguère attiré l'attention sur senat «sénateur» R 100, 115-117 cf. aussi RLiR 57,302; - chatoire est aussi régional cf. FEW 2,333a. Quelques corrections: abitable, on trouvera des attestations plus anciennes ds GdfC, FEW et TLF; amender en 69,30 on n'a pas amender sa vie mais amender seul; - amolir non «rendre tendre» mais «devenir t.»; - aproismier, B a en fait aprimoient; - aventure (par -), éviter de traduire par «par hasard» qui ne convient pas à 75,5 et 88,20 où le sens est «il se trouve que; il advient que» et dans s'il advenoit par aventure 132,4 la notion de hasard me paraît absente; - cors la définition «finir le cours de sa vie » doit être présentée ainsi: «finir le cours (d'une vie)»; - desroi plutôt «arrogance»; - ée préférer une vedette ees plur.; - entendre a en 106,25 signifie «s'efforcer de»; - flueve en 80,25 il s'agit de flum; - fruiz de penance ne signifie pas «bon résultat» mais «actes de pénitence» cf. aussi fruit d'umilité 62,15 «acte d'humilité»; - germon signifie «pousse (d'une plante)» cf. DEAF G 573,11; - laire est une vedette qui n'est pas justifiée; - memoire ds issir fors de sa m. a le sens de «bon-sens», de même dans estre fors de sa m. 74,5; - patible peut-être plutôt «qui fait souffrir»; - raison lire 145,28; - seignier ne signifie «montrer du doigt» que dans seignier au doit; - soplanté plutôt «dépossédé»; tordre n'a rien à voir dans tort subj. prés. 3 de torner; - usage, estre a u. signifie «être mangé» cf. aussi l'expression estre a oés les usages de 98,25 «être à la disposition de qn pour sa nourriture»; - vermisiau, préférer vermisiax de terre « vers de terre»; - voiement « volonté» est un barbarisme, lire l'avoiement « conduite ».

Terminons par quelques ajouts: mel, ds aler mel 55,2 «être dans les douleurs de l'enfantement» (cf. aussi RLiR 50, 284); — meür, venir a m. age 88,1 (1^{re} att.); — premerains, a.p. 70,8 «au début»; — sec, dans aler a sec pié 50,18 (1^{re} att. cf. RLiR 50, 286).

Gilles ROQUES

Martha KLEINHANS, «Lucidere vault tant a dire comme donnant lumiere», Untersuchung und Edition der Prosaversionen 2, 4 und 5 des Elucidarium, Max Niemeyer (Beihefte zur ZrP, 248), Tübingen, 1993, X-740 pages.

L'Elucidarium d'Honorius Augustodunensis, composé vers 1100, est une présentation systématique de la doctrine chrétienne. Très vite traduit dans les langues vulgaires, il devint une sorte de catéchisme à l'usage du bas clergé et des laïques. Une équipe allemande, rattachée aux Universités de Würzburg et d'Eichstätt et dirigée par E. Ruhe, a publié toute une série de travaux sur la réception au Moyen Age de cette œuvre. Le présent travail, qui appartient à cette école, étudie trois des versions françaises en prose dont il fournit en outre les éditions. La version 1 doit paraître prochainement. La version 3 a été éditée en 1974 par H. Düwel (sigle du DEAF: ElucidaireIIID).

La version 2 est la plus connue car elle nous a été transmise par le seul ms. Paris BN fr. 1822, qui contient aussi le Secré des Secrés de Jofroi de Waterford (et Servais Copale); on pourra compléter et corriger la présente description du ms. [47-60] par celle donnée par F. Vieilliard ds Bien Dire et bien Aprandre, 10, 193-204. Le ms. date de la fin du 13^e siècle et le scribe lui a donné une coloration wallone dont on trouvera une description [18-22]. Sa version de l'Elucidaire qui date de la même période se caractérise par le même mélange de traits wallons et anglonormands que le Secré des Secrés. Ici en particulier l'emploi du mot mennestracies «instruments de musique» (v. FEW 6, 2, 117b et AND 415b) est clairement anglonormand.

La version 4, qui se caractérise par une traduction mot à mot, date assez probablement du 13° siècle mais elle n'est contenue que dans deux mss. du début du 15° siècle. On peut y trouver quelques traits septentrionaux. Pour le vocabulaire je citerai cuvise « désir, convoitise » et esclat(t)e « lignée ».

La version 5, beaucoup plus libre et moderne, doit dater du 1^{er} t. du 15^e siècle; elle n'a pas de coloration régionale nette.

La part linguistique et philologique du travail est très réduite. L'éditrice s'intéresse beaucoup plus à l'étude de la diffusion de l'œuvre et à son intérêt littéraire et théologique [47-259]. L'édition proprement dite est consciencieuse. Elle donne de façon synoptique le texte latin établi par Y. Lefèvre (mais sans ses variantes), et les trois versions françaises. On pourra relever dans le texte diverses peccadilles telles: I, 69², 16 lire envielhesist; — I, 81⁴, 6 lire entechie (fém.), de même I, 112², 21 lire nettie (fém.) et II, 13², 21 lire acreuwe (merite est fém.); — I, 132⁴, 5 lire especiaulz? — I, 161², 16 lire d'illuques; — I, 196², 15 lire a droiture; — II, 19², 8 lire n'i a. On notera les diverses formes du part. pass. fém. de creer: creee I, 91²/⁴, 6 et I, 70⁴ (forme très rare), creeie I, 70² et cree, I, 70⁵.

Le glossaire montre beaucoup de bonne volonté et d'application mais il ne repose pas sur une réflexion approfondie sur le lexique du texte en sorte qu'il y manque beaucoup de choses qui mériteraient de retenir l'attention du lexicographe. Je me bornerai à souligner quelques difficultés rencontrées à sa lecture: asaiet et assayé se rattachent difficilement à assalir; on préférera, surtout pour le premier, assaier (essaiier); — mailles pourrait être le pluriel de maillet; — mez, l'interprétation de a mez de par a mi de, qui n'est pas théoriquement insoutenable, devrait pourtant être étayée par une étude linguistique car amez de «aimé par» pourrait être préférable; — plus ne peut pas être le substantif pluie, à la rigueur on pourrait accepter d'y voir le part. passé de plovoir mais je préférerai le comprendre comme plus «davantage»; — preste paraît devoir être lu l'apreste; — roagnes n'est pas «araignée» mais roigne «gale».

Au total, un ouvrage qui n'a pas suffisamment approfondi l'aspect lexical de ces traductions.

Gilles ROQUES

FROISSART, Chroniques, Livre I, Le manuscrit d'Amiens, édité par Georges T. Diller, t. 1 Depuis le règne d'Édouard II jusqu'à l'ouverture des hostilités entre le roi de France et le roi d'Angleterre (1307-1340), t. 2 Depuis l'expédition du duc de Normandie en Hainaut jusqu'à la campagne d'Édouard III en France (1340-1346), t. 3 Depuis la bataille de Crécy jusqu'au mariage du duc de Bourgogne avec Marguerite de Flandre (1346-1369), t. 4. Depuis l'offensive anglaise dans le Toulousain jusqu'à une mobilisation préparée par le duc d'Anjou dans le Bordelais (1367-1377), Droz (Textes Littéraires Français, 405-415-424-429), Genève, 1991-1993, 4 vol. LV + 329-400-492-388 pages.

Il faut souligner sans tarder l'intérêt d'une belle entreprise, l'édition des Chroniques de Froissart. Alors que l'édition de la SHF reste en panne depuis plus de 20 ans, G. T. Diller poursuit de très solides travaux (v. ici même 50, 276). Après une édition de la dernière version de l'œuvre, celle du ms. Rome (après 1404), il nous donne celle de ce qui pourrait bien en être la première mouture (peu après 1380).

Le manuscrit d'Amiens qui date de la première moitié du 15° siècle est décrit [III-VIII]. L'éditeur situe ensuite la rédaction qu'il contient par rapport aux autres [IX-XXIII]. Il donne ensuite un aperçu sur le style de l'écrivain [XXIII-XXXI] et quelques éléments linguistiques précis [XXXII-XLVII].

L'édition est élégamment présentée. On aura l'occasion de présenter quelques menues remarques ponctuelles sur le texte et un commentaire plus approfondi une fois que l'entreprise aura été achevée.

Gilles ROQUES

Histoire des Seigneurs de Gavre, publiée par René Stuip, Champion (Bibliothèque du XVe siècle, LIII), Paris, 1993, LIII + 279 pages.

Jean de Wavrin est connu pour avoir goûté les romans de chevalerie. Douze volumes sortent d'un même atelier, sis à Lille, et sont dits du «Maître de Wavrin»; ils ont été au moins sa propriété. On a même soutenu qu'il en fut l'auteur. Parmi eux, on compte cette *Histoire des Seigneurs de Gavre*.

R. Stuip travaille depuis longtemps sur ce texte auquel il a déjà consacré une bonne demi-douzaine d'articles. Son introduction lui fournit donc l'occasion de faire le point sur la question. Ce roman de chevalerie appartient au genre de la biographie pseudo-historique. Il se révèle comme ayant eu une genèse particulièrement tourmentée. L'auteur lui-même a voulu brouiller les pistes en prétendant que l'œuvre qu'il termine a été traduite du grec en latin puis du latin en flamand et enfin du flamand en français; elle est censée raconter la vie de Louis de Gavre qui serait né en 1285. En fait, cet ouvrage composé en 1456 a été précédé par un Baudouin de Gavre de 1454-55 reposant sur la même anecdote. Il est en outre composé avec des

éléments qui se retrouvent aussi dans les œuvres contemporaines en prose (Blanchandin, Gilles de Chyn, Gillion de Trazegnies, Jacques de Lalaing, Jean d'Avesnes, Florimont). Stuip montre même très précisément une utilisation de Florimont en prose. On peut aussi souhaiter avec lui une étude d'ensemble de cette production [XXXI].

Le texte est contenu dans trois mss et le choix, justifié [XXXII-XXXVI], s'est porté sur le ms. de Bruxelles, B.R. ms. 10238, de l'atelier du «Maître de Wavrin».

La partie linguistique de l'introduction est, il faut le dire, en retrait par rapport au niveau de la partie littéraire. En particulier le développement consacré au vocabulaire est bien superficiel. Le ms. est teinté de faits flamands⁽¹⁾ et le vocabulaire contient aussi quelques mots bien typiques des zones septentrionales: ce sont, outre chepier, qui est relevé [XL] (noter qu'il se lit aussi dans YsayeTriste), batteler, soi comprendre de 38, 37 «se charger de (faire qch)», coron, ramille et volequin par exemple. Godefroy a extrait de ce texte un joli lot d'exemples, très précisément du même ms. de Bruxelles qu'il avait lu dans l'édition en fac-similé de 1845. Certains de ces emplois, qui ne sont pas sans intérêt, n'ont pas été repris dans le glossaire, tels debelité (s.v. debiliter GdfC) ou portelette 130,30. On devra aussi signaler que des corrections apportées à Gdf [XL] sont erronées: estaler signifie «uriner, pisser» et soy degretter paraît être confirmé par un exemple de degreter v. a. «regretter, déplorer» ds JWerchin, éd. Grenier-Winther.

Le développement sur les locutions et proverbes [XLII-XLIII] manifeste quelques lacunes dans l'information. Je ne m'appesantirai pas sur ce que j'ai déjà commenté comme ung pou de pluie abat grant vent 46, 9 v. TraLiLi 25, 1, 192-193 (où je cite précisément un passage de Jacques de Lalaing) ou autant en emporte le vent v. TraLiLi 25, 1, 200-201 et ApprochesMoyenFrançais 2, 87-88 (emploi à comparer à celui de Geffroy de la Tour Landry que je cite). Mais on ne peut pas dire que «la majeure partie» des expressions citées manquent dans les répertoires de Hassell et de Di Stefano. Ainsi pour 8, 17 cf. Hassell 042 et Di Stefano 609a; - 13, 14 cf. Hassell P131; - 14,38 cf. Hassell F142 et Di Stefano 375a + MF 12, 114, 609; -28,4 cf. Di Stefano 149a; - 64,42 cf. Hassell H68; - 67,37 et 81,29 cf. Hassell F113 et Di Stefano 369c + GerardNeversProse 61,4; - 78,17 cf. Hassell F107; -79,25 cf. Di Stefano 144a; - 90,25 cf. Hassell F133; - 103,11 cf. Di Stefano 68a; - 103,25 cf. Di Stefano 729a; - 137,22 cf. Di Stefano 658b; - 168,23 cf. Hassell A91; - 169,3 cf. Hassell F51. On pourrait aussi citer: Uiseuse, marastre de vertus 1,17 cf. Hassell 054; - le renart quy se tient dessoubz l'abre en attendant que aulcune chose luy chiese en la bouche 5, 38 cf. Di Stefano 760c; - vos plaisirs (pryeres) me

⁽¹⁾ Parmi ceux-ci on pourrait citer la forme ochier 37,32 (v. MantouFlandr 179) en face du plus fréquent ochir (elle-même forme flamande pour ocire; sur la chute du e v. MantouFlandr 165); signalons la forme ochiere dans un autre texte flamand RenMontV 19772.

sont commandemens 6,21 et 102,31; — vostre plaisir est le mien 50,6; — pour amour ne s'estent amour en parage 132,9; — apprés grans joyes mondaines aulcunefois adviennent les pleurs et regrés 184, 33-34 cf. Hassell J20 et 21; — tout ne gist pas a la grandeur ne a la force 44,5 et 49,7; — d'un traitour on ne se pooit garder 63,30; — aulcune fois advient que de son anuy on ne se peult garder 64,25.

Le texte est parfaitement édité. Quelques remarques: 26, 19-20 virgule non après s'espee mais après cop; — 59,32 avoir faire mudrir est étonnant; — 96,27 préférer corriger d'après C, confirmé par la construction en 97, 13-14; — 103,33 virgule au lieu de point après paÿs.

L'index des noms propres est imposant [222-230]; on notera que notre héros voyage beaucoup et que l'auteur montre une bonne connaissance de la géographie des Balkans.

Le glossaire [231-239] eût mérité une ambition plus haute que d'«aider à la compréhension du texte». La phraséologie, si importante, pour comparer ce texte avec ses congénères est peu représentée. Citons aussi quelques expressions notables: siet a qn sur le ceur 16,29 «qn a qch sur le cœur»; — n'avoir lieu ne temps pour 19,7 «n'avoir pas la possibilité de»; — par feu et par glaive «détruire par le fer et par le feu» 85,16 (1 ex. ds DiStefanoLocutions, auquel on ajoutera aussi OvMorPr 305); — tenir la payelle par la manche 128,2 «être maître de la situation»; — lyee de mari 174,22 «engagée par le mariage» (dep. 1572 ds FEW 5, 319b).

Quelques remarques: sans vous acroire plutôt «sans donner de gage»; - ajouter plaines armes (terme techn. d'héraldique) 198,13 et 211,4 cf. FEW 25,238a; - ajouter arriere-saison 91,1 «fin de l'automne» (dep. 1500 ds FEW 11,242a cf. aussi riere-saison ds FEW 11,243a où l'on ajoutera ChronCharlemagneGuiette 1,156); atteint plutôt «concerne, importe»; - ajouter conduiresse f. 1,18 «conductrice» (1 ex. ds Gdf); - ajouter cuidier + inf. 17,22 et 27; 23,37 «tenter de»; - degetter à supprimer v. supra; - doulcement plutôt «avec bienveillance»; - ensonnyet «affairé, occupé » ne convient pas, il faut lire faire l'ensonnyet « manifester de l'embarras» (autres ex. dans Gdf); - escalle pour les premières attestations du mot v. TLF et MedAev 8,131; - ajouter encommencheur m. 102,30; 257,27 «celui qui commence» (inconnu des dictionnaires); - estaler à corriger v. supra; - ajouter feru de 16,4 «amoureux de» (1re attestation) cf. aussi feru en l'amour de qn 32,9; – greve plutôt «crête antérieure de la jambe, le long du tibia»; - vent de levant 70,3 «vent d'est» (1^{re} att. cf. FEW 5, 276a); - o(i)rre est employé uniquement dans l'expression son oirre apprestée où le participe est toujours féminin; - ajouter sourattendre v.a. 33,11 «attendre»; - sou(b)tille (galée -) renvoyer précisément à FennisStolonomie 502; - taillier lire plutôt «frapper d'un lourd impôt»; - ajouter ysoles 43,9 « récifs » qui pourrait être un italianisme.

Gilles ROQUES

Recueil de Farces (1450-1550), Textes établis, annotés et commentés par A. Tissier, t. 7, Maître Pathelin, Droz (Textes Littéraires Français, 432), Genève, 1993, 608 pages.

Nous avons là la continuation de l'admirable entreprise d'A. Tissier (v. en dernier lieu RLiR 55, 613). Ce gros volume est tout entier consacré à *Pathelin*, dont la réputation n'est pas usurpée. Un tome 8 annoncé contiendra *Le nouveau Pathelin* et *Le testament Pathelin*.

On sait que nous sommes longtemps restés tributaires de l'édition Holbrook 1924¹-1937². Or elle donnait une version bien particulière, un remaniement littéraire du texte, celle de l'impression Le Roy (vers 1485); Holbrook avait écarté le ms. La Vallière qu'il n'avait pas examiné sérieusement. M. Rousse a véritablement redécouvert ce texte dans un article des *Mélanges Le Gentil* (1973) pp. 753-758 et J.-Cl. Aubailly en donna une édition méritoire en 1979; ce ms. contient une version sans doute primitive du texte et faite pour la représentation. L'éditeur a donc choisi à juste titre de nous donner côte à côte les deux versions, ce qui permet la comparaison des textes.

L'introduction donne toutes les informations souhaitables sur la tradition textuelle [15-139]; un très clair tableau [30] permet de s'orienter dans ce dédale. Elle fait le point sur les questions de date (l'œuvre est un peu antérieure à 1460 et le ms. La Vallière comme la version Le Roy lui sont postérieurs d'un bon quart de siècle) et sur le nom de Pathelin. Elle se montre, à juste titre, sceptique en ce qui concerne toutes les attributions à tel ou tel auteur qui ont été proposées. Elle situe l'œuvre en Normandie, ce qui me paraît très probable; en tout cas, aucun des éléments qui ont été présentés comme parisiens ne peut être retenu. L'introduction se termine par une analyse de la structure dramaturgique [165-180] qui précède une solide bibliographie, volontairement et judicieusement sélective et critique.

Vient ensuite une édition synoptique des deux versions [187-338]. Elle est solide. On aurait pu la considérer comme définitive si elle avait tenu compte du très important CR que M. Rousse a consacré à l'édition Aubailly ds RLR 83, 348. On sait que le ms. La Vallière est difficile à déchiffrer et M. Rousse en est le meilleur connaisseur. On regrettera donc que Tissier se soit privé de son aide et le lecteur devra donc se reporter à ce CR qui garde toute sa valeur pour la lecture de plusieurs passages tels: 413 aux dens l'estoille poulsigniere ou 738 de la marrye tranche (ou tranchez?).

Les notes sont particulièrement abondantes et riches [340-548]. Elles sont souvent très bien informées et de science de première main; l'éditeur s'y pose avec bon sens beaucoup de bonnes questions auxquelles il donne des réponses souvent convaincantes. Les notes servent aussi d'apparat critique et contiennent les variantes; il aurait mieux valu séparer l'apparat critique du commentaire. Quelques remarques au fil du texte: 144n. renvoyer surtout à l'excellente étude « C'est lui tout craché» de VäänänenRécréations 289; — 264n. ré a ré « exactement, à ras » est une forme de rez à rez cf. DiStefanoLoc; — 301n. anvoit est une forme ancienne et

régulière du subj. prés. 3 d'envoier; - 391 on me permettra de présenter une hypothèse pour errer et breter dans les vers: Ja chanter si beau ne saront Ne pour errer ne pour breter: je vois dans errer le verbe arer «labourer» et l'on sait que le chant caractérise souvent le laboureur au point que le vendéen dit érandou m. «laboureur qui chante pour faire tirer ses bœufs» FEW 25, 82a (on notera en outre que labouré [386] et Dieu [387] peuvent favoriser la compréhension en ce sens si l'on songe au proverbe bien connu en pou d'eure Dieu labeure); breter serait « chasser les oiseaux au brai (ce qui se fait à la pipée)» Modus ds FEW 15, 1, 271b, mot de l'Ouest. Ainsi je traduirais: «ils ne sauront jamais chanter assez bien, fût-ce pour labourer ou pour attirer les oiseaux»; - 454n. trudaines n'a pas de rapport avec truand; - 804n. (Le R. 818) sur l'expression rendre ou prendre v. DiStefanoLoc; -825n. sur sa belle ante v. DiStefano ds Mélanges GascaQueirazza 271; - 998 je vois dans suffrage le sens de «menus profits tirés de qch (ici par ex. la laine, le lait)» cf. menus suffrages « paiement en nature qui s'ajoute au fermage principal (t. de coutume)» (1480 ds FEW 12, 414b); - 1029 l'explication de picquer (en default) par «condamner par défaut» (sens juridique inconnu) ne vaut pas mieux que celle par «pincer» (sens argotique bien postérieur); picquer a ici le sens de «noter (celui qui ne vient pas au travail)» attesté ds AbuzéCourtD (= hap. 15e s. ds FEW 8, 450b); - 1067, on peut essayer de garder la leçon originelle, il les avoit bien croyer (où croyer = croyé), que j'interprète «il les avait marquées à la craie»; le drapier aurait marqué ainsi les brebis que le berger prétendait mortes de la clavelée et aurait pu ensuite constater que leurs peaux étaient mêlées à celles des autres (je crois aussi que il m'a fait espier est l'équivalent de il m'a espié, selon un tour bien connu); -1129n. le subj. prés. de metre a toujours été mette; on a ici mept par élision devant en; - 1348, malgré Rousse (RLR 83, 352), je verrais dans ydonne une forme d'idoine, mais je lui donne le sens d'«hébété; imbécile», attesté dans les parlers de l'Ouest (cf. FEW 4, 540b); - 1395n. le type voulist (pft 3 de vouloir) s'appuie sur voulit (QJoyes et FierabrasProse ds Actes 4e Colloque sur le Moyen Français 249) et vouly MonGuillProse 88,5; - p. 480 1.1 je lirais il atant que chascun luy rue (ruer «combler de dons» MartialAuvArrêtsAmR; ici on fait allusion au fait que le boulanger, livré en farine par ses clients, en détourne une partie avant d'en faire des pains, comme on disait aussi que le faisait le meunier); 1.7 ce boulanger sera donc payé en bran «partie grossière du son» et aussi «merde», par jeu de mots (voir l'origine de berner) et 1.6 il serait préférable de ne pas mettre de point après an: «le boulanger me vendra pain et farine avant que je donne l'argent... et il sera payé en bran, comme Joceaulme», qui a vendu son drap et a été payé de promesses; l.4 rendra signifierait « vendra » (sur ce sens v. VillonT RH 696n.).

Un bon glossaire [548-604] suivi d'un index des noms propres et des personnages [605-606] clôt cette édition fort utile qui renouvelle véritablement notre approche du texte⁽¹⁾.

Gilles ROQUES

⁽¹⁾ Quelques minuties: p. 62 1.5 lire ajouté; — p. 351 n. 71 lire Bidler; — p. 565 l.3 desclera; — p. 568 l.1 lire emboucler.